

I

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

Doc. Egypt, Service des Antiquite
111
UNIVERSITY OF TORONTO
III

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

TOME XIII



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCC XIV

STANDARD 40 VICTORVILLE
IV

DT
57
A24
6.13

617830
30.8.55

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE.

A TRAVERS LES KOMS DU DELTA

PAR

M. GEORGES DARESSY.

II

EL BENDARIEH.

Au moment de ma première exploration du Kom de Bendarieh⁽¹⁾, en juin 1912, j'avais dû interrompre le travail pour me transporter à Tell Omm Harb. Je repris l'examen de ce site en novembre et le terminai sans avoir pu trouver de documents intéressants pour l'histoire de cette localité qui m'avait paru mériter une attention toute spéciale.

Mon retour dans ce pays provoqua quelque étonnement, car le bruit y avait couru, venant de je ne sais où, que j'étais mort en punition de ce que j'avais emporté le bloc au cartouche de Chechanq III qui était déposé devant la porte du tombeau de Sidi Aly el Komi; néanmoins mes anciens ouvriers se réunirent de suite et je n'eus pas les mêmes difficultés qu'à mon premier séjour pour recruter des travailleurs. La crainte superstitieuse du saint subsiste néanmoins; encore cette année personne n'a osé prendre du sébakh dans le kom et aucun habitant n'a voulu se rendre acquéreur des pierres et dalles trouvées au cours des travaux.

⁽¹⁾ *Annales*, t. XII, p. 169.

Pas plus que lors des premiers sondages il n'a été possible de dégager un édifice; les murs en briques crues s'enchevêtrèrent dans tous les sens mais ne fournissent pas les éléments d'un plan; partout ils cessent à moins de deux mètres de profondeur, ne laissant en dessous que de l'argile compacte ne contenant aucun objet.

Dans une des fosses on découvrit une certaine quantité de grains de blé carbonisés et, tout à côté : 1° une vingtaine de disques ou de masses ovoïdes en terre cuite, de 8 à 10 centimètres de longueur, percés d'un trou vers le bord et qui peuvent avoir été des poids pour mettre au bas soit de sennes ou filets de pêche, soit des fils de trame d'un métier à tisser; 2° une sorte de fourche en bronze à deux dents mousses, réunies, près de la base, par une traverse plate. La monture est à douille, la longueur totale est de 0 m. 22 cent., celle des dents 0 m. 12 cent., et leur écartement 0 m. 04 cent.; 3° les débris d'une plaque de bronze munie sur un bord de petites dents; 4° un racloir-scie en silex brun, de 0 m. 055 mill. de long., larg. 0 m. 014 mill. à un bout, l'autre extrémité tendant vers la pointe.

Une demi-douzaine d'autres éclats de silex, taillés plus ou moins bien en scie sur l'un des bords, ont été trouvés au cours des fouilles dans la couche supérieure, seule productive, dont tous les objets en provenant portent les marques de l'époque ptolémaïque. Nous avons donc là une preuve de l'emploi de la pierre taillée jusqu'aux environs de l'ère chrétienne.

Parmi les grands vases s'en trouvait un d'une forme analogue à , mais avec petit rebord supérieur et, très près en dessous, quatre anses de 0 m. 10 cent. de hauteur; la hauteur était 0 m. 70 cent., le diamètre maximum 0 m. 47 cent. et en haut 0 m. 37 cent.; un autre vase, de 0 m. 53 cent. de hauteur et 0 m. 45 cent. de diamètre, se rapproche de , mais avec col moins étranglé et deux anses à la partie supérieure de la panse. Parmi les petits vases, il y a à citer une ampoule lenticulaire en terre rose lustrée, de 0 m. 07 cent. de diamètre surmontée d'un col étroit accompagné de deux anses, de 0 m. 04 cent. de hauteur, dont la fabrication n'est probablement pas égyptienne. Une petite fiole en terre lustrée rouge mais peinte en noir à la réserve d'une palmette est purement grecque. Sont aussi d'importation étrangère trois vases en terre noire lustrée dont

le haut est brisé, mais qui appartiennent au type piriforme avec un rudiment de pied et un col assez long accompagné d'une seule anse verticale. La surface en est couverte de lignes en pointillé évidemment faites avec une roulette, tantôt verticales, tantôt disposées en zigzag, et dont les creux sont remplis de plâtre ou de peinture blanche. Les pots à onguent en albâtre sont entièrement rongés. Une coupe de 0 m. 10 cent. de diamètre, en terre noire, très sommairement façonnée à la main, a probablement servi de lampe. Un scarabée de 0 m. 027 mill. de longueur a sur le plat le dessin ci-contre. Sur le dos il n'y a pas d'élytres marquées et on voit seulement une partie du prothorax indiqué. L'émail est entièrement décoloré.



Les fusaïoles en calcaire sont coniques et sans autre ornement que deux ou quatre lignes verticales.

Le métal est représenté par trois couteaux ou pointes de lances brisés, en bronze, une flèche en bronze à deux arêtes alternées, et les débris d'un couteau en fer. Un modèle de petit chevet en terre cuite (haut. 0 m. 04 cent.) montre que les anciens rites funéraires égyptiens étaient encore pratiqués à l'époque ptolémaïque, date à laquelle semblent appartenir tous les objets découverts pendant les travaux.

Aucune inscription n'est venue nous aider à retrouver le nom antique de la ville; une seule indication bien faible sur le culte de la cité ressort du fait qu'on y a trouvé : 1° un fragment d'une tête de bélier en granit noir avec trou sur le front pour fixer un disque ou autre coiffure; 2° une figurine en bronze, de 0 m. 05 cent. de hauteur, du dieu Min sous sa forme ordinaire; 3° un débris de statuette en terre émaillée de la déesse Maut. Comme ce sont les seuls objets religieux qui ont été trouvés, on peut supposer que la ville rendait hommage aux mêmes divinités que Thèbes. Ceci irait à l'encontre de l'hypothèse que j'avais émise précédemment que Bendariéh devait être Taouah, dont l'emblème sur les monnaies romaines est Horus sur le lotus; toutefois c'est peut-être à tort que l'on nomme toujours Horus le dieu sortant de la fleur, car les figurines lui donnent pour coiffure le disque lunaire qui appartient plutôt à Khonsou, le troisième membre de la triade diospolitaine⁽¹⁾.

(1) Cf. DARESSY, *Catalogue des statues de divinités*, n° 38223 et suivants.

La question géographique n'est donc pas résolue d'une façon certaine et semble ne pas devoir l'être de sitôt, les monuments qui peuvent encore exister dans le kom étant protégés par les tombes inviolables qui les recouvrent. Mais c'est déjà un progrès que d'avoir pu réduire les recherches sur l'emplacement de la vieille Taouah à une hésitation entre deux sites distants de moins de dix kilomètres : Tanta ou Bendarieh.

CHOUNI.

A cinq kilomètres au nord-ouest de Bendarieh la carte de la Commission d'Égypte indique à côté du Chouni un grand tell et un «santon». La butte figurait encore sur la carte de Mahmoud el Falaqi. Le nom pouvait être ancien (cf. , marqué sur l'autel de Turin comme situé à l'ouest d'Athribis); j'ai donc voulu vérifier ce qui restait de ce site. Actuellement le kom a entièrement été rasé et au milieu des cultures il n'en subsiste qu'un terrain plat réservé au cimetière.

G. DARESSY.

A TRAVERS LA MOYENNE-ÉGYPTE

DOCUMENTS ET NOTES ⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

§§ IX-X.

§ IX. — LA DÉDICACE DU TEMPLE D'Ἀμενῆθις. — LES NOMS DE VILLE Ἡβις ET Τχονέμυρις.

Le temple de Qasr-Zayân (Oasis de Khargéh) est à quatre bonnes heures de chameau du grand temple de *Hibis* ⁽²⁾. Le monument, construit en bel appareil de grès, mais très endommagé à l'ouest et au nord, se compose seulement de deux chambres ⁽³⁾ : la plus reculée, très petite, a pour tout ornement deux lignes de textes hiéroglyphiques, assez mal conservées, gravées sur les montants d'une niche qu'on a pratiquée dans la paroi du fond et qui est censée représenter, je pense, le sanctuaire de ce modeste édifice; la première chambre, plus vaste, est également nue et vide, mais le portail qui y donne accès est décoré à l'extérieur : c'est sur le linteau que se lit la dédicace à Aménébis, connue depuis 1821 ⁽⁴⁾, et dont la dernière édition, fondée principalement sur une copie de Schweinfurth, a été donnée

⁽¹⁾ Voir les paragraphes I-VIII de cette série, dans les *Annales*, t. XII, p. 81-94.

⁽²⁾ L'estimation de Brugsch (*Reise nach der grossen Oase El-Khargeh*, Berlin, 1878, p. 58) : « . . . Tempel von Qasr-e'-Zajan etwa eine Stunde südlich von Hib »,

est certainement mal fondée.

⁽³⁾ Voir un plan sommaire de ce temple dans J. BALL, *Kharga Oasis*, Cairo, 1900, p. 68.

⁽⁴⁾ DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, II, n° 702, donne la bibliographie de l'inscription.

par DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, 702⁽¹⁾. La comparaison de l'édition de Dittenberger avec l'inscription originale, que j'ai vue en mars 1912, m'a amené à faire sur le texte et le commentaire quelques observations.

Le texte devrait être ainsi transcrit :

ἀγα[θῆ τ]ύχη (sic)¹ | Ἀμενήβι θεῶι μεγίστῳ Τχομεύρεως καὶ τοῖς | συν-
νάοις θεοῖς²· ὑπὲρ τῆς εἰς αἰῶνα διαμονῆς Ἀντωνεῖνου | Καίσαρος τοῦ Κυρίου
καὶ τοῦ σύνπαντος³ αὐτοῦ οἴκου ὁ σηκὸς τοῦ ἱεροῦ καὶ τὸ || πρόναον ἐκ καινῆς
κατεσκευάσθη ἐπὶ Ἄουιδίου Ἡλιοδώρου ἐπάρχου Αἰγύπτου | Σεπτιμίου Μά-
κρωνος ἐπιστρατήγου⁴ στρατηγοῦντος Παινίου (sic)⁵ Καιπίωνος⁶ | ἔτους
τρίτου⁷ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τίτου Αἰλίου Ἄδριανοῦ Ἀντωνεῖνου | Σε-
βαστοῦ Εὐσεβοῦς μεσορῆ ἑκτωκαιδεκάτη (sic)⁸.

1. Schweinfurth n'a plus trouvé les restes de cette ligne, pense Dittenberger. C'est qu'il a oublié ou de les copier ou de les retranscrire, car ils existent encore. (Hoskins les avait également omis⁽²⁾). On notera qu'une partie de Υ est encore visible. D'autre part, il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de Ι adscrit à Ψ de ΤΥΧΗ, ni, à en juger par l'étendue de la lacune, à Ψ de ΑΓΑΘΗ. — 2. ΘΕΟΙΣ. (le mot est suivi d'un point en haut). — 3. CYN, non pas CYM. — 4. ΕΠΙΣΤΡΑΤΙΓΟΥ; comme l'a bien vu Dittenberger, la lecture de Schweinfurth ΤΙΓΟΥ est à rejeter. Il faut supposer, étant donné la cassure de la pierre, que Η et Γ étaient liés, ΗΓ. — 5. Il y a eu, comme l'indique Dittenberger, quelques hésitations sur la lecture de ce mot. En fait, le graveur avait tracé d'abord ΤΑΙΝΙΟΥ, puis il a transformé plus ou moins adroitement le Τ en Π. On lit donc sur la pierre ΠΑΙΝΙΟΥ, mot qu'il faut évidemment corriger en Π(λ)ινίου. — 6. ΚΑΙΠΙΩΝΟΣ est le dernier mot de la ligne 6. Supprimer dans Dittenberger le trait vertical qui sépare ce mot du précédent. — 7. Lire ΤΡΙΤΟΥ sans hésitation. — 8. Pas de Ι adscrit à Ψ de ΔΕΚΑΤΗ.

⁽¹⁾ Dittenberger donne le texte de trois autres inscriptions grecques de la Grande Oasis, dont deux du grand temple de Hibis, *O. G. I. S.*, II, n^{os} 665, 669. Je ne sais pour quelle raison il appelle « opidum Girgeh » — ou Ghirgé — la ville moderne au nord de laquelle est édifié ce

temple, et qui s'appelle *El-Khargeh*, comme l'Oasis même : il est probable que Dittenberger a confondu *Girgeh*, *Ghirgé* avec *Khargeh*, que les Allemands ont l'habitude d'orthographier *Chargeh*.

⁽²⁾ Hoskins, *Visit to the great Oasis*, London, 1837, p. 320.

*
* *

Le nom du dieu Ἀμενῆσις a déjà été expliqué par Brugsch ⁽¹⁾ : il signifie *Amon de Hib*. Toute autre explication est fantaisiste. Quelle était exactement la forme grecque de ce nom de ville? On peut l'inférer du nom du dieu précédent, et aussi de la transcription latine, qu'on trouve, par exemple, dans la *Notitia Dignitatum*, où mention est faite de la garnison formée par «ala prima Abasgorum Hibeos Oaseos Majoris»: *Hibeos* est évidemment un génitif grec transcrit en caractères latins. Nous arrivons donc par conjecture à une forme Ἡβις, gén. Ἡβεως.

Or, cette forme qui, à ma connaissance, ne s'était jamais rencontrée jusqu'à présent, je l'ai récemment découverte griffonnée au mur d'une des chapelles de la célèbre nécropole chrétienne d'El-Bagaouât ⁽²⁾.

Je ne connaissais pas ce graffite en 1907, au moment où j'ai publié mon *Recueil*, ni un peu plus tard, quand j'ai donné mon premier supplément, renfermant une édition corrigée, avec fac-similés, des inscriptions grecques chrétiennes d'El-Bagaouât ⁽³⁾. La chapelle où se trouve ce graffite est la dernière de la rangée gauche de la voie qui, traversant le quartier nord-ouest de la nécropole, conduit à la maisonnette du Service des Antiquités ⁽⁴⁾. Voici donc ce texte, tracé à la pointe sur l'enduit de lait de chaux qui recouvre la paroi faisant face à la porte :

ἐγὼ Κῦρος υ(ιο)ῦ (sic) τοῦ μακαρ(του) Ἀθ[—] ἀπὸ Ἡβεως.

Moi Cyrus, fils de feu Ath[—], originaire de Hibis.

Le nom grec de la ville est donc bien ΗΒΙΣ. La préposition ἀπὸ, dont

⁽¹⁾ BRUGSCH, *Reise*, p. 19.

⁽²⁾ Sur cette nécropole, cf. W. DE BOCK, *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte chrétienne*, Saint-Petersbourg, 1901, texte, p. 7-33, et planches III-XVI.

⁽³⁾ *Égypte chrétienne*, I, dans *Annales S. des A.*, 1908, p. 179-183. Cf. G. MILLET, *Annales S. des A.*, 1909, p. 24.

⁽⁴⁾ Il est difficile d'indiquer de façon plus précise cette chapelle, les monuments

la voyelle finale n'est pas élidée, est-elle pour $\acute{\alpha}\pi'$ ou pour $\acute{\alpha}\varphi'$? Autrement dit, H initial de ΗΒΙΣ doit-il être marqué de l'esprit doux ou de l'esprit rude? La transcription latine du mot *Hibis* me porte à croire qu'il faut écrire ḤĪS, avec esprit rude, car si le nom grec de la ville n'avait pas eu d'aspirée initiale, sa transcription latine aurait été *Ibis*, sans *h*, — tout de même que la transcription latine du nom d'oiseau Ἰβίς est *ibis*. Notons cependant qu'à s'en tenir à la forme hiéroglyphique du nom de cette ville □] Ⓢ⁽¹⁾, on aurait pu être légitimement enclin à supposer l'absence d'aspirée initiale dans les transcriptions grecque et latine. En effet, les mots grecs, dont l'origine est un mot égyptien commençant par □, — la plus faible des aspirées —, ont leur voyelle initiale, qu'elle soit longue ou brève, marquée de l'esprit doux : en voici deux exemples caractéristiques : □] Ⓢ a donné naissance à ἔκενος; □] Ⓢ est transcrit Ἰβίς. Il est donc remarquable que □] Ⓢ soit devenu ḤĪS, *Hibis*, — et non pas ḤĪS (ou ἸĪS), *Ibis*.

* *

Le nom de ville Τχονέμυρις⁽²⁾, dont il est question à la ligne 2 de la dédicace, est évidemment d'origine égyptienne. On en a proposé⁽³⁾ une explication : «the (who) is in the south», qui est peu satisfaisante : en effet, elle ne rend compte que de la fin du mot grec, qu'elle rapproche, semble-t-il, de l'égyptien † Ⓢ «l'ouest», — non pas le sud —; elle laisse inexplicables à tout le moins trois lettres XON. En outre, elle se comprendrait à la rigueur s'il s'agissait de l'Oasis entière, située à l'ouest de l'Égypte : elle s'applique mal à l'humble ville de Tchonemyris, considérée isolément.

de la nécropole n'étant pas encore numérotés et ne devant l'être que lorsque le plan promis par la Mission Archéologique Américaine aura été publié.

⁽¹⁾ Variante : □] Ⓢ. Ce mot signifie «la ville de la charrue». Cf. BAUGSCH, *Reise*, p. 19.

⁽²⁾ Seulement signalé, non expliqué, par BAUGSCH, *Reise*, p. 19.

⁽³⁾ Voyez BALL, *Kharga Oasis*, p. 69, note : «An unknown early writer, in a copy of Edmondstone's work [il s'agit de : *A Journey to two of the Oases of Upper Egypt*, 1822] belonging to the Khedivial Library, has added a note that Ammon Neb means in Coptic «Ammon the master», and that Tchonemeris [*sic*] means «the (who) is in the south».

Je proposerai l'interprétation suivante, qui rend compte, ce me semble, de la forme entière et du sens de ce mot :

T	XONEM	YPIΣ
-()	  	 
t(?)	hnm̄t	wr-t

L'article féminin; le mot féminin *hnm̄t* « la source » (copte $\Sigma\text{ON}\Sigma\text{E}$); et l'adjectif *wr* « grand », au féminin. Le passage de la forme hiéroglyphique à la forme grecque est normal. La chute de $\bar{\text{m}}$ final féminin, dans le substantif et l'adjectif, est régulière, ainsi que l'adjonction de la finale grecque $\text{I}\Sigma$ (comparer l'exemple précité de $\square \text{] } \text{⊕}$, *hb-t*, $\text{H}\Sigma\text{-I}\Sigma$).

L'expression signifie donc « la source abondante », et fait allusion au site, riche en eau, qu'occupait la ville. Aujourd'hui encore les sources sont nombreuses dans cette partie de l'Oasis ⁽¹⁾, et Tchonemyris, à l'époque romaine, était entourée, de toutes parts, de terres cultivées et irriguées. Placée sur la route des caravanes, tant de celles qui allaient au sud, que de celles qui, venant d'Esnéh, par Beris, montaient vers Hibis, ses puits étaient probablement vantés, comme les *ὑδρέματα* fameux de telle ou telle autre route ancienne du désert Arabe.

Ἰδρευμα, tel est le mot qui me paraît rendre le plus exactement l'égyptien $\text{ⲙ} \text{ⲏ} \text{ⲙ} \text{ⲧ}$, et les mots $\tau\acute{o} \text{ ὑδρευμα τὸ μέγα}$ traduire *t(?) - hnm̄t - wrt*.

§ X. — UN SARCOPHAGE DU MOYEN EMPIRE (ASSIOUT) ⁽²⁾

ET LE NOM PROPRE FÉMININ .

Sarcophage rectangulaire, en bois; provient de fouilles illicites pratiquées en juillet 1912 dans un tombeau de la nécropole d'Assiout, incomplètement fouillé l'hiver dernier par M. Schiaparelli, au bas du *cheikh Abou-Tog*: le sarcophage, transporté par les voleurs dans une tombe voisine, y fut retrouvé par nos agents, mais incomplet: le fond et l'un des petits côtés manquent, ce qui est d'autant plus regrettable que cette caisse n'est

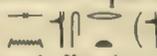
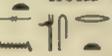
⁽¹⁾ BALL, *Kharga Oasis*, carte IV. — ⁽²⁾ Entré au Musée du Caire en septembre 1912: n° 44019.

pas sans intérêt et que son état de conservation est fort bon. Les mal-fauteurs ont en outre désarticulé toutes les pièces du sarcophage, côté par côté, et scié le couvercle, dont il est facile d'ailleurs de raccorder les deux parties; il ne serait pas moins aisé de remonter l'ensemble, si l'on venait à retrouver un jour le petit côté manquant.

Les grands côtés mesurent 2 m. 04 cent. sur 0 m. 61 cent.; leur épaisseur, faite de deux séries de planches étroitement jointes, est de 0 m. 055 mill. Les petits côtés ont 0 m. 62 cent. sur 0 m. 61 cent., et 0 m. 055 mill. d'épaisseur. Les dimensions du couvercle sont de 2 m. 04 cent. sur 0 m. 62 cent., en correspondance parfaite avec les mesures des autres pièces; l'épaisseur n'en est pas moins de 0 m. 105 mill. : le couvercle est en effet constitué de deux forts madriers, recouverts du côté de l'extérieur et sur les faces latérales et longitudinales de planches d'un bois plus mince et d'une essence plus fine, fixées aux madriers vers les extrémités par quatre cordes tressées dont il reste des vestiges : par-dessous, quatre tasseaux grossiers, fixés par des chevilles, longs de 0 m. 50 cent., larges de 0 m. 06 cent., hauts de 0 m. 02 cent.

La menuiserie est fort soignée. Les côtés, composés sur une double épaisseur, comme je l'ai dit, de plusieurs pièces de bois, s'assemblent entre eux par une face taillée en biseau le long de l'arête et terminée à l'angle supérieur par un tenon spécial. Le fixage semble avoir été obtenu exclusivement par des chevilles rondes.

Le sarcophage a été usurpé. Il était primitivement au nom de la « royale habilleuse », prêtresse d'Hathor, *Snt-wsr* : , puis, cette inscription fut effacée et remplacée par les noms et titres d'un certain *ipî* , partout qualifié de « chef de la ville », , et en outre, sur le couvercle, d'« homme du sceau du roi », , et sur le côté nord interne, de « commandant militaire », .

Le nom de la première propriétaire de ce sarcophage, la dame *Snt-wsr*, est important. M. Sethe ayant montré ⁽¹⁾ que le nom  devait se lire, en transposant les éléments,  ( nom d'une déesse), on a objecté ⁽²⁾ qu'on ne trouvait jamais l'écriture . L'exemple de notre

⁽¹⁾ SETHE, *Sesostris*, Leipzig, 1900. — ⁽²⁾ SETHE, *Der Name Sesostris*, *Ä. Z.*, 41, 1904, p. 44.

sarcophage, où le nom, il est vrai, est au féminin, est donc intéressant⁽¹⁾. On remarquera que dans notre $\overline{\text{Ⲁ}} \text{ⲓ}$, le Ⲁ du nom de la déesse $\text{ⲓ} (\text{ⲓ} \overline{\text{Ⲁ}})$ manque; mais ce fait n'a rien qui soit insolite, et M. Sethe en a cité des exemples pour le Moyen aussi bien que pour le Nouvel Empire⁽²⁾.

Le sarcophage est décoré à l'extérieur et à l'intérieur. Nous en décrivons les deux faces successivement.

EXTÉRIEUR.

Fond brun-rougeâtre. Hiéroglyphes gravés et peints en bleu foncé, — sauf les corrections de seconde main, simplement peintes, et d'un bleu clair.

Côté nord (côté des yeux). — A droite, les yeux : le globe, la ligne qui en détermine le contour et la prunelle sont rapportés : le globe paraît être en albâtre, la prunelle et la ligne sinueuse en une sorte de faïence noire. Le reste, c'est-à-dire le Ⲁ et les sourcils, est peint en bleu foncé.

A la partie supérieure court une ligne d'inscription (\longleftrightarrow) : la rédaction primitive, très visible encore, était :



Les passages soulignés furent couverts d'une couche de plâtre, sur laquelle on peignit, en bleu clair, la titulature et le nom du nouveau propriétaire du sarcophage. A partir de $\overline{\text{Ⲁ}}$ l'inscription devint (passages nouveaux soulignés deux fois) :



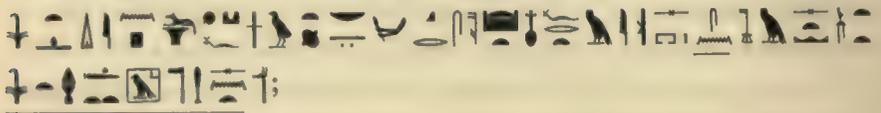
(ⲓ très effacé remplace à lui seul les deux groupes primitivement gravés $\text{ⲓ} - \text{Ⲁ}$).

⁽¹⁾ Les noms féminins dans lesquels entre la forme $\overline{\text{Ⲁ}}$ sont nombreux au

Moyen Empire. Cf. *Ä. Z.*, l. c., p. 47.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 45, puis p. 49.

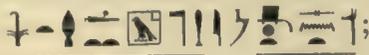
Côté sud. — A la partie supérieure court une ligne d'inscription (↔);
réduction primitive :



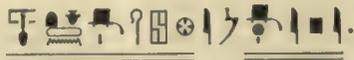
corrigée, à partir de $\overline{\text{H}}_1$, en :



Côté est. — A la partie supérieure court une ligne d'inscription (↔);
réduction primitive :



corrigée en :



Couvercle. — Une inscription d'une ligne gravée soigneusement au milieu
du rectangle (↔); réduction primitive :



corrigée, à partir de $\overline{\text{H}}_1$, en :



INTÉRIEUR.

Fond blanchâtre, sur lequel se détachent les hiéroglyphes peints (non gravés) en bleu foncé et la décoration polychrome des façade, fausse porte et objets d'offrande.

Côté nord. — En frise, une ligne d'hiéroglyphes. Comme sur la face externe, la réduction primitive a été corrigée postérieurement (↔) :



10	11	12	13	14	15	16	17	18

(1) Ici et plus loin, et sont pour et .

(2) Pour , cf. *Pyr.* 34 d, 35 c.

(3) Offrande qui m'est inconnue.

(4) En réalité, ici et plus loin, case I, 29, le vase est tourné vers la droite.

19	20	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	32	33	34	35	36

(¹) Ce signe ne reproduit pas exactement le déterminatif de l'original.

(²) En réalité, ici le vase est tourné vers la droite (cf. case I, 27).

Si l'on compare cette pancarte aux listes analysées par M. Maspero dans son étude sur « la Table d'offrandes des tombeaux égyptiens »⁽¹⁾, on voit qu'elle est à la fois très complète et très ordonnée.

Après la purification initiale par l'eau et par l'encens (I, 1-2), vient la commémoration des rites accomplis au moment de l'*Ouverture de la bouche*, et comprenant : des libations et purifications par l'eau, le natron et l'encens (I, 3-6), les opérations de l'*Ouverture* même (I, 7-12), et un repas sommaire où figurent gâteaux, oignons, viandes, vins et bières (I, 13-25). C'est ce que l'auteur de « la Table d'offrandes » appelle le premier chapitre de la *préface du menu*.

Celle-ci se continue par la liste intégrale des parfums et fards (I, 26-34) et la mention de la parure du mort (I, 35). Une purification nouvelle termine ce second chapitre (I, 36).

Le troisième et dernier chapitre est consacré à l'installation de la table *khaouit* (II, 1), et à l'établissement des *hotpou* (II, 2-4). La table dressée, on la garnit de quelques aliments et breuvages (II, 5-13). On fait de nouvelles purifications (II, 14-15), on pose à terre une cruche et une miche (II, 16); et ainsi se termine la *préface du menu*.

Le menu lui-même se compose de mets et boissons rangés par catégories : les pains et gâteaux (II, 17-30), les oignons (II, 31), les pièces de viande (II, 32-III, 5), la volaille (III, 6-10) viennent d'abord.

Nouvelle série de quatre gâteaux (III, 11-14). Et l'on passe aux boissons : laitages (III, 15-16), bières (III, 17-22), vins (III, 23-27). Encore des gâteaux (III, 28-29), et, pour finir, sept espèces de fruits (III, 30-36).

La mention si fréquente, dans une ou plusieurs dénominations générales, des portions de l'offrande dont le détail n'est point spécifié, ne figure pas ici.

Côté sud. En frise, une ligne d'héroglyphes présentant les mêmes particularités que celle du côté nord. Rédaction primitive (→) :



⁽¹⁾ Dans *Revue de l'histoire des Religions*, 1897, t. XXXV, p. 275-330, et t. XXXVI, p. 1-19.

COMPTE RENDU
DES
TRAVAUX EXÉCUTÉS À DÉÎR-EL-MÉDINÉH
PAR M. ÉMILE BARAIZE
DIRECTEUR DE TRAVAUX.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

L'état de délabrement de la porte monumentale donnant accès à la cour du temple ne laissait pas que d'inspirer une certaine appréhension (pl. II). Il en était de même dans le temple pour les dalles formant plafond qui, déjà fendues, reposaient sur des architraves brisées (pl. V). C'est ce qui vous décida à me confier la réfection de ces deux monuments, et je vous prie d'agréer à ce sujet toute ma gratitude.

I

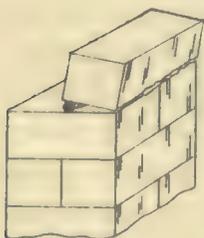
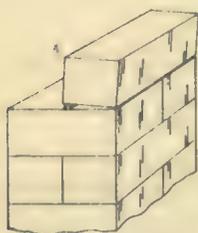
PORTE MONUMENTALE.

Tout d'abord je fis dresser sous la porte un échafaudage consolidé par des croix de « Saint-André », et dont les chapeaux moisés et boulonnés supportaient un plancher résistant tenu à 0 m. 80 cent. en contre-bas des pierres du linteau. Cet intervalle de 0 m. 80 cent. permettait la manœuvre de soulèvement par des vérins à chariot, et, par suite, le transfert des pierres au bord de l'échafaudage pour, de là, les descendre sur les wagonnets Decauville dont les voies longeaient les deux façades du mur d'enceinte. La descente s'effectuait à l'aide de deux palans différentiels de 5 tonnes, accrochés respectivement à deux chèvres distantes de part et d'autre de 1 m. 30 cent. des parements du mur, ménageant ainsi, en avant de chacun de ces parements, la largeur requise pour la circulation des wagonnets. Les chèvres, comme de juste, étaient consolidées par des haubans.

ORIENTATION-REPÈRES-CROQUIS-NUMÉROTAGE. — Suivant vos recommandations, j'ai soigneusement repéré avant démontage la position de

chaque élément, m'astreignant surtout à l'assemblage des inscriptions hiéroglyphiques et à la préservation des arêtes vives. Un cordeau axial, fixé à des piquets en fer assez éloignés pour rester hors d'atteinte, servit de base à l'ultérieure reconstitution en plan, tandis qu'un nivellement au niveau d'Egauld fixait de même les cotes d'altitude. Sur un attachement précis étaient enregistrés les numéros dont fut marquée chaque pierre en peinture rouge délayée dans l'eau alunée. Des chiffres romains indiquaient le rang des assises, et des chiffres arabes les emplacements des pierres dans leur assise. La protection des hiéroglyphes fut assurée par une matalassure de 0 m. 06 cent. en toile rembourrée de coton. Sur les faces sans inscriptions, on se contenta de sacs à plâtre bourrés de paille contre le frottement des cordages.

DESCELLEMENT DES PIERRES. — Le soulèvement de chacune des pierres, pour permettre d'abord l'introduction dans le joint d'un rouleau puis du



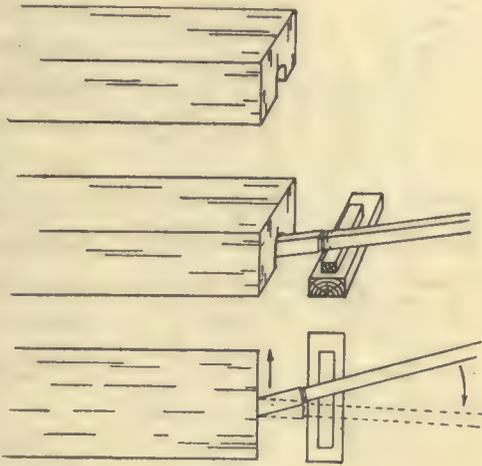
Croquis 1.

cordage, s'effectua progressivement à l'aide de pinces à pied de biche, et en opérant exclusivement sur les faces dépourvues d'hiéroglyphes, celles opposées à l'inscription d'abord, puis les deux autres latérales. Au fur et à mesure de ces très petits soulèvements successifs, étaient introduites des cales formées de petits coins en sapin mou. D'autres cales plus épaisses venaient se substituer au fur et à mesure aux précédentes plus minces. On s'efforçait par les cales latérales d'atténuer la charge de l'arête inférieure des hiéroglyphes pour en éviter l'écrasement, précaution indispensable pour une pierre ne supportant pas une charge supérieure à 3 k. 50 par c. m. q. (voir croquis n° 1). Pour les pierres de trois tonnes du linteau qui ne comportaient pas cette manœuvre, on fit usage des vérins disposés sur le plancher de l'échafaudage, après avoir étançonné par des chandelles en bois celles du linteau

postérieur brisé (pl. I et II). Il est extrêmement intéressant de remarquer que, dès l'époque pharaonique, on avait déjà pris soin de ménager aux extrémités de ces grosses pierres des entailles spécialement destinées à

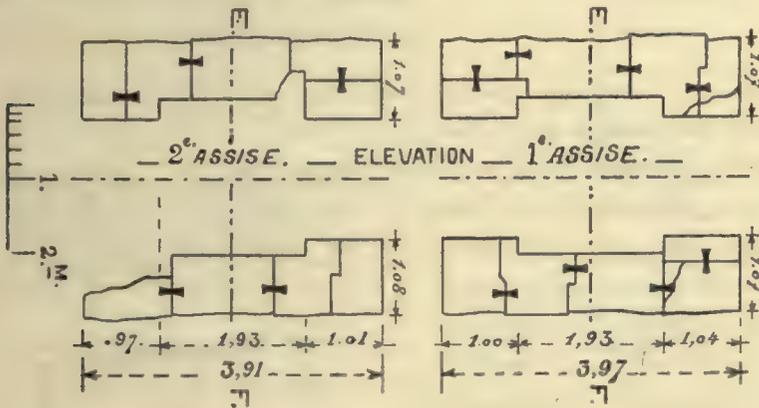
faciliter un ripage latéral et que nous avons pu utiliser à cet effet à notre tour, ainsi que le fait ressortir clairement un coup d'œil jeté sur le croquis n° 2.

L'échafaudage, devenu inutile et même gênant, fut démonté aussitôt le linteau enlevé, et alors fut gratté au ciseau puis on nettoya au balai ce qui restait de mortier adhérent sur l'assise supérieure des jambages. A ce moment apparurent nettement, dans des entailles appropriées, des queues d'aronde en bois, qui au toucher tombèrent en poussière (croquis n° 3 et 4). Ces mêmes particularités réapparurent à toutes les assises.



Croquis 2.

Les pierres, successivement descendues à terre, furent recouvertes de nattes

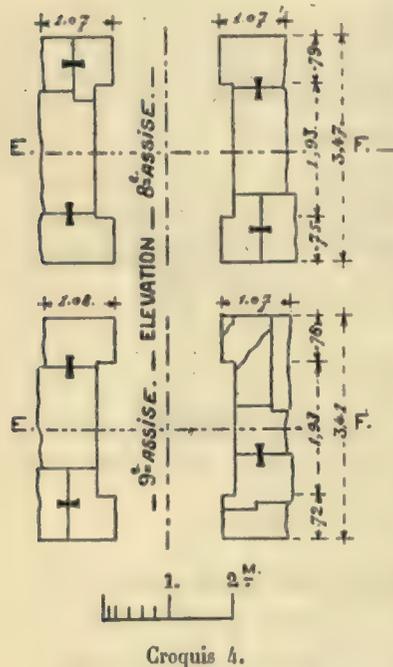


Croquis 3.

et le mur attenant en briques crues fut solidement étayé. Le nombre total des pierres est : pour la corniche, 19; pour les jambages nord, 42, et sud, 40; total, 101; pesant en tout 85 tonnes.

PROCÉDÉ PHARAONIQUE DE BARDAGE ET SCÈLEMENT DES PIERRES.— Ici encore,

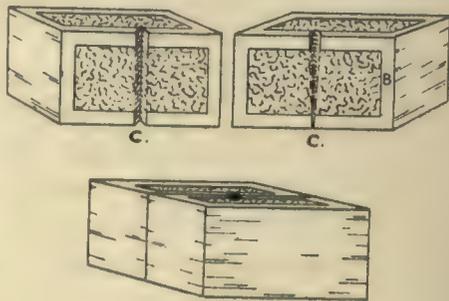
on peut saisir sur le vif une intéressante particularité du mode d'exécution des anciens, et se rendre compte de leur façon de réaliser d'aussi minimes épais-



seurs apparentes de joints. Ainsi que le fait ressortir le croquis n° 5, le pourtour de chaque face de joint formait un encadrement en taille fine, et en relief sur le fond à taille grossièrement ébauché. Vers le milieu de chacune de ces faces, des rainures y furent creusées formant « cheminée »; une fois les pierres accolées, elles servirent à l'introduction du coulis de mortier dans les joints horizontaux et verticaux.

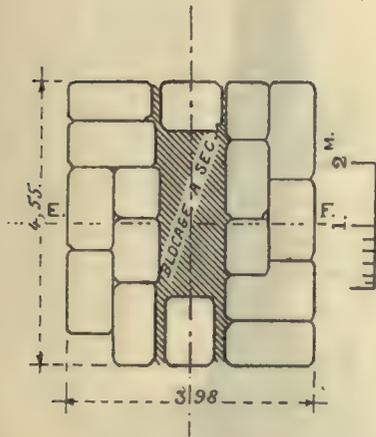
FONDATIONS. — Les trois assises de pierre (n° 6, 7, 8), composant les fondations, furent numérotées et retirées comme il avait été fait pour celles des jambages. Le croquis n° 9 montre clairement la base sur laquelle elles reposaient.

CAUSE DE LA RUINE DE LA PORTE MONUMENTALE. — Le parachèvement du démontage du jambage droit (face postérieure) mit pleinement en évidence la cause initiale de la ruine du monument. Une excavation de 2 m. × 2 m. avait été pratiquée sous la fondation, probablement par des chercheurs de trésors. Cette explication suffit, même si l'affaissement n'a pas été immédiat, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hypothèse d'un tremblement de terre.

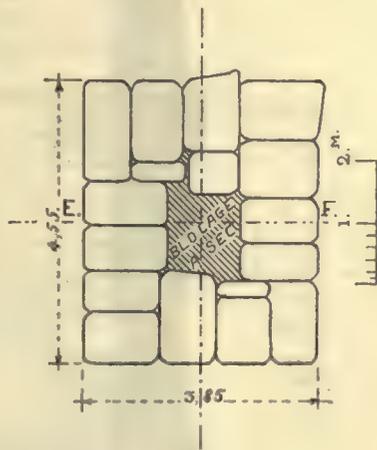


REMARQUES SUR LA POSITION DE LA PORTE. — Le motif pour lequel la porte se trouve désaxée par rapport au temple apparaît au premier examen du

plan général. Occupant le milieu d'une travée du mur de clôture, cette porte doit être postérieure à la construction de ce mur. Et ce qui confirme



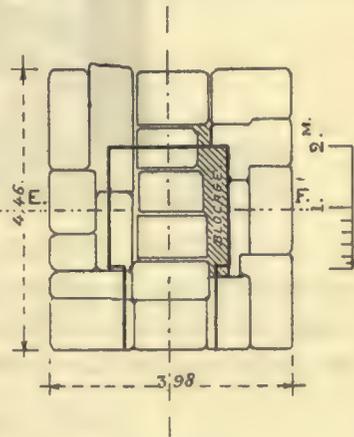
Croquis 6.



Croquis 7.

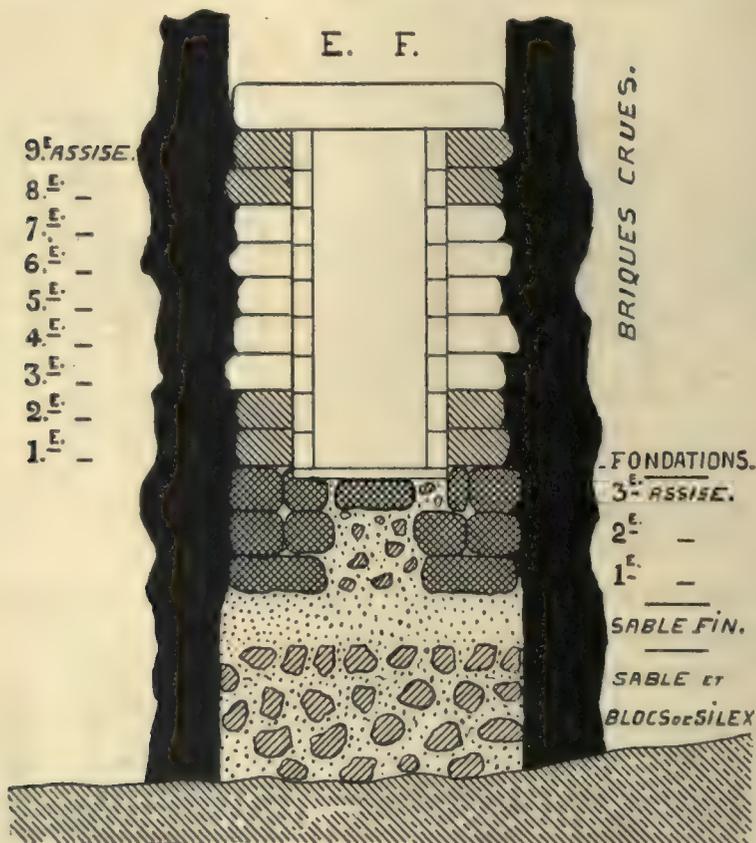
cette déduction c'est que, d'une part, sa fondation ne descend pas jusqu'au roc comme celle du mur, et que, d'autre part, il apparaît clairement que ledit mur a été entaillé verticalement au droit de la porte. Enfin, comme dernière confirmation, absence des murs en ailes que possède au contraire la petite porte sud, que nous avons débouchée et qui devait constituer l'entrée primitive.

COUVENT COPTE. — A la hauteur de la cinquième assise sont entaillés les coussinets d'un arceau, vraisemblablement destiné par les moines, suivant leur habitude, à diminuer la hauteur de la porte (pl. I). Le parement intérieur du jambage gauche est orné, à la pointe sèche, d'un portrait imposant et bien proportionné, d'un personnage armé d'une canne à pommeau de forme Hathorique (?), dirigée de la main gauche



Croquis 8.

vers le pied droit et posant à terre. Un vase paraît suspendu à l'aide d'une cordelette au poignet du bras gauche. Le visage est martelé et conserve



Croquis 9.

des traces légères de peinture (voir croquis n° 10). Au bas, en A, à l'ocre rouge, est tracée une inscription que je dois à l'obligeance de M. Jean Maspero de pouvoir faire paraître dans ce rapport :

[E]ΓΩ [E]ΙΜΙ ΠΑΥΛΟ[Σ. . .]
 ΕΛΕ[Ε]Ι[ΝΟΥ] ΠΡΕΣΒΥ[Τ]Υ
 Υ[Ι]ΟΣ ΘΕΟΦΙΛΟ[Υ. . .]
 ΠΡΕΣΒΥ ΤΗΣ ΑΓΙΑ[Σ]
 [E]ΚΚ[ΛΗΣΙΑ]Σ ΑΠΛ Ι[ΣΙ]
 ΑΦΡΟΣ^(sic) ΜΑΡΤΥΡΟ[Σ].

Dans la cour et lors du déblaiement des fondations, bien qu'à une certaine distance de celles-ci, fut mis au jour un cadavre assez mal conservé



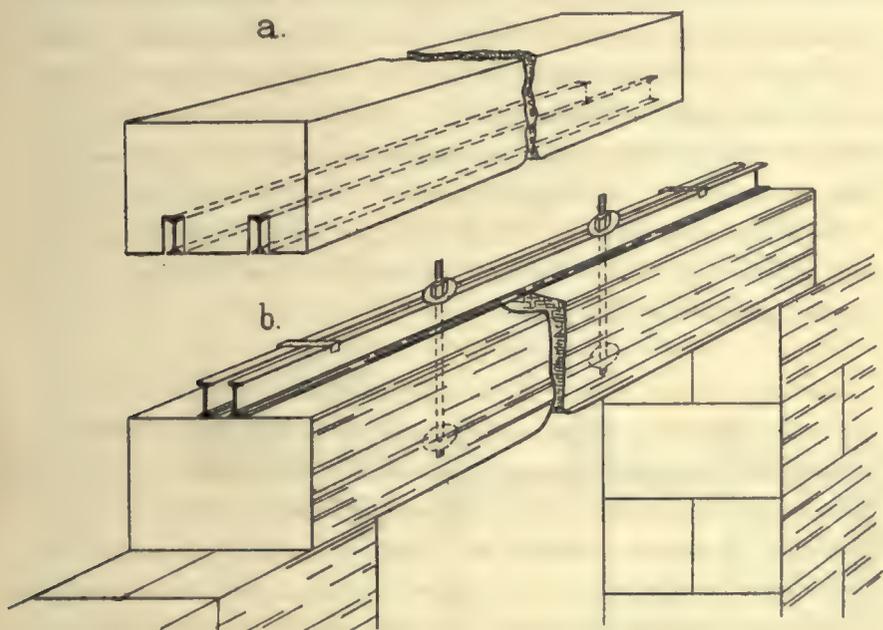
Croquis 10.

reposant sur le côté droit, face à l'ouest. Il était vêtu d'une galabiéh semblable à celles que portent encore les indigènes les jours de fête. Les gens de Gournet-Mourraï prétendent que ce devait être un chamelier convoyeur de sel du siècle dernier. Le corps fut réinhumé avec précaution dans le flanc de la colline de Gournet-Mourraï, faisant face au Temple de Déir-el-Médinéh.

INSTALLATION DU RADIER ET DES FONDATIONS DE LA PORTE. — Les matériaux approvisionnés pour la reconstruction étaient de premier choix : chaux éteinte bien blanche, sable fin bien en grains, pouzzolane fine d'un rouge brun, plâtre blanc, ciment à prise lente. L'essai du ciment consista à remplir un verre de cette poudre bien sèche, à y ajouter de l'eau jusqu'à affleurement. Le tout, mis à l'ombre, devait, après durcissement, remplir toute la capacité du verre et s'en détacher difficilement. La couche de sable fin (voir croquis n° 9) sur laquelle reposait l'ancienne fondation fut remplacée par un béton de *chakf*, poterie ramassée dans les ruines de Médinét-Habou, soigneusement délavé, et surtout dénitriqué dans un coffre de wagonnet plein d'eau, puis malaxé au mortier de chaux, sable et pouzzolane artificielle. C'est sur ce radier ainsi préparé et fortement pilonné que fut implantée, suivant le tracé préalablement repéré, la fondation proprement dite. Les pierres de pourtour de cette fondation, d'abord posées à sec, furent ensuite entourées, à 0 m. 20 cent. de distance, d'un petit batardeau provisoire en plâtre de 0 m. 10 cent. à 0 m. 15 cent. de hauteur. Cela permit l'introduction d'un coulis de ciment sous le joint inférieur. Ce même coulis fut ensuite versé dans les joints verticaux préalablement rendus étanches par un jointoiment au plâtre. Une fois le parement de pourtour ainsi confectionné, on compléta le massif par un remplissage central en moellons et mortier à un de ciment pour trois de sable tamisé. Le pourtour extérieur de la partie enterrée de cette fondation fut bourré de même en remplissant la fouille d'un blocage de moellons au mortier de chaux.

MONTAGE DES JAMBAGES. — Les pierres furent ramenées dans l'ordre voulu par les wagonnets, hissées par les chèvres restées en place, et posées avec la rigoureuse exactitude nécessitée par l'indispensable raccordement des hiéroglyphes. Le mode d'introduction du mortier fut le même que pour les fondations, mais en évitant de plus de tacher les pierres. Aux précédentes queues d'aronde en bois, on en substitua d'autres en fer passées au minium et scellées au soufre, taillées sur le même gabarit mais d'épaisseur réduite à 0 m. 0 15 mill. Aux pierres manquantes ou trop abîmées, dont antérieurement et notamment dans la cinquième assise quelques-unes avaient été remplacées par un blocage en moellons, furent substituées de nouvelles recueillies dans les collines voisines. L'échafaudage fut remonté comme avant et surmonté

des vérins précités pour la remise en place des linteaux. Le linteau brisé fut reconstitué et consolidé par l'encastrement, dans son parement inférieur (croquis n° 11, appareil *a*), de poutrelles en fer en I de 0 m. 14 cent. de hauteur d'âme. Tous les fragments de corniche retrouvés dans les déblais des



Croquis 11.

fondations furent remis en couronnement, mais sans remplacer les parties manquantes, de façon à respecter le caractère de ruine du monument. Par-dessus le jointoiment final au plâtre ainsi que des crépis, fut passé un badigeon de colle saupoudré d'un sable fin du ton de la pierre. Par endroits aussi on fit usage d'une peinture à la colle et à base de blanc de zinc, jaune de chrome, rouge brun, noir et vert bouteille.

II

RESTAURATION DU TEMPLE.

PIERRES DE TAILLE EXTRAITES DES CARRIÈRES DU DJEBEL SILSILÉH. — Les travaux de la restauration de la porte monumentale furent exécutés pendant l'exercice 1909-1910. Pendant celui de 1910-1911 je me rendis, selon

vos ordres, aux carrières antiques du Djebel Silsiléh, pour en extraire la pierre de taille nécessaire à la réfection des architraves brisées du Pronaos et du petit escalier donnant accès à la terrasse du Temple de Dêr-el-Médinéh. Des sondages, faits dans l'intérieur du temple afin de connaître le nombre de pierres nécessaire, nous permirent de trouver dans le sol, et immédiatement au-dessous de l'emplacement de l'escalier précité, en trois fragments, la deuxième volée de l'escalier sur laquelle figure la barque Hathorienne précédée d'Horus (pl. IV). Je constatai alors que trois pierres de 0 m. 80 cent. d'équarrissage sur 4 m. de longueur étaient indispensables pour les architraves, ainsi qu'une pierre de 1 m. 20 cent. de large sur 0 m. 70 cent. d'épaisseur et 2 m. 50 cent. de longueur pour la première volée de l'escalier, et une de 1 m. 20 cent. \times 0 m. 70 cent. \times 1 m. 30 cent. pour le deuxième palier.

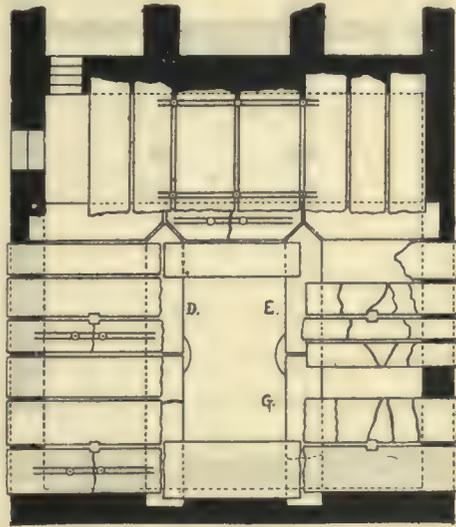
DENSITÉ DU GRÈS. — Afin d'avoir une base pour le calcul de la résistance à la flexion de tous les portails en fer, je fis tailler un cube de 0 m. 10 cent. de grès qui m'accusa par la balance une densité de 1 kg. 880, soit 1 880 kg. par mètre cube. Cela me permit également de fixer le tonnage de la quantité de pierres à extraire de la carrière, soit 20 tonnes 437 kg. Ayant donné les dimensions de la pierre à extraire, et la face horizontale et verticale du banc de la carrière étant déjà dégagées par les travaux précédents, les carriers procédèrent en premier lieu au tracé des dimensions sur la face horizontale; puis, suivant ce tracé, ils creusèrent une rainure de 0 m. 30 cent. au ciseau à froid et qui fut approfondie au pic à 0 m. 70 cent. Parvenus à cette cote, les blocs furent détachés au moyen de coins en acier longs de 0 m. 25 cent. et de 0 m. 06 cent. d'épaisseur en queue, chassés dans la face verticale suivant le lit de la carrière, ce qui permit finalement l'arrachement du bloc au levier. Les carrières du défilé du Djebel Silsiléh, à l'est du Nil, se trouvant à 6 et 7 mètres au-dessus du niveau des eaux, les blocs furent transportés vers la berge au moyen de wagonnets plats, roulant sur une voie volante en pente douce aménagée sur une longueur de 1 200 mètres, et finalement chargés, au moyen d'un palan différentiel accroché à une chèvre dressée le long de la berge, sur une barque d'un tonnage de 400 *ardeb*s. A Louxor, les pierres furent déchargées sur la rive ouest et transportées à Dêr-el-Médinéh par les mêmes procédés. Les

travaux de la restauration du temple n'eurent lieu que pendant ce dernier exercice 1911-1912.

DÉBUT DES TRAVAUX.— Ces travaux commencèrent, le 15 novembre 1912, par une visite minutieuse des fondations de la façade principale et de la façade latérale nord du temple. Ces fondations sont composées de quatre assises de pierre, reposant sur un lit de sable de 0 m. 15 cent. étendu sur le rocher, tandis que celles de la façade latérale nord se composent, à l'angle formé avec la façade principale, de quatre assises de pierres, puis, suivant la ligne ascendante du rocher, de trois assises pour finir en une seule et toutes reposant, comme les précédentes, sur un lit de sable. La photographie (pl. III) montre la courbe des assises produite après l'affaissement de l'angle nord-est, tandis que celles de l'angle sud-est restaient en place. La cause de cet affaissement est sans doute la même que celle de la porte monumentale. Les fondations furent donc reprises en sous-œuvre avec une maçonnerie de moellons hourdés au mortier de ciment pour activer la prise.

DÉBLAIEMENT DU PRONAOS. — Le Pronaos étant encombré de fragments de toutes sortes, tambours de colonnes, dalles de plafonds, architraves, etc., le tout fut enlevé et emporté dans la cour le long du mur nord.

Au fur et à mesure qu'il se présentait, chaque fragment rejoignait celui auquel il était attaché; de la sorte quatre dalles seulement du plafond de la galerie nord purent être reconstituées (voir croquis n° 12), et les fragments des architraves correspondantes furent reconnus inutilisables. Ceux du mur d'entre-colonnement furent enveloppés de toile et entreposés provisoirement dans une des chambres du temple. Dans le

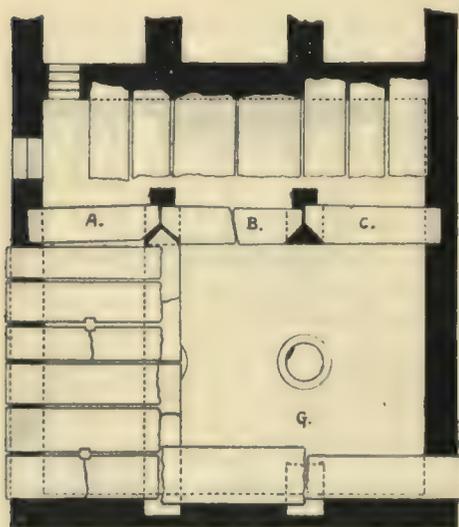


Croquis 12.

vestibule et faisant face à la porte de la chapelle centrale, fut trouvée, enfouie en terre et en assez bon état, une dalle du plafond de la galerie centrale du Pronaos. Elle fut retirée, cataloguée et emportée dans la cour; elle était, d'ailleurs, la seule faisant partie de cette galerie (voir croquis n° 12).

ÉTAT DU PLAFOND DU PRONAO. — La photographie (pl. V) montre l'état dans lequel se trouvaient les architraves supportant les dalles du plafond de la galerie sud du Pronaos. Nous les voyons brisées en deux morceaux, coincées l'une contre l'autre. Les dalles paraissent avoir suivi le mouvement de chute : deux d'entre elles se sont même brisées en leur milieu.

ÉCHAFAUDAGE DRESSÉ DANS LA GALERIE SUD DU PRONAO. — La photographie (pl. V) montre également la manœuvre qui devait être exécutée pour retirer



Croquis 13.

les architraves de leur position dangereuse. On y discerne, premièrement, un échafaudage dressé avec plancher supérieur sous toute l'étendue du plafond de la galerie, puis le soulèvement des dalles, une à une, à l'aide de vérins à chariots établis sur le plancher, leur étaçonnement dans cette position par des chandelles et, enfin, le retrait des architraves cassées. L'architrave gauche, quoique brisée, fut, après examen, simplement redressée et renforcée par une poutrelle en fer de 0 m. 16 cent. de hauteur d'âme, encas-

trée dans la paroi faisant face à la galerie sud et immédiatement au-dessous du poids à supporter.

ÉCHAFAUDAGE DRESSÉ DANS LE VESTIBULE. — Le même procédé que dans la galerie précitée fut employé pour le soulèvement des dalles et le redressement des architraves A B C (voir croquis n° 13) du vestibule du Pronaos.

L'architrave B, brisée en son milieu, fut soulevée et fixée à l'aide de l'appareil *b* (voir croquis n° 11).

POSE DES ARCHITRAVES NEUVES. — L'architrave D, de la galerie sud (croquis n° 12), d'un poids de 2200 kg., fut la première à placer. Afin d'éviter d'en ébrécher les arêtes, celles-ci furent soigneusement préservées à l'aide de voliges tout en réservant aux deux extrémités l'espace nécessaire pour asseoir l'architrave sur l'abaque des colonnes adjacentes. Elle fut donc amenée à pied d'œuvre, tout d'abord le côté taillé à joints obliques venant s'ajuster à ceux des architraves existantes. On la hissa ensuite à l'aide d'un palan différentiel crocheté à la chèvre dressée dans la galerie centrale qui était à ciel ouvert. Enfin on la posa sur le plancher supérieur de l'échafaudage surélevé en cet endroit au niveau supérieur des abaqués. Pour faciliter le ripage de la pointe inférieure de l'architrave sur l'abaque, on interposa une feuille de fer blanc. Après la mise en place de cette architrave, on consolida de même les dalles du plafond de la galerie sud du Pronaos, et on les disposa également en leur emplacement final; les dalles brisées furent soutenues à l'aide de l'appareil *b* (croquis n° 11). Les fers à T ont été calculés sous la forme usuelle et les boulons par la formule :

$$RS = T \text{ ou } \frac{T}{R} = S.$$

Chevauchant sur les joints des dalles, des queues d'aronde en fer furent encastrées et noyées dans du soufre fondu. Les joints furent remplis de ciment : les dalles, ainsi réunies entre elles, formèrent un plafond homogène. Celles du vestibule furent réparées par le même procédé.

Après l'achèvement des travaux de la galerie sud du Pronaos, nous nous sommes occupés de la reconstruction de la colonne écroulée et des dalles du plafond nord du Pronaos. Le déblaiement du Pronaos mit au jour les trois premiers tambours ou assises de la colonne encore en place. Ces pierres, quoique fortement ébréchées, étaient saines; les brèches furent bouchées par de la pierre neuve, les tambours disparus furent remplacés; mais, n'ayant pas eu sous la main des pierres d'une seule pièce donnant en épaisseur leur hauteur originale, je fus obligé d'employer deux pierres juxtaposées à joint dissimulé, pour former la hauteur exacte des tambours originaux qu'il s'agissait de reconstruire.

CONFECTION DE LA COLONNE DE LA GALERIE NORD DU PRONAOS : SCELLEMENT DES TAMBOURS. — La colonne correspondante du Pronaos sert de modèle pour la hauteur totale et pour celle de chacun des tambours. Ces derniers furent confectionnés d'un diamètre plus fort que l'original. Sur leurs sections horizontales, bien dressées à la règle et parallèlement entre elles, un espace en taille fine de 0 m. 10 cent. à 0 m. 15 cent. de largeur fut réservé sur tout le parcours de la circonférence, et légèrement en relief sur la partie centrale. A travers l'axe et à l'aide d'une tarière de 0 m. 05 cent. de diamètre fut percée une cheminée. Ainsi préparées, les parties accolées du même tambour étaient placées, les sections horizontales bien de niveau, assujetties à sec, l'une contre l'autre, les joints jointoyés au plâtre. Par la cheminée fut versé du coulis de ciment qui s'étendit sur toute la surface du joint inférieur. Avant que la cheminée fût pleine du liquide, un morceau de barre de fer rond de 0 m. 04 cent. de diamètre y était introduit, pour assurer la liaison des deux tambours et solidariser les éléments de la colonne. Le chapiteau formé de trois assises, une fois réparé, fut mis en place à son niveau d'origine. Les fragments des moulures furent posés et maintenus en leur place relative à l'aide de chevilles en fer de 0 m. 01 cent. de diamètre. L'abaque fut consolidé à l'aide d'un cadre en fer méplat, serré à bloc par des écrous disposés en leurs deux angles opposés. Les tambours neufs, dégrossis suivant un diamètre plus fort, furent ravalés après la pose. A cet effet, des rainures repères, dressées à la règle et dirigées suivant les génératrices du cylindre, furent d'abord entaillées au ciseau à froid bien affûté. Par leur élargissement progressif on modela la surface cylindrique ensuite parachevée au racloir. Les joints furent lissés au fer. Le temple ayant subi une dépression lors de l'écroulement du plafond nord du Pronaos, les deux colonnes dudit Pronaos se trouvent surélevées de 0 m. 03 cent. Cette colonne que nous venons de reconstruire s'est-elle écroulée sous la charge qu'elle supportait? Les données ci-dessous prouveraient que non : en effet, le diamètre moyen étant de 0 m. 71 cent., son rayon sera de $\frac{71}{2} = 0 \text{ m. } 355 \text{ mill.}$ Sa section sera donc $\pi r^2 = (35,5)^2 = 1260,25 \pi$, soit 0 m. 3958 cent. carrés. Cette section se trouvant chargée d'un poids total de 13773 kg., poids de la moitié des architraves et des dalles du plafond supportées par la colonne, il en résulte, par centimètre carré, une charge de $\frac{13773}{3957} = 3 \text{ kg. } 48$. Ainsi la charge par centimètre

carré que supportait la colonne était de 3 kg. 48. Cette charge est-elle excessive? Il est dit au commencement de ce rapport que la densité du grès qui nous occupe est de 1880 kilos le mètre cube : or, en consultant, par exemple, l'*Agenda Oppermann*, nous constatons que la pierre la plus tendre à Paris et qui ne pèse que 1800 kilos le mètre cube peut supporter avec sécurité 6 kg. par centimètre carré. D'où il résulte que la charge de la colonne (13773 kg.) restait au-dessous de cette limite.

ÉCHAFAUDAGE DRESSÉ DANS LA GALERIE DU PRONAOS. — L'échafaudage dressé dans la galerie sud du Pronaos fut démonté et remonté dans la galerie nord. L'architrave E (croquis n° 12) fut posée comme l'avait été D. L'architrave G fut complétée par une pierre neuve; sous toute sa longueur furent encastrées deux poutrelles de 0 m. 16 cent. de hauteur d'âme suivant appareil a (croquis n° 11). Puis, un à un, les fragments des dalles du plafond furent posés à leur place respective sur des poutrelles en fer de 0 m. 12 cent. et 0 m. 14 cent. Quatre dalles furent ainsi posées et jointoyées au ciment (voir croquis n° 12). Celles de la galerie centrale mises en place, on procéda au démontage de l'échafaudage.

CONSTRUCTION DE L'ESCALIER. — Dans les décombres de la chambre voûtée située le long de la façade sud du temple (voir plan général, pl. A), fut trouvé le linteau de la petite porte donnant accès dans la niche sous la première volée de l'escalier. Sur ce linteau furent posés les étais en fer soutenant la deuxième volée trouvée dans le sol (pl. IV). Pour la confection de la première volée fut employé le procédé égyptien, c'est-à-dire que la pierre fut mise en place seulement dégrossie et que les marches furent taillées ensuite suivant l'ancien tracé indiqué sur la paroi.

DÉBLAIEMENT DE LA COUR ET DU POURTOUR DU TEMPLE. — Le déblaiement de la cour et du pourtour du temple fut poursuivi méthodiquement jusqu'à son niveau primitif.

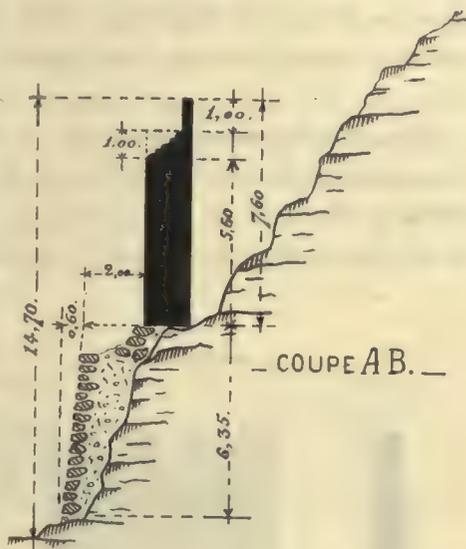
FAÇADE LATÉRALE SUD DU TEMPLE. — Le long de la façade sud du temple et parallèlement (voir plan général, pl. A) deux chambres furent déblayées. La première voûtée correspondait au vestibule et au Pronaos auquel la relie une porte. L'un des coussinets de la voûte est entaillé dans la paroi du

temple, l'autre prend appui sur un mur en briques crues. Une petite partie de cette voûte subsiste encore. Pour en garantir la conservation elle fut soutenue par un cintre en fer méplat (pl. VI). La paroi du temple fut dressée par les anciens jusqu'à hauteur de la naissance de la voûte. Au-dessus la pierre ne fut qu'ébauchée. Cette première chambre donne dans une seconde plus exigüe, latérale aux petites chapelles du temple. Sur la paroi du temple sont gravés deux tableaux. Ils datent de Cléopâtre III et Ptolémée Philométor II et ont été publiés en 1908 par M. Daressy dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. VI, p. 71-74.

FAÇADE OUEST OU POSTÉRIEURE DU TEMPLE. — Sur la façade ouest ou postérieure du temple fut mise au jour également une chambre (voir plan général, pl. A et pl. VII), construite en briques crues. Au mur latéral sud et sur les parois intérieure et extérieure l'architecte avait simulé des colonnes taillées dans la brique même; à l'extérieur il avait aussi appliqué des frises repoussées et composées de gerbes de blé tressées et recouvertes d'un enduit de terre. Sur toute la largeur de cette chambre et sur la paroi du temple sont gravés deux tableaux : le premier, à gauche, montre le roi Évergète, revêtu de la *shenti*, élevant la main droite en signe d'adoration et présentant avec la gauche la « Vérité » à la déesse Hathor. Celle-ci est debout, le sceptre dans la main droite tandis que la gauche tient le signe de la vie. La déesse porte une robe étroite ornée d'un collier, elle est coiffée du vautour surmonté du disque solaire resserré entre les deux cornes, sur lequel passe l'Horus. Cette déesse est suivie de Mât, fille de Râ, dans la même attitude qu'elle-même. Le deuxième tableau montre le roi Évergète, revêtu du même costume qu'au premier et dans la même attitude, offrant sur une corbeille une sorte de sphinx aux deux déesses, toutes deux debout, tenant le sceptre de la main gauche et le signe de « Vie » de la droite. Tandis que la première est coiffée de la double couronne posée sur le vautour, la deuxième porte la même coiffure que la déesse Hathor du premier tableau.

PRÉSERVATION ET CONSOLIDATION DU MUR D'ENCEINTE À L'EST ET À L'OUEST DU TEMPLE. — Le déblaiement mit au jour, du même côté ouest du temple (pl. VI), la partie inférieure d'un perré en pierre de silex hourdée au mortier de terre. Le but de ce perré était d'empêcher le rocher, sur

lequel était construit le mur d'enceinte en briques crues, de s'effriter sous l'action directe du soleil, ce qui aurait entraîné la chute du mur (voir croquis n° 14). Cette supposition semble confirmée par le fait que la partie du rocher mise à découvert à la suite de l'éroulement du perré se désagrègea, entraînant les premières assises en briques du mur d'enceinte. Ce mur fut donc repris en sous-œuvre, puis le perré reconstruit jusqu'au niveau de la première assise de briques, avec la même pierre que précédemment, mais hourdée au mortier de chaux et sable. L'intervalle compris entre le perré et le roc fut rempli d'un blocage de pierres et terre (voir plan général, pl. A, et croquis n° 14). Avant de procéder à ce blocage, des sondages y furent pratiqués. Près du pied du perré fut mise au jour une statuette de bronze revêtue d'une légère dorure, ainsi qu'un casque



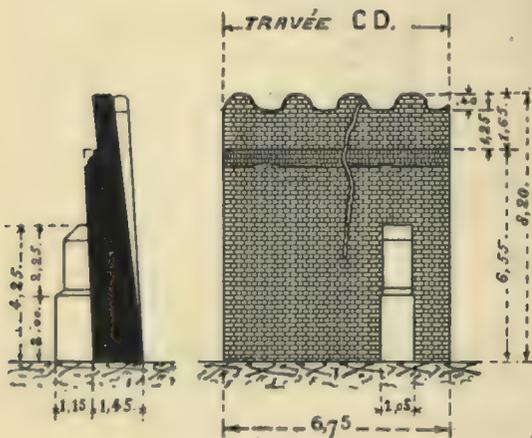
Croquis 14.

de mameluk garni de clinquant. Dans l'angle nord-ouest, deux petites chapelles furent déblayées et la porte nord du mur d'enceinte fut consolidée et rouverte, puis clôturée par un simple grillage en bois (pl. VIII).

FAÇADE LATÉRALE OU NORD DU TEMPLE. — Le déblaiement de la façade nord du temple (pl. VIII) mit au jour au pied du monument une série de momies coptes : au-dessus de quelques-unes, des noms accompagnés d'une croix sont gravés dans la pierre de la paroi du temple. Ces momies ne furent pas développées. Comme le montre la photographie, la tête et les pieds paraissent avoir été protégés par une grande quantité de linge tandis que le corps est couvert simplement d'un linceul et assujéti par une tresse bicolore. Deux de ces momies ont la poitrine recouverte d'un tablier en cuir, telle celle de gauche (pl. IX).

DÉBLAIEMENT DE L'ANGLE SUD-OUEST DE LA COUR. — Toutes les chambres d'habitation, les chapelles, les magasins (voir plan général, pl. A), furent complètement vidés des décombres qui les remplissaient et qui renfermaient quantité de fragments peints provenant du vestibule et des chapelles. On les remit à leurs places respectives. De plus, divers *ex-voto* prirent place dans les vitrines du Musée du Caire. La liste des principaux avec leur numéro d'entrée fait suite à ce rapport.

DÉBLAIEMENT GÉNÉRAL DE LA COUR. — Le déblaiement général de la cour mit au jour également la base du mur d'enceinte en briques crues : chaque travée en retrait ou en saillie ainsi que l'épaisseur à la base est indiquée sur le plan général; les croquis n^{os} 14 et 15 donnent la coupe du mur.



Croquis 15.

MUR D'ENCEINTE DU CÔTÉ SUD. — Les deux baies ou portes du mur d'enceinte, côté sud, furent réouvertes : la première, avec mur en ailes (voir plan général, pl. A) et seuil en calcaire, donnait sans doute accès au temple avant la construction de la porte monumentale mentionnée dans la première partie de ce rapport. Quant à la deuxième porte, j'ignore sa destination.

MUR D'ENCEINTE DU CÔTÉ EST DU TEMPLE. — La travée C D précédant celle formant l'angle sud-est du mur d'enceinte s'étant fendue vers le milieu et suivant son profil, la partie sud de cette travée surplombe vers la cour de 0 m. 30 cent. le pied du mur. Par précaution un contrefort y fut accolé, construit en briques cuites hourdées au mortier de chaux et sable; les fondations sont en pierres de silex hourdées au même mortier (voir plan général, pl. A, et croquis n^o 15).

DÉBLAIEMENT DE L'ANGLE SUD-EST DE LA COUR - PUIITS À EAU. — Près de l'angle sud-est de la cour, les déblais mirent au jour un grand puits dont les parois de roc ont été taillées grossièrement, en prévision sans doute d'un parement. L'orifice de ce puits a un diamètre moyen de 3 m. 50 cent. tandis que le diamètre du fond est réduit à 2 mètres. La profondeur atteint 55 mètres. Nous crûmes d'abord à un puits funéraire, mais nous fûmes bientôt désillusionnés par l'humidité trouvée au fond et qui prouvait suffisamment que le forage n'avait été poussé à cette profondeur que pour atteindre la nappe d'eau. Avec le temps et jusqu'à une profondeur de 30 m. ce puits fut remblayé de décombres de toute nature : ossements d'animaux, têtes, torses, etc., provenant des momies; au delà de cette cote et vers le fond du puits, le remblai n'était composé que de pierres de silex et de terre.

DÉBLAIEMENT À L'EXTÉRIEUR DU MUR D'ENCEINTE - MUR SUD ET ANGLE SUD-OUEST. — La face extérieure de l'angle sud-ouest du mur d'enceinte disparaissait sous les décombres provenant des fouilles de la vallée sud du temple. Pour décharger le mur de la poussée de ce remblai unilatéral, on évacua ces terres.

MUR OUEST. — La montagne, effritée petit à petit, avait comblé l'intervalle qui la séparait du mur d'enceinte, à l'ouest du temple, à tel point qu'il ne restait qu'un mètre pour atteindre la crête du mur; celui-ci, outre qu'il se trouvait intérieurement sans appui, avait sa base fortement endommagée; il fut donc décidé de déblayer ces éboulis, ce qui nous permit fort heureusement d'y trouver la jolie statuette agenouillée de Thotmès III, ayant sur le dos l'inscription de ses noms et prénom. Elle est en très beau calcaire que l'on confondrait avec de l'albâtre. Elle a été exposée dans la salle I du Musée, vitrine A, sous le n° 43507 (pl. X). Cette statuette avait dû être très probablement enfouie à cet endroit par un ouvrier qui l'avait détournée du chantier où il était employé. Pour mémoire, j'ajouterai qu'intérieurement et dans l'angle sud-est de la cour ont été enfouis, dans un trou creusé à cet effet, des fragments de toute sorte et, dans l'angle nord-est, ceux provenant de monuments disparus.

Je crois avoir exposé en détail les travaux que j'ai exécutés et pense

m'être arrêté à temps dans ces restaurations, tout en suivant strictement les ordres et les instructions que vous avez bien voulu me donner. Je vous prie de vouloir bien agréer mes remerciements pour l'aide et les conseils que vous avez bien voulu me prêter, en m'indiquant la valeur de divers fragments et la position qu'ils devaient occuper dans la restauration, ce qui a facilité ma tâche.

DÉBLAI, puits compris	m ³	2493,—	
hors de l'enceinte.....	"	560,—	m ³ 3053,—

MAÇONNERIE :

Mur d'enceinte, côté nord.....	"	20,—	
Mur d'enceinte, côté ouest.....	"	36,—	
Murs pris en sous-œuvre	"	52,—	
Perré	"	44,—	
Contre-fort.....	"	4,500 m ³	156,500

RELEVÉ DES DÉPENSES :

Porte monumentale.....		L. E.	127,310
Temple	L. E.	635,403	
" achats divers	"	7,098	
" nolis.....	"	2,235	" 644,736
			<hr/>
		L. E.	<u>772,046</u>

Daignez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon respectueux dévouement.

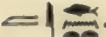
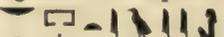
É. BARAIZE.

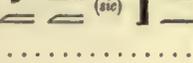
Oasis de Khargah, le 4 décembre 1912.

LISTE DES PRINCIPAUX OBJETS

TROUVÉS DANS LE DÉBLAIEMENT.

DÉSIGNATION DES OBJETS.	NUMÉROS.	QUALITÉ.	DIMENSIONS (LONG. ET HAUT.).
Du n° 43508 au n° 43547, divers objets tels que : vases en albâtre, ciseaux en bronze, hachettes, pierres à broyer, rasoirs, castagnettes.			En centimètres.
Petite stèle à corniche: le défunt Khâmuas; peinture assez bien conservée, côté gauche cassé.	43564	Calcaire.	20 × 15
Petite stèle en 2 registres au nom de 	43565	"	17 × 105
Petite stèle peinte : 1 registre horizontal, 2 verticaux ; registre horizontal, deux béliers. 1 ^{er} registre ver- tical, le défunt agenouillé; 2 ^{me} registre vertical, six oreilles. Les couleurs sont bien conservées. . . .	43566	"	24 × 14
Stèle fragmentée; le haut manque. Singe assis de- vant une table d'offrande. Un registre. 3 lignes verticales; à côté, le défunt en adoration avec l'inscription incomplète :			
	43567	"	18 × 17
Petite stèle avec bordure peinte en jaune. Au milieu le roi Aménophis I ^{er} debout. Sur le dos sont tra- cées deux têtes en profil (en rouge).	43568	"	25 × 19
Stèle peinte, en deux registres : au 1 ^{er} , Phtah, suivi de Sebek, Isis; au 2 ^{me} registre, le défunt et sa fa- mille. Le défunt tient des serpents dans sa main gauche et un scorpion dans la droite.	43569	"	29 × 24
Petite stèle peinte, très effacée. Le défunt debout fait offrande au dieu Phtah.	43570	"	23 × 17

DÉSIGNATION DES OBJETS.	NUMÉROS.	QUALITÉ.	DIMENSIONS (LONG. ET HAUT.).
Petite stèle peinte. Le défunt devant Thot cynocéphale, assis sur un autel.	43571	Calcaire.	En centimètres. 18 × 13
Petite stèle représentant le roi Aménophis I ^{er} devant un autel.	43572	"	09 × 07
Fragment d'une stèle peinte : on voit encore la partie supérieure d'une femme tenant des fleurs. . .	43573	"	35 × 38
Fragment d'une stèle : le dieu Min debout.	43574	"	31 × 17
Phallus peint en rouge, ayant appartenu à une statue.	43575	"	0.265
Un homme agenouillé, portant la grande robe à plis, tient devant lui un petit autel sur lequel est posée une tête de faucon. Sur le devant, deux lignes verticales. Sur le pourtour du socle une courte inscription, et sur le haut deux lignes horizontales. Sur le dos de la statuette le nom :  	43576	"	26
Petite stèle d'offrande portant les noms et prénom du roi Aménophis I ^{er}	43577	"	20 × 16
Oie accroupie sur un socle	43578	"	21
Lion couché.	43579	"	23
Table d'offrande rectangulaire. Inscription sur le rebord au nom de : 	43585	"	65 × 62
Table d'offrande rectangulaire au nom de : 	43586	"	35 × 47
Table d'offrande rectangulaire. Sur le rebord inscription avec les noms d'Aménophis I ^{er} et Nofertari. Le défunt est Amenemant.	43587	"	25 × 33
Table d'offrande rectangulaire. Inscription mal gravée au nom de 	43588	"	32 × 37
Fragment d'une cuve d'autel de la forme  . Un tiers manque	43589	"	175 × 02
Stèle fragmentée, en deux registres. Au 1 ^{er} deux personnes assises ; devant elles un personnage debout : les pieds seuls existent. Au 2 ^{me} registre Nefertari assise : devant elle on voit cinq enfants	43590	"	46 × 32

DÉSIGNATION DES OBJETS.	NUMÉROS.	QUALITÉ.	DIMENSIONS (LONG. ET HAUT.).
Bas-relief peint, fragmenté, en deux morceaux qui se rajustent. Barque sacrée portée par des prêtres; devant eux le roi debout avec brûle-parfums, et derrière, une chapelle avec prêtre portant flabellum.			En centimètres.
En bas : partie d'une deuxième barque, sept lignes verticales et le défunt Amenemhat agenouillé.	43591	Calcaire.	75
Modèle de colonne brisée (XXI ^{me} dynastie)	43655	»	
Stèle votive du 	43656	»	
Peigne de tisserand.	43657		
Fuseau en bois.	43658	Bois.	
Esquisses sur éclats de calcaire à l'encre rouge et noire	43659	Calcaire.	
Le dieu Set assis recevant l'hommage d'un personnage disparu.	43660	»	
Une femme en adoration devant un tas d'offrandes.	43661	»	
Adoration à Marit Sakro par le  (sic) 	43662	»	
Barque sacrée portée par deux prêtres.	43663	»	
Vache Hathor dans un naos	43664	»	
Bas-relief représentant un homme naviguant dans un marais (XXI ^e dynastie)	43665	»	
Peloton de fil rouge (copte)	43666	Coton.	
Pinceau portant des traces de couleur rouge (XXI ^e dynastie)	43667	Bois.	
Raclette en bronze		Bronze.	
Table d'offrande avec cartouche d'Amenhotep I ^{er} et Ahmès Nefertari.	43677	Calcaire.	
Vase : col avec tête avec deux chats en relief.	43678	»	
Fragment de stèle en bas-relief : têtes de Phtah, Isis, Aménophis I ^{er} et Nefertari.	43679	»	
Grande coupe (copte) en terre cuite.	43682	T ^{me} cuite.	
Bas-relief. Personnage agenouillé adorant une barque solaire.	43690	Calcaire.	

DÉSIGNATION DES OBJETS.	NUMÉROS.	QUALITÉ.	DIMENSIONS (LONG. ET HAUT.).
Deux fragments de stèles. Proscynème à Hathor par  (?) ; en face, six oreilles.....	43691	Calcaire.	
Fragment de petit pilier surmonté d'une tête de bélier : sur les côtés étaient représentés Aménophis I ^{er} et Nefertari.....	43692	"	
Bas d'une grande stèle fragmentée et calcinée. Inscription de 4 lignes dont protocole d'Hor-m-heb ; en bas, personnages, chefs des Mazau.....	43693	"	
Fragment de petite stèle : le roi  offrant le vin à Osiris.....	43694	"	
Quatre fragments d'une bande circulaire (encadrement de niche?) avec inscription dédicatoire de Sési I ^{er} à Hathor.....	43695	"	
Haut de pilier sculpté.....	43696	"	
Tête d'Asiatique.....	43697	Granit.	
Partie d'un papyrus démotique : contrat ptolémaïque en treize lignes.....	43750		

É. B.

GRAFFITI

DE LA MONTAGNE ROUGE

PAR

M. GEORGES DARESSY.

La montagne Rouge (Gebel Ahmar) à l'Abbassieh, au nord du Caire, est un massif isolé de grès siliceux ou quartzite coloré en jaune ou en rouge, dont la formation est attribuée par les géologues à l'action de puissants geisers à l'époque tertiaire. Ce grès, excessivement dur et compact⁽¹⁾, est, en Égypte, la meilleure pierre existante pour résister à l'humidité et aux intempéries; aussi fut-il largement utilisé par les anciens⁽²⁾, malgré la difficulté de le tailler, pour les parties d'édifices qui devaient offrir une grande résistance. Héliopolis spécialement profita du voisinage de cette carrière pour y prendre les entourages de portes de ses temples; les statuaires employèrent aussi fréquemment cette matière, mais les blocs homogènes de grande dimension étaient assez rares⁽³⁾. Le nom de cette roche était]  .

Ainsi que dans toutes les carrières antiques, des inscriptions officielles

⁽¹⁾ Sa densité est 2,780.

⁽²⁾ Il existe en Égypte d'autres gisements de quartzite, notamment au-dessus de Gebelein, qui fournirent la matière première aux sculpteurs thébains. C'est donc par erreur qu'on dit quelquefois que les Colosses de Memnon, par exemple, ont été amenés de la montagne Rouge.

⁽³⁾ L'inscription publiée par AHMED BEY KAMAL, *Stèle de l'an VIII de Ramsès II*, dans *Recueil*, t. XXX, ne se rapporte pas à la découverte de carrières de grès rouge; c'est du , du basalte, que trouva le roi au cours de son excursion dans le

désert. Il y a trois gisements de basalte à proximité d'Héliopolis : le premier à Abou Zabal, au nord de Khanqah; le second à el-Daher, au poste n° 3, sur l'ancienne route du Caire à Suez; le troisième, plus étendu, au sud du précédent, à moitié chemin du Bir el-Fahm qui est sur le Moqattam. Les détails topographiques sur le lieu de la découverte « en amont de la Demeure du Soleil (Héliopolis-Matarieh), au nord de la Demeure de l'Ennéade divine (Babylone-Vieux-Caire) et au droit d'Ha-thor, maîtresse de la Montagne Rouge », montrent qu'il ne peut être question que

et des graffiti dus aux ouvriers devaient avoir été tracés sur les rochers ⁽¹⁾, mais l'exploitation intense des matériaux du Gebel Ahmar les a sans doute fait disparaître presque tous ⁽²⁾. L'année dernière, un entrepreneur prévint néanmoins le Service des Antiquités que des inscriptions étaient tracées sur des rochers compris dans sa concession; voici ce qu'il m'a été possible de tirer de plusieurs visites en cet endroit, à des moments différents de la journée pour varier l'éclairage, car ces graffiti, tracés à l'encre noire, mais très effacés, sur des roches rouges ou jaunes qui sont continuellement dans l'ombre, ne se laissent guère photographier et la copie en est malaisée.

Partant de la route de l'Abbassieh, en face de la qoubbeh el-Ghouri, la rue Sikket el-beyda conduit au pied de la montagne, à deux kilomètres et demi de là. Le point intéressant est derrière la butte où est établi l'hôpital du sérum, à quarante mètres au sud-est du repère en fer marqué I, installé par le Service des Mines. Un chemin d'exploitation passe là entre un groupe isolé de rochers élevés d'environ cinq mètres qui est au nord tandis qu'au sud un gros bloc de grès, noyé dans le sable, appartient à la base du sommet méridional de la montagne : de part et d'autre se trouvent des graffiti.

Au nord du chemin le massif comprend notamment deux rocs séparés

de l'un de ces deux derniers gisements, qui sont à 10 kilomètres à l'est de la montagne Rouge. A la ligne 8 l'hiéroglyphe figuratif ne représente pas un roi poussant un uræus, mais un vase canope dont le couvercle à tête de bélier est surmonté du disque solaire. A la ligne 18 de la stèle il est question d'un voyage du roi à Éléphantine $\dagger \int \text{☉}$, non à Abydos; c'est donc dans la région de la première cataracte que Ramsès fit tailler des colosses en granit noir ■ sur lesquels on posa des couronnes en basalte.

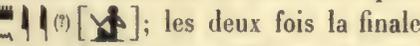
Pour les noms des pierres, voir *Remarques et Notes*, § VIII, dans le *Recueil*, t. X, p. 143, en ajoutant à cette liste

le $\int \text{●}$ ■ récemment reconnu par MM. Montet et Couyat (*Inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, p. 22) comme étant le schiste dur, trop souvent confondu avec le basalte dans les descriptions de monuments.

⁽¹⁾ Cf. BORCHARDT, *Inscriptfragmente vom Gebel Ahmar*, dans *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, vol. 47, p. 161.

⁽²⁾ Actuellement les blocs sont éclatés à la poudre; les gros morceaux servent surtout de moellons pour les murs en fondation, les petits fragments, concassés, sont noyés dans du ciment pour former des radiers. On y taille aussi des meules de moulins.

par une fissure qui va en s'évasant vers l'extérieur : c'est sur les deux faces de ce dièdre qu'est tracée la majeure partie des dessins antiques.

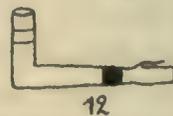
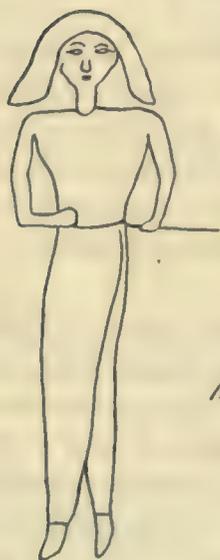
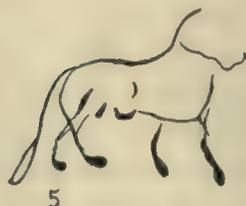
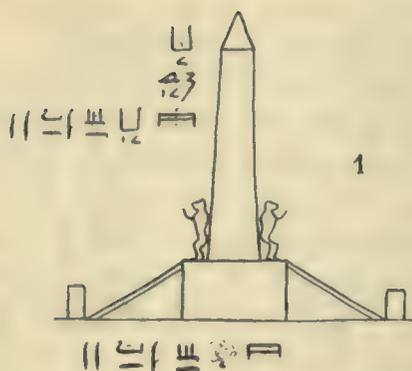
Sur la pierre de droite et assez haut, au-dessus de la crevasse, on voit le croquis n° 1, le plus intéressant de la série. Un petit obélisque est érigé sur une plate-forme à laquelle on accède par deux plans inclinés précédés d'une borne; appuyés à l'obélisque, deux singes cynocéphales sont en adoration. Nous avons là un groupement analogue à celui de l'autel d'Abou-Simbel⁽¹⁾. L'auteur de cette œuvre s'est fait connaître : à gauche de l'obélisque on lit en hiératique : , « exécuté par la main du chef de travaux Pen-améni⁽²⁾ ». Le nom est répété au-dessous du dessin : ; les deux fois la finale du nom est peu visible. Le style du dessin et la paléographie sont d'accord pour faire attribuer ce graffito à l'époque des Ramessides.

Un peu au-dessous voisinent deux têtes d'animaux tournées à gauche : le n° 2 est une tête de lion, le n° 3 une tête de taureau qui pourrait être un Mnévis si l'on prend pour un disque déformé l'espèce de lentille placée entre ses cornes. Plus bas, à l'entrée de la crevasse, on voit une barque (n° 4) de 0 m. 09 cent. de longueur, dont les extrémités se recourbent vers le bas; au milieu est une cabane rectangulaire, à l'arrière un grand aviron-gouvernail, à l'avant une sorte de crochet  dont on trouve l'analogue parmi les ornements des bateaux figurés sur les poteries archaïques. Enfin, au plus profond de la partie accessible, un lion marchant (n° 5), dont la tête est maintenant effacée, a été dessiné dans une position verticale sur 0 m. 085 mill. de longueur.

Sur la pierre de gauche sont groupés un certain nombre de dessins plus difficiles à distinguer que les précédents. Le plus grand (n° 6), haut de 0 m. 32 cent., montre un personnage debout, de face, ayant une abondante chevelure tombant sur les épaules. Le tracé est si naïf qu'on ne peut reconnaître aucun détail; le costume était peut-être un tablier enveloppant le bas du corps de la ceinture à la cheville. La main gauche tient horizontalement une tige rigide dont on ignore la nature, bâton de commandement

⁽¹⁾ *La nouvelle chapelle de Ramsès II, dans les Rapports sur les Temples immergés de la Nubie*, p. 146, pl. CLX.

⁽²⁾ *Pen-améni* ne figure pas au *Dictionnaire des noms de Lieblein*, qui a seulement un  (n° 716).



10 11 = 12 13 - 14 15 16 17 18

19 20 21 22

23 24 25 26 27 28 29
30 31 32 33

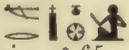
ou outil de carrier, levier ou ciseau pour creuser dans la pierre les trous où l'on mettra les coins de bois qui, mouillés, feront éclater la pierre en se gonflant. Une autre figure (n° 7), celle-ci de profil à droite et haute seulement de 0 m. 075 mill., représente un personnage ayant également une forte chevelure et qui, le bras droit étendu, parle ou présente une offrande. Une tête de profil (n° 8) a, de même, une épaisse calotte de cheveux; une barbe postiche semble indiquer qu'on a voulu faire le portrait d'un pharaon.

Les deux esquisses 9 et 10 se rapportent à des étrangers que leur profil anguleux et leur petite barbe désignent comme des Libyens. Il existe encore sur cette paroi d'autres dessins, mais si effacés que je n'ai pu les calquer ni en reconnaître le sujet.

Plus à gauche on remarque une tête de lion (n° 11), et plus bas une inscription hiéroglyphique dont la fin est peu visible : . Plus loin est un texte qui devait comprendre trois ou quatre lignes, mais dont les signes ne sont plus reconnaissables. Enfin un bras muni de deux bracelets (n° 12) est le dernier dessin que j'aie remarqué sur ce rocher.

Sur le bloc de grès situé au sud du chemin il n'y a que des inscriptions : deux individus y ont écrit leur nom à deux reprises. L'un d'eux était le chef des archers *At-mer* ou *At-a*, . Il est à penser que les travaux d'exploitation les plus pénibles étaient effectués par des prisonniers, tout comme à Tourah l'extraction de la pierre est encore une servitude pénale; cet officier a pu être un chef des soldats chargés de surveiller les détenus et aussi les Libyens prisonniers de guerre qui formaient une partie du contingent de travailleurs, en sorte que les croquis des rochers d'en face auraient pu être pris sur le vif. Le second personnage mentionné, qui a mis une fois son nom juste à la suite de *At-mer*, n'a pas de titre; il s'appelait  (1).

G. DARESSY.

(1) On trouve seulement  dans le *Dictionnaire* de Lieblein, n° 650. M. Maspero me fait observer que, malgré l'absence de déterminatif,  signifie probablement ici «le sculpteur».

Cf. BRUGSCH, *Dictionnaire, Supplément*, p. 242, où il cite justement des inscriptions de chefs de travaux dans la montagne Rouge occupés à tailler à Assouan des statues de Khu-n-aten.

CORRIGENDUM À L'ARTICLE
PARTHÉNIOS FILS DE PAMINIS

PAR

M. A. REINACH.

Dans l'inscription 4, je n'ai pu proposer de lecture certaine pour le groupe qui suit le nom de Pétésis; en revoyant ma copie il me semble possible d'interpréter autrement les caractères très serrés et assez effacés.

Au lieu de : IOY ACICIM. NOY

il faudrait transcrire : ΤΟΥ ΛΕΓΟΜ(ε)ΝΟΥ ΠΙΜΜΕΙΩΜΕ

Pétésis serait fils « du nommé Pimmeiôme ».

La lecture Πιμμειωμε n'est pas tout à fait certaine; en tout cas, il s'agit d'un nom égyptien, indéclinable en grec; c'est pourquoi on aura fait précéder son nom de τοῦ λεγομένου.

Je rappellerai aussi, pour l'antiquité du culte d'Isis à Koptos, que c'est dans son temple, « au ministre de la déesse », qu'aurait été révélé au temps de Chéops le livre de médecine du British Museum dit de Chéops (BIRCH, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1871, p. 61).

A. REINACH.

ANALYSES DES PARFUMS ÉGYPTIENS

PAR

M. LE D^r L. REUTTER

PROFESSEUR AGRÉGÉ À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE.

Ces parfums nous furent remis par le célèbre égyptologue M. Maspero, à qui nous nous permettons de présenter ici nos sincères remerciements pour la confiance qu'il a bien voulu nous témoigner. Il ne nous est malheureusement pas possible, avec d'aussi petites quantités, d'en entreprendre les analyses quantitatives, si utiles pour déceler quels sont les acides résineux ou résinoliques contenus dans ces masses, ni quelles en sont les résines, de sorte que nous devons nous contenter de l'analyse qualitative, parfois très positive quant au styrax, au galbanum, à l'ase fétide, etc., mais négative quant à la détermination des différentes variétés de térébenthine. Nous espérons, toutefois, que ces quelques résultats d'analyses élémentaires pourront être de quelque utilité pour les recherches égyptologiques.

Ces parfums, contenus dans de petits sacs en papier, différemment numérotés, provenaient d'amphores ou de vases découverts dans les laboratoires d'un temple où, comme nous l'avons énoncé lors d'une conférence⁽¹⁾, les prêtres avaient l'habitude de les préparer, en tenant secret leur mode de fabrication non seulement aux laïques, mais même à leurs aides.

Nous les classerons donc selon le numéro d'ordre qu'ils portaient, en faisant toutefois remarquer que l'autoxydation a pu leur faire subir des désagréments, des oxydations ou des modifications, soit en les oxydant partiellement, soit en décomposant en partie leurs principes chimiques.

⁽¹⁾ D^r L. REUTTER, *Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine*, «Des parfums égyptiens», Paris, 1913.

ANALYSE I, PARFUM N° 43521.

Ce parfum formait une masse brune noirâtre, presque inodore, luisante, laissant apercevoir par place quelques fissures de couleur moins foncée et brunâtre. Elle pesait 1.396 grammes et donnait, une fois triturée et pulvérisée, une poudre jaune brunâtre dégageant une forte odeur aromatique spéciale, voire même agréable, mais non définissable à l'odorat.

Elle fondait entre 90° et 91° et laissait apercevoir, examinée au microscope, des débris végétaux et quelques impuretés, mais aucun cristal de nature organique. Chauffée dans un tube à réactif, elle émettait premièrement en se boursoufflant des vapeurs blanches, un peu irritantes, qui se déposaient sur les parois du verre sous forme de petits cristaux solubles dans l'eau, donnant la réaction caractéristique de l'acide cinnamique : ceux-ci chauffés en solution aqueuse avec de l'acide sulfurique et du permanganate de potasse émettaient l'odeur caractéristique de l'aldéhyde benzylique.

Cette masse, chauffée plus longtemps, émettait des vapeurs d'odeur térébenthinée et bitumineuse, pour ne laisser ensuite qu'un résidu inorganique très minime.

La poudre traitée par de l'acide sulfurique se colorait en brun foncé, mais non en rouge sang comme celle de la Sandaraque.

Elle se dissolvait en partie avec une coloration jaune pâle dans l'acide chlorhydrique et dans l'acide nitrique, avec une coloration rouge foncé puis rouge violacé et rouge brunâtre dans l'acide sulfurique; avec une coloration jaune orange dans l'ammoniaque et dans la potasse caustique.

Cette masse, extraite par de l'eau chaude, s'y dissolvait en partie, donnant une solution jaune pâle, à réaction neutre.

I. — PARTIE SOLUBLE DANS L'EAU.

Une partie de cette solution aqueuse, additionnée d'acide, ne dégagait pas de gaz d'acide carbonique mais déposait, par addition d'alcool, un petit précipité blanc, preuve qu'elle ne renfermait pas de carbonates, mais un *corps à mucilage* (myrrhe, encens, gomme arabique).

Cette solution aqueuse, additionnée d'une goutte de perchlorure de fer, se colorait en brun rougeâtre et déposait, après avoir été chauffée, un fort précipité jaune brunâtre, soluble dans l'acide nitrique.

Elle se décolorait sous l'influence des vapeurs de chlore en donnant une solution incolore qui redevenait jaunâtre sous l'influence d'une goutte de potasse caustique, sans perdre toutefois son arôme particulier.

Monsieur Ehrmann⁽¹⁾, analysant le *henné* (*Lawsonia tinctoria*, *Lawsonia inermis*), fait aussi remarquer cette particularité en décrivant ses résultats analytiques. Il décela dans cette feuille du tannin, du sucre, de la chlorophylle, de la gomme, de la pectine, des corps albuminoïdes, etc. Voir en outre la *Thèse de Doctorat sur les Lythracées*⁽²⁾ qui fut publiée à Lons-le-Saunier sous la haute direction de mon vénéré Maître M. le Prof. Perrot, de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

Afin de nous rendre compte quel était le végétal pouvant donner une telle réaction, nous préparâmes des décoctions étendues de caroube, de casse, de tamarin et de henné. Ces trois premières solutions n'émettaient pas l'odeur caractéristique de cette dissolution et se précipitaient différemment, tandis que celle du henné donnait à chaud, par addition de perchlorure de fer, et non au froid, le même précipité jaune rougeâtre.

Cela prouve que nous nous trouvons en présence de l'*extrait des feuilles de ce végétal* si souvent décrit par les Anciens, qui l'utilisaient, comme nous l'avons vu, soit pour teindre leurs cheveux et leurs mains en jaune, soit pour parfumer leurs momies qu'ils oignaient aussi de cette matière, soit pour préparer leurs aromates.

La dissolution aqueuse de notre parfum, additionnée de borax, ne prenait pas une fluorescence verdâtre, et, agitée avec du benzol et de l'ammoniaque, ne colorait pas celui-là en rose, preuve que l'aloès ne rentrait pas dans la préparation de cette masse. Nous y décelâmes par contre *des tartrates*, provenant probablement d'un vin. Cette dissolution aqueuse réduisait à chaud la liqueur de Fehling et celle de Bial, preuve que les anciens avaient additionné cette masse, soit d'un *extrait de pulpe* provenant de la casse, du tamarin, du caroube, ou d'un vin de palmier, comme le prouvent

⁽¹⁾ *Journal de pharmacie et de chimie*, 1894, t. XXIX, fol. 591.

⁽²⁾ *Recherches sur les Lythracées*, par Aymar Gin, Lons-le-Saunier, 1909.

la présence des *Hexoses* et des *Pentoses*, décelés. Ils n'utilisèrent pas le caroube, vu que son extrait étendu prend, par addition d'une goutte de perchlore de fer, une coloration vert noirâtre.

Cette dissolution aqueuse, additionnée d'une solution aqueuse de nitrate d'argent, de chlorure de barium, d'acétate de plomb, ne déposait aucun précipité, tandis qu'il se formait par celle d'acide picrique, un petit dépôt jaunâtre très minime.

La partie de ce parfum insoluble dans l'eau se dissolvait en partie dans l'éther, en partie dans l'alcool et dans le chloroforme, abandonnant un petit résidu formé de matières végétales et d'impuretés.

Il ne nous a malheureusement pas été possible d'identifier ces différentes parties végétales qui nous prouvent, toutefois, que les Anciens aromatisaient leurs résines avec des plantes odoriférantes, comme nous le décelâmes d'ailleurs lors des analyses de masses résineuses provenant tant des sarcophages égyptiens que des tombeaux carthaginois⁽¹⁾. Ces résidus végétaux renfermaient quelques fragments de vaisseaux spiralés et alvéolés ainsi que quelques cellules sécrétrices non déterminables.

Nous entreprendrons ici l'analyse qualitative des différentes dissolutions obtenues successivement à l'aide d'éther, d'alcool et de chloroforme.

II. — PARTIE SOLUBLE DANS L'ÉTHER.

Cette solution étherée de couleur jaune doré, agitée avec une solution aqueuse de potasse caustique, abandonnait à cette dernière ses acides libres, ses acides résineux et résinoliques. Une partie de celle-ci, chauffée avec une solution de permanganate de potasse et quelques gouttes d'acide sulfurique, dégageait l'odeur d'aldéhyde benzylique, preuve de la présence de l'acide cinnamique provenant du *Styrax*. Ce dernier fut aussi décelé en agitant l'éther surnageant au-dessus de cette couche aqueuse avec une dissolution aqueuse de sulfite de soude qui, décantée, acidifiée, évaporée, abandonnait un résidu d'odeur vanillée.

Une autre partie de cette solution étherée, additionnée d'acide sulfurique, provoquait à la ligne de contact des deux liquides la formation d'un

⁽¹⁾ D^r L. REUTTER, *De l'embaumement avant et après Jésus-Christ*, Paris, 1912, Vigot frères, éditeurs.

anneau rouge brunâtre, la solution éthérée devenant vert bleuté. Cette réaction était aussi positive quant à la présence *du styrax*.

Cette solution éthérée ne pouvait contenir ni baume de Gurjun ni baume d'Illyrie qui l'eussent rendue fluorescente, ni gomme ammoniacque, car, additionnée d'une solution aqueuse d'hypochlorite de sodium, elle eût pris une coloration rouge et non jaune doré. Cette solution éthérée, additionnée d'une solution de perchlorure de fer, se colorait en jaune brunâtre, et non en rouge violacé, ce qui eût permis de déceler la présence de la gomme ammoniacque.

L'ase fétide, le galbanum, chauffés avec de l'acide chlorhydrique, que l'on additionne ensuite d'ammoniacque, donnent des solutions fluorescentes en vert, tandis que notre résine ne donnait pas ces réactions caractéristiques, preuve négative quant à leur présence.

Quelques gouttes d'un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique, versées sur une partie de cette solution éthérée, ne la coloraient pas en violet, preuve également négative quant à la présence du baume de Gurjun.

Une autre partie de cette solution éthérée, soumise à l'action des vapeurs de brome, se colorait par contre en rouge violacé. Cette réaction, ainsi que les deux suivantes, sont positives quant à la présence de *la myrrhe*, quoique nous n'obtinmes pas une émulsion laiteuse lorsque nous triturâmes cette résine avec de l'eau.

Quelques gouttes d'acide chlorhydrique versées sur un peu de cette résine additionnée de quelques cristaux de vanilline se coloraient en rouge, tandis que quelques grains de ce parfum, dissous dans du sulfure de carbone que l'on évaporait, abandonnaient un résidu se colorant en rouge, par addition d'une goutte d'acide chlorhydrique, preuve positive quant à la présence de la myrrhe.

Nous évaporâmes encore quelques gouttes de cette dissolution éthérée dans une capsule en porcelaine; celles-ci abandonnaient un résidu se colorant en brun par addition d'acide sulfurique, et non en rouge comme la sandaraque, preuve négative quant à la présence de cette résine; le résidu ainsi obtenu émettait au chaud une odeur térébenthinée agréable.

Cette dissolution éthérée, additionnée d'alcool, ne se précipitait pas en un dépôt blanc (de dracoalbane), preuve que le sang-de-dragon n'avait pu être utilisé par les Anciens pour la préparation de cette masse.

III. — DISSOLUTION DANS L'ALCOOL.

Une partie de cette solution alcoolique de couleur jaune orange se colorait, sous l'influence des vapeurs de brome, en rouge violacé, nous donnant ainsi une preuve positive quant à la présence de *la myrrhe*, tandis qu'additionnée des solutions de perchlorure de fer, d'acétate de plomb et de bichromate de potasse, elle se précipitait sous forme d'un petit dépôt noirâtre, grisâtre ou jaune orange, preuve qu'elle contenait des corps à tannol, dénommés par Tschirch corps à résinotannol.

IV. — PARTIE SOLUBLE DANS LE CHLOROFORME.

Cette solution chloroformique, évaporée, abandonnait un résidu rouge brunâtre, d'odeur bitumineuse. Celle-ci devenait plus forte et plus caractéristique à la chaleur, preuve que *l'asphalte ou bitume de Judée* avait dû servir à préparer cette masse odoriférante. Ce résidu contient en outre du soufre qui caractérise toujours l'asphalte.

En ce qui concerne le degré de solubilité de ce parfum égyptien dans ces divers dissolvants, nous pouvons émettre approximativement ce qui suit :

1/10	de cette masse se dissolvait	dans l'eau,
3/10	"	dans l'éther,
3/10	"	dans l'alcool,
2/10	"	dans le chloroforme,
	et 1/10 était formé d'impuretés (telles que poussière) et de	
	débris végétaux.	
TOTAL...	10/10	

CONCLUSIONS.

Ce parfum est donc formé de *styrax*, de *myrrhe*, de *bitume de Judée*, d'une résine à gomme (*myrrhe ou encens*), d'une ou plusieurs résines de *térébenthine* (baume d'Alep, résine de *Pistacia Térébinthus*, de *Pinus Pinea*, etc.) [voir l'odeur térébenthinée que cette masse émettait à la chaleur], puis d'un vin reconnaissable aux tartrates, et de *vin de palmier*, peut-être de l'extrait

de la pulpe d'un fruit (casse ou tamarin). On l'avait aromatisé à l'aide d'un extrait de fleurs ou de feuilles de *henné* et de bois appartenant aux conifères, cyprès, puis à l'aide de débris végétaux aromatiques appartenant aux dicotylédones.

Il se peut qu'ils l'aient additionné de mastic, d'opoponax, de Bdelium, mais non de baume de Judée. La Gomme Ammoniaque, l'Ase fétide, le Galbanum, le Sagapène, le Baume de Gurjun, la Sandaraque, ne rentrèrent pas en tout cas dans la composition de ce parfum, car toutes leurs réactions caractéristiques sont négatives; voir en outre, à cet effet, notre livre : *Des résines et des baumes officinaux, de leurs caractères spécifiques, de leurs réactions caractéristiques et de leurs falsifications.*

Paris, le 20 septembre 1912.

D^r L. REUTER.

ANALYSE II, PARFUM N° 43510.

Dans le compte rendu de cette analyse nous n'indiquerons que succinctement nos résultats positifs, pour ne pas nous répéter. Ce parfum, dénommé par M. Maspero *masse odoriférante n° 43510*, était formé d'un petit morceau résineux inodore, de couleur brune noirâtre. Elle était luisante sur une de ses faces, matte sur l'autre, et entourée de quelques débris pulvérulents de couleur brunâtre. Cette masse, soi-disant odoriférante, pesait 0,658 grammes et donnait, une fois pulvérisée, une poudre d'odeur aromatique agréable, de couleur jaune brunâtre, plus claire que la précédente. Cette poudre fondait entre 88° et 89°.

Chauffée dans un tube à réactif, elle n'émettait pas de vapeurs blanches, irritantes, mais une odeur térébenthinée et bitumineuse. Elle se dissolvait avec une coloration jaune pâle dans l'acide chlorhydrique et dans l'acide nitrique; avec une coloration brune rougeâtre dans l'acide sulfurique et avec une coloration jaune doré dans la potasse caustique.

Elle se dissolvait en partie dans l'eau, dans l'éther, dans l'alcool, dans le chloroforme, et abandonnait un résidu insoluble très minime, formé d'impuretés et de matières végétales non déterminables.

I. — SOLUTION AQUEUSE.

Sa solution aqueuse neutre, de couleur jaune pâle, ne se précipitait pas par addition d'une solution de nitrate d'argent, de chlorure de chaux, de bichromate de potasse. Elle ne dégageait pas, additionnée d'acide chlorhydrique, des gaz d'acide carbonique, mais se précipitait à chaud par addition d'une goutte de perchlorure de fer en un dépôt jaune rougeâtre. Cette eau aromatique perdait, sous l'action des vapeurs de chlore, sa coloration primitive et devenait incolore. Cette coloration jaune pâle réapparaissait par addition de potasse caustique, preuve certaine quant à la présence du *henné*. Cette solution aqueuse réduisait à chaud les liqueurs de Fehling et de Bial, vu qu'elle contenait des Hexoses et de Pentoses provenant soit d'un *vin de palmier*, soit de l'extrait de la *pulpe d'un fruit* (casse, tamarin).

Elle déposait, additionnée d'alcool, un petit précipité blanc, donc mucilage, *encens ou myrrhe*.

Cette solution aqueuse ne prenait pas par addition de borax une fluorescence verte, et, agitée avec du benzol ammoniacal, ne se colorait pas en rose, preuve négative quant à la présence de l'aloès, voire même de la casse qui contient aussi de l'émodine, celle-ci pouvant éventuellement s'être transformée sous l'action de l'oxygène de l'air.

II. — SOLUTION ÉTHÉRÉE.

Cette solution étherée jaune pâle, additionnée d'acide sulfurique, ne se colorait pas en vert bleuté et ne provoquait pas la formation d'un anneau rouge brunâtre à la ligne de contact des deux liquides, mais celle d'un anneau verdâtre. Cette réaction, ainsi que toutes celles ayant trait au styrax, est donc négative. La coloration de cette solution étant jaune pâle, non fluorescente, nous permet de conclure à la présence négative du Baume de la Mecque, du Baume d'Illyrie, voire même à celle de la myrrhe, dont toutes les réactions caractéristiques sont négatives. Cette solution étherée prenait, sous l'action des vapeurs de brome, une coloration jaune brunâtre, mais non rouge violacé. Additionnée d'une solution d'hypochlorite de soude, elle restait incolore et devenait jaune doré sous l'action d'une goutte de perchlorure de fer, preuves également négatives quant à la présence de

la gomme ammoniacque. Il en est de même de celles du Galbanum, de l'Ase fétide, de la Sandaraque, du Sagapène; toutes les réactions furent négatives.

III. — SOLUTION ALCOOLIQUE.

Cette solution alcoolique, de couleur jaune doré, ne prenait pas sous l'influence des vapeurs de brome une coloration rouge violacé (preuve négative quant à la présence de la myrrhe), mais se précipitait par addition d'une goutte de perchlorure de fer en un petit dépôt noirâtre; par celle de bichromate de potasse en un dépôt floconneux jaune orange et par celle d'acétate de plomb en un dépôt grisâtre, preuve que ce parfum contenait des résines à tannol. Celles-ci pourraient provenir de l'Opoponax ou du Sagapène, mais ce dernier ne peut avoir été utilisé, les réactions caractéristiques de l'ombelliférone étant négatives.

IV. — SOLUTION CHLOROFORMIQUE.

Cette solution chloroformique, de couleur rouge brunâtre, abandonnait, une fois évaporée, un résidu rouge brunâtre d'odeur bitumineuse qui devenait beaucoup plus caractéristique une fois ce résidu chauffé. Une partie de cette masse rouge brunâtre, chauffée puis fondue avec de la potasse caustique, donne un résidu en grande partie soluble dans l'eau. Cette solution, additionnée d'acide chlorhydrique, dégage des gaz d'hydrogène sulfuré, preuve qu'elle renferme du soufre.

CONCLUSIONS.

Cette masse odoriférante était donc formée de corps se dissolvant dans les divers véhicules dans les proportions suivantes :

$1/10$	de cette masse se dissolvait dans l'eau,
$2/10 = 1/5$	" dans l'éther,
$4/10$	" dans l'alcool,
$2/10 = 1/5$	" dans le chloroforme,
$1/10$	était formé d'impuretés et de parties végétales non analysables.

TOTAL . . . $10/10$

Les anciens préparèrent donc ce parfum à l'aide *d'une ou de plusieurs*

résines de térébenthine (baume d'Alep, *Pinus térébinthus*, *Pinus pinea*, *Pinus Brutia*?) et sûrement *d'oliban*, vu la présence de la gomme décelée, *d'asphalte ou bitume de Judée* auxquels ils mélangèrent un corps à résinotan-nol (opoponax?) qu'ils aromatisèrent à l'aide de *henné* et de vin de palmier ou d'extrait de la pulpe de casse ou de tamarin. Ils y ajoutèrent peut-être du *Bdellium*, mais non du mastic, qui eût donné une solution éthérée abandonnant un petit dépôt blanchâtre soluble dans l'alcool.

Ils n'utilisèrent pas de Sang-de-Dragon, d'Aloès, de Styrax, de Myrrhe, de Sandaraque, de Gomme Ammoniaque, de Galbanum, de Sagapène, d'Ase fétide, de baume de Gurjun, de baume de Judée, de baume de la Mecque, les réactions de ces différentes résines étant négatives. Elles eussent en outre coloré les solutions éthérées ou alcooliques en brun foncé pour la plupart, ou provoqué une certaine opalescence ou fluorescence caractéristique.

Paris, le 24 septembre 1912.

D^r L. REUTTER.

ANALYSE III, PARFUM N° 43513.

Ce parfum, formé de débris et de petits morceaux poussiéreux, pesant 0,498 grammes, est inodore et donne, une fois pulvérisé, une poudre rouge brunâtre, d'odeur très peu aromatique, mais colorant, comme les précédents, le papier et les mains en jaune.

Cette poudre, chauffée dans un verre à réactif, émettait des vapeurs blanches irritantes, se déposant sur les parois du verre sous forme de petits cristaux solubles dans l'eau. Cette solution dégageait, chauffée avec du permanganate de potasse et de l'acide sulfurique, l'odeur d'aldéhyde benzylique (réaction positive quant au styrax). Vu le peu de substance première, nous n'avons pu entreprendre toutes les réactions caractéristiques à chacune des différentes résines utilisables.

Cette poudre se dissolvait dans les proportions suivantes dans les divers véhicules :

- 1/16 dans l'eau,
- 6/16 dans l'éther,
- 6/16 dans l'alcool,
- 2/16 dans le chloroforme,
- 1/16 restait insoluble.

La partie insoluble était formée d'impuretés et de quelques débris végétaux non analysables.

I. — PARTIE SOLUBLE DANS L'EAU.

Cette solution aqueuse, de couleur jaune pâle, ne se précipitait pas par addition de nitrate d'argent, de chlorure de chaux, mais se décolorait sous l'influence de l'eau de chlore. Elle se précipitait à chaud, par addition d'une goutte de perchlorure de fer, en un petit dépôt jaunâtre, ainsi que par celle d'alcool en très petit dépôt blanc, preuve de la présence du *henné* et d'un *corps à mucilage*.

Cette solution, à réaction neutre, réduisait à chaud la liqueur de Fehling, preuve qu'elle contenait des *Hexoses* provenant soit d'un vin de palmier, soit de l'extrait de la pulpe de tamarin ou de casse. Les réactions caractéristiques concernant l'aloès sont négatives. Elle se précipitait par addition de potasse caustique en un dépôt cristallin provenant des tartrates d'un vin.

II. — PARTIE SOLUBLE DANS L'ÉTHÉR.

Cette solution, de couleur jaune brunâtre, prudemment additionnée d'acide sulfurique, devenait vert bleuté, et formait à la ligne de contact des deux liquides un anneau rouge brunâtre. Agitée avec de la potasse caustique aqueuse, elle abandonnait à cette dernière son acide cinnamique, qui, chauffé avec du permanganate de potasse et de l'acide sulfurique, dégageait l'odeur d'aldéhyde benzylique.

Ces deux réactions sont donc positives quant à la présence du *styrax*, tandis que celles de la myrrhe, du galbanum, de l'ase fétide, de la sanda-raque et du sang-de-dragon sont négatives.

Les réactions se rapportant à la gomme ammoniacque sont très dubitatives, quoiqu'une partie de cette solution éthérée, évaporée, ait abandonné un petit résidu se colorant en rouge brunâtre par addition d'une goutte de perchlorure de fer et que sa solution éthérée se soit colorée en rouge à la ligne de contact des deux liquides par addition d'une solution d'hypochlorite de soude.

III. — PARTIE SOLUBLE DANS L'ALCOOL.

Cette solution alcoolique, additionnée d'une goutte de perchlorure de fer, se colorait en brun noirâtre, tandis que par addition d'une goutte d'une solution de bichromate de potasse ou d'extrait de Saturne il se formait un précipité jaune orange, respectivement gris jaunâtre, preuve de la présence des *résinotannols* (Sagapène ou Opoponax?).

Une partie de cette solution alcoolique, de couleur rouge brunâtre, ne se colorait pas en rouge violacé sous l'influence des vapeurs de brome, preuve négative quant à la présence de la myrrhe.

IV. — PARTIE SOLUBLE DANS LE CHLOROFORME.

Cette solution chloroformique, de couleur rouge brunâtre, abandonnait, une fois évaporée, un résidu de même couleur et de consistance plastique. Chauffé, il émettait l'odeur caractéristique du *bitume de Judée ou asphalte*, et fondu avec de la potasse caustique il dégagait, additionné d'acides minéraux, de l'hydrogène sulfuré, preuve positive quant à la présence du soufre.

CONCLUSIONS.

Les prêtres égyptiens préparèrent donc ce parfum à l'aide de *bitume de Judée*, d'encens (voir le mucilage décelé dans la solution aqueuse), de *styrax*, de *pulpe de casse ou de tamarin* additionnée peut-être de vin de palmier qu'ils aromatisèrent à l'aide d'extrait de fleurs et de feuilles de *henné*.

Ils y mélangèrent en outre *une* ou plusieurs *résines de térébenthine* pouvant provenir de *Pistacia térébinthus*, de *Pinus Pinea*, de *Pinus Brutia*, de *Pinus Halepensis*, comme le prouve l'odeur térébenthinée que cette masse émet à la chaleur. Nous ne pouvons certifier s'ils l'additionnèrent de Gomme ammoniacque, dont les réactions caractéristiques sont très dubitatives. D'après la coloration et la limpidité des solutions éthérées et alcooliques ni l'opoponax, ni le bdellium, ni le baume de Judée ne peuvent avoir été utilisés.

En tout cas les réactions caractéristiques de la myrrhe, de l'ase fétide, du galbanum, du sagapène, de la sandaraque et du baume de Gurjun sont toutes négatives. Le mastic rentrait peut-être dans la préparation de cette masse dont la solution éthérée abandonnait un petit dépôt blanc.

ANALYSE IV, PARFUM N° 43515.

Ce parfum formait une masse semi-poussièreuse, renfermant de petits débris végétaux. Sa couleur primitive rouge brunâtre devenait, une fois pulvérisé, jaune brunâtre. Il émettait alors une odeur spéciale aromatique prononcée. Cette poudre, colorant en jaune le papier sur lequel on la déposait, fondait entre 78° et 79°.

Son poids total était de 0,613 grammes.

Elle se dissolvait en grande partie dans l'ammoniaque, la potasse caustique avec une coloration jaune; sa coloration était identique dans l'acide chlorhydrique.

Chauffée entre deux verres de montre, elle dégageait premièrement des vapeurs blanches se déposant sous forme de petits cristaux, qui furent reconnus comme étant des cristaux d'acide cinnamique, puis des vapeurs d'odeur térébenthinée et bitumineuse.

Chauffée avec de l'acide muriatique, elle donnait une solution qui ne prenait pas, par addition d'ammoniaque, une fluorescence verdâtre ou bleutée, donc absence des résines à ombelliférone, Ase fétide, Galbanum, Sagapène.

Elle se dissolvait à raison de :

1/10 dans l'eau,

3/10 dans l'éther,

4/10 dans l'alcool,

1/10 dans le chloroforme;

1/10 de cette masse était formé de matières végétales.

Ces parties végétales étaient formées, selon les recherches de M. Morel, préparateur de M. le Professeur Perrot, de grains d'amidon très petits, dont l'aspect rappelle ceux du riz, et de nombreux grains d'aleurone à cristalloïdes très visibles.

I. — PARTIE SOLUBLE DANS L'EAU.

Cette solution de couleur jaune pâle, à réaction neutre, d'odeur très aromatique, se décolorait par addition d'eau de chlore et redevenait jaunâtre par addition de potasse caustique aqueuse. Elle se précipitait à chaud par addition d'une goutte de perchlorure de fer, preuve que le *henné* entrait dans la composition de cette masse.

Elle ne se précipitait pas par addition des solutions suivantes : nitrate d'argent, chlorure de chaux, bichromate de potasse, acétate de plomb, mais donnait un dépôt cristallin par addition d'acétate de potasse, preuve de la présence des *tartrates provenant d'un vin*. Elle se précipitait en un très petit dépôt blanc par addition d'alcool, mais ne prenait pas une fluorescence verdâtre par celle de borax. Les autres réactions caractéristiques à l'aloes étaient toutes négatives.

Chauffée avec une solution de Fehling, elle la réduisait, preuve qu'elle renfermait du *sucre*, mais nous ne pouvons certifier la présence de pentoses, vu le peu de substance première obtenue.

II. — PARTIE SOLUBLE DANS L'ÉTHÉR.

Cette solution, de couleur jaune pâle, donnait les réactions caractéristiques du *styrax*, de la *myrrhe*, mais non celles se rapportant à la présence de gommes à ombelliférone, à la sandaraque, au baume de Gurjun. La coloration de sa solution laisse supposer qu'on avait mélangé à cette masse du baume de Judée.

Cette solution, agitée avec de la potasse caustique aqueuse que l'on décante, abandonnait à cette dernière son acide cinnamique, comme le prouve la réaction caractéristique de ce corps à l'aide de permanganate de potasse et d'acide sulfurique, c'est-à-dire le dégagement d'aldéhyde benzylique. L'éther surnageant au-dessus de celle-ci, agité avec du bisulfite de soude, abandonnait à ce dernier un corps qui, purifié, émettait l'arome de la vanilline, preuve positive quant à la présence du *styrax*.

Nous ne parvînmes pas à déceler quelle était la composition des autres résines à térébenthine entrant dans ce mélange; en tout cas cette solution

éthérée, évaporée, abandonnait un résidu émettant, une fois chauffé, l'odeur de la térébenthine.

Le mastic, l'opoponax, le bdellium peuvent aussi avoir été utilisés dans la préparation de ce parfum, quoique la coloration et le trouble de cette solution éthérée puissent permettre de préconiser la présence de la première de ces substances.

III. — SOLUTION ALCOOLIQUE.

Cette solution, de couleur jaune brunâtre, donnait les réactions caractéristiques à la *myrrhe* et aux *résinotannols* provenant soit de la *myrrhe*, soit de l'*opoponax*, dont elle donnait certaines réactions caractéristiques.

IV. — SOLUTION CHLOROFORMIQUE.

Cette solution, de couleur jaune brunâtre, évaporée, abandonnait un très petit résidu d'odeur bitumineuse.

V. — MATIÈRES VÉGÉTALES.

Il ne nous fut pas possible de les analyser, vu le peu de substances insolubles.

CONCLUSIONS.

Ce parfum est donc formé d'un mélange de *styrax*, de *bitume de Judée*, de *myrrhe*, d'une ou plusieurs résines de térébenthine, puis probablement d'*encens*, et peut-être de *mastic*, d'*opoponax*, que l'on avait fait macérer dans du vin et aromatisé à l'aide d'extrait de *henné*, de *vin de palmier*, et peut-être de la pulpe d'un fruit et de parties végétales aromatiques non déterminables.

ANALYSE V, PARFUM N° 43517.

Cette analyse est tout à fait différente des autres, comme la masse résineuse l'est aussi. Elle est formée de débris poussiéreux et d'éclats brungrisâtres pesant 0,742 gr., qui, pulvérisés, donnaient une poudre d'odeur aromatique particulière, voire même désagréable. Chauffée entre deux verres

de montre ou dans un tube à réactif, cette poudre n'émettait pas des vapeurs blanchâtres d'odeur particulière se déposant sous forme de petits cristaux solubles dans l'eau bouillante, mais des vapeurs d'odeur légèrement térébenthinée et fortement bitumineuse. Cette masse était soluble dans l'eau, dans l'éther, dans l'alcool et dans le chloroforme.

I. — SOLUTION AQUEUSE.

Sa solution aqueuse neutre se précipitait en minime partie par le nitrate d'argent et donnait les réactions caractéristiques au sodium.

Elle réduisait la solution de Fehling et de Bial, preuve qu'elle contenait des *Hexoses et des Pentoses*. Elle donnait par addition d'une goutte de perchlorure de fer un petit précipité noirâtre, mais non un dépôt jaune brunâtre, preuve négative quant au henné et positive quant au *tannin*. Cette masse tannoïde peut provenir du caroube ainsi que les différents sucres décelés. Ce tannin fut en outre décelé à l'aide de l'extrait de Saturne et du bichromate de potasse, qui le précipitaient aussi.

Cette solution aqueuse se précipitait par addition d'alcool en un dépôt mucilagineux, preuve que ce parfum renfermait une gomme ou une résine à gomme, *encens, myrrhe*, mais elle ne prenait pas une fluorescence verdâtre par addition de borax, et ne colorait pas en rose le benzol ammoniacal; preuve négative quant à la présence de l'aloès.

Cette solution aqueuse ne se décolorait pas par addition de chlore, preuve que le *henné* ne peut avoir été utilisé pour l'aromatiser; elle se précipitait, par contre, par addition d'une solution d'acétate de potasse, preuve positive de la présence des tartrates provenant d'un vin.

II. — SOLUTION ÉTHÉRÉE.

Sa solution éthérée jaune dorée ne donnait pas les réactions caractéristiques au styrax provenant du *Liquidambar orientalis*, ni celles de la myrrhe, des résines à ombelliféronne, de la gomme ammoniacque, de la sandaraque; additionnée d'acide sulfurique, elle formait à la ligne de contact des deux liquides un anneau rouge brunâtre, l'éther ne devenant pas vert bleuté. Cette solution éthérée, évaporée, abandonnait un petit résidu qui, chauffé, ne dégageait pas l'odeur de térébenthine. Cette solution éthérée

n'étant pas fluorescente ne pouvait contenir du baume de Gurjun, ni du baume de Judée, vu que ce dernier, additionné en solution étherée d'acide sulfurique, provoque la formation, à la ligne de contact des deux liquides, d'un anneau rouge brunâtre et d'une opalescence de la couche étherée. Cette solution étherée, agitée avec de la potasse caustique aqueuse que l'on décantait, abandonnait à cette dernière des traces d'acide cinnamique et d'acide benzoïque, dont toutes les réactions spécifiques étaient positives. Nous pouvons d'ores et déjà, en comparant ces résultats, conclure à la présence du *Storax*, car les solutions étherées de ce parfum donnent à peu de chose près les mêmes réactions que celles de cette résine.

III. — SOLUTION ALCOOLIQUE.

La solution alcoolique de ce parfum, additionnée d'une solution de bichromate de potasse, donnait un petit précipité jaunâtre, grisâtre par addition d'extrait de Saturne; elle se colorait en vert brunâtre par addition de perchlorure de fer.

Cette solution formait avec l'acide nitrique à la ligne de contact des deux liquides un anneau brunâtre au-dessous duquel se formait un second anneau vert : donc *storax*; par addition d'acide sulfurique, il se formait à la ligne de contact des deux liquides un anneau rouge brunâtre.

IV. — PARTIE SOLUBLE DANS LE CHLOROFORME.

Cette solution évaporée abandonnait un résidu aromatique jaune brunâtre d'odeur particulière et bitumineuse, qui, fondu avec de la potasse caustique, donnait une masse blanche contenant du soufre. Ce résidu provient donc du bitume de Judée et probablement de parties de *Storax* insolubles dans les autres dissolvants.

CONCLUSIONS.

Ce parfum se dissolvait approximativement à raison de :

- 2/10 dans l'eau,
- 2/10 dans l'éther,
- 4/10 dans l'alcool,
- 2/10 dans le chloroforme.

Nous pouvons donc conclure que la myrrhe, la sandaraque, les différentes térébenthines, les gommés à ombelliférone, la gomme ammoniacque, le styrax, le bdellium, le baume de la Mecque, le baume de Gurjun, l'aloès, ne rentrent pas dans la composition de cette masse. Il en est de même du mastic qui eût donné dans l'éther un petit précipité blanc, de l'opoponax dont les réactions sont négatives. Ce parfum était donc formé par un mélange de Bitume de Judée, de Storax, d'encens (décelé par la présence du mucilage), additionné de la pulpe d'un fruit que l'on avait fait macérer dans du vin (preuve des tartrates) et aromatisé à l'aide de parties végétales, mais non de Henné.

DIVERSES RÉACTIONS SPÉCIFIQUES CONCERNANT LE STORAX, L'OPOPONAX, LE BDELLIUM ⁽¹⁾.

La solution étherée de *storax* provoque, par addition d'*acide nitrique*, la formation d'un anneau rouge brunâtre, la couche acide se colorant en jaune verdâtre, la couche étherée en jaune orange, puis en jaune brunâtre.

L'*acide sulfurique* y provoque la formation d'un anneau rouge sang, la couche acide se colorant en jaune verdâtre, tandis que la couche étherée se colore en jaune et en jaune verdâtre. La potasse caustique aqueuse y provoque la formation d'un anneau rouge brunâtre, tandis que la couche étherée devient verdâtre.

Cette solution étherée, additionnée de perchlorure de fer en solution, se colore en vert sale et se précipite en un petit dépôt grisâtre par addition d'extrait de Saturne. Cette solution étherée, agitée avec de la potasse caustique aqueuse, abandonne à cette dernière de l'*acide cinnamique* et de l'*acide benzoïque*, tandis que la solution étherée renferme des traces de vanilline.

Sa solution alcoolique, de couleur jaune brunâtre, se précipite en un dépôt blanc grisâtre par addition d'extrait de Saturne, en un fort dépôt

⁽¹⁾ Voir D^r L. REUTTER, *Des réactions caractéristiques au Mastic, à l'Encens et à la Sandaraque*, dans le *Journal Suisse de Pharmacie et de Chimie* de juin 1913.

jaune orange par addition d'une solution de bichromate de potasse, et se colore en vert herbe par addition de perchlorure de fer.

Additionnée d'acide sulfurique, cette solution alcoolique forme, à la ligne de contact des deux liquides, un anneau lilas devenant rouge lilas, tandis que la couche alcoolique se colore en jaune et la couche acide en rouge lilas.

Une partie de cette solution alcoolique, additionnée d'acide chlorhydrique, se décolore en partie, forme à la ligne de contact des deux liquides un bel anneau vert.

Par adjonction d'acide nitrique, il se forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau jaune orange devenant rouge orange, tandis que la couche alcoolique reste incolore et que la couche acide se colore en vert, coloration partant d'un second anneau vert.

Nous examinons de même le *Bdellium* quant à ses réactions spécifiques. Sa solution éthérée, de couleur jaune pâle, se colore en jaune orange par les vapeurs de brome et forme à la ligne de contact, une fois additionnée d'une couche d'acide sulfurique, un anneau brunâtre, l'éther devenant verdâtre et l'acide restant incolore.

Additionnée d'acide nitrique, il se forme un très petit anneau de couleur verdâtre très caractéristique.

Sa solution alcoolique, de couleur jaune doré, ne change pas de coloration par adjonction de potasse caustique et se colore en jaune par addition de perchlorure de fer; en jaune plus foncé par addition de vapeurs de brome et ne se précipite pas par addition de bichromate de potasse.

Cette solution alcoolique, additionnée d'acide sulfurique, forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau jaune brunâtre, la couche alcoolique se colorant en vert bleuté puis en jaune, tandis que la couche acide ne change pas de couleur.

L'acide nitrique n'y provoque pour commencer aucun changement, mais il se forme petit à petit à la ligne de contact des deux liquides un petit anneau verdâtre qui devient toujours plus grand, la couche alcoolique se décolore. Ces deux couches se mélangent ensuite en dégageant des vapeurs d'alcool nitreux.

Nous entreprîmes aussi l'analyse qualitative de l'Opoponax Chironium, qui se dissout avec une coloration jaune pâle dans l'éther et avec une coloration jaune brunâtre dans l'alcool.

Une solution étherée d'opoponax se colore en jaune orange sous l'influence des vapeurs de brome et en vert par addition de perchlorure de fer.

Elle forme, additionnée de potasse caustique, un anneau jaune orange à la ligne de contact des deux liquides, mais ne provoque aucun changement des deux couches étherée et alcaline, tandis que, par adjonction d'acide sulfurique, l'anneau devient brunâtre, la couche étherée restant incolore et la couche acide devenant verdâtre puis jaunâtre. L'anneau limitant les deux couches d'acide nitrique et de solution étherée est jaune orange.

Sa solution alcoolique, de couleur rouge brunâtre, se précipite en un petit dépôt verdâtre par le perchlorure de fer, jaunâtre par le bichromate de potasse, jaune grisâtre par l'extrait de Saturne, et se colore en jaune orange par les vapeurs de brome.

Cette solution alcoolique, additionnée d'acide sulfurique, se colore en jaune orange, la couche acide restant incolore et un bel anneau vert bleuté se formant à la ligne de contact des deux liquides. Par addition d'acide nitrique, cet anneau devient rouge brunâtre, les deux couches ne changeant pas leur habitus.

Cette dissolution alcoolique, additionnée des solutions de nitrate d'argent, de chlorure de barium, d'acétate de plomb, ne déposait aucun précipité, tandis qu'avec une solution d'acide picrique il se formait un petit dépôt jaunâtre très minime⁽¹⁾.

D^r L. REUTTER.

ANALYSE VI, PARFUM N° 43514.

La plus grande partie de ce parfum était formée d'une poussière brunâtre, entourant quelques débris végétaux et de petits morceaux résineux de couleur gris brunâtre. Il pesait 0,631 gr. et donnait, une fois pulvérisé, une poudre brunâtre d'odeur légèrement aromatique mais spéciale, voire même un peu désagréable.

Chauffé dans un tube en verre, il émettait une odeur bitumineuse et térébenthinée mais ne déposait pas de petits cristaux blancs d'acide cinnamique.

Chauffée avec de l'acide chlorhydrique, cette poudre ne donnait pas les

⁽¹⁾ Voir D^r L. REUTTER, *Journal de Pharmacie et de Chimie*, Zurich, 1913, p. 7.

réactions caractéristiques aux résines à ombelliférone, sa solution jaune brunâtre ne prenant pas une fluorescence verdâtre par addition d'ammoniaque.

Elle se dissolvait à raison de :

- 1/10 dans l'eau,
- 2/10 dans l'éther,
- 3/10 dans l'alcool,
- 3/10 dans le chloroforme,

et abandonnait 1/10 de parties insolubles formées de débris végétaux, parmi lesquels M. Morel, préparateur de M. le Professeur Perrot de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, décéla un poil tecteur fasciculé à deux branches, trois ailes d'insectes à peu près entières et de nombreux débris végétaux non déterminables.

I. — SOLUTION AQUEUSE.

Sa solution aqueuse réduisait à chaud la solution de Fehling, mais ne réagissait pas avec le réactif de Bial, preuve qu'elle contenait du sucre, *hexoses*, mais non des pentoses. Ces hexoses proviennent probablement d'un *vin de palmier* ou de l'extrait de la *pulpe d'un fruit*.

Ce dernier ne pouvait être celui du caroubier, car sa solution aqueuse ne réagissait pas comme les corps à tannin, mais donnait, additionnée de perchlorure de fer et à chaud, un beau précipité gris orange, soluble dans l'acide nitrique.

Cette solution aqueuse, aromatique neutre, de couleur jaune doré, se laissait décolorer par l'eau du chlore; cette coloration redevenait intense par addition de potasse caustique : donc *Henné*.

Cette solution, additionnée d'alcool, se précipitait en un petit dépôt blanc, preuve de la présence d'un mucilage provenant d'une gomme ou d'une résine à gomme; mais elle ne donnait aucun précipité par addition des solutions d'extrait de Saturne, de nitrate d'argent, de chlorure de barium, de bichromate de potasse. Elle contenait des traces de *corps albuminoïdes*, vu qu'elle se précipitait en un très petit dépôt par addition du réactif d'Essbach. Les réactions caractéristiques de l'aloès étaient toutes négatives.

Elle se précipitait par addition d'acétate de potasse et donnait aussi les réactions caractéristiques aux tartrates qui doivent provenir d'un vin.

II. — SOLUTION ÉTHÉRÉE.

Cette solution étherée, de couleur jaune doré, donnait des réactions négatives quant à la présence du bdellium, de la sandaraque, du baume de Gurjun, de la gomme ammoniacque, des résines à ombelliférone, telles que Sagapène, Ase fétide, Galbanum; il en est de même de celles du Storax, du Sang-de-dragon et du Styrax. Nos résultats analytiques étaient dubitatifs quant à la présence de la myrrhe, car cette solution, additionnée de vapeurs de brome, se colorait en rouge violacé, et évaporée, elle abandonnait un résidu ne se colorant pas en rouge, mais en brun rougeâtre par addition d'acide chlorhydrique vanillé.

Les réactions caractéristiques de l'*opoponax* étaient positives.

III. — SOLUTION ALCOOLIQUE.

Cette solution alcoolique, de couleur jaune brunâtre, prenait, sous l'influence de vapeurs de brome, une coloration rouge violacé et donnait un petit précipité jaune orange par addition d'une solution de bichromate de potasse; jaune brunâtre par celle d'extrait de Saturne. Le perchlorure de fer la colorait en rouge verdâtre.

Les réactions caractéristiques à l'*opoponax* étaient positives; on obtenait en outre par addition d'acide nitrique un petit anneau vert qui est spécifique de cette résine.

IV. — SOLUTION CHLOROFORMIQUE.

Cette solution rouge brunâtre abandonnait un petit résidu d'odeur bitumineuse, devenant plus forte lorsqu'on le chauffait.

CONCLUSIONS.

Nous pouvons donc conclure que cette masse résineuse était formée d'un mélange d'*encens*, d'*asphalte*, d'*opoponax*, et probablement de *myrrhe* et de *résines* provenant de différents Pins, mélange que l'on avait aromatisé à l'aide de Henné, de plantes aromatiques non déterminables, additionnées ou

macérées dans du vin doux, dans du vin de palmier et probablement dans un extrait de la *pulpe* d'un fruit.

Le mastic ne peut avoir été utilisé pour cette préparation, ses solutions éthérées ne déposant pas un petit précipité blanc soluble dans l'alcool.

ANALYSE VII, PARFUM N° 43512.

Ce parfum était formé de petits morceaux gris brunâtres, mélangés à beaucoup de débris poussiéreux, pesant en tout 1,105 gr., et donnant, une fois pulvérisés, une poudre gris brunâtre, d'odeur aromatique spéciale, peu agréable.

Chauffée à sec, cette poudre émettait une odeur térébenthinée et bitumineuse, toutefois odoriférante, et donnait, chauffée avec de l'acide chlorhydrique, une solution brune jaunâtre ne prenant pas une fluorescence verdâtre par addition d'ammoniaque, preuve négative quant à la présence des résines à ombelliférone.

Elle se dissolvait à raison de :

- 1/10 dans l'eau,
- 2/10 dans l'éther,
- 2/10 dans l'alcool,
- 3/10 dans le chloroforme,

et 2/10 étaient formés par des débris végétaux et par de la poussière.

Ces débris végétaux furent analysés par M. Morel, préparateur de cours de M. le Prof. Perrot, et par moi et reconnus comme impossibles à identifier.

I. — SOLUTION AQUEUSE.

Cette solution aqueuse à réaction neutre ne se précipitait pas par addition des solutions de nitrate d'argent, de sulfate de barium, de bichromate de potasse, d'extrait de Saturne, mais se colorait en jaune brunâtre par celle de perchlorure de fer. Celle-ci, chauffée, se déposait sous forme d'un petit précipité jaune orange soluble dans l'acide nitrique.

L'arome de cette eau était odoriférant et agréable. Sa coloration jaune brunâtre devenait incolore sous l'influence des vapeurs de chlore, mais elle

reprenait sa coloration par addition de potasse caustique aqueuse, preuve de la présence du *Henné*.

Cette solution, réduisant le Fehling, contenait des *Hexoses* provenant d'un vin de palmier mêlé à un extrait de pulpe de casse ou de tamarin, mais non de caroube, vu qu'elle ne se précipitait pas en un dépôt noir par addition de perchlorure de fer.

Elle ne contenait pas d'aloès, dont toutes les réactions étaient négatives, mais des traces de mucilage qui se précipitait par addition d'alcool. Ce mucilage doit probablement provenir d'une gomme à résine, *Encens* ou *Myrrhe*. Elle se précipitait par adjonction d'acétate de potasse, preuve qu'elle renfermait des tartrates provenant d'un vin.

II. — SOLUTION ÉTHÉRÉE.

Cette solution étherée, de couleur jaune doré, ne contenait pas de baume d'Illyrie, de Baume de Gurjun (n'étant pas fluorescente), pas de mastic (ne donnant pas lors de sa dissolution un petit précipité blanc soluble dans l'alcool), ni de sang-de-dragon vu qu'additionnée d'alcool elle ne formait pas un dépôt blanc de Dracoalbane.

Elle ne donnait pas les réactions caractéristiques du storax, du styrax, de la myrrhe, des gommés à ombelliférone (Sagapène, Ase fétide, Galbanum, Gomme ammoniacque), ni celles de l'Opoponax. Agitée avec de la potasse caustique aqueuse que l'on décantait, elle n'abandonnait pas à cette dernière de l'acide cinnamique; cette solution, chauffée avec du permanganate de potasse et de l'acide sulfurique, ne dégagait pas l'odeur d'aldéhyde benzylique.

Cette solution étherée, additionnée d'acide nitrique, ne provoquait pas à la limite des deux couches étherée et acidée la formation d'un anneau vert, la couche acide devenant jaunâtre, puis brunâtre, l'éther devenant trouble. Il se colorait en jaune rougeâtre par addition de potasse caustique.

Nous ne pouvons conclure affirmativement à la présence du baume de Judée, mais bien à celle de la *térébenthine*; car cette solution, évaporée, abandonnait un résidu d'odeur térébenthinée, qui devenait plus forte au chaud.

III. — SOLUTION ALCOOLIQUE.

Cette solution alcoolique, de couleur jaune doré, se précipitait en un petit dépôt jaune orange par addition de bichromate de potasse, jaune grisâtre par celle d'extrait de Saturne. Elle se colorait en vert brunâtre par celle de perchlorure de fer et en jaune orange par celle de vapeurs de brome.

Cette solution alcoolique, versée avec prudence sur une couche d'acide nitrique, y provoquait la formation d'un bel anneau verdâtre disparaissant ensuite après cinq minutes. Cette réaction est positive quant à la présence du *baume de Judée*.

Versée sur une couche d'acide sulfurique, elle y provoquait la formation d'un anneau jaune brunâtre, et sur de la potasse caustique celle d'un anneau jaune orange. Ses réactions sont négatives quant à la myrrhe, à l'opoponax, au bdellium et au storax, ainsi qu'aux résines à résinotannol.

IV. — SOLUTION CHLOROFORMIQUE.

Cette solution chloroformique, évaporée, abandonnait un beau résidu rouge brunâtre, d'odeur bitumineuse plus caractéristique au chaud.

CONCLUSIONS.

Nous pouvons donc conclure à la présence du *Bitume de Judée*, de *l'Encens*, qui furent additionnés probablement de térébenthine ou de baume de Judée et que l'on aromatisa à l'aide de *Henné* et de parties végétales. Ce mélange fut en outre additionné d'un vin de palmier et de l'extrait de la pulpe de tamarin ou de casse et d'un vin renfermant des Tartrates.

ANALYSE VIII, PARFUM N° 43503.

Ce parfum était formé d'un gros morceau résineux pesant 2,695 gr. et n'avait pas l'apparence d'une masse homogène, car il contenait des parties rouges brunâtres luisantes et des parties grisâtres mates. Son odeur, très faible, devenait plus accentuée, voire même aromatique spéciale et agréable, lorsqu'on le pulvérisait en une poudre brunâtre. Cette dernière, chauffée dans un tube à réactif ou entre deux verres de montre,

émettait premièrement des vapeurs blanches odoriférantes, irritantes, puis des vapeurs jaunâtres d'odeur térébenthinée et bitumineuse.

Elle se dissolvait en partie dans l'acide chlorhydrique, en donnant une solution jaune brunâtre et ne prenant pas une fluorescence verdâtre par addition d'ammoniaque, preuve négative quant à la présence des résines à ombelliférone.

Cette poudre se dissolvait à raison de :

2/15 dans l'eau,
3/15 dans l'éther,
4/15 dans l'alcool,
4/15 dans le chloroforme,

et abandonnait 2/15 de substances insolubles formées de parties végétales, que M. Morel et moi reconnûmes pour être formées de parties ligneuses et herbacées, probablement aromatiques mais non définissables, ainsi que de débris d'insectes.

I. — SOLUTION AQUEUSE.

Cette solution aromatique à réaction neutre, de couleur brun jaunâtre, ne se précipitait pas par addition de bichromate de potasse, de nitrate d'argent, de chlorure de barium, mais donnait par addition d'extrait de Saturne un dépôt jaune brunâtre, et par addition d'acétate de potasse un dépôt blanc, preuve de la présence de *tartrates* et de corps amers.

Par le perchlorure de fer en solution elle se colorait en brun noirâtre, voire en brun sale, et se précipitait au chaud sous forme d'un dépôt jaune orange, soluble dans l'acide nitrique.

Cette eau se décolorait sous l'influence du chlore et cette coloration redevenait normale, voire même plus intense, par addition de potasse caustique aqueuse : preuve du *Henné*.

Par addition d'alcool, elle se précipitait en un petit dépôt blanchâtre, preuve de la présence de corps mucilagineux, provenant soit d'une gomme soit d'une résine à gomme. Chauffée avec une solution de Fehling elle la réduisait, preuve de la présence de sucre pouvant provenir d'un vin de palmier ou d'un extrait de la pulpe d'un fruit, tel que tamarin, casse ou caroube.

Une fois acidifiée, elle ne dégagait pas de gaz d'acide carbonique et ne donnait aucune des réactions caractéristiques de l'aloès.

II. — SOLUTION ÉTHÉRÉE.

Cette solution éthérée, de couleur jaune doré, n'étant pas fluorescente, nous pouvons en déduire qu'elle ne contenait pas de baume de Gurjun, ni de baume africain ou d'Illyrie; comme il ne se formait pas, lors de la dissolution de cette résine dans l'éther, un petit précipité blanc soluble dans l'alcool, nous pouvons certifier que le mastic ne rentrait pas dans la préparation de ce parfum.

Les réactions caractéristiques au styrax, à la gomme ammoniacque, au galbanum, au sagapène, à l'ase fétide, au bdellium, furent négatives; nous décelâmes par contre la présence de la *myrrhe*. Car cette solution éthérée, additionnée de vapeurs de brome, prenait une coloration rouge violacé. Elle ne se précipitait pas par addition d'alcool sous forme d'un dépôt blanc provenant du dracoalbane, preuve que le sang-de-dragon ne fut pas utilisé.

Par adjonction d'acide sulfurique cette solution provoquait à la ligne de contact des deux liquides la formation d'un anneau rouge brunâtre sans que la coloration de la couche éthérée passât au bleu verdâtre. Agitée, par contre, avec de la potasse caustique aqueuse, elle abandonnait à cette dernière son acide cinnamique. Ce dernier fut décelé par l'arome d'aldéhyde benzylique, que cette solution aqueuse dégagait lorsqu'on la chauffait une fois décantée avec du permanganate de potasse et de l'acide sulfurique.

Ces réactions sont caractéristiques du *Storax*.

Une partie de cette solution éthérée, évaporée, puis chauffée, dégagait des vapeurs d'odeur térébenthinée. Additionnée d'acide sulfurique, elle prenait une coloration brunâtre et non rougeâtre comme le résidu obtenu en évaporant une solution éthérée de sandaraque.

Avec l'hypochlorite de soude ou le perchlorure de fer, elle ne donnait pas les réactions caractéristiques de la gomme ammoniacque.

III. — SOLUTION ALCOOLIQUE.

Cette solution, de couleur jaune brunâtre, se colorait en rouge violacé sous l'influence des vapeurs de brome, preuve positive quant à la présence de la *myrrhe*.

Par addition d'une solution de bichromate de potasse, elle se précipitait en un petit dépôt jaune orange, et par addition d'extrait de Saturne en un petit dépôt jaunâtre.

Sa solution se colorait en vert sale par le perchlorure de fer et donnait les réactions caractéristiques du *storax*, particulièrement celle de l'anneau vert obtenu par addition d'acide nitrique et celle de l'anneau rouge violacé obtenu par addition d'acide sulfurique.

IV. — SOLUTION CHLOROFORMIQUE.

Cette solution, de couleur rouge brunâtre, abandonnait, une fois évaporée, un résidu qui, chauffé, émettait des vapeurs d'odeur aromatique et bitumineuse.

CONCLUSIONS.

Nous devons conclure à la présence certaine du *Storax*, de la *Myrrhe*, d'une *résine de Térébenthine*, de l'*Asphalte*, dont le mélange peut avoir été additionné d'Encens, de Bdelium, et que l'on avait aromatisé à l'aide de *Henné* et de parties végétales odoriférantes; celles-ci furent préalablement macérées dans du vin de palmier et de la pulpe d'un fruit, tel que tamarin, casse ou caroube.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Si nous résumons dans un petit tableau ces divers résultats (voir le tableau ci-contre) nous parvenons aux conclusions suivantes, tout en faisant remarquer que les résultats obtenus sont qualitatifs et non quantitatifs et peuvent donc être sujets à quelques variations.

Les parfums égyptiens analysés furent généralement obtenus en mélangeant du *Styrax* ou du *Storax*, de l'*Encens*, de la *Myrrhe*, des *résines de Térébenthine*, du *Bitume de Judée* que l'on parfumait à l'aide du *Henné*, des *débris végétaux aromatiques* préalablement additionnés de vin de palmier ou d'extrait provenant de la pulpe de certains fruits (*casse*, *tamarin*), et macérés dans du vin.

On n'utilisa jamais pour ces préparations les résines à ombelliférone,

TABLEAU DES ANALYSES.

NOM DES DROGUES POUVANT AVOIR ÉTÉ EMPLOYÉS.	NUMEROS DES PARFUMS							
	43521	43510	43513	43515	43517	43514	43512	43503
Slyrax	oui.	pas.	oui.	oui.	non, mais storax.	pas de storax ni de styrax.	pas de storax ni de styrax.	storax.
Myrrhe	oui.	pas.	pas.	oui.	non.	non.	non.	oui.
Encens	probable.	oui.	oui.	oui.	oui.	probable.	probable.	probable.
Térébenthine	oui.	oui.	oui.	oui.	non.	probable.	probable.	oui.
Mastic	peu probable.	pas.	peut-être.	peut-être, mais	pas.	peut-être.	pas.	pas.
Bdellium	peut-être.	peut-être.	peut-être.	peu probable.	pas.	peut-être.	pas.	peut-être.
Opoponax	pas.	prob. voir réact. des résines à tannols.	réact. des résinotannols.	peut-être.	pas.	probable.	pas.	pas.
Sandaracé	pas.	pas.	pas.	probable.	pas.	probable.	pas.	pas.
Baume de Gurjun	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Ase fétide	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Gomme ammoniacque	pas.	pas.	très dubitatif.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Galbanum	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Sagapène	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.	pas.
Baume de Judée	pas.	pas.	très douteux.	pas.	pas.	pas.	peut-être et probable.	pas.
Bitume de Judée	oui.	oui.	oui.	oui.	pas.	peut-être.	oui.	oui.
Sucre provenant soit de la pulpe d'un fruit soit du vin de palmier	oui.	oui.	oui.	oui.	oui.	pas.	oui.	oui.
Parties végétales aromatiques	oui.	oui.	pas.	oui.	oui.	pas.	oui.	oui.
Parties végétales déterminées	cyprès?	pas.	pas.	oui.	pas.	probable.	un peu.	oui.
Extrait de Henné	oui.	oui.	non.	non.	pas.	pas.	pas.	pas.
Aloès	non.	non.	non.	douteux.	pas.	pas.	pas.	pas.
Vin doux	oui.	pas.	oui.	pas.	oui.	pas.	oui.	oui.

le baume de Gurjun, le baume d'Illyrie, l'aloès, la sandaraque, le sang-de-dragon, mais parfois, autant que nos résultats sont probants, de l'*Opopanax*, du *Bdellium*, du *Baume de Judée*, voire même du *Mastic*, et peut-être de la gomme ammoniacque.

Ces parfums devaient donc être préparés à l'usage des rites religieux pour être brûlés, tandis que d'autres servaient de médicaments ou à oindre la momie.

Les vandales qui violèrent les mastabas et caveaux funéraires pour en tirer les dépouilles mortelles des anciens possesseurs du sol égyptien afin de les vendre comme médicaments⁽¹⁾ durent forcément briser plusieurs récipients à parfums dont l'analyse eût été intéressante.

D^r L. REUTTER.

⁽¹⁾ D^r L. REUTTER, *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, «De la momie ou d'un médicament démodé», Paris, 1912 et 1913.

LE
TEMPLE DE ZEUS CASSIOS
À PÉLUSE

PAR M. JEAN CLÉDAT.

Les ruines de Péluse s'étendent de l'est à l'ouest sur une longueur de près de trois kilomètres (fig. 1), auxquelles il faut encore ajouter une vaste nécropole d'époque grecque, qui occupe la région nord-est et s'étend jusqu'à la ligne des premières dunes de sable qui barrent la plaine de ce côté. Sa largeur, même approximativement, ne peut être évaluée, car une grande partie de l'antique cité est enfouie dans le marais et se confond avec lui; pour le moment il ne m'a été permis que de limiter les parties hautes, celles s'élevant au-dessus du niveau du marais. Naturellement, dans ces limites je ne comprends pas les ruines arabes de Tineh avec son très curieux château fort, situé à trois kilomètres au nord-ouest de Péluse, Tineh représentant très vraisemblablement l'emplacement de l'ancienne ville arabe. Deux points principaux attirent l'œil et se détachent des nombreux monticules qui marquent l'emplacement de la vieille Péluse dont les vestiges apparents remontent à l'époque romaine. L'une de ces élévations, comme un îlot détaché du massif des ruines, forme une petite colline rectangulaire de plus de dix mètres de hauteur; c'est une enceinte carrée, construite en briques cuites, d'une centaine de mètres de côté, que les Arabes désignent sous le nom de *Tell Makhzan* ou « colline du Magasin ». Ces vestiges, qui paraissent assez bien conservés, sont probablement ceux d'une forteresse romaine. Bien qu'envelie en partie par les sables et les démolitions des parties hautes des murailles, le plan se lit fort nettement et presque en entier à la surface du sol; des travaux relativement peu considérables à faire indiqueraient à la fois et la nature et le plan de cet édifice auquel sont adossées quelques constructions surtout sur la face ouest; la fouille serait facile et je crois intéressante, sinon productive. Le second point, le plus important, est, je le suppose du moins, un camp retranché entouré de fortes murailles

Nill Matheson

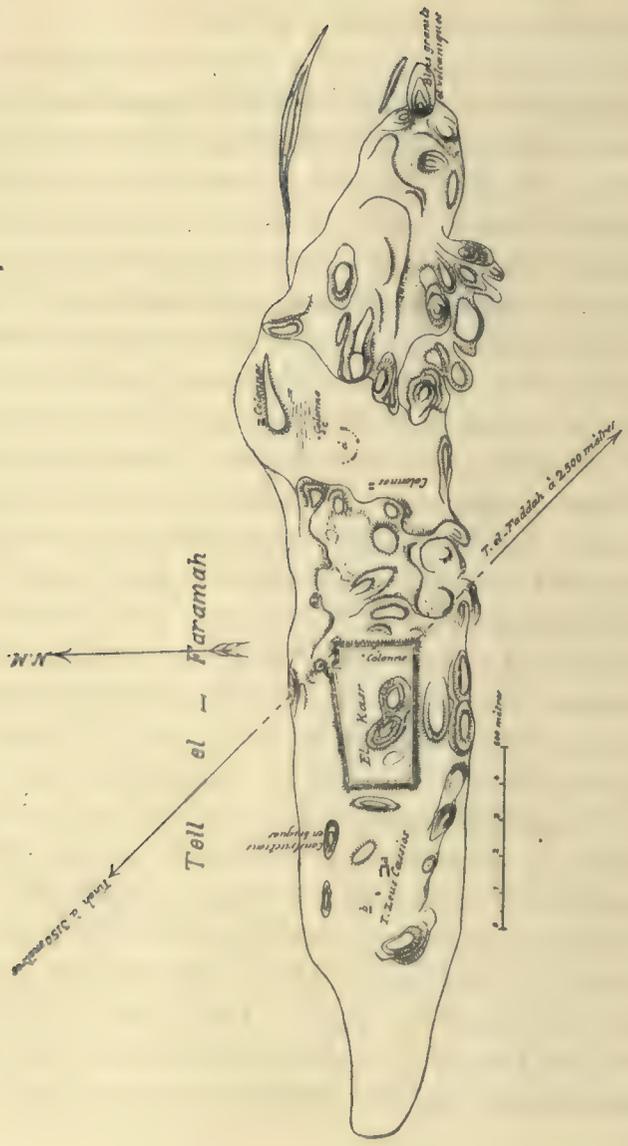


FIG. 1.

de 400 mètres de longueur, 200 de large, avec une tour ronde à chaque angle; le mur en briques cuites a 5 mètres d'épaisseur au sommet. Une seule porte se distingue nettement sur la face nord; les autres, s'il y en avait, ne sont pas visibles. Cette enceinte, qui fut occupée sans doute par l'*Equites Stablesiani* qui avait son camp permanent à Péluse, est située vers l'extrémité ouest du site que les Arabes nomment tout particulièrement *Tell el-Faramah*, transcription exacte du copte ΠΕΡΒΜΟΥΝ⁽¹⁾. De la ville antérieure aux Romains aucune trace n'est visible actuellement, et c'est en vain que l'on chercherait dans toutes ces ruines et débris qui jonchent le sol le moindre objet se rapportant à la période pharaonique. Pourtant il me semble que des fouilles menées sérieusement apporteraient de nombreux éléments de cette période avec des monuments épigraphiques, car quelques coups de pioches donnés à l'ouest du temple de Zeus Cassios, près de la rive ouest de l'ancienne branche du Nil, m'ont donné un fort beau poids, en granit gris, du nom de *Nectanêbef*, et un masque de couvercle de sarcophage en calcaire blanc, dont le style appartient à cette même époque.

A 500 mètres à l'est de l'enceinte ou *Kasr*, ainsi qu'elle est désignée par les Arabes, des colonnes ou fragments de colonnes gisent à terre. Des sondages pratiqués au point *c* du plan (fig. 1) ont amené la découverte de l'angle d'un gros mur construit en grand appareil; je pense qu'il y avait là un important édifice dont la destination est encore inconnue. Un peu au sud, je reconnus également les vestiges d'un hémicycle de 54 mètres de diamètre avec une muraille en briques cuites épaisse de 1 m. 60 cent. et haute de 0 m. 50 cent. environ, le tout complètement enfoui

⁽¹⁾ C'est à tort que Le Père (*Mémoires sur le Canal des Deux-Mers*, 1815, p. 151) donne aux ruines de Péluse le nom de *Tell el-Fadda*. Ce tell est situé à 2500 mètres au sud-est de Faramah, derrière la première ligne de dunes et représente les ruines d'une construction romaine. Il affecte la forme d'un cône tronqué et ne présente à sa surface aucun

caractère particulier. Je crois que c'est un des nombreux fortins ou postes qui protégeaient du côté de la terre la ville de Péluse à l'époque romaine. Il y a certainement erreur dans la nouvelle carte anglaise qui donne à des ruines situées à 2 kilomètres est de Tineh le nom de *Tell el-Faddah*. Elles semblent correspondre au *Tell Zemourt* des cartes.

dans la boue. Sauf au point *c* les sondages autour des autres colonnes ne me donnèrent aucun résultat. J'ai lieu de supposer que toutes ces colonnes ont été déplacées et que celles du nord, en route vers la mer, étaient destinées à être transportées dans un autre lieu lorsque, à la suite d'un incident, elles ont été abandonnées là où elles sont encore aujourd'hui. Dans tous les cas il est vraisemblable que l'édifice auquel elles appartenaient était peu éloigné. Ces colonnes mesurent 8 mètres de lon-

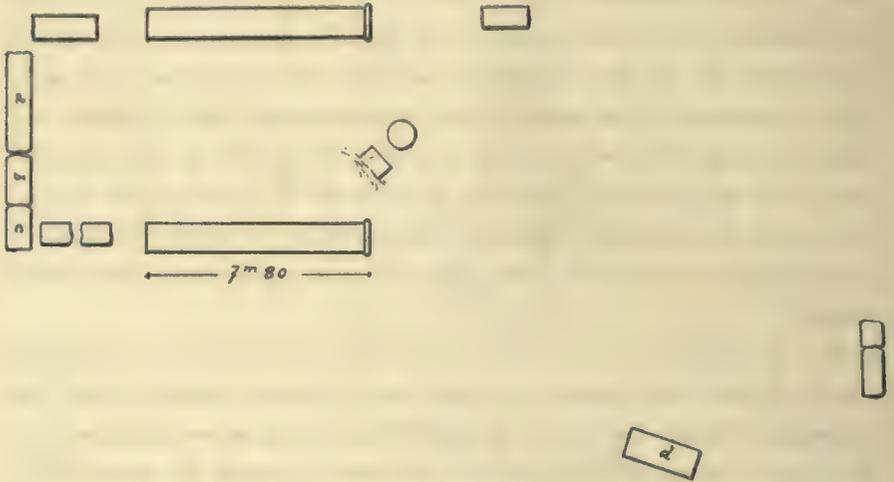


Fig. 2.

gueur avec un diamètre de 1 mètre. Elles ont les mêmes dimensions que celles que nous allons voir et qui avaient servi dans la construction du temple de Zeus.

Des travaux plus considérables furent menés sur ce dernier point situé à l'ouest du Kasr. Là, également, dans une région peu élevée, presque marécageuse, on peut voir un groupe de colonnes renversées et divers débris d'architecture dont la disposition m'avait particulièrement frappé (fig. 2). Les derniers éléments d'une grande et importante construction, deux colonnes centrales avec la partie correspondante de l'architrave, s'étaient écroulés face en avant, cachant dans la chute une belle inscription grecque gravée sur la face antérieure de l'architrave. Avec le temps l'architrave s'enfouit peu à peu dans le sol et les intempéries, aidant à l'érosion des parties restées à l'air,

détruisirent les angles, adoucirent les contours en donnant superficiellement à ce fragment d'architecture la forme grossière d'une colonne. C'est probablement pour ce motif que l'inscription est demeurée inaperçue par les nombreux voyageurs qui ont visité les ruines de Péluse. La photographie que j'en donne montre cette architrave retournée avec son inscription (pl. XI).

Les colonnes en granit rose ont 8 mètres de longueur avec 1 mètre de diamètre. L'architrave a 0 m. 96 cent. de hauteur et une largeur de 0 m. 80 cent.; elle est également en granit rose (fig. 3). La partie existante forme deux blocs d'égale longueur de 1 m. 80 cent. chacun. L'un des blocs en tombant s'est brisé en deux morceaux à peu près semblables. La surface de la pierre devenue rugueuse et fruste par suite de son long séjour dans un sol humide et salin — terrain peu propice à la conser-

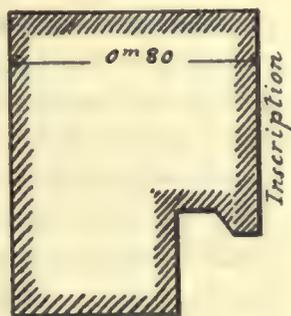


Fig. 3.

vation des matériaux et particulièrement des granits rouges — en se délitant a fait disparaître une partie des caractères gravés sur sa face principale et la cassure du second en a fait perdre une autre. Quoiqu'il en soit, les parties subsistantes sont très lisibles grâce à la profondeur de la gravure. L'inscription comprend trois lignes et peut-être une quatrième en caractères d'un module plus petit; cette dernière, dont il ne reste que la fin d'un mot, n'aurait eu comme longueur que la moitié environ de l'étendue des autres lignes. Les caractères de cette inscription mesurent 0 m. 24 cent. à 0 m. 26 cent. de hauteur. Les *o* sont d'un module plus petit que les autres lettres. L'inscription est une longue dédicace en l'honneur des grands dieux de Cassios gravée au nom de l'empereur Hadrien. Elle est ainsi conçue :

- 1 [Ἰπέρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τίτου Αἰλίου Ἀδριάνου Ἀντανίνου Σε] ΒΑΣΤΟΥ
ΚΑΙ ΤΟΥ ΣΥ[μπαν]ΤΟΣ ΑΥΤΟΥ Ο[ἴχο]Υ ΔΗ ΚΑΚΙΩ Ν[εγαλφ].....
- 2ΡΟΥΑΝΕΘΗΚΕΝΚΑΙ [Δί]ΟΚΚΑΚΙΟC ΔΙ[ος Ἄπο]ΛΛΩΝΙΟΥ Τ[ε]
- 3ΑΥΤΟΙC ΠΑΝΤΑ ΚΟC. ... ἘΝΟΡΟCΗC. ΜΩΜΑΤΙ [τε]
- 4ΤΟΥ

Enfin pendant le déblaiement j'ai trouvé dans le sol à gauche du premier bloc un fragment d'inscription détaché du bloc qui porte :  Les lettres de la ligne supérieure pourraient appartenir au nom  d'Hadrien.

En pratiquant des sondages sur divers points de l'emplacement qu'occupait le temple, j'ai retrouvé à des profondeurs variables un grand nombre de débris architecturaux en granit rose. L'un d'eux, le plus important puisqu'il porte une inscription (*d*, du plan), a été trouvé à plus d'un mètre de profondeur. C'est un bloc rectangulaire dont les dimensions sont : 2 m. 50 cent. en longueur, 0 m. 49 cent. en hauteur et 0 m. 90 cent. en épaisseur. L'inscription est gravée sur l'une des faces, polie et probablement la seule visible dans le monument. Le bloc est entier, et l'inscription, dont nous n'avons qu'une partie, se développait à droite et à gauche sur d'autres blocs. La pierre était retournée dans le sol et l'inscription posée à l'envers. En outre, ce bloc était déjà préparé pour être coupé en deux parties dans le sens de la longueur; il est heureux que le travail ait été abandonné car la coupure portait sur la deuxième ligne qui nous donne justement le nom du préfet d'Hadrien, Titus Flavius Titianus. C'est grâce à cette nouvelle inscription que j'ai pu, avec sûreté, reconstituer le début de la première. Sur le bloc on ne voit que deux lignes, mais il est possible qu'il y en ait eu d'autres au-dessus de la première. Les lettres ont 0 m. 14 cent. de hauteur; l'intervalle des lignes est de 0 m. 05 cent.; la distance du bas des lettres de la deuxième ligne au bord inférieur de la pierre est de 0 m. 13 cent., tandis qu'elle n'est que de 0 m. 01 cent. de la ligne supérieure au bord supérieur :

.....τ]ΟΥΠΡΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΥ.....
ΕΠΙΤΙΤΟΥΦΛΑΒΙΟΥΤΙΤ[ιανου.....

Sur la pierre existe encore la partie gauche du trait horizontal d'un T au début de la première ligne. La seconde, quoique mutilée, n'offre aucune difficulté dans la lecture.

C'est probablement à la suite de son premier voyage en Égypte (122 ap. J.-C.) ou peut-être pendant son séjour à Péluse qu'Hadrien, venant de Syrie, tout en ordonnant la construction d'un monument funéraire à Pompée, consacrait un temple à Zeus Cassios dont je viens de retrouver l'emplacement et les derniers vestiges. Maintenant que nous sommes assurés de l'existence d'un temple à Zeus Cassios à Péluse, l'on peut se demander si

Hadrien a édifié de toute pièce cette construction ou si, existant auparavant, ce temple n'a pas été tout simplement restauré et embelli par lui. On se demande encore la raison d'un temple à ce dieu dans la ville de Péluse, tout près de celui, plus célèbre et mieux connu, qui avait donné son nom à une colline de sable qui s'élève au bord de la mer à 15 kilomètres à l'est de Péluse, désigné actuellement par les Arabes sous le nom de Mahemdiah, et dont j'ai exploré les ruines il y a quelques années. C'est vraisemblablement de la proximité de ces deux localités et aussi des deux temples, dédiés à la même divinité, que naquit la confusion que l'on rencontre parfois chez les auteurs anciens et qui porte principalement sur la localisation du tombeau de Pompée. Mais, malgré les affirmations contraires, il semble bien que le cas n'est pas douteux et qu'il faille rechercher ce monument sur l'emplacement ou aux alentours du mont Cassius, c'est-à-dire à Mahemdiah ou dans ses environs; jusqu'à ce jour mes travaux sur ce point ne m'ont donné aucun résultat. Le mausolée était-il édifié dans l'intérieur de la ville ou bien à proximité, par exemple dans l'une des nécropoles romaines qui avoisinent la ville? Dans celles-ci quelques grandes constructions funéraires ont été déblayées, mais toutes avaient été violées dès l'antiquité et les revêtements de marbre ainsi que les plaques qui pouvaient porter les inscriptions avaient été arrachées et transportées ailleurs, sinon détruites⁽¹⁾. Dans ce cas il est douteux que jamais l'on puisse mettre la main sur cette tombe célèbre, dont la renommée et aussi le luxe qui l'entourait devaient attirer en premier lieu l'attention des pillards et des chercheurs de trésors.

J. CLÉDAT.

⁽¹⁾ Il en a été de même pour les édifices publics, thermes, temples déblayés; tous les revêtements de marbre ou autres matières précieuses ont été enlevés. Je n'ai retrouvé que de rares débris d'inscriptions

qui ne peuvent malheureusement nous fournir aucune indication, les plus grands morceaux n'ayant pas plus de trois ou quatre lettres. Les rares épitaphes funéraires trouvées n'ont également rien donné.

LE NOM D'HORUS DU ROI CHÉCHANQ III

PAR

M. GEORGES DARESSY.

J'ai publié autrefois dans un rapport sur Kom el-Hisn⁽¹⁾ la copie d'une inscription , trouvée en même temps que des pierres de , donnant lieu de croire que nous avions là le nom d'Horus de Chéchanq III. Depuis, des blocs trouvés à Mendès⁽²⁾ et devant provenir d'une chapelle nous ont montré d'une part les cartouches de ce même roi  et sur un autre morceau cette inscription : 



Le même nom de bannière Ka-nekht-râ-meri se retrouvant dans les deux cas, il est probable que l'on peut définitivement l'inscrire dans le protocole de Chéchanq III; la phrase []  du bloc D de Kom el-Hisn fait aussi sans doute partie de la légende, à l'imitation de la titulature des Ramessides, et se trouva justifiée puisque ce roi régna 52 ans en Basse-Égypte.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ *Annales*, t. IV, p. 285, B. — ⁽²⁾ N° d'entrée 38272.

ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

III

Des documents épigraphiques, provenant du Fayoum, que j'ai publiés dans mon dernier bulletin *Égypte gréco-romaine*, II (*Annales*, X, 1910, p. 155), plusieurs n'ont fait que passer au Musée du Caire, et sont maintenant conservés au Musée d'Alexandrie, où ils sont inscrits sous les numéros suivants : VI (*Πτολεμαϊς Εὐεργέτης*), n° 18812 ; IX (Interdiction), n° 18939 ; X (Ex-voto), n° 18813 (cf. BRECCIA, *Iscrizioni gr. e lat.*, n°s 40^a, 44^b, 138^a).

Depuis 1910, les petits monuments de ce genre ont continué à sortir du *sebakh* et à entrer dans nos magasins de l'Inspectorat du Fayoum. Au moment de les expédier au Caire⁽²⁾, je voudrais, pour faire suite à mes deux précédents articles, signaler, sans tarder, ces inscriptions à ceux qui s'intéressent à l'Égypte gréco-romaine.

Sans en exagérer la valeur, je crois pouvoir dire cependant que, par les renseignements historiques qu'ils nous fournissent (par exemple sur quelques préfets d'Égypte), et, avant tout, par les lumières qu'ils projettent sur l'histoire, encore si peu connue, des dévotions et des cultes locaux, les documents de la présente série se révèlent, dans leur ensemble, exceptionnellement intéressants.

A ces textes provenant du nome Arsinoïte, j'ai joint quelques inscriptions ou graffites recueillis en Haute-Égypte, à Dendérah et à Karnak.

⁽¹⁾ Voyez le paragraphe I de cette série, dans les *Annales*, t. IX, 1908, p. 231, et le paragraphe II, dans les *Annales*,

t. X, 1910, p. 155.

⁽²⁾ Ils sont arrivés au Musée et ont dû être enregistrés le 22 avril 1913.

XV-XVII. THÉADELPHIE (SUITE).

XV-XVI. Ἰσις Σαχϋψις (Σασϋψις).

Stèle rectangulaire, en calcaire, trouvée dans le *sebahh* à Batn-Hérit (Théadelphie). Très belle gravure; haut. 0 m. 40 cent., larg. 0 m. 25 cent. — Musée du Caire (22 avril 1913).

ΥΠΕΡΑΥΤΟΚΡΑ
 ΤΟΡΟΣΚΑΙΣΑΡΟΣ
 ΣΕΒΑΣΤΟΥ
 ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ
 ΤΟΠΟΣΠΟΛΙΤΕΥ
 ΜΑΤΟΣΑΡΘΩΤΟΥ
 ΜΕΓΑΛΟΥΜΑΚΑΡΙ
 ΤΟΥΘΕΑΣΜΕΓΙΣ
 ΤΗΣΣΑΧΥΨΕΩΣ
 ΑΝΟΙΚΟΔΟΜΗΘΗ
 ΕΠΙΠΕΤΡΩΝΙΟΥ
 ΣΕΚΟΥΝΔΟΥΕΠ
 ΑΡΧΟΥΑΙΓΥΠΤΟΥ
 ΔΙΑΑΒΔΩΝΟΣΠΡΟΣ
 ΤΑΤΟΥΠΡΩΤΑΡΧΟΣ
 ΞΓΡΑΨΕ ΕΠΑΓΑΘΩΙ
 ΙΒ ΦΑΙΜΟΥΘΙΒ

ὑπὲρ αὐτοκρά-
 τορος Καίσαρος
 [ligne martelée]
 Σεβαστοῦ
 5 Γερμανικοῦ,
 τόπος πολιτεύ-
 ματος Ἀρθάτου
 μεγάλου μακαρί-
 του θεᾶς μεγίσ-
 10 τῆς Σαχϋψεως
 ἀνοικοδομήθη,
 ἐπὶ Πετρωνίου
 Σεκούνδου ἐπ-
 ἀρχου Αἰγύπτου,
 15 διὰ Ἄβδανος πρως-
 τάτου. Πρώταρχος
 ἔγραψεν, ἐπ' ἀγαθῶι.
 [L] ιβ' Φαρμούθι ιβ'.

Il est aisé de reconnaître, par le contexte, quel nom d'empereur a été martelé ligne 3. Le préfet d'Égypte [T.] *Petronius Secundus* (l. 12-13) a en effet gravé une inscription bilingue sur la fameuse statue vocale de Memnon, d'où nous savons qu'il était en charge à la date du 14 mars 95, vers la fin du règne de Domitien⁽¹⁾. Nous restituons donc : ὑπὲρ αὐτοκράτορος Καίσαρος [Δομιτιανοῦ] Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ. On notera que le nom

⁽¹⁾ CANTARELLI, *La serie dei prefetti*, I, p. 38.

de Domitien a été martelé en Égypte, sur presque toutes les pierres où il se trouvait gravé⁽¹⁾.

Le 12 Pharmouthi, année 12 (l. 18), correspond au 7 avril 93⁽²⁾.

Ce qui suit n'est pas sans présenter quelques difficultés d'interprétation. L'absence d'article devant tous les substantifs, sans qu'aucune raison grammaticale en puisse rendre compte, ne contribue pas d'ailleurs à éclaircir ce passage. Voici comment je le comprends.

Le mot *τόπος* (l. 6), tout d'abord, a ici un sens religieux, ou plutôt cultuel : Wilcken⁽³⁾ a montré qu'il est employé souvent pour désigner les biens-fonds des associations et collèges religieux (*Vereinsgrundstücke*); mais comment accorder ce sens de *τόπος* avec le verbe *ανοικοδομηθη*⁽⁴⁾, qui indique la remise en état d'un monument ruiné⁽⁵⁾? Je préférerais donc interpréter ce mot dans une signification analogue, mais beaucoup plus restreinte, indiquée également par Wilcken : *Tempelbezirk*⁽⁶⁾, et comprendre : le temple et ses dépendances immédiates, tout ce que renferme le *περίβολος*⁽⁷⁾. Par conséquent, il s'agirait de la réfection d'un lieu de culte délabré, d'un sanctuaire *θεᾶς μεγίστης Σαχύψεως* (l. 9-10). Nous verrons plus loin (p. 90) ce qu'est cette déesse Sachypsis.

Τόπος n'a pas sous sa dépendance le seul génitif *θεᾶς μεγίστης Σαχύψεως*, mais encore les mots *πολιτεύματος Ἀρθώτου μεγάλου μακαρίτου* (l. 6-9). On voit *a priori* que *πολίτευμα* ne saurait avoir dans ce passage son sens propre de *groupement ethnique*, car il n'est pas suivi d'un nom de peuple⁽⁸⁾,

⁽¹⁾ Voyez par exemple les textes réunis par S. DE RICCI, *Archiv für Papyrusf.*, II, 1903, p. 436.

⁽²⁾ T. Petronius Secundus a donc été — ce que nous ignorions jusqu'à présent — préfet d'Égypte au moins deux années entières.

⁽³⁾ WILCKEN, *Chrestomathie*, p. 524.

⁽⁴⁾ Sur l'absence de l'augment aux temps secondaires de ce verbe, cf. MEIS-TERHANS, *Gramm. d. attischen Inschriften*, ed. 3, § 1433.

⁽⁵⁾ Dans une inscription d'*Evhéméria*

(Qasr-el-Banat), inédite, que le Prof. Arvanitakis doit, ou a dû tout récemment communiquer à l'Institut égyptien, on lit : *καὶ τὸ ἱερὸν πεπαλαιῶσθαι . . . προαιρούμενος ἀνοικοδομησαι τοῦτο*. Cet exemple est caractéristique du sens de *ἀνοικοδομεῖν*.

⁽⁶⁾ WILCKEN, *Theb. Bank*, p. 43.

⁽⁷⁾ Comparer l'expression *τὸ ἱερὸν καὶ τὰ συνκύροντα πάντα*.

⁽⁸⁾ Par exemple, un *πολίτευμα τῶν Φρυγῶν*, en Égypte : DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, 658, 3.

mais d'un nom propre d'homme, Ἀρθώτου⁽¹⁾. Si l'on remarque que πολίτευμα peut, dans de rares cas, et par extension de sens, désigner une association n'ayant en aucune manière un caractère politique — par exemple le πολίτευμα τῶν γυναικῶν de Stratonicée⁽²⁾ —, on sera autorisé peut-être à l'interpréter ici au sens de corporation religieuse : ce serait un synonyme (dont je ne connais pas d'autre exemple) de σύνοδος ou de tel autre terme⁽³⁾ désignant une association de ce genre. Ceci admis, nous voyons que l'association a un chef προστάτης (l. 15-16), nommé Ἄβδων⁽⁴⁾; et il est vraisemblable que le rédacteur de l'inscription — Πρώταρχος ἔγραψεν (l. 16-17) — est lui aussi un membre actif de cette société. Quant à Ἀρθώτης, alors décédé, μακαρίτης (l. 8-9)⁽⁵⁾, il serait le fondateur de la confrérie : son nom est ici commémoré, soit à titre d'honneur, soit peut-être parce que l'association avait un caractère plus spécialement funéraire.

L'ensemble de l'inscription peut donc se traduire :

Au nom de l'empereur César Domitien Auguste Germanicus, le sanctuaire de la déesse très grande Sachypsis, appartenant à la confrérie fondée par le très regretté Harthôtès, a été réédifié, sous Petronius Secundus, préfet d'Égypte, par les soins d'Abdôn, le président de l'association. Rédigé par Protarchos. Pour le salut (de tous). An 12, 12 Pharmouthi (7 avril 93).

Qu'est-ce, maintenant, que la déesse Sachypsis? Par un heureux hasard, en même temps que cette stèle, a été trouvée dans ce même kôm de Batn-Hérit, une petite pièce de bois, pouvant avoir servi de linteau à un naos ou à un petit monument votif en bois. Elle porte une courte dédicace à Ἴσις Σασῦψις. Il n'est pas douteux que Σασῦψις ne soit une variante de Σαχῦψις. Sachypsis (Sasypsis) est donc une épithète d'Isis, analogue à tel ou tel surnom égyptien de la déesse, Esenchébis, Nephremmis, etc... Resterait

⁽¹⁾ Ce nom propre, plutôt rare (cf. *Tebt. Pap.*, II, 296-297), ne figure pas dans la nomenclature de SPIEGELBERG, *Aeg. und Gr. Eigennamen*. C'est un composé des noms d'Ilorus (Ἄρ-) et de Thot (-θώτ-ης).

⁽²⁾ *B. C. H.*, X, 1891, p. 182, n. 123, et p. 205, n. 145.

⁽³⁾ Cf. OTTO, *Priester und Tempel*, I, p. 125, le chapitre consacré aux *Kultvereine*.

⁽⁴⁾ Je ne connais pas ce nom.

⁽⁵⁾ Μεγάλου μακαρίτου; μακαρίτου a son sens habituel de *défunt*; quant à μεγάλου, il me paraît renforcer simplement le second adjectif et jouer le rôle d'un adverbe : le très regretté Harthôtès.

à rendre compte de cette dénomination, ce qui ne paraît pas facile. Je me suis adressé à M. le Professeur Spiegelberg, qui a jadis expliqué, de façon si satisfaisante, l'épithète précitée d'Ἴσις Ἐσερχῆσις⁽¹⁾. M. Spiegelberg a bien voulu me proposer, *sous toutes réserves*, une interprétation qu'il considère comme possible, mais nullement comme certaine : « Σαχῦσις (Σασῦσις) serait une transcription de l'égyptien ⲧ ⲛⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲩⲉⲣⲟⲩⲛⲟⲩ ; *hw-f sj*, *il la glorifie par des chants funèbres*. Cette étymologie expliquerait également bien les deux formes Σαχῦσις et Σασῦσις, le ⲛⲉ étant en effet transcrit en copte à la fois par ⲛⲉ (=χ) et par ⲛⲉⲩ (=σ). Toutefois, si cette explication rend compte de la forme extérieure du mot, elle est peu satisfaisante pour le sens, car que peut bien signifier : *il (le prêtre, le roi?) la (Isis) glorifie par des chants funèbres?* D'autre part, il faut reconnaître qu'une phrase servant d'épithète à un nom de divinité est quelque chose de tout à fait insolite ».

Telle est l'hypothèse de M. Spiegelberg, que je communique, comme il me l'a donnée, sous bénéfice d'inventaire, et avec ses propres réserves.

Voici maintenant le texte de la petite inscription sur bois où se lit le mot Σασῦσις.

(XVI).

Pièce de bois carrée; long. 0 m. 50 cent.; côté du carré 0 m. 04 cent. Elle a été trouvée à Batn-Hérit (Théadelphie), dans le *sebakh*. Elle peut avoir servi de linteau à un *naos* ou à un petit monument votif en bois. — Musée du Caire (22 avril 1913).

ΙΣΙΔΙΣΑΧΥΣΙΘΕΑΜΕΓΙΣΤΗΑΚΟΥΣΙΛΑΟΣ
ΚΑΙΔΕΙΟΣΑΝΕΘΗΚΑΝΕΠΑΓΑΘΩ

Ἴσιδι Σαχύσι(ς) θεῶ μεγίστη Ἀκουσίλαος
καὶ Δεῖος ἀνέθηκαν, ἐπ' ἀγαθῶ.

Texte : 1, ΣΑΧΥΣΙ ΘΕΑ ΜΕΓΙΣΤΗ; — 2, ΑΓΑΘΩ.

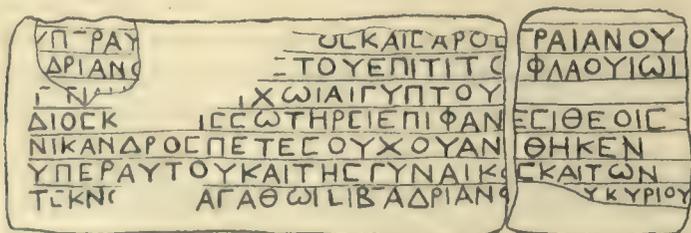
⁽¹⁾ SPIEGELBERG, dans *Recueil de travaux*, 1906, p. 182.

J'ai hésité quelque temps sur la lecture de Ψ dans CACY Ψ I. La gravure sur bois est naturellement moins nette que la gravure sur pierre. Selon que ce petit monument est éclairé de telle ou telle façon, on est tenté de lire Φ ou Ψ , CACY Φ I ou CACY Ψ I. Cependant, je crois Ψ , en définitive, plus sûr que Φ , et l'exemple de l'inscription précédente nous incite à laisser de côté toute hésitation et à lire Ψ , CACY Ψ I. Le mot a été expliqué plus haut, p. 90.

A Isis Sasypsis, déesse très grande, Akousilaos et Dios ont dédié (ce monument), pour leur salut.

XVII. DÉDICACE AUX DIOSCURES.

Linteau (ou base) en calcaire, scié en deux parties, dans le sens de la longueur, dès l'antiquité. Les deux fragments ont été trouvés dans le *sebakh*, à Batn-Héril (Théadelphie). Premier fragment 0 m. 50 cent. \times 0 m. 205 mill.; deuxième fragment 0 m. 17 cent. \times 0 m. 205 mill. L'épaisseur de chaque bloc n'est plus que de 0 m. 21 cent., mais la pierre a été également sciée en ce sens. Chose curieuse, la partie supérieure du bloc présentant des inégalités, on y avait coulé un mortier dans la composition duquel entrait du fer : il a presque entièrement disparu, déterminant de grosses lacunes dans le texte : il n'en reste qu'un petit fragment, à gauche de la pierre : les lettres se détachent à peine sur le fond noirâtre, ou devenu tel, de ce mortier, et la lecture en serait difficile s'il ne s'agissait d'une formule épigraphique. — Musée du Caire (22 avril 1913).



ὑπὲρ αὐ[τοκράτο]ρος Καίσαρος Τραϊανοῦ

[Ἄ]δριανοῦ Σεβα[στοῦ, ἐπὶ Τίτω[ι] Φλαουίω

Τ[ι]τ[ι]ανῶ[ι ἐπὶ]ρχῶι Αἰγύπτου,

Διοσκ[ού]ρις σατῆρσι ἐπιφανέσι θεοῖς

5 Νικάνδρος Πετεσοῦχου ἀν[έ]θηκεν

ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ τῆς γυναικὸς καὶ τῶν

τέκνων, ἐπὶ ἀγαθῶι. L 16' Ἀδριανοῦ τοῦ κυρίου.

L'inscription est datée de l'année 12 de l'empereur Hadrien (127-128 ap. J.-C.), le préfet d'Égypte étant alors T. Flavius Titianus⁽¹⁾.

Le culte des Dioscures est attesté au Fayoum par divers documents, à Soknopaiou Nésos (Diméh)⁽²⁾, à Crocodilopolis (Fayoum)⁽³⁾, à Bacchias (Oum-el-Atl)⁽⁴⁾, — peut-être aussi à Thèbes (Karnak)⁽⁵⁾. Nous ignorions jusqu'à présent qu'il eût trouvé place à Théadelphie, parmi tant d'autres divinités dont la liste n'est pas, il faut s'y attendre, encore close.

Au nom de l'empereur César Trajan Hadrien Auguste, T. Flavius Titianus étant préfet d'Égypte, Nikandros fils de Petesouchos a fait cette dédicace aux Dioscures Sauveurs dieux secourables⁽⁶⁾, pour lui-même, sa femme et ses enfants, pour leur salut. Année 12 d'Hadrien, notre seigneur (127-128 ap. J.-C.).

XVIII-XXI. PHILADELPHIE.

XVIII. STÈLE GRÉCO-ÉGYP TIENNE.

Stèle en calcaire, achetée à Médinet-el-Fayoum, au mois d'avril 1913. Le vendeur prétend qu'elle provient de Roubbayât (qui est la nécropole de Philadelphie) : mais, comme c'est une stèle votive, je croirais plutôt qu'elle a été trouvée dans le *sebakh*, à Philadelphie même (Girzéh). Haut. 0 m. 52 cent.; larg. 0 m. 15 cent. — Musée du Caire (22 avril 1913).

⁽¹⁾ En charge de 126 à 131, CANTABELLI, *La serie dei Prefetti*, I, p. 46. — Notre texte ne nous apprend rien de nouveau sur ce préfet.

⁽²⁾ MILNE, *Greek Inscr.*, p. 40, n° 9287.

⁽³⁾ *Tebt. Pap.*, I, 14, 18 (Διοσκορεῖον).

⁽⁴⁾ *Fay. Towns*, p. 293, n° 138.

⁽⁵⁾ Je songe à une inscription de Thèbes publiée d'abord par H. Weil, puis reprise par de Ricci dans *Archiv f. Pap.*, II, 1903, p. 561, n° 97, l. 4-5 : ἀνέθηνεν βρωμὸν τοῖς ἐν ὄνει||ροῖς ἐπιφανέσι θεοῖς ἐπιστάσι : les restitutions sont de H. Weil. Or, l. 4, de Ricci propose de lire [τοῖς Διοσκοῦ]ροῖς. J'avoue que cette restitution me paraît meilleure que celle

de Weil : Διοσκοῦροῖς ἐπιφανέσι θεοῖς est précisément la formule employée à la ligne 4 de notre inscription de Théadelphie. Au lieu de ἐπιστάσι, l. 5, proposé par Weil, je restituerais pour ma part σωτήροισι; on aurait ainsi dans les deux textes de Thèbes et de Théadelphie, les mêmes épithètes ἐπιφανέσι θεοῖς et σωτήροισι accolées au nom des Dioscures.

⁽⁶⁾ Cf. *Dion. Sic.*, 17, 2, où l'épithète ἐπιφανεστάτους est donnée à Osiris et Isis considérés comme bienfaiteurs de l'humanité. Cependant, ἐπιφανέσι ne fait-il pas allusion ici au caractère spécial des Dioscures *fratres Helenæ lucida sidera* (HORACE, *Odes*, I, III)?

Ce petit monument, très finement sculpté, est un exemple de ce que pouvait produire, dans l'Arsinoïte, la fusion des idées religieuses et de l'art de l'Égypte et de la Grèce. Extérieurement, il a l'aspect de ces stèles attiques rectangulaires, terminées par un fronton à acrotères : on s'attendrait presque à y trouver, sculptée dans le champ, l'image du défunt, la tête inclinée, le corps appuyé sur un long bâton. En fait, c'est le dieu égyptien Anubis, vêtu de la *šento*, la croix ansée dans une main, le sceptre \uparrow dans l'autre, qu'on aperçoit, tourné vers la droite, au-dessous du signe allongé du ciel — ; le dieu est très élégamment dessiné, sculpté avec précision et soin; son corps était peint, et il reste encore quelques traces de couleur rouge sur son vêtement. Devant lui, une courte inscription hiéroglyphique : $\text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏}$



hiéroglyphique : $\text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏}$

Anubis maître des deux terres . . . ; les deux derniers signes sont inintelligibles; l'hiéroglyphe 𓏏 est inconnu : a-t-on voulu graver 𓏏 ? ou 𓏏 ? Le groupe en tout cas, avec 𓏏 , du féminin, ne présenterait aucun sens. Peut-être l'inscription est-elle inachevée.

L'épithète 𓏏 accolée au nom d'Anubis (toujours honoré non comme *maître des deux terres*, mais *maître de la nécropole* $\text{𓏏} \text{𓏏}$) est à noter. Les Grecs de l'Arsinoïte se seraient-ils mépris sur le caractère et le rôle de cette divinité, dont c'est d'ailleurs la première fois, pour autant que je sache, qu'on rencontre le culte au Fayoum?

Non moins intéressant est le texte grec qui est gravé au bas de la stèle :

ὑπὲρ Ἀπολλωνίου | καὶ Ζηνωνος, | Πασῶς κυνοβοσκῶς | Ἀνούθ(ε)ι εὐχήν.

Texte : 4, ANOYBI.

Les noms propres sont connus (*Πασῶς*, nom d'origine égyptienne) : on notera qu'ils ne sont accompagnés ni du patronymique ni du démotique;

on notera aussi l'absence de l'article devant *κυνοδοσκόος*. Qu'est-ce que ce dernier mot? Le monument étant dédié au dieu-chien Anubis⁽¹⁾, on serait tenté de le traduire par «éleveur de chiens»; il s'agirait de chiens sacrés, nourris et gardés pour le culte de ce dieu. Mais ni le mot *κυνοδοσκόος* n'est donné par les lexiques, ni la fonction d'éleveur de chiens sacrés n'est connue par les textes. Il me paraît donc plus simple de voir dans *κυνοδοσκόος* une déformation du mot *χηνοδοσκόος* : la transcription de η par υ n'a rien que d'ordinaire, mais la transformation de χ en κ est beaucoup plus remarquable : c'est un phénomène très rare, que je n'ai eu l'occasion de signaler qu'une seule fois dans mon *Recueil* des inscriptions chrétiennes d'Égypte⁽²⁾, et que je n'ai pas rencontré dans les graffites de Ouâdi-Kerdasse, publiés par F. Zucker⁽³⁾, qui sont d'un si grand intérêt pour l'histoire de la langue grecque à l'époque tardive. Quoi qu'il en soit, il semble que la prononciation de κ et de χ était assez voisine, à l'époque gréco-romaine, pour qu'on pût, dans l'usage courant, confondre ces deux gutturales : ce qui n'a rien d'étonnant, car l'on sait que, à l'origine, dans ce qu'on appelle le grec «commun», antérieur aux dialectes, et probablement pendant toute la période classique, la lettre χ était une occlusive aspirée «sans doute pareille au k des Allemands du Sud», donc analogue à κ, et non une spirante, telle que le *ch* allemand, comme elle l'est aujourd'hui en grec⁽⁴⁾.

Je pense donc que notre Pasôs était un *χηνοδοσκόος*, c'est-à-dire un éleveur d'oies. Nous savons par Hérodote II, 37, que les oies étaient fort goûtées des prêtres égyptiens : ceux-ci, dit l'historien, «jouissent d'avantages non médiocres, c'est ainsi qu'il leur arrive à chacun, chaque jour, abondance de chair de bœufs et d'oies, κρεῶν βοῶων καὶ χηνῶων πλῆθος τι ἐκάστω γίνεται πολλὸν ἡμέρης ἐκάστης». Elles ne l'étaient pas moins des

⁽¹⁾ On sait que le soi-disant «chacal» debout (Upuaut) serait en réalité un loup, et que le «chacal» couché (Anubis) serait un chien. Cf. l'étude de ED. MEYER, *Die Entwicklung der Kulte von Abydos und die sogenannten Schakalgotter*, dans *Aeg. Zeit.*, 1904, p. 97.

⁽²⁾ G. LEFEBVRE, *Recueil des Inscriptions*

grecques-chrétiennes d'Égypte, Le Caire, 1907, n° 636, l. 13 et p. XXXIX.

⁽³⁾ F. ZUCKER, *Les Temples immergés de la Nubie, Von Debod bis Bab Kalabsche*, Le Caire, 1912, p. 15-148, et surtout p. 92 et suiv.

⁽⁴⁾ A. MEILLET, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, 1913, p. 24.

fonctionnaires du pays, si nous en croyons certains documents sur papyrus⁽¹⁾. De son côté, Diodore, I, 74, raconte que les nourrisseurs d'oies ne faisaient pas couvrir les œufs de ces oiseaux, mais pratiquaient — ce qui se fait aujourd'hui en Égypte sur une grande échelle — l'incubation artificielle.

La stèle me paraît être de la fin de l'époque ptolémaïque, probablement du 1^{er} siècle avant notre ère.

Ex-voto dédié à Anubis par Pasôs l'éleveur d'oies, pour (le salut d') Apollônios et de Zénôn.

XIX. UN NEMESKION.

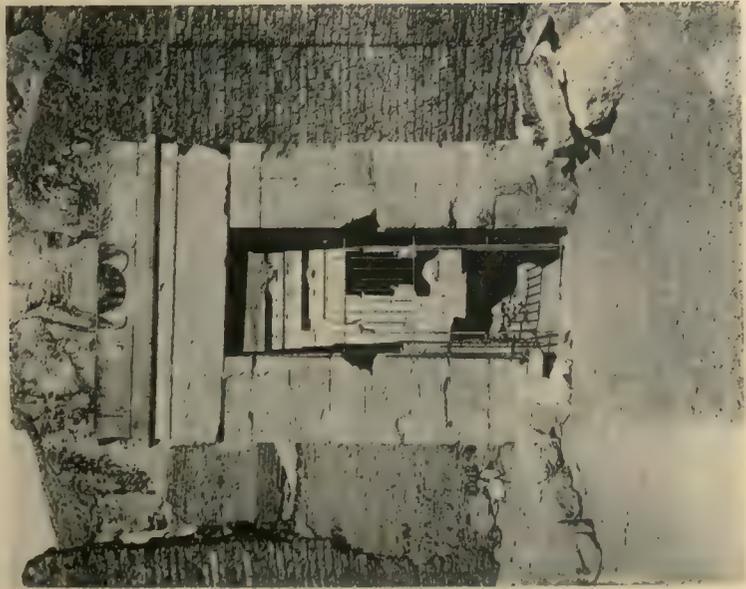
Stèle provenant de Philadelphie (Girzéh). Calcaire, 0 m. 70 cent. × 0 m. 42 cent. La partie supérieure de la pierre est usée, ce qui rend la lecture du début (l. 1-4) particulièrement malaisée. Traces de rouge dans la gravure des lettres. — Musée du Caire (22 avril 1913).

ΥΠΕΡ ΝΕΓΩΝ ΟΣΚΛΑΥΔΙΟΥ ΚΑΙ ΚΑΡΟΣ
 ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
 ΠΟΠΛΙΟΣ ΠΕΤΡΩΝΙΟΣ ΙΛΗΜΩΝ Λ ΟΙΚΟ
 Λ ΗΚΕΝΤΟ ΒΩΙ ΜΟΝ ΚΑΙ ΤΑΣ ΥΝΚΥΡΟΝ
 ΤΑ ΠΑΝΤΑ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΑΝΑΛΩΜΑΤΩΝ
 ΝΕΜΕΣΙ ΚΥΡΙΑ ΜΕ ΠΣΤΗΙ ΥΠΕΡ ΑΥΤΟΥ
 ΚΑΙ ΤΗΣ ΓΥΝΑΙΚΟΣ ΚΑΙ ΤΩΝ ΤΕΚΝΩΝ
 ΕΠΙ ΤΗ ΒΕΡΙΟΥ ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΒΑΛΒΙΛΛΟΥ
 ΤΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟΣ ΛΕΝΕΡΟΝΟΣ
 ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΚΑΙ ΚΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ
 ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΦΑΩΦΙ ΗΓ ΕΠΑΓΑΘΩ
 ΕΠΑΓΑΘΩ

⁽¹⁾ Cf. *Pap. Grenfell*, II, 14 b.; — *Pap. Petr.*, II, 10, 1; III, 32 a.

Porte de l'Encinte de Dér-el-Médinéh.

Pl. I



Face Est avant la restauration.



Face Est après la restauration.

Porte de l'enceinte de Dér-el-Médinéh.



Face Ouest avant la restauration.



Face Ouest après la restauration.

Temple de Dêir-el-Médinéh.
Vu du Nord-Est.



Avant la restauration.



Après la restauration.

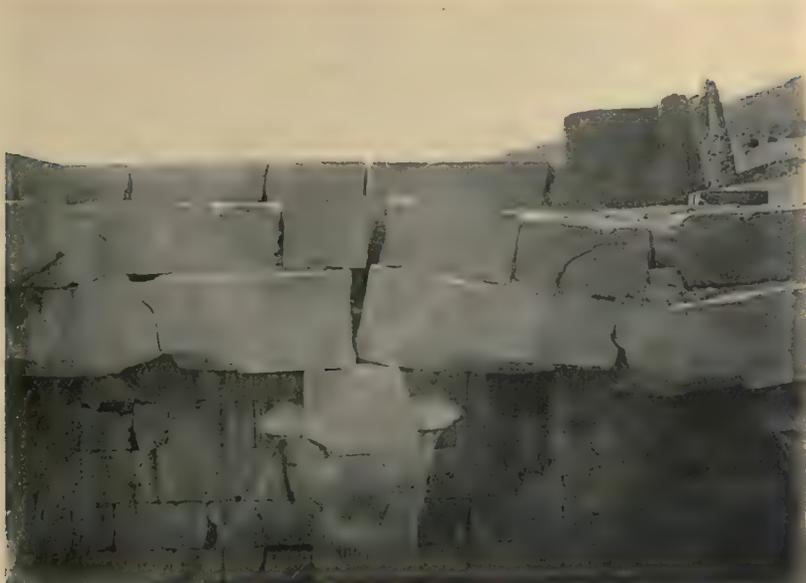


Les débris de l'escalier avant la restauration.



L'escalier restauré.

Temple de Dér-el-Médinéh.



La terrasse avant la restauration.



Le couloir copte avant la restauration.

Temple de Dêir-el-Médinéh.



Le couloir copte après la restauration.

Temple de Dêir-el-Médinéh.



La face postérieure du temple avant le déblaiement.



La façade postérieure du temple après le déblaiement.

Temple de Dér-el-Médinéh.



Les deux petites chapelles de l'angle Nord-Ouest.



Le cimetière copte.

Temple de D  ir-el-M  din  h.

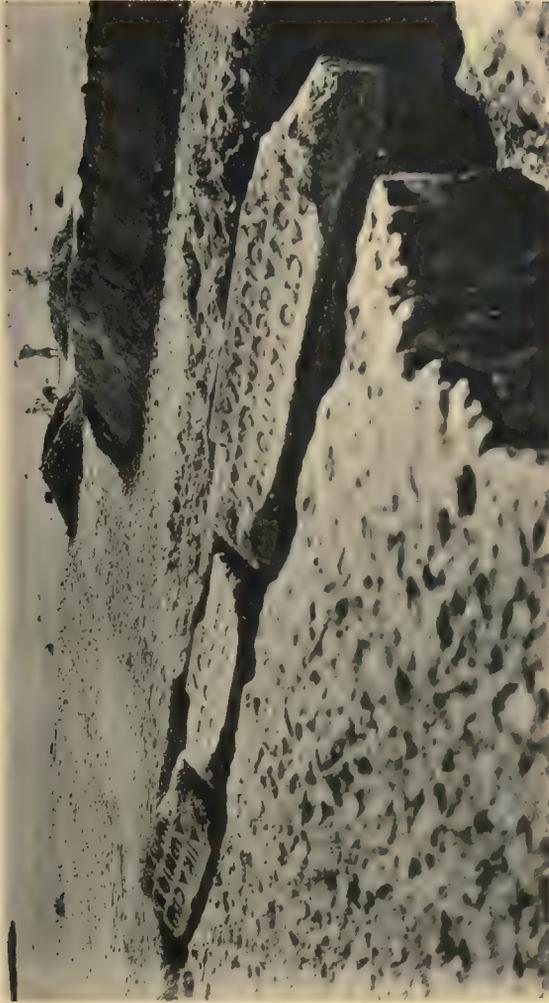


Deux des momies coptes.

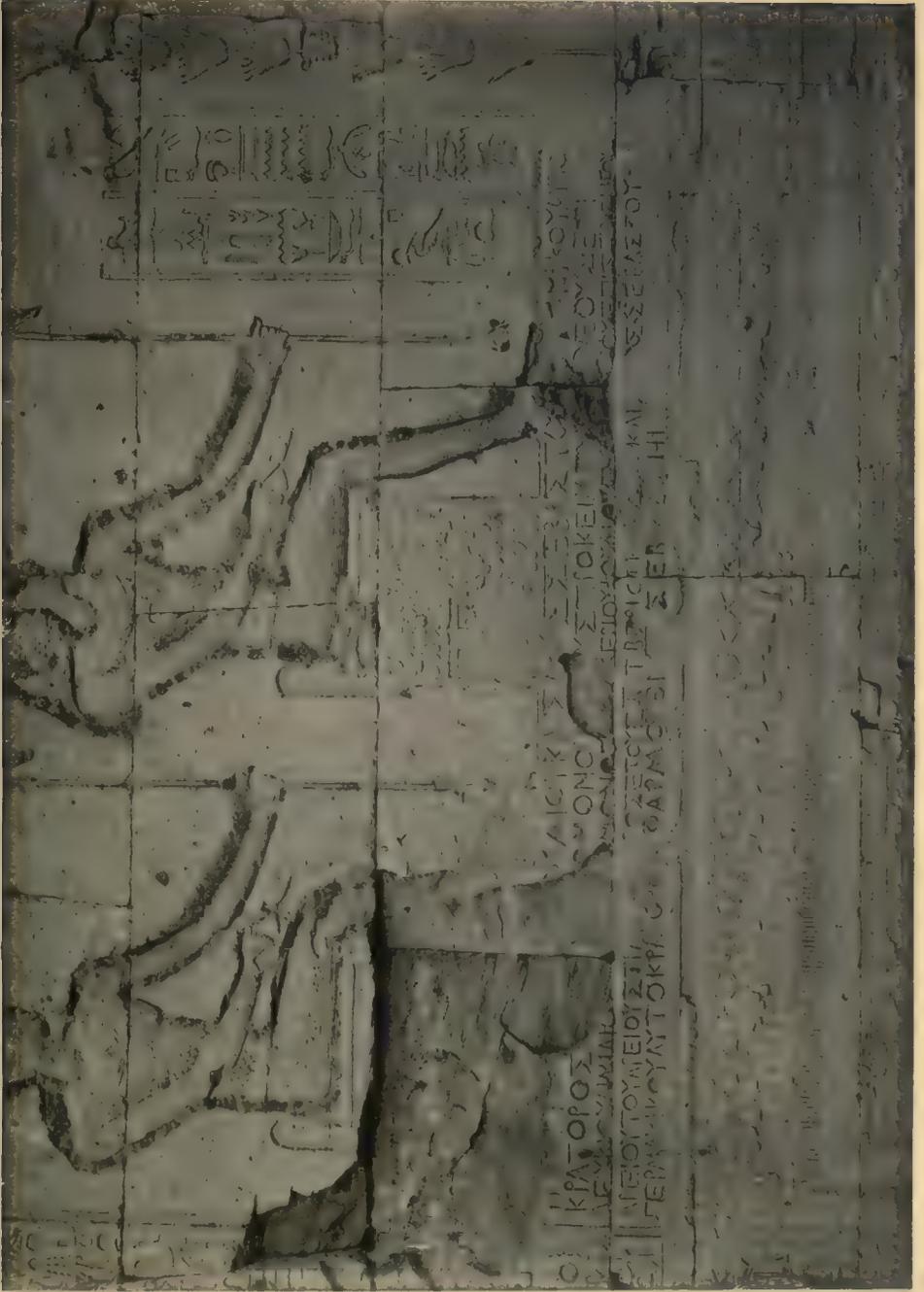
Temple de Dêir-el-Médinéh.



La statuette de Thoutmôsis III.



PÉRUSE. Inscription dédicatoire du temple de Zeus Cassios



Inscription grecque de Dendérah

ὑπὲρ Νέρωνος Κλαυδίου Καίσαρος
 Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Αὐτοκράτορος,
 Πρόπλιος Πετράνιος [Εὐ]δήμων ἀ[ν]οικο-
 δ[όμ]ησεν τὸ[ν] βωμὸν (sic) καὶ τὰ συνκύρον-
 5 τα πάντα ἐκ τῶν ἰδίων ἀναλωμάτων
 Νεμέσ(ε)ι κυρία μεγίστη ὑπὲρ αὐτοῦ
 καὶ τῆς γυναικὸς καὶ τῶν τέκνων,
 ἐπὶ Τιβερίου Κλαυδίου Βαλβίλλου
 τοῦ ἡγεμόνος. L § Νέρωνος (sic)
 10 Κλαυδίου Καίσαρος Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ(ῦ)
 Αὐτοκράτορος, Φαῶφι ιγ', ἐπ' ἀγαθῶ,
 ἐπ' ἀγαθῶι.

Texte : 3, [Εὐ]δήμων d'une lecture difficile et incertaine. — 4, ΒΩΙΜΟΝ (βωμόν).
 — 6, ΝΕΜΕCΙ ΚΥΡΙΑ ΜΕΓΙCΤΗΙ. — 9, le signe qui suit L n'est pas net : ce n'est,
 je crois, ni E ni Γ ; S me semble le moins improbable ; — ΝΕΡΟΝΟC (Νέρωνος) ; —
 10, ΓΕΡΜΑΝΙΚῆ ; — 11, ΑΓΛῶ.

Le chiffre de l'année (l. 9) n'est pas net, comme je l'ai dit ; et ma
 lecture C, année 6 de Néron, n'est pas absolument certaine, mais elle est
 probable et, en tout cas, possible. Ti. Claudius Balbillus fut préfet⁽¹⁾
 d'Égypte à partir de l'année 55⁽²⁾. Jusqu'à quand resta-t-il en charge ?
 Nous l'ignorons. Nous savons toutefois que son successeur L. Julius Vestinus
 était au pouvoir l'an 6 de Néron : aucun document n'indique qu'il l'ait été
 plus tôt, ni ne donne, d'autre part, la date exacte de son entrée en fonc-
 tions. L'an 6 de Néron va du 29 août 59 au 28 août 60. Or, notre
 inscription est bien datée de cette année 6 (à supposer ma lecture exacte),
 mais du 13 Phaôphi, c'est-à-dire du 10 octobre 59. De ce jour à la fin
 de l'année 6 du règne de Néron restaient donc encore dix mois environ à
 courir, et l'on est par conséquent en droit de supposer que Ti. Claudius
 Balbillus ne résigna que dans les dix derniers mois de l'année 59-60 sa
 charge, qu'il aurait ainsi occupée au moins quatre ans.

⁽¹⁾ Ἡγεμών, comme souvent dans les papyrus.

⁽²⁾ CANTARELLI, *La serie dei prefetti*, p. 30.

L'existence d'un Nemeseion dans cette bourgade du Fayoum est un fait intéressant. Les monuments dédiés en Égypte à Némésis ne sont pas très nombreux. Nous savons par Appien ⁽¹⁾ que les Alexandrins désignaient du nom de *Τέμενος Νεμέσεως* la concession où César avait fait enterrer la tête de Pompée. Nous connaissons à Alexandrie encore un autre *Νεμεσηον* (*sic*), édifié par une femme ⁽²⁾, — car les femmes, plus encore que les hommes, avaient recours à la déesse de la rancune et de la jalousie. L'inscription *C. I. G.*, 4683 *d* est également une dédicace à Némésis. Enfin une pierre tombale d'Alexandrie nous a conservé une étrange invocation au dieu des Juifs *Θεός Ψιστος* et aux *Νεμέσεις* ⁽³⁾.

Notre inscription nous montre que ce culte — « dévotion extrêmement répandue dans le populaire » ⁽⁴⁾ — non seulement avait pénétré jusqu'au Fayoum, ce qui n'a rien d'étonnant, mais y possédait des fidèles assez convaincus pour édifier, de leurs deniers, *ἐκ τῶν ἰδίων ἀναλωμάτων*, à la Déesse redoutée un autel et ses dépendances, c'est-à-dire tout un sanctuaire. On aime à se représenter dans cette chapelle une de ces statues de la Déesse debout ailée, la main gauche tenant une roue, écrasant du pied l'Ἰέρις, dont nous connaissons quelques exemplaires, et que M. Perdrizet a récemment étudiées, ainsi que tout ce qui a trait au culte de Némésis, dans son bel article du *Bulletin de Correspondance Hellénique*.

Au nom de l'empereur Néron Claude César Auguste Germanicus, Publius Petronius Eudémôn a réédifié ⁽⁵⁾ *à ses propres frais l'autel avec ses dépendances de Némésis, la très grande souveraine* ⁽⁶⁾ *, pour lui-même, sa femme et ses enfants, Ti. Claudius Balbillus étant préfet, année 6 de Néron, 13 de Phaoûphi, pour leur salut (à tous) [bis].*

⁽¹⁾ *Hist. rom.*, II, 90 (Viereck). — Ce Nemeseion dura jusqu'en 116/117 et fut détruit lors de la révolte des Juifs. On ignore quel en était l'emplacement. Perdrizet (article cité ci-dessous) suppose qu'il se trouvait près du quatrième quartier, le ghetto d'Alexandrie.

⁽²⁾ *Archiv für Pap.*, II, 1903, p. 566, n° 126.

⁽³⁾ *Bull. de l'Inst. égypt.*, n° 12 (1872-1873), p. 116.

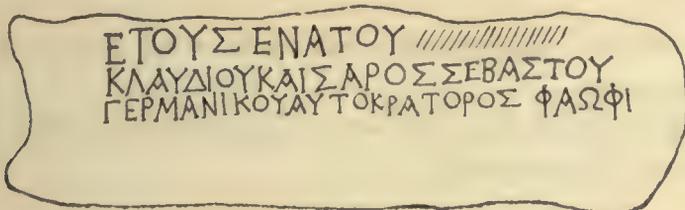
⁽⁴⁾ PERDRIZET, *Némésis*, *B. C. H.*, 1912, XXXVI, p. 248.

⁽⁵⁾ Sur le sens et la forme de ce verbe, voyez plus haut, p. 89.

⁽⁶⁾ *Κυρία μεγίστη*, cf. *Νεμέσις δέσποια* dans Alciiphron IV, 6 (cité par Perdrizet).

XX. ΔΕΔΙCACE.

Petit linteau, en calcaire : long. 1 m., haut. 0 m. 30 cent. Il est fort endommagé à l'extrémité droite, mais l'inscription même paraît être complète. Trouvé dans le *sebakh*, à Philadelphie (Girzéh). — Musée du Caire (22 avril 1913).



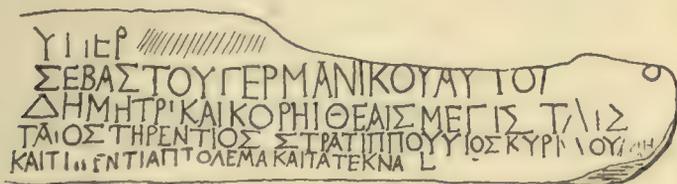
ἔτους ἐνάτου [Νέρωνος]
 Κλαυδίου Καίσαρος Σεβαστοῦ
 Γερμανικοῦ αὐτοκράτορος, Φαῶφι.

Texte : 1, le mot ΝΕΡΩΝΟΣ a été martelé (cf. n° XXI, l. 1).

Septembre-octobre 62 ap. J.-C.

XXI. ΔΕΜΕΤΕΡ ET ΚΟΡΕ.

Stèle en calcaire, polie à la surface. Long. 1 m. 035 mill., haut. 0 m. 035 mill. Trouvée dans le *sebakh* à Philadelphie (Girzéh). — Musée du Caire (22 avril 1913).



ὑπὲρ [Νέρωνος Κλαυδίου Καίσαρος]
 Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Αὐτοκ[ράτ]ο[ρος],
 Δήμητρι καὶ Κόρηι θεαῖς μεγίσταις [?]
 Γάιος Τηρέντιος Στρατίππου υἱὸς Κυρ. ου . . [
 5 καὶ Τηρέντια Πτόλεμα καὶ τὰ τέκνα . Λ

Texte : 1, le mot *Néronos* a été martelé; les mots suivants *Κλαυδίου Καίσαρος* ont disparu. — 3, je ne sais si cette ligne est complète. — 4, après *KYP*, une lettre large comme *M*, ou deux lettres dont la première serait *I*; je ne vois pas ce qu'il faut lire; après *OY*, *MH* est des plus douteux. Je ne crois pas qu'il faille songer à *Κυρ. .ου μη[τρος]*. Bref, je ne comprends pas la fin de cette ligne. — 4, la date, après *L*, est restée en blanc.

Cette dédicace est approximativement de la même date que les deux précédents textes.

Nous connaissons déjà l'existence d'un sanctuaire de Déméter et Koré au Fayoum, à Arsinoë même ⁽¹⁾.

XXII-XXIV. LOCALITÉS DIVERSES DE L'ARSINOÏTE.

XXII. DÉDICACE.

Linteau en calcaire, trouvé dans le *sebakh* à Evhéméria (Qasr-el-Banat). Dans l'antiquité, il a été scié aux deux bouts. Tel quel, il mesure 1 m. 34 cent. de long et 0 m. 26 cent. de large. Belle gravure. — Musée du Caire (22 avril 1913).

ΕΡΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟ
ΙΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡ
ΘΕΩΝ ΕΠΙΦΑΝΩΝ

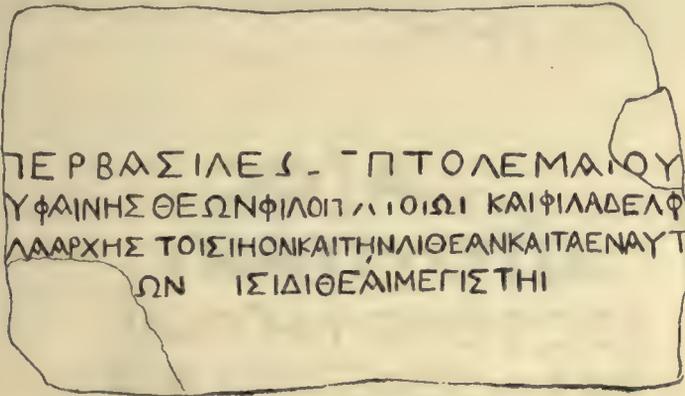
ὑπ]έρ βασιλέως Πτολεμαί[ο]υ
κα]ὶ βασιλίσσης Κλεοπάτρα[ς]
θεῶν ἐπιφανῶν.

Il s'agit de Ptolémée V Épiphanes et de sa femme Cléopâtre I. Notre inscription est donc des années 193-180, postérieure au mariage du roi avec la fille d'Antiochos (193-192).

⁽¹⁾ *Pap. Petr.*, III, 97.

XXIII. UN ISIEION.

Fragment de calcaire, trouvé dans le *sebakh*, à Tebtynis (Oum-el-Baragat). Long. 0 m. 70 cent., haut. 0 m. 42 cent. — Musée du Caire (22 avril 1913).



ἵ]πὲρ βασιλέως Πτολεμαίου [καὶ βασιλίσσης Κλεοπάτρας τῆς καὶ]
 Τρ]υφαίνης θεῶν Φιλοπατόρων καὶ Φιλαδέλφων, [ἀνέθηκεν ὁ δεῖνα—]
 ἰ]λάρχης τὸ Ἰσιῆον καὶ τὴν λιθε(ί)αν καὶ τὰ ἐν αὐτ[οῖς πάντα, ἐκ τῶν ιδίων]
 ἀναλωμάτων, Ἰσιδι θεᾶι μεγίστηι.

Texte : 3, ΛΙΘΕΑΝ.

Les compléments des lignes 2-3 sont approximatifs, ils indiquent en tout cas le sens de l'inscription. C'est la dédicace d'un temple d'Isis par un ilarque, dont le nom ne nous est point parvenu⁽¹⁾. Le temple est appelé Ἰσιῆον (Ἰσιεῖον); le mot qui suit, λιθεαν (= λιθεῖαν), désigne, je pense, toutes les constructions en pierres, autres que le sanctuaire, telles que péribole, propylône, etc...⁽²⁾.

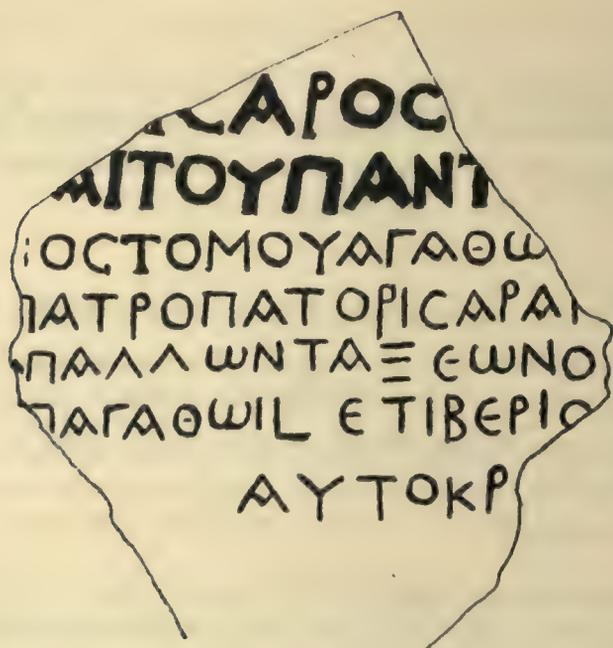
L'inscription est datée du règne de Ptolémée XIII Aulète et de Cléopâtre V Tryphaena, postérieure par conséquent à mai 78, date du mariage, mais antérieure à la mort de Cléopâtre (année 57?).

⁽¹⁾ La liste d'ilarques donnée par LESQUIER, *Institutions militaires*, App. III, p. 343, ne comprend que des officiers de ce grade du III^e siècle avant notre ère. Le nôtre est du I^{er} siècle.

⁽²⁾ *Λιθεῖα*, comme on sait, deux sens : le mot peut signifier soit pierre précieuse, soit matériaux de constructions, donc constructions en pierres. C'est évidemment ce dernier sens qui convient ici.

XXIV. Σάραπισ πατροπάτωρ.

Fragment d'une plaque en calcaire, o m. 43 cent. × o m. 40 cent., provenant, je pense, des Kiman-Farès (Crocodilopolis); il m'a été offert par un marchand de Médinet-el-Fayoum, mais je ne l'ai pas acheté.



Κα]ίσαρος [
 κ]αί τοῦ παντ[ός οἴκου
]ιοστομου αγαθω[
]πατροπάτορι Σαράπ[ιδι
 5]π' ἄλλων τάξεων ο[
 ἐ]π' ἀγαθῶι. L ε' Τιβερίο[υ
 αὐτοκρ[άτορος.

Texte : Les lacunes, à droite et à gauche de chaque ligne, sont considérables, et je n'ai pas essayé de les combler. Des lignes 1 et 6, il appert que l'empereur est ici soit Tibère, soit Claude : ὑπὲρ Τιβερίου Κα]ίσαρος [Σεβαστοῦ ou bien : ὑπὲρ Τιβερίου Κλαυδίου Κα]ίσαρος [etc... La formule de la l. 2 κ]αί τοῦ παντ[ός οἴκου ou τοῦ παντ[ός αὐτοῦ οἴκου est bien connue. L. 3, αγαθῶι[me paraît être le début d'un nom

propre (Ἀγαθῶ[—) : je ne comprends pas ce qui précède. Je ne vois pas non plus la signification précise des restes de la l. 5]π⁽¹⁾ ἄλλων τάξεων ο[.

L'intérêt de cette inscription si incomplète réside exclusivement dans les mots (l. 4) πατροπάτωρ Σαράπ[ιδι. J'ai déjà eu l'occasion de signaler cette expression πατροπάτωρ accolée à un nom de dieu (Σοῦχος), sur une stèle de Crocodilopolis ⁽²⁾ : il est curieux de la retrouver ici, et, par ce nouvel exemple, de voir que les Gréco-Égyptiens de cette ville, par une large application de la doctrine qui faisait de Pharaon le fils de Râ, considéraient les Ptolémées et, après eux, les Empereurs comme les descendants des dieux Σοῦχος, Σάραπ[ις, d'autres encore probablement, qui étaient adorés au Fayoum.

XXV. KARNAK (GRAFFITE).

Graffite, de l'époque d'Auguste, tracé sur un mur de la salle hypostyle de Karnak.

Il a été découvert en 1912, et m'a été signalé par M. Legrain, qui a bien voulu en outre en prendre et me donner un estampage. Long. max. du graffite 0 m. 22 cent., haut. 0 m. 09 cent.

ΤΟ ΠΡΟΚΥΝΗΜΑ
 ΤΩΝ ΠΑΝΗΝΙΣΤΩ ΤΟΥ
 ΜΕΓΑΛΟΥ ΣΕΡΑΠΤΙΚΑΙ
 ΘΕΟΥ ΣΕΒΑΣΤΥ ΠΑΡΑ ΤΟΙΣ
 ΘΕΟΙΣ ΤΟΙΣ ΔΙΟΣ ΠΟΛΕΙΣ
 ΠΑΣΕΙΣ

⁽¹⁾ ἄ]π', si l'on tient compte du trait oblique précédant Π.

⁽²⁾ LEFEBVRE, *Annales*, IX, 1908,

p. 240. Cf. ROEDER et ZUCKER, qui citent et utilisent ce texte dans *Roschers Lexikon*, article *Sobk*, col. 1101.

Le fac-similé ci-dessus se transcrit :

το προκυνημα
των παηανιστω του
μεγαλου σεραπισ και
θεου σεβαστυ παρα τοις
θεοις τοι εις διοσπολεις
πασεις

Ce qui signifie, je pense :

τὸ προ(σ)κύνημα
τῶν πα(ι)ανιστᾶ(ν) τοῦ
μεγάλου Σεράπι(δο)ς και
Θεοῦ Σεβαστ(ο)ῦ παρὰ τοῖς
θεοῖς τοῖ(ς) ἐ(ν) Διοσπόλει(ς)
πᾶσ(ιν).

« *Proscynème des péanistes du grand Sérapis et du Dieu Auguste (l'Empereur Auguste), à tous les dieux de Diospolis* ».

L'expression τὸ προσκύνημα παρὰ τοῖς θεοῖς est connue : elle se rencontre, par exemple, à Dakkéh⁽¹⁾, à Philæ⁽²⁾, à Abydos⁽³⁾, dans des graffites de sens et de forme analogues.

Sérapis avait de nombreux temples en Égypte : le rhéteur Aristide⁽⁴⁾ n'en cite pas moins de quarante-deux ; les plus célèbres étaient ceux d'Alexandrie et de Memphis⁽⁵⁾ : il est vraisemblable que nos péanistes appartenaient au Sérapéum de l'une ou de l'autre de ces villes. Comme l'a montré Otto⁽⁶⁾, ces temples étaient desservis par des prêtres organisés à l'égyptienne,

⁽¹⁾ *C. I. G.*, 5082, 5088 (DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, 203, 207).

⁽²⁾ *C. I. G.*, 4897, 4898, 4899, 4904.

⁽³⁾ DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, 759 (et nombreux exemples encore inédits).

⁽⁴⁾ *Eis τὸν Σαρᾶπιν*, Orat. I, p. 96, éd. Dindorf, cité par OTTO, *Priester und Tempel*, I, p. 115.

⁽⁵⁾ OTTO, *ibid.*, p. 113 et suiv.

⁽⁶⁾ OTTO, *ibid.*, p. 115.

non à la grecque, et formant des classes sacerdotales hiérarchisées, comprenant prophètes, stolistes, péanistes et pastophores.

Le fait le plus intéressant — si j'ai bien compris les mots *καὶ Θεοῦ Σεβαστοῦ* — est que, au début de l'époque impériale, les péanistes de Sérapis joignaient au culte gréco-égyptien de ce dieu le culte romain de l'Empereur (*Θεὸς Σεβαστός — Divus Augustus*). Et nous rapprocherons de ce texte une inscription grecque⁽¹⁾ trouvée à Rome, dédicace d'une statue élevée à leur supérieur (appelé leur Père, *πατήρ*) par les Péanistes de Sérapis et de la *domus augusta*, établis dans cette ville⁽²⁾.

Je ne pense pas qu'il y ait de doute sur le sens de *τοῖς εἰς Διοσπόλει πάσει* = *τοῖς ἐν Διοσπόλει πᾶσιν*. Cependant, si l'on préférerait comprendre *τοῖς εἰς Διοσπόλει πάσας*, c'est-à-dire en moins mauvais grec, *τοῖς ἐν (ταῖς) Διοσπόλεσι πάσαις*, les dieux de toutes les *Diospolis*, l'expression se comprendrait encore. Non pas qu'elle pût signifier, bien entendu, les dieux de *Διόσπολις ἡ μικρά* et de *Διόσπολις ἡ μεγάλη*, de Hoû et de Thèbes; mais elle signifierait les dieux des temples renfermés dans l'enceinte de ce qu'on appelait *Diospolis* à l'époque impériale : cette dénomination n'était plus donnée, on le sait, à ce que représentait la ☉, ☽, ☿ des temps pharaoniques⁽³⁾, mais simplement « à la partie de l'ancienne ville qui comprend Karnak et Louqsor, et à tout l'espace qui existe entre ces deux endroits sur la rive orientale du fleuve »⁽⁴⁾. Toutes les *Diospolis*, ce serait donc, soit la *Diospolis* de l'Est et la *Diospolis* de l'Ouest, Karnak et Louqsor d'une part, Gournah d'autre part, — soit la *Diospolis* du Nord, Karnak et les Temples septentrionaux de la rive occidentale, et la *Diospolis* du Sud, Louqsor et les Temples méridionaux de cette même rive. Cette interprétation est possible, mais je la tiens pour peu vraisemblable : l'explication *τοῖς ἐν Διοσπόλει πᾶσιν*, tous les dieux de *Diospolis*, me paraît beaucoup plus sûre.

⁽¹⁾ *C. I. G.*, 5898 (I. Gr. S. It. 1084).

⁽²⁾ Une inscription attique, probablement du III^e siècle de notre ère, publiée par V. Bérard dans *B. C. H.*, XIV, 1890, p. 649 (= DITTENBERGER, *Sylloge Inscr. Græc.*, II, p. 597), nous fait connaître des *παιανισταὶ τοῦ Μουνηχίου Ἀσκληπίου*.

Ces prêtres n'ont que le nom de commun avec nos péanistes égyptiens.

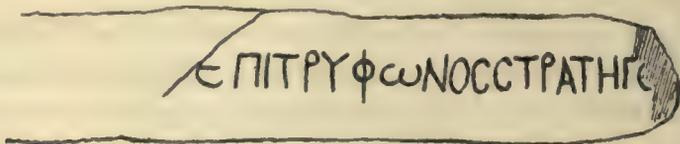
⁽³⁾ LEGRAIN, *Recueil de travaux*, XXVII, 1905, p. 185.

⁽⁴⁾ JOLLOIS et DEVILLIERS, *Dissertation sur... Thèbes*, dans la *Description de l'Égypte*, III, p. 248.

XXVI-XXVII. DENDÉRAH (INSCRIPTIONS).

XXVI.

Statue de lion couché, en calcaire, assez mal conservée, qui fut trouvée dans le *sebakh*, derrière le grand temple de Dendérah, en 1910. Haut. du monument 0 m. 50 cent., long. 1 m. Sur la base, une inscription peut-être complète. [Ma copie est de l'été 1910; le lion était alors à l'entrée du temple].



[?] ἐπὶ Τρύφωνος στρατηγοῦ].

L'intérêt de ce petit texte est que Tryphon, stratège du nome Tentyrite, était déjà connu par l'inscription dédicatoire⁽¹⁾ de la porte monumentale percée, du côté Est, dans le mur d'enceinte de Dendérah. Ce magistrat était en charge l'an 1 de notre ère⁽²⁾. A quelques années près, la statue qui nous occupe est donc de la même époque, c'est-à-dire du début du 1^{er} siècle.

XXVII.

Fragment d'un bloc, en grès, trouvé en 1910 dans le *sebakh*, derrière le grand temple de Dendérah. — 0 m. 46 cent. × 0 m. 18 cent. [Ma copie est de l'été 1910; le monument était alors à l'entrée du temple].

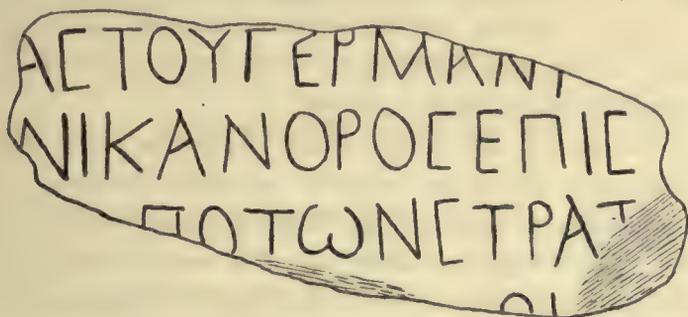
Il n'est pas douteux que ce médiocre fragment ne soit un bloc détaché

⁽¹⁾ DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, n° 659.
[L'inscription n'est plus visible. Elle est complètement recouverte d'une couche d'argile que les frelons ont déposée sur

les assises de cette porte, comme sur une grande partie des murs du temple].

⁽²⁾ ἔτους λα' Καίσαρος, θωὸθ θ' = 6 septembre an 1 après J.-C.

du mur d'un édifice. Il représente à peine le quart de l'inscription complète, dont voici quelle pouvait être la teneur :



[ὑπὲρ Τιβερίου Κλαυδίου Καίσαρος Σεβ[αστοῦ Γερμανι[κοῦ αὐτοκράτορος,]
 [ἐπὶ _____ ἡγεμόνος καὶ _____] Νικάνορος ἐπισ[τρατήγου, _____]
 [_____ στρατηγούντος, οἱ ἀ]πὸ τῶν στρατ[ιωτῶν (?) _____]
 [(dédicace et date) _____] .. οἱ . [_____]

Au lieu de οἱ ἀ]πὸ τῶν στρατ[ιωτῶν, on pourrait restituer οἱ ἀ]πὸ τῶν στρατ[ηγῶν; il s'agirait d'une délégation des stratèges des nomes de la Thébaïde, mais cette seconde restitution me paraît moins probable.

Je ne connais pas d'épistratège dont le père se soit nommé Νικάνωρ : si ce personnage était connu, l'inscription pourrait être aisément datée. J'ai complété, par hypothèse, la titulature (l. 1) par les noms de l'empereur Claude (41-54), simplement parce que les trois grandes inscriptions grecques de Dendérah sont toutes de la première moitié du 1^{er} siècle, et qu'il y en a une en particulier, la plus récemment connue, qui date justement du règne de Claude.

*
 * *

Je dirai un mot de cette importante inscription (voyez pl. XII). Elle a été publiée par Jouguet, en 1895, d'après une copie de Legrain⁽¹⁾. Or, depuis

⁽¹⁾ B. C. H., XIX, 1895, p. 523 = DITTENBERGER, O. G. I. S., n° 663.

quinze ans, ce texte a beaucoup souffert, et il est à craindre qu'il ne s'abîme davantage : les frelons commencent à le couvrir d'argile et le calcaire s'ébrèche. C'est pourquoi je crois utile de publier la photographie que j'en ai prise en 1910. Si on la compare avec la copie publiée par Jouguet, on verra que (l. 2) les mots ΕΙΡΗΝΗΣ ΚΑΙ ont disparu, et on remarquera (l. 3-4) d'autres lacunes de date récente.

Jouguet a donné ce texte comme inédit, et Dittenberger ne semble pas connaître d'éditeur antérieur à Jouguet. Cependant l'inscription était, en réalité, publiée depuis vingt ans, mais dans un recueil peu feuilleté par les hellénistes, dans l'*Aegyptische Zeitschrift*. Elle avait été remarquée par Dümichen pendant le séjour de deux mois qu'il fit à Dendérah en 1875. Il la signala, sans aucun commentaire, dans *Aegyptische Zeitschrift*, 1876, p. 32, et en donna une excellente reproduction à la planche III de ce volume.

La lecture du début de l'inscription par Dümichen est intéressante : *ὑπὲρ τῆς* [Τιβερίου etc... Si l'on examine de près la photographie que je donne de ce texte, on verra que la lecture τῆς devant Τιβερίου paraît être parfaitement justifiée : ce mot a été omis dans les éditions de Jouguet et de Dittenberger.

G. LEFEBVRE.

Assiout, avril 1913.

FRAGMENTS

DE DÉCRETS DE L'ANCIEN EMPIRE

PAR

M. GEORGES DARESSY.

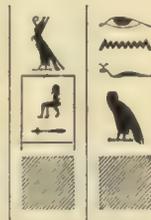
Les décrets royaux de l'Ancien Empire forment une classe de monuments qui intéressent à juste titre les égyptologues. Dahchour, Abydos, Coptos nous ont livré un certain nombre d'inscriptions de cette espèce; outre celles déjà publiées, on en a signalé d'autres qui n'ont pas encore été reproduites⁽¹⁾. M. Maspero ayant rapporté cet hiver de la Haute-Égypte plusieurs fragments n'appartenant pas à des textes déjà connus, je crois bon de les signaler, pour le cas où ils se rajusteraient à d'autres débris encore inédits qui auraient passé en Europe.

I. Fragments d'une stèle à sommet arrondi, en calcaire dur, parsemé de petits trous; la pierre devait être épaisse au moins de 0 m. 20 cent., ce qui reste du cintre démontre que le monument pouvait avoir plus d'un mètre de largeur. Les hiéroglyphes sont soigneusement gravés et la majeure partie du texte était en colonnes verticales de 0 m. 07 cent. de largeur. Voici ce qui est au Musée du Caire⁽²⁾ :

1° Partie supérieure du cintre : débris d'un cartouche horizontal



2° Deux fragments se raccordant, touchant à la bordure droite. C'est le commencement du texte, qui est même encore en partie dans le cintre. Au-dessus de  existe un espace vide de 0 m. 15 cent. et à gauche le haut de la colonne est également blanc.

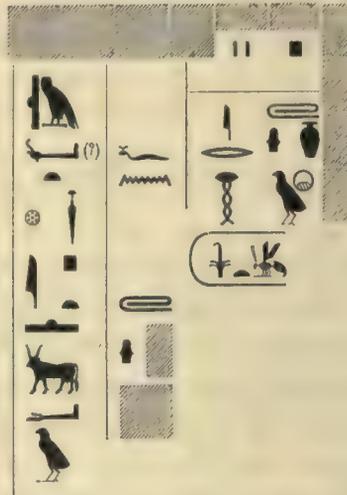


⁽¹⁾ *Rapport du Service des Antiquités pour l'année 1911*, p. 18.

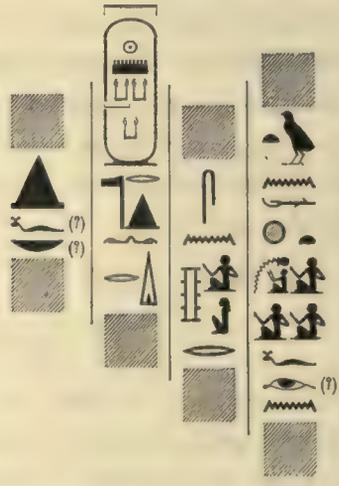
⁽²⁾ Tous les textes sont tracés de droite

à gauche; ils sont ici retournés en sens opposé pour les besoins de l'impression typographique.

3° Deux fragments touchant la bordure droite, mais ne rejoignant pas les précédents :



4° Morceau touchant la bordure gauche de la stèle :



Il est regrettable que le cartouche du haut de la stèle soit incomplet du commencement et du bas, car cette lacune nous laisse dans l'indécision sur le roi auquel on doit attribuer le monument, et dont le nom d'Horus  apparaît ici pour la première fois.

Ma première pensée a été d'y voir  de la V^e dynastie, ce souverain dont on n'a guère le nom que sur la table de Saqqarah et auquel

M. Sethe vient d'assigner $\text{𓂏} \rightarrow \text{𓂏}$ comme second cartouche⁽¹⁾. Il me semblait en effet que la place au-dessous de 𓂏 aurait été bien petite pour loger un autre signe; mais d'autres raisons militent en faveur d'une mention de $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ de la IV^e dynastie.

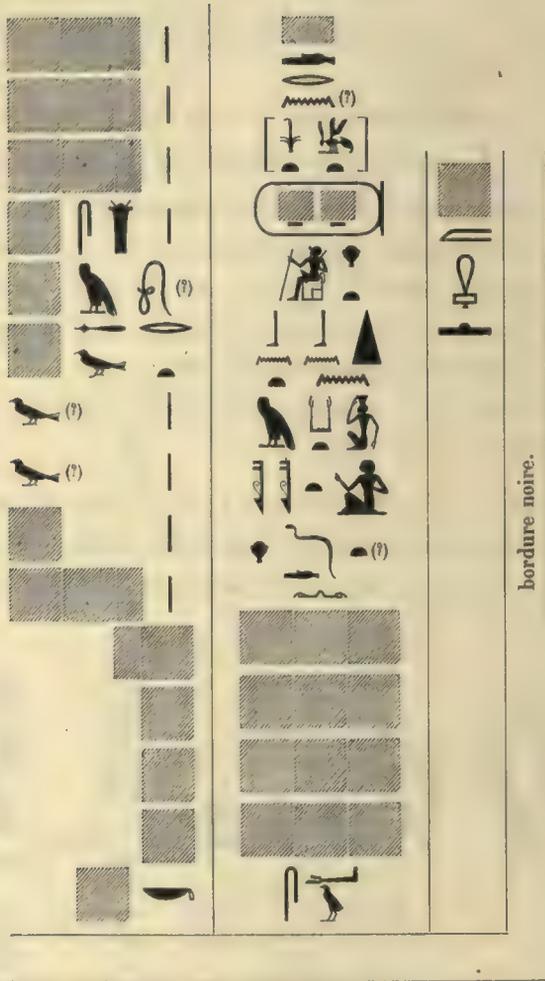
La première est qu'on parle dans le texte de la pyramide $\text{𓂏} \text{—} \blacktriangle$ du roi $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$: or, s'il paraît naturel que Chepseskaf mentionne la tombe de son prédécesseur, il serait moins vraisemblable que Chepseskarê la rappelât après quatre règnes intermédiaires. La seconde est que le nom de Ka n'est pas composé d'après le type de ceux de la V^e dynastie qui comprend presque toujours 𓂏 parmi ses éléments. L'attribution à $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ a donc pour elle quelques probabilités de plus.

La stèle avait été faite au commencement du règne du roi, après le premier recensement des animaux.

II. Deux morceaux (l'un en dix débris, l'autre en deux débris rassemblés) d'une grande stèle. Hiéroglyphes peu soignés. La marge, de 0 m. 025 mill. de large, est peinte en noir; l'espace vide au bas de la stèle est de 0 m. 04 c. :



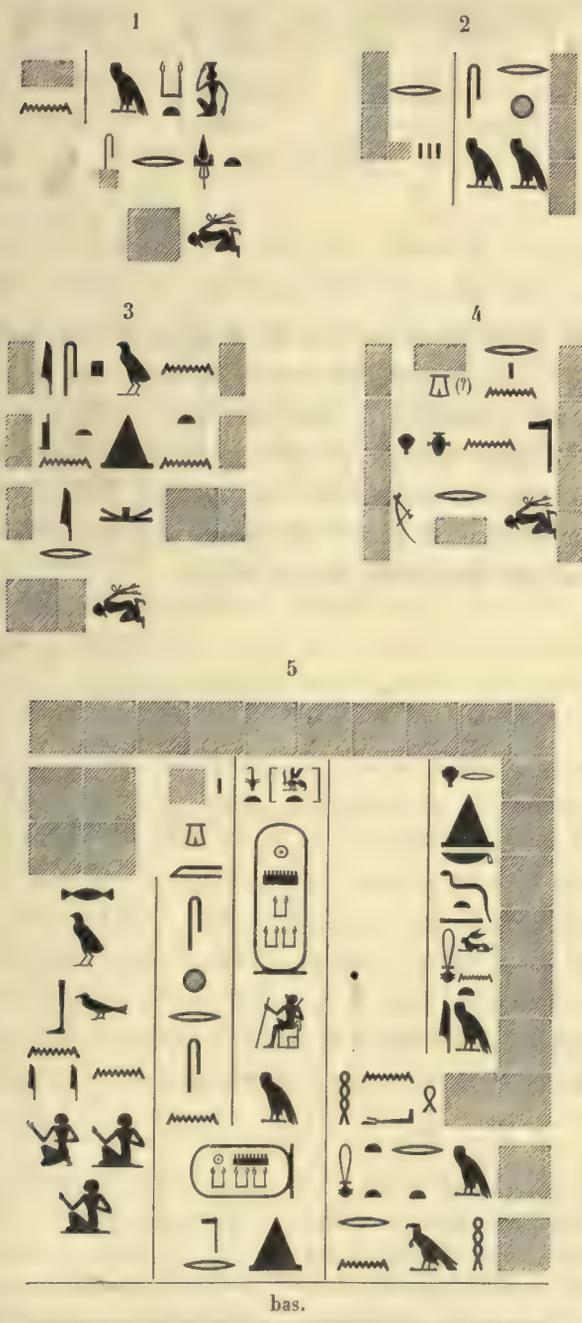
⁽¹⁾ K. SETHE, *Ein übersehener König des alten Reichs*, dans la *Zeitschrift*, vol. I. (1912).

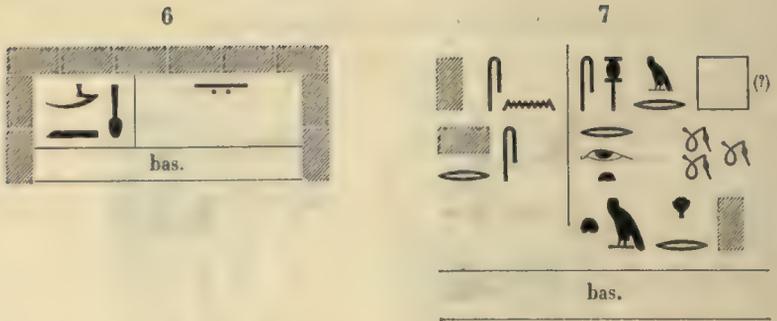


Là encore une cassure malheureuse nous prive du nom du roi. Mais les fouilles de l'Institut français à Abou-Roach ayant démontré que   est le nom de la pyramide de  (1), il est probable que nous avons les débris du plus ancien des décrets royaux connus à ce jour.

(1) H. GAUTHIER, *Le nom de la pyramide d'Abou-Roach*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. IV, p. 236-239.

III. Débris d'un décret gravé assez soigneusement :





Le nom du roi Mycérinus et celui de sa pyramide sont donnés ici sans erreur possible. La présence simultanée de fragments de ce roi et de Didoufré est une probabilité de plus pour que les morceaux I soient de Chepseskaf; il y aurait donc eu, à Coptos probablement, un amas de stèles de la IV^e dynastie distinct de celui des stèles de la V^e et VI^e trouvé par MM. Weill et Reinach, et dont les fragments sont aujourd'hui dispersés. Puissent-ils ne pas être perdus pour la science!

G. DARESSY.

LES VASES DE EL-BÉDA

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

Au mois d'avril 1910, un Bédouin me présentait au campement de El-Mahemdiah, pendant ma campagne de fouilles, un vase en terre cuite complet, avec des débris d'autres; chacun d'eux avait sur la panse des signes gravés dont la nature et les caractères étaient identiques à ceux trouvés en grand nombre en Haute-Égypte, à Abydos par exemple, et que l'on fait remonter aux périodes les plus lointaines de l'histoire égyptienne. On comprendra aisément ma surprise. Tout d'abord je fus pris d'un soupçon, non sur l'authenticité des documents, qui n'était pas douteuse, mais sur leur provenance. Toutefois, mon bédouin, en m'indiquant le lieu d'origine et la cause qui détermina la découverte de ces vases, s'engageait à me conduire sur les lieux de la trouvaille. La découverte est due, comme on va le voir, à un simple hasard, hasard heureux s'il en fut, puisqu'elle nous permet d'espérer de cette région sinon de nouveaux monuments remontant à ces périodes reculées, du moins d'autres qui appartiendraient à ce long espace de temps, et dont nous n'avons encore aucun exemple, qui va de ces débuts de la civilisation jusqu'à l'époque de Ramsès II⁽¹⁾; elle aidera à trancher, je le crois, la question géologique de l'isthme qui touche à tant de points historiques et géographiques, au moins pour la partie nord, en affirmant que la carte a peu varié depuis les débuts historiques et qu'elle était à ces époques reculées ce que nous la trouvons aujourd'hui, probablement un peu moins marécageuse, puisque nous savons, par le témoignage des anciens, que toute cette vaste étendue

⁽¹⁾ Deux stèles de ce roi et les ruines d'un petit temple où l'on adorait un Baal ont été découvertes en 1912, au nord-ouest de Suez. Cette découverte, avec quelques rapprochements géographiques à

faire, permet de supposer que le fameux passage de la mer Rouge aurait eu lieu dans la région du petit lac Amer. Du moins c'est la thèse que je présenterai prochainement avec l'étude de ces monuments.

était autrefois très riche en cultures et couverte de villes, dont j'ai retrouvé, signalé et souvent étudié les nombreux vestiges.

La trouvaille des vases fut faite en plantant des palmiers en un lieu désigné sous le nom de *El-Béda*. Ce nom de El-Béda, qui veut dire « nouveau, chose nouvelle », est nouveau lui-même, car il n'a été appliqué qu'à la suite de la plantation de la palmeraie. Ce territoire faisait partie de celui de *El-Lagieh*, situé un peu au nord-ouest de *Bîr En-Nous*, dont la palmeraie importante est coupée par la grande route des caravanes qui conduit en Syrie. Le Gebel El-Lagieh forme un important massif sablonneux, complètement dénudé, dominé vers son centre par un fort mamelon qui, vu du sud-ouest, affecte sensiblement la forme pyramidale et dont le versant septentrional dévale presque à pic dans un petit vallon où se développent une centaine de palmiers. Entre ce point et Bîr En-Nous, du côté de l'Orient, est une toute petite palmeraie abritée par une dune escarpée qui porte le nom de El-Réhémi. C'est à mi-chemin, entre cette dernière palmeraie et celle de El-Lagieh, que les Bédouins, dans un bas-fond entre deux petites collines, dont l'une très escarpée, trouvèrent de l'eau douce et essayèrent de créer une nouvelle palmeraie (fig. 1). En creusant les trous nécessaires à la plantation, presque au pied de la colline occidentale, les Bédouins trouvèrent, à un mètre environ de profondeur dans le sol, cinq ou six vases — ils n'étaient pas d'accord sur le nombre exact — alignés côte à côte et intacts. Ce n'est qu'après les avoir retirés qu'ils les brisèrent et que l'un d'eux eut l'idée — en voyant des images gravées à la surface de quelques-uns d'entre eux — de m'apporter ce qu'il avait pu sauver ou mieux ce qu'il croyait pouvoir m'intéresser. Ainsi que je l'ai déjà dit, dans le lot se trouvait un vase entier, admirable de conservation, avec les fragments gravés de trois autres.

Mahemdiah n'étant éloigné de El-Béda que de six heures de marche à chameau, je me transportai immédiatement sur les lieux ⁽¹⁾. Non seulement

(1) Voici l'itinéraire suivi en partant de Mahemdiah : on longe tout d'abord le rivage de la mer en allant vers l'ouest jusqu'à *El-Khirbeh*, ruines que l'on traverse à l'extrémité ouest. De là on

franchit le *Menqa-Etman*, grandes dunes de sables parallèles à la mer, qui s'étendent jusqu'à la plaine de Péluse; ensuite c'est le Gebel *Ouabrah*, sur lequel on trouve un grand dépôt de poteries

je m'assurai de la réalité du rapport qui m'avait été fait par le Bédouin, mais, tout en vérifiant les débris qui jonchaient le sol, je recueillis quelques

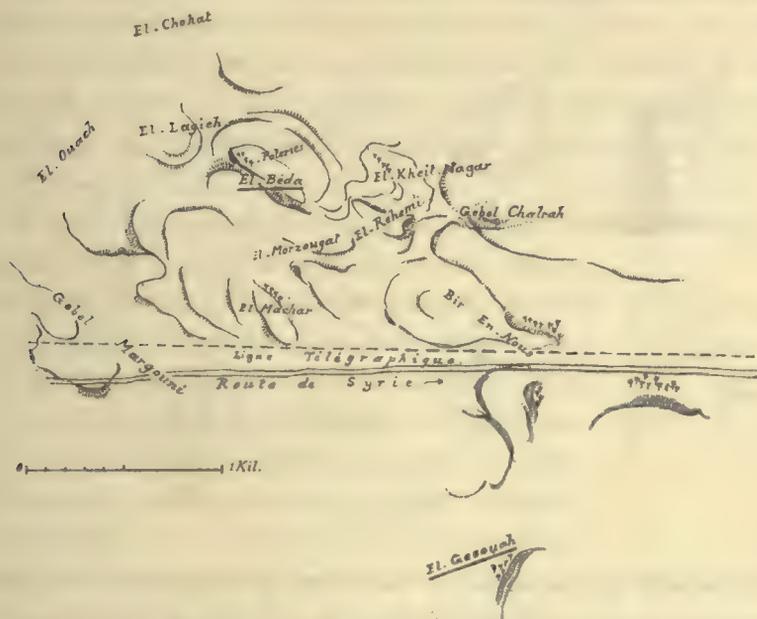


Fig. 1.

fragments de vases portant des marques de gravures, qui complétaient très bien ceux que le Bédouin m'avait précédemment apportés. L'année suivante je crus devoir exécuter quelques sondages sur ce terrain : le résultat fut

romaines à la surface du sol; les hautes dunes de *Abou-Galadah* où campe une partie de la tribu des *Kharsah* et où le sol est recouvert de tessons de poteries romaines. Jusqu'à ce point notre marche est légèrement à l'ouest; de là nous prenons la direction sud, et longeons le pied du *Gebel Alareis*, puis le *Gebel Abou-Ganid*. A *Alareis* il y a de l'eau douce et une palmeraie importante habitée par des bédouins *Kharsah*. Un peu au sud, nouveau dépôt de poteries ro-

maines et l'on arrive à *Kheit-Saleh* où est une palmeraie avec de l'eau douce. De ce point nous passons entre les petites palmeraies de *El-Chohat* et *El-Ouach* pour atteindre peu après celles de *El-Khaçaneh*, *El-Lagieh* et enfin *El-Béda*. Pour aller jusqu'à *Bir En-Nous* on est obligé de passer par la palmeraie de *El-Kheit Nagar* dont les dunes, situées au sud-est de *El-Béda*, sont plus douces et moins pénibles à franchir que celle de *El-Réhémi*, qui serait le chemin le plus court.

absolument négatif. Sur le sol caillouteux je ne ramassai que quelques silex taillés, dont une hache superbe de 0 m. 075 mill. de longueur et un nucléus de 0 m. 032 mill. (fig. 2).

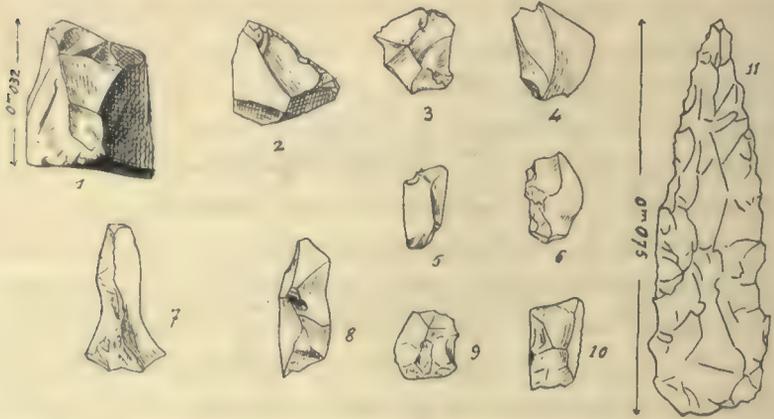


Fig. 2.

La trouvaille des vases en ce lieu n'étant pas douteuse, l'on peut se demander si les vases de El-Béda n'ont pas été transportés et par suite ne proviennent pas d'un autre point sinon d'une autre région, comme la vallée du Nil, qui paraît, au moins jusqu'à ce jour, être le pays d'origine de ces vases. Le fait est très possible; mais, dans tous les cas, cela n'empêcherait pas, selon moi, d'admettre la haute antiquité du dépôt, car si ces vases n'avaient pas été cachés et mis à l'abri des accidents extérieurs, des chocs par exemple, il est douteux que ces fragiles monuments, qui n'avaient certainement qu'une valeur relative, fussent arrivés jusqu'à nous, la matière dont ils sont fabriqués ne pouvant leur assurer une longue existence. Je dois ajouter encore que mes sondages ne portèrent que sur une faible étendue de terrain, la seule qui m'était permise, c'est-à-dire sur le versant du petit plateau où les vases furent trouvés. Ce plateau est formé d'un sol assez consistant, légèrement argileux, recouvert de cailloux à la surface. Au pied de ce plateau, du côté occidental, est une forte dune abrupte et comme taillée au couteau, aux sables mouvants qui enserrant et menacent d'envahir peu à peu le plateau au pied duquel est la nouvelle palmeraie. Certainement cette dune est de formation relativement récente

et c'est peut-être sous elle que l'on trouverait la solution du problème. Aussi je pense qu'il y aurait une certaine témérité et beaucoup d'exagération à se prononcer et même à parler avec quelque assurance sur une découverte aussi fortuite et dont nous n'avons que ce seul exemple; toutefois l'on voudra bien reconnaître son importance pour l'histoire de l'isthme de Suez, importance dont la valeur et l'intérêt seraient singulièrement augmentés si cette première découverte était appuyée par d'autres, ce qui n'est pas improbable.

Le type des vases de El-Béda est le même que ceux trouvés en Haute-Égypte (fig. 3). C'est la jarre au galbe pur, à forte panse, au col court et trapu, aux anses ondulées et modelées à la partie la plus renflée. La matière employée est l'argile sédimentaire qui, sous l'action du feu, prend à la surface une couleur d'un rouge très vif tandis que l'intérieur conserve sa couleur brune naturelle; à la cuisson cette terre devient très dure et cassante comme du verre. Le vase a été modelé à la main, puis passé sur le tour et, à l'aide d'un outil en bois, l'ouvrier, pour la partie supérieure du vase seulement, a remanié et régularisé ce qu'il y avait de trop imparfait dans le façonnage à la main; il a su lui donner ainsi un aspect plus achevé et plus ferme, une silhouette plus pure et plus élégante que ne l'ont en général les vases analogues. Il résulterait

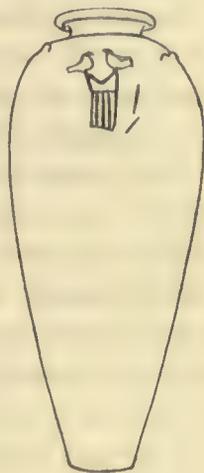


Fig. 3.

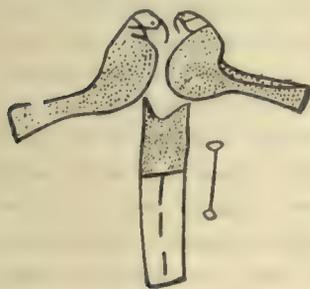


Fig. 4.

d'après ces dernières constatations que les vases de El-Béda indiqueraient une catégorie moins ancienne que la plupart des vases de même nature provenant de Haute-Égypte et dont le modèle, en général, n'a pas été conduit jusqu'à cet état de perfection.

Le vase complet mesure 0 m. 58 cent. de hauteur et son plus grand diamètre à la panse est de 0 m. 26 cent. Entre les anses tri-arquées on remarque, gravé assez profondément dans la terre et avant la cuisson, à l'aide d'une pointe sèche, le *serekh* royal surmonté de deux

faucons, les deux Horus affrontés; à droite deux traits obliques, représentation graphique et probable du nom royal écrit à l'extérieur du cartouche (fig. 3). La reproduction photographique



Fig. 5.

(pl. XIII) de la partie supérieure du vase montre nettement les procédés employés pour sa fabrication. Les autres fragments gravés que j'ai réunis appartiennent à trois vases différents. La technique en est la même et dans un seul cas (fig. 5) le *serekh* n'est

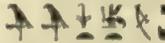
pas surmonté des deux faucons; enfin un signe comme précédemment, mais différent, accompagne à droite chacun des *serekh* (fig. 4 à 6).

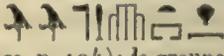
Les deux faucons affrontés sur le cartouche apparaissent très rarement sur le *serekh*, contrairement à l'usage qui est d'opposer le faucon, image du dieu Horus, à l'animal de Sit, frère du dieu Horus⁽¹⁾. On ne doit pas, toutefois, être très étonné du rapprochement sur le *serekh* des deux faucons puisque nous les trouvons non seulement en composition avec les noms royaux, mais encore dans le protocole et même dans la titulature, et cela depuis les plus lointaines époques pharaoniques jusqu'aux plus récentes⁽²⁾. On observe même l'animal typhonien représenté seul sur le *serekh*⁽³⁾.



Fig. 6.

⁽¹⁾ M. Sayce a trouvé à El-Kab une inscription sur laquelle on lirait  (Proc. Soc. B. Ar., vol. XXI, p. III, IV^e dynastie).

⁽²⁾ Je ne citerai que quelques exemples : 1^o en composition avec le nom du roi, celui de *Khasekhmoi*,  (GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 35); dans le protocole de *Merbap*,  (*ibid.*, p. 10, I^{re} dynastie); du roi Sahoura,  (NEWBERRY, *Scarabs*, pl. VIII, n^o 8, V^e dynastie); du roi Tahraqa,  (BUDGE, *The*

Book of Kings, II, 77, XXV^e dynastie); dans la titulature  (MARIETTE, *Mastabas*, p. 104); le groupe apparaît encore comme nom du V^e nome de la Haute-Égypte, le nome Coptite, avec pour chef-lieu *Coptos* où l'on adorait le dieu Horus sous la forme ithyphallique.

⁽³⁾ Les représentations de l'oiseau et de l'animal typhonien, ensemble, sur le *serekh* sont fréquentes, mais il n'en est pas de même de l'animal typhonien seul, que l'on trouve par exemple accompagnant le nom de Perabsen et qui remplace l'oiseau (cf. R. WEILL, *Des monuments et de l'histoire des II^e et III^e dynasties égyptiennes*, p. 112 et suiv.).

Je ne puis rien dire des signes ou marques gravés à droite du cartouche; pourtant ils me semblent être le produit d'une sorte de graphie particulière à cette époque que nous ne connaissons pas encore; probablement le nom royal indiqué par la présence du cartouche(?).

Quoi qu'il en soit de la valeur de l'hypothèse, historique ou non, ces signes ou marques ne peuvent nous aider, dans l'état actuel de nos connaissances, à établir un repère chronologique de ces documents qui nous apparaissent généralement sous la forme isolée et rarement groupée, deux ou trois signes seulement. Le nombre et la variété de ces signes devenant, avec les nouvelles recherches, de plus en plus grands, il est permis d'espérer que ce problème aura reçu, avant qu'il ne soit longtemps, sa solution définitive.

J. CLÉDAT.

REPORT ON THE DEMOLITION OF TELL SHEIKH NASREDDIN

BY

M. C. C. EDGAR

INSPECTEUR EN CHEF DE LA BASSE-ÉGYPTE.

The village of Dondit lies to the south-east of Mit Ghamr, a few kilometres west of Tell Moqdam. Close beside it there stood till lately a small mound called Tell sheikh Nasreddin, which in former times was used by the villagers as a cemetery. On the other side of the village stands a larger and higher mound, called Tell el Shehid, which is the present-day cemetery and is completely covered with tombs.

Tell Nasreddin has been levelled this year by the Provincial Council of Daqahlieh in order to fill up some birkas in the village. A small piece in the middle containing a sheikh's tomb is all that is now left of it. The part demolished was less than three feddans in extent and varied in height from one to six metres. In some places the soil was loose and sandy, in other places it consisted of stiff mud which had to be broken up with pickaxes. The earth was carried by Decauville railways to four birkas within a radius of 400 metres from the mound. Two hundred prisoners were employed and are said to have worked hard, though I confess they did not seem to me to be over-fatiguing themselves. They were paid two and a half piastres a day; and as the work has lasted five months, the Council has paid about L. E. 750 in workmen's wages, over and above the overseers' salaries and the cost of material.

If the site had been levelled with a view to recording everything of archaeological interest, the expense would have been far greater than this. The work would have had to be conducted more carefully, and the workmen's wages would have been about five piastres a day instead of two and a half.

NOTE

SUR

LES POIDS ÉGYPTIENS

(DÉTERMINATION THÉORIQUE ET ORDRE SUCCESSIF D'EMPLOI)

PAR

M. J. A. DECOURDEMANCHE.

L'étude des bases sur lesquelles ont été établis les poids égyptiens est d'un grand intérêt, au point de vue de l'histoire des mathématiques, car elle se lie à la recherche de la détermination des premiers éléments arithmétiques appliqués à la numération.

Un document important est fourni, pour cette étude, par un volume du Catalogue du Musée du Caire, paru en 1908, rédigé par M. Arthur E. P. Weigall et intitulé *Weights and Balances*. Ce travail contient, outre le relevé complet des spécimens pondéraux égyptiens anciens conservés au Musée en question, toute une série d'indications précieuses sur la succession d'emploi des divers types de poids.

Dans le travail qui va suivre, nous allons essayer, en nous basant sur les éléments ainsi fournis, de déterminer les bases et les modalités des systèmes pondéraux qui se sont succédé, en Égypte, depuis les origines jusques et y compris la conquête romaine.

CHAPITRE PREMIER.

ANCIEN EMPIRE (I^{RE} À X^E DYNASTIE).

A la page II de son *Introduction*, M. Weigall indique que le *deben* (sicle) de l'Ancien Empire est d'un poids unitaire de 13 gr. à 14 gr. 20.

Le relevé des spécimens pondéraux compris entre ces deux limites (avec 13 gr. 95 comme maximum, au lieu des 14 gr. 20 indiqués, et 12 gr. 88 comme minimum, au lieu des 13 gr. indiqués) est donné dans la liste I, p. 1 à 3, avec le n° 31464 comme le dernier compris, étant observé que celui-ci donne un poids unitaire de 13 gr. 80, au lieu de celui de 12 gr. 80, indiqué par erreur.

Notre auteur désigne l'unité susdite, de 13 gr. à 14 gr. 20, sous le nom de *Egyptian Gold Deben or Stater Standard*, dans la pensée, à notre avis erronée, que tous et chacun des spécimens pondéraux conservés au Musée du Caire ont été destinés principalement à peser l'or et ont été constitués par un statère, c'est-à-dire par quatre drachmes.

Certes, les étalons pondéraux égyptiens ont pu être appliqués au pesage de l'or, mais aucune raison ne milite à l'encontre de leur utilisation à toute autre denrée ou marchandise, de leur création en vue de cet emploi général. Il serait, ce nous semble, illogique de penser que l'Égypte ancienne n'a laissé trace que de types pondéraux applicables à l'or et que ceux applicables à tous autres métaux ou marchandises quelconques ont, sans exception, disparu. D'autre part, rien n'indique que chaque poids-type ou *deben* ait été, nécessairement et sans exception aucune, divisé en quatre parties ou drachmes.

Si nous revenons, cette digression faite, aux poids indiqués de 12 gr. 88 à 13 gr. 95, comme limites extrêmes de poids du *deben* (sicle) de l'Ancien Empire, nous remarquons, immédiatement, que ces poids apparaissent comme en relation directe avec le plus ancien de tous les talents connus, celui désigné sous le nom de talent Antique (par abréviation talent «A»).

Indiquons, sans plus tarder, que tout talent (ou grande unité complexe de poids) revêt d'ordinaire trois formes : celle faible; celle normale, des $25/24$ de celle faible; enfin, celle forte, des $25/24$ de celle normale.

Or, le talent «A» pèse 13 k. 056 gr. dans sa forme faible; 13 k. 600 gr. dans sa forme normale, et 14 k. 166 gr. $2/3$ dans sa forme forte. Les poids indiqués de 12 gr. 88 à 13 gr. 95, poids d'usage, correspondent à un millième de talent «A». Ce millième, d'un poids théorique de 13 gr. 056 forme faible, de 13 gr. 60 forme normale; de 14 gr. $1/6$ forme forte.

Examinons maintenant quelles étaient les fractions ou les multiples du *deben* (sicle) dont nous venons d'indiquer les poids théoriques.

Au préalable, notons que l'un des plus anciens systèmes de numération connus est celui qui est basé sur les nombres 20, 40 et 60.

Ce système se détaille comme suit :

L'unité complexe de 20 (l'homme?) est constituée par le nombre des doigts, tant des mains que des pieds, de l'individualité humaine; l'unité

complexe de 40 (l'homme et la femme?) est constituée par le doublement de l'unité de 20.

L'unité de 20 et celle de 40 se divisent chacune par le nombre 4, les quatre membres de l'individualité humaine. Ainsi le nombre 20 comprend 4 unités complexes (membres) à 5 unités (doigts) l'une, et le nombre 40 comprend 8 unités complexes (membres) à 5 unités (doigts) l'une. La multiplication de l'unité complexe de 4 engendre les nombres 8, 12, 16, 20, 24, 28, 32 et 40. Parallèlement, l'unité complexe de 5, les cinq doigts de la main ou du pied, a engendré les nombres 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et, encore une fois, 40.

L'unité complexe de 60 s'est, ce nous semble, constituée (Assyro-Babylonie) par 3 individualités humaines (l'homme, la femme et l'enfant?) ensemble 12 membres à 5 doigts l'un et 6 paires de membres à 10 doigts l'une.

Parallèlement s'est constitué le système centésimal. Il semble que, en Élam, l'unité complexe de 100 ait été directement engendrée au moyen de la multiplication par lui-même du nombre 10 des doigts des deux mains. En Médie et en Perse, au contraire, la multiplication du nombre des doigts d'une main, soit 5, par le nombre des doigts des deux mains, soit 10, a engendré, tout d'abord, le nombre complexe 50. C'est seulement ensuite et au moyen de la division par 2, soit par le dédoublement des 50 parties du nombre complexe 50, que le nombre 100 paraît avoir été obtenu pour la première fois dans les unités pondérales.

Ces indications données, revenons à l'examen des fractions et multiples du *deben* de l'Ancien Empire.

Commençons par les fractions :

Le spécimen n° 31601, de 4 gr. 65, est de $\frac{1}{3}$ de *deben*, ce qui donne au *deben* 13 gr. 95, poids d'usage, pour 14 gr. $\frac{1}{6}$, poids théorique. Le fait de la division par tiers est confirmé par le spécimen mentionné par M. Weigall, p. iv de son *Introduction*, d'un poids de 134 gr. 80 (V^e dynastie) marqué 30, soit 30 tiers de *deben* ou 10 *deben*, de 13 gr. 48 l'un, pour un poids théorique de 13 gr. 60.

Le spécimen n° 31464, du poids de 3 gr. 45, est de $\frac{1}{4}$ de *deben*, ce qui prouve que le *deben* se divisait en quarts. Multiplié par 4 le poids de ce spécimen donne, au *deben*, 13 gr. 08, poids d'usage, pour un poids théorique de 13 gr. 056, celui de la forme faible.

Le n° 31475, de 1 gr. 34, est $1/10$ de *deben*, ce qui donne, au *deben* 13 gr. 40 poids d'usage à rapprocher des 13 gr. 60 de la forme normale. Le *deben* se divisait donc en dixièmes.

Si donc nous résumons en un tableau ces divisions par 3, par 4 et par 10, nous obtenons les résultats suivants, comme poids théoriques :

	Forme faible	Forme normale	Forme forte
Dixième de <i>deben</i>	1 gr. 305.6	1 gr. 36	1 gr. 41 $2/3$
Quart de <i>deben</i>	3 " 264	3 " 40	3 " 54 $1/6$
Tiers de <i>deben</i>	4 " 352	4 " 53 $1/3$	4 " 72 $2/9$

Passons aux multiples du *deben* :

Le n° 31306 est de 2 *deben*; le n° 31344 de 3 *deben*; le n° 31332 est de 16 *deben*; le n° 31631 est de 5 *deben*; le n° 31320 est de 40 *deben*.

Si nous appliquons à ces divers multiples les bases de la numération par 40, nous avons :

1° Numération par quatre (les membres de l'homme) :

2 <i>deben</i> soit $1/20$ de 40
4 " " $1/10$ " 40 (par hypothèse)
16 " " $4/10$ " 40
40 " ou l'entier.

2° Numération par cinq (les doigts de la main ou du pied) :

5 <i>deben</i> soit $1/8$ de 40
10 " " $1/4$ " 40 (par hypothèse)
30 " " $3/4$ " 40 " "
40 " ou l'entier.

Ainsi, la pièce de 3 *deben* apparaît comme du dixième d'un spécimen de 30 *deben*, soit des $3/4$ de l'entier, lequel est constitué par l'unité complexe de 40.

Les multiples constatés du *deben*, notamment la présence d'un spécimen de 40 *deben* (le spécimen n° 31320, p. 2, du poids de 526 gr. 95) prouvent donc que, sous l'Ancien Empire, l'unité complexe employée était celle constituée par 40 parties, laquelle constituait la mine par 40 *deben*.

Notons, comme corollaire et au point de vue de l'histoire de l'arithmétique, que, sous le régime de la numération par 40, les multiples successifs 2, 3, 4 et 5 étaient employés.

Si, résumant les éléments dont nous venons de donner le détail, nous admettons que la mine de l'Ancien Empire est composée de 40 *deben* et que le talent de l'Ancien Empire est le talent Antique, on obtient le tableau suivant :

TALENT DE L'ANCIEN EMPIRE (TALENT ANTIQUE).

	Forme faible	Forme normale	Forme forte
Sicle 1	13 gr. 056	13 gr. 60	14 gr. 1/6
Mine 1 40	522 " 24	544 "	566 " 2/3
Talent 1 25 1.000	13 k. 056 "	13 k. 600 "	14 k. 166 " 2/3

A noter que le poids de 522 gr. 24, poids faible théorique de la mine de 40 *deben*, est à rapprocher, comme poids d'usage, des 526 gr. 95 du spécimen n° 3 1320, d'un poids égal au poids théorique sauf un insignifiant appoint. Mais les spécimens pondéraux antiques ne sont jamais absolument conformes à ceux théoriques calculés.

Toutefois, la composition hypothétique du talent de l'Ancien Empire, telle que nous venons de la détailler, ne nous semble pas correspondre à la réalité des faits, car deux circonstances viennent à l'encontre de cette composition hypothétique du talent, en ce sens que, si elle a pu être en vigueur au début de l'Ancien Empire, elle ne l'était plus ensuite.

En effet, à une époque non précisée, il était fait usage d'un talent double du talent Antique, d'un talent dit des mille onces, dit aussi médo-perse, pour avoir été introduit en Assyro-Babylonie à l'époque de l'invasion médo-perse, bien que fort antérieur à cette invasion. Ce dernier, du double du talent Antique, pesait donc 26 k. 112 gr. comme poids faible, 27 k. 200 gr. comme poids normal et 28 k. 333 gr. 1/3 comme poids fort.

La preuve de l'emploi sous l'Ancien Empire de ce talent doublé résulte du fait que, sous le Moyen Empire, comme nous le verrons plus loin, ce talent a été augmenté d'un quart pour constituer le talent du Moyen Empire. Or, si l'on conçoit aisément qu'un talent ait pu être d'abord doublé, puis augmenté d'un quart, il semble illogique de penser que, sans l'intermédiaire

du doublement, le talent Antique ait été accru, sans transition, dans la proportion de 1 à 2 1/4.

D'autre part, au moment de sa transformation sous le Moyen Empire, le talent Antique doublé, c'est-à-dire le talent médo-perse ou des mille onces, ne se trouvait pas divisé en 50 mines, comme cela eût résulté de l'élévation pure et simple de 25 à 50 du nombre de mines du talent Antique, mais bien en 40 mines.

Le talent médo-perse, le talent Antique doublé, a donc pris, sous l'Ancien Empire, deux aspects successifs. Sous le premier aspect il a été divisé en 40 mines, chacune de 50 *deben* et, sous le second aspect, en 50 mines, chacune de 40 *deben*.

Si nous avons, jusqu'ici, conservé le nom de *deben* (*outen*) donné par M. Weigall à l'unité pondérale de l'Ancien Empire, unité de 13 gr. 056, poids faible, de 13 gr. 60, poids normal et de 14 gr. 1/6, poids fort, il nous semble utile, dans un but de clarté, de lui rendre, pour les démonstrations ultérieures, le nom de «sicle» qui lui a été donné jusqu'ici en métrologie.

Sous le bénéfice de cette observation, le détail de l'un et l'autre aspect du talent médo-perse de l'Ancien Empire se détaille comme suit :

TALENT MÉDO-PERSE DE L'ANCIEN EMPIRE.

Premier aspect, division en 40 mines :

		Forme faible	Forme normale	Forme forte
Sicle.....	1	13 gr. 056	13 gr. 60	14 gr. 1/6
<i>Outen</i>	1 5	65 " 28	68 " "	70 " 5/6
Mine.....	1 10 50	652 " 80	680 " "	708 " 1/3
Talent...	40 400 2000	26 k. 112 "	27 k. 200 "	28 k. 333 " 1/3

Second aspect, division en 50 mines :

		Forme faible	Forme normale	Forme forte
Sicle.....	1	13 gr. 056	13 gr. 60	14 gr. 1/6
Mine.....	1 40	522 " 24	544 " "	566 " 2/3
Talent...	1 50 2000	26 k. 112 "	27 k. 200 "	28 k. 333 " 1/3

Il est extrêmement probable que les deux aspects détaillés ci-dessus ont été simultanément employés sous l'Ancien Empire, mais le second aspect

était celui du talent monétaire, appliqué au pesage des métaux monétaires⁽¹⁾, et le premier celui appliqué au pesage des denrées mercantiles, avec le *deben* (*outen*) comme unité pondérale mercantile, unité divisible en 10 *kedet* (*kiti*).

Au point de vue chronologique il est vraisemblable que, à une certaine époque, les deux aspects ont été simultanément employés. Comme nous venons de le dire, le premier aspect, celui de la division en 40 mines, a été, tout d'abord, employé seul. En effet, la forme monétaire du talent, celle de la division en 50 mines, n'a pu naître qu'à une époque où les métaux (le cuivre notamment) ont commencé à servir d'étalons d'échange dans le règlement des transactions, par substitution au système primitif de l'échange d'une denrée contre une autre ou d'un animal, tel que le bœuf, contre des marchandises ou denrées quelconques.

CHAPITRE II.

MOYEN EMPIRE (XI^E À XVII^E DYNASTIE).

M. Weigall, page 11 de son *Introduction*, indique qu'il a été fait emploi, sous le Moyen Empire, de deux unités : l'une qu'il dénomme *Gold Deben or Stater Standard*, de 12 gr. à 14 gr. 20, l'autre qu'il désigne sous le nom de *Phœnician Gold Deben or Stater Standard*, de 14 gr. à 15 gr. 90.

Le relevé des spécimens de ces poids, lequel se confond, en partie, avec celui applicable à l'Ancien Empire, est donné, par M. Weigall, liste I, p. 1 à 6, pour le *Gold Deben or Stater Standard*, avec un maximum de 13 gr. 95 (au lieu des 14 gr. 20 énoncés) et un minimum de 11 gr. 50 (au lieu des 12 gr. énoncés). La liste II, p. 6 à 9, donne le relevé des spécimens appartenant au *Phœnician Gold Deben or Stater Standard*, avec un maximum de 15 gr. 90, égal à celui indiqué dans l'*Introduction* et un minimum de 14 gr. 04, au lieu des 14 gr. indiqués.

⁽¹⁾ Il n'y avait certes pas de monnaies proprement dites dans l'Égypte ancienne, c'est-à-dire de morceaux de métal pourvus d'une empreinte. Mais le cuivre, l'argent

et l'or (principalement sous la forme d'anneaux pris au poids) constituaient, semble-t-il, des étalons d'échange à l'égard des marchandises ou denrées quelconques.

Si, d'autre part, p. II de son *Introduction*, M. Weigall range les *kedet* (*kiti*) parmi les poids employés à partir du Nouvel Empire seulement, il modifie cette assertion, p. IX de la même *Introduction*, et indique là que, si nulle trace des *kedet* n'a été relevée avant la XII^e dynastie, ils ont apparu en Égypte pendant les invasions étrangères qui se sont produites sous les XIII^e et XVII^e dynasties et qu'ils ont été en plein usage sous la XVIII^e dynastie.

Il y a donc lieu de considérer les *kedet* cités comme connus et employés sous le Moyen Empire, tout au moins à partir de la XIII^e dynastie. Mais M. Weigall limite de 8 gr. à 8 gr. 10 le poids des *kedet* employés jusqu'à la fin du Nouvel Empire et n'accroît leur poids de 8 gr. 10 à 9 gr. 50 qu'à partir de l'époque Ptolémaïque (Late Empire).

En résumé, d'après M. Weigall, les poids employés sous le Moyen Empire comprennent :

1° L'*Egyptian Gold Deben or Stater Standard*, de 12 gr. à 14 gr. 20, indication de l'*Introduction*, rectifiée par 11 gr. 50 à 13 gr. 95 dans la liste I;

2° Le *Phœnician Gold Deben or Stater Standard*, de 15 gr. 90 à 14 gr., indication de l'*Introduction*, rectifiée par 15 gr. 90 à 14 gr. 04 dans la liste II;

3° Le système des *kedet*, dans la limite de 8 gr. 10 à 8 gr.

Il y a lieu d'observer que les limites extrêmes de 11 gr. 50 à 13 gr. 95, de la liste de l'*Egyptian Gold Deben*, comprennent les sicles de l'Ancien Empire, d'un poids théorique de 13 gr. 056 poids faible, de 13 gr. 60 poids normal et de 14 gr. 1/6 poids fort, mentionnés plus haut.

Cela dit, essayons, d'après les données résumées ci-dessus, de dégager la théorie des poids usités sous le Moyen Empire.

Il y a lieu, dans ce but, de tenir compte tout d'abord d'un double fait, absolument démontré :

1° Du talent dit médo-perse a été constitué un nouveau talent, dit talent achéménide pour avoir servi de base au monnayage achéménide bien qu'il date d'une époque très antérieure à l'apparition des Achéménides. Ce talent excède d'un quart le poids du talent médo-perse. Par suite, aux trois formes du talent médo-perse : 26 k. 112 gr. forme faible, 27 k. 200 gr. forme normale, enfin 28 k. 1/3 forme forte, correspondent, avec accroissement de 1/4 en plus dans le talent achéménide, les poids

de 32 k. 640 gr. forme faible, de 34 k. forme normale et de 35 k. 416 gr. 2/3 forme forte;

2° Du talent achéménide a été tiré un nouveau talent, dit talent assyrien bien que, jusqu'ici, il n'ait pas été trouvé trace de son emploi en Assyro-Babylonie. Ce talent est inférieur d'un dixième au poids du talent achéménide. Par suite, le talent assyrien est de 29 k. 376 gr. dans sa forme faible, de 30 k. 600 gr. dans sa forme normale et de 31 k. 875 gr. dans sa forme forte. C'est celui auquel M. Weigall fait allusion dans son *Phœnician Gold Stater Standard*.

L'accroissement d'un quart, au poids du talent médo-perse, pour constituer le talent achéménide, se rattache au fait que les Anciens ont attribué au blé une densité de 80 o/o, soit des 4/5, par rapport à l'eau. En conséquence, un poids quelconque, en blé, présente un volume d'un quart en plus de celui que ce même poids représente en eau. C'est en considérant le poids qu'aurait, en eau, un volume de blé, soit en augmentant d'un quart le poids en blé, que les Anciens transformaient un talent du blé en un talent de l'eau. C'est ainsi qu'il a été procédé en Égypte pour constituer, du talent médo-perse, considéré comme un talent de blé, le talent achéménide, considéré comme un talent de l'eau, autrement dit comme d'un poids de 1/4 en plus.

De même, il était attribué à l'huile une densité des 9/10 par rapport à l'eau. Un talent de l'huile pesait donc les 9/10 du poids d'un talent de l'eau. C'est en considérant le talent achéménide comme un talent de l'eau et en le transformant en un talent de l'huile, du poids de 1/10 en moins, que les Anciens ont constitué le talent dit assyrien.

Si donc, comme il est logique de le penser, nous considérons que le talent achéménide est celui qui, sous le Moyen Empire, aux environs de la XIII^e dynastie, a succédé au talent dit médo-perse, ce talent se détaillerait comme suit :

TALENT ACHÉMÉNIDE MERCANTILE DU MOYEN EMPIRE.

		Forme faible	Forme normale	Forme forte
<i>Kedel</i>	1	8 gr. 16	8 gr. 50	8 gr. 85 5/12
<i>Deben</i>	1 10	81 " 60	85 "	88 " 54 1/6
Mine.....	1 10 100	816 "	850 "	885 " 5/12
Talent..	1 40 400 4000	32 k. 640 "	34 k.	35 k. 416 " 2/3

Comme on le voit, le poids théorique des *kedet* dépendant de ce talent s'échelonne de 8 gr. 85 $\frac{5}{12}$, poids fort, à 8 gr. 50, poids normal, et à 8 gr. 16, poids faible. M. Weigall, dans son *Introduction*, limite de 8 gr. à 8 gr. 10 les *kedet* du Moyen Empire; dans sa liste III, ces chiffres sont remplacés par ceux de 7 gr. 92 (n° 31298 de la p. 56) et de 8 gr. 095 (n° 31651 de la p. 55). D'après cet énoncé de M. Weigall il n'aurait donc été fait usage, sous le Moyen Empire, que du *kedet* faible du talent achéménide mercantile, d'un poids théorique de 8 gr. 16, d'un poids d'usage échelonné de 7 gr. 92 à 8 gr. 095.

Mais, dans la même liste III, M. Weigall cite des *kedet* échelonnés de 8 gr. 16 $\frac{1}{2}$ (n° 31454 de la p. 55) à 8 gr. 78 (n° 31657 de la p. 44), poids d'usage, qui correspondraient aux poids théoriques de 8 gr. 16, variété faible, de 8 gr. 50, variété normale, et de 8 gr. 85 $\frac{5}{12}$, variété forte. Ainsi, d'après M. Weigall, la variété normale et la variété forte n'auraient point laissé de spécimens dont l'époque de fabrication correspondrait au Moyen Empire, mais ces variétés seraient représentées par des spécimens d'une date de fabrication postérieure au Moyen Empire; c'est pourquoi il n'attribue à cette dernière époque que l'emploi de la variété faible de ce *kedet*.

D'après nous, du fait que l'échelle théorique comprend les trois variétés de *kedet* et que des spécimens d'usage, à rapprocher de ces trois variétés, se rencontrent dans la liste III, il est permis de conclure que les trois variétés théoriques, et non la variété faible seulement, ont été usitées sous le Moyen Empire. La circonstance que les spécimens des variétés normale et forte rencontrés ne sont que d'une fabrication postérieure ne contredit pas l'utilisation de ces variétés sous le Moyen Empire, bien au contraire.

La substitution du talent achéménide au talent médo-perse, sous le Moyen Empire, à partir de la XIII^e dynastie, n'a pas fait cesser, en Égypte, contrée essentiellement attachée aux traditions, l'emploi du sicle de l'Ancien Empire, de 13 gr. 056, forme faible, de 13 gr. 60, forme normale, et de 14 gr. $\frac{1}{6}$, forme forte. En effet, ces poids théoriques sont compris entre les limites de 11 gr. 50 à 13 gr. 95, poids d'usage, de la liste I des sicles égyptiens, le sicle égyptien dénommé *Egyptian Gold Deben or Stater Standard* par M. Weigall.

Le maintien du sicle de l'Ancien Empire, sous le Moyen Empire, était

d'autant plus facile que le nouveau talent, le talent achéménide, avait un poids exactement supérieur d'un quart à celui du talent médo-perse, divisé en 40 mines. La transformation consistait donc, uniquement, à donner au nouveau talent monétaire 50 des 40 mines de l'ancien talent.

Par suite, ce nouveau talent se détaille comme suit :

TALENT MONÉTAIRE ACHÉMÉNIDE DU MOYEN EMPIRE.

		Forme faible	Forme normale	Forme forte
Sicle	1	13 gr. 056	13 gr. 60	14 gr. 1/6
Deben	1 5	65 " 28	68 "	70 " 1/6
Mine	1 10 50	652 " 80	680 "	708 " 1/3
Talent....	1 50 500 5000	32 k. 640 "	34 k.	35 k. 416 " 2/3

Il y a lieu de noter que le *deben* (*outen*) monétaire, ainsi constitué, pèse les 4/5 du *deben* du talent mercantile. Le *deben* du talent monétaire correspond donc au poids, en blé, du *deben* du talent mercantile, qui est un talent de l'eau.

Il est donc extrêmement vraisemblable que, sous le Moyen Empire, le *deben* de blé a conservé le même poids que sous l'Ancien Empire et que la seule différence apportée sous le Moyen Empire au pesage du blé a été de porter le talent de 40 à 50 mines, chacune de 10 *deben* (*outen*), et ce à partir de la XIII^e dynastie, à partir de la substitution du talent achéménide au talent médo-perse comme poids-type.

Ces indications étant données à propos du talent achéménide, dans son aspect mercantile et dans son aspect monétaire, sous le Moyen Empire, passons à l'examen des utilisations du talent assyrien (dénommé phénicien par M. Weigall) pendant la même période.

Ce talent a fait, alors, l'objet d'une double division : celle en 2000 sicles et celle en 2.500 sicles. En tableaux, ce double mode de division se détaille comme suit :

TALENT ASSYRIEN DU MOYEN EMPIRE. DIVISION EN 2000 SICLES.

		Poids faible	Poids normal	Poids fort
Sicle du marché.....	1	14 gr. 688	15 gr. 30	15 gr. 93 3/4
Deben	1 5	73 " 44	77 " 50	79 " 68 3/4
Mine	1 10 50	734 " 40	775 "	796 " 87 1/2
Talent..	1 40 500 2000	29 k. 376 "	30 k. 600 "	31 k. 875 "

TALENT ASSYRIEN DU MOYEN EMPIRE. DIVISION EN 2500 SICLES.

Sicle	1			11 gr. 7504	12 gr. 24	12 gr. 75	
<i>Deben</i>	1	5		58 " 752	61 " 20	63 " 75	
Mine ...	1	10	50	587 " 52	612 "	637 " 50	
Talent ..	1	50	500	2500	29 k. 376 "	30 k. 600 "	31 k. 875 "

Comme nous l'avons vu plus haut, les listes des *deben* (sicles) n° I et n° II, données par M. Weigall pour le sicle égyptien et pour le sicle assyrien, qu'il dénomme Phénicien, énoncent, dans leur ensemble, une série de spécimens pondéraux qui s'échelonnent entre un minimum de 11 gr. 50 et un maximum de 15 gr. 90, poids d'usage.

POIDS THÉORIQUES DES *DEBEN* DU MOYEN EMPIRE.

Au moyen des indications qui viennent d'être données sur le talent mercantile, le talent monétaire et les talents assyriens du Moyen Empire, il nous est possible d'énoncer les poids théoriques qui, d'après nous, correspondent aux poids d'usage relevés par M. Weigall.

Sicle de 1/2500° de talent assyrien faible.....	11 gr. 750.4
" " " " " " normal.....	12 " 24
" " " " " " fort.....	12 " 75
" " " " " " achéménide faible.....	13 " 056
" " " " " " normal.....	14 " 1/6
" " 1/2000° " " assyrien faible.....	14 " 688
" " " " " " normal.....	15 " 50
" " " " " " fort.....	15 " 93 3/4

Ainsi les *deben* (sicles) du Moyen Empire, époque postérieure à la XII^e dynastie, indiqués par M. Weigall comme d'un poids d'usage de 11 gr. 50 à 15 gr. 90 dans ses listes n° I et II, s'échelonnent, comme poids théoriques, de 11 gr. 75 à 15 gr. 93 3/4.

OBSERVATION. A la page II de son *Introduction* M. Weigall mentionne, comme monnaie étrangère dont l'emploi serait constaté en Égypte, un sicle assyrien dont le poids serait de 7 gr. 60 à 8 gr. 40.

Le poids de 7 gr. 60 apparaît comme constitué par la moitié d'un

entier de 15 gr. 20. Il s'agirait donc de l'échantillon, faible de poids, d'un sicle assyrien de $1/2000^{\circ}$, poids normal, soit de 15 gr. 50.

L'échantillon de 8 gr. 40 correspondrait à un *kedet* de $1/4000^{\circ}$ de talent achéménide normal, échantillon faible de poids auquel correspondrait le poids théorique de 8 gr. 50.

EMPLOI DU TALENT ASSYRIEN EN DEHORS DE L'ÉGYPTE.

Au point de vue historique, il nous semble utile de compléter ce que nous venons d'indiquer à propos du talent assyrien par l'énoncé des modifications apportées à ce talent lors de son emploi en dehors de l'Égypte.

Ces modifications sont les suivantes :

SYSTÈME CARTHAGINOIS OU BOSPHORIQUE.

		Poids faible	Poids normal
Drachme	1	3 gr. 672	3 gr. 825
Sicle (tétradrachme)	1 4	14 " 688	15 " 30
Petite mine	1 25 100	367 " 20	382 " 50
Grande mine	1 2 50 200	734 " 40	775 "
Talent	1 40 80 2000 8000	29 k. 376 "	30 k. 600 "

A cela près de la division du sicle en 4 drachmes et de la division de la mine en deux petites mines, le système Carthaginois-bosphorique de la division du talent assyrien en 2000 sicles est donc identique à l'aspect égyptien de la division de ce talent en pareil nombre de sicles.

SYSTÈME COMMERCIAL D'ATHÈNES.

Drachme	1	5 gr. 8752	6 gr. 12
Sicle	1 2 1/2	14 " 688	15 " 30
Mine	1 40 100	587 " 52	612 "
Talent	1 50 2000 50000	39 k. 376 "	30 k. 600 "

Le système commercial d'Athènes est celui qui a précédé, dans cette ville, l'emploi du talent attique, lequel a été prescrit par Solon (592-559 avant J.-C.).

Le système commercial tient de la division égyptienne du talent assyrien en 2000 sicles, mais il en diffère par la division du talent en 50 mines

au lieu de 40. Le talent assyrien, dans sa forme commerciale athénienne, a donc été constitué à une époque où la division en 50 mines avait succédé, dans l'usage, comme dominante, à la division en 40 mines, la plus ancienne des deux.

SYSTÈME ASSYRO-CARTHAGINOIS.

Drachme (6 oboles)	1		4 gr. 896	5 gr. 10
Petite mine	1	50	244 " 80	255 "
Grande mine	1	2 100	489 " 60	510 "
Talent	1	60 120 6000	29 k. 376 "	30 k. 600 "

Ici l'on se trouve en présence de la division en 60 mines qui est celle qui a été adoptée en Assyro-Babylonie pendant la période qui a précédé immédiatement l'invasion médo-perse, mais dont le point de départ n'a pu jusqu'à présent être précisé, bien qu'il paraisse se rapprocher des plus lointaines origines assyro-babyloniennes.

Mais si l'on admet, ce qui semble extrêmement probable, que le talent assyrien a pris naissance en Égypte à une date très peu différente de celle où le talent achéménide a succédé, dans ce dernier pays, au talent médo-perse, il n'aurait pu être employé en Assyro-Babylonie, avec son accommodation à la division Assyro-Babylonienne en 60 mines, qu'à une date postérieure à l'avènement de la XIII^e dynastie égyptienne. C'est en effet sous cette dynastie, d'après les indications fournies par M. Weigall, que le talent achéménide a fait son apparition en Égypte, talent dont la réduction aux 9/10 a constitué le talent assyrien.

CHAPITRE III.

NOUVEL EMPIRE (XVIII^e À XXX^e DYNASTIE).

§ 1. PÉRIODE ANTÉRIEURE À LA CONQUÊTE PERSE.

Il est extrêmement probable que, aux débuts du Nouvel Empire, les unités pondérales employées ont été celles dont nous avons donné le détail à propos du Moyen Empire. En effet, le mode de classification des dynasties en Moyen et Nouvel Empire n'implique aucunement que la tradition a été

subitement rompue du Moyen Empire au Nouvel Empire et que toute modification, constatée comme opérée sous le Nouvel Empire, a nécessairement commencé à être appliquée à partir de la date de début arbitrairement donnée à la période désignée sous le nom de Nouvel Empire.

D'après les indications fournies par M. Weigall p. II et IX de son *Introduction*, il n'y aurait eu, sous le Nouvel Empire, qu'une simple continuation de l'usage des unités pondérales déjà employées sous le Moyen Empire.

Telle n'est pas, à notre avis, la réalité.

Sous le Nouvel Empire (les auteurs grecs en témoignent de façon indubitable), une modification importante s'est produite en matière de poids. Le talent mercantile du Moyen Empire, basé sur le talent achéménide, a été porté, dès avant la conquête Perse, de 40 à 50 mines (sans changer le poids de la mine) dans sa forme faible et dans sa forme normale, et ainsi s'est trouvé constitué le talent égyptien proprement dit, dénommé talent syrien dans sa forme faible et talent royal pharaonique dans sa forme normale.

Ce talent se détaille comme suit :

TALENT ÉGYPTIEN PROPREMENT DIT.

	Talent syrien	Talent royal
Sicle (20 gérah ou oboles) . . . 1	13 gr. 60	14 gr. 1/6
<i>Deben</i> (de 10 <i>kedet</i>) . . . 1 6	81 " 60	85 "
Petite mine (litra) 1 5 30	408 "	425 "
Mine 1 2 10 60	816 "	850 "
Talent . . . 1 50 100 500 3000	40 k. 800 "	42 k. 500 "

Comme on le voit, le sicle, le *deben* et la mine sont les mêmes dans ce talent et dans le talent achéménide mercantile du Moyen Empire. La seule différence, entre l'un et l'autre, consiste en ce que le talent dit égyptien comprend 50 mines, au lieu de 40.

Il est possible, nous dirons même probable, que cet accroissement de 40 à 50 mines s'est opéré sous l'influence exercée par le fait que, chez les Médo-Perses, le mode dominant de la division du talent était la division en 50 mines.

Le talent égyptien de 50 mines se trouvait en usage, sous les Pharaons,

dès l'époque de Solon, puisque sous Solon (qui avait visité l'Égypte, au témoignage des auteurs grecs) le talent attique, institué par lui en remplacement au système commercial d'Athènes, a été fixé à 50 des litras ou petites mines du talent égyptien. En effet, le talent attique se détaille comme suit :

		Forme faible	Forme normale
Drachme (6 oboles).....	1	4 gr. 08	4 gr. 25
Mine.....	1 100	408 "	425 "
Talent ancien.....	1 50 5000	20 k. 400 "	21 k. 250 "
Talent nouveau.	1 60 6000	24 " 480 "	25 " 500 "

Le talent attique, fixé à 50 mines sous Solon, ne fut porté à 60 mines qu'après la conquête de l'Égypte par les Perses, chez lesquels le talent, dans sa forme assyro-babylonienne, se divisait en 60 mines.

§ 2. PÉRIODE POSTÉRIEURE À LA CONQUÊTE PERSE.

A. *POIDS PERSES.* — Comme les poids perses ont été employés en Égypte après la conquête, il nous semble indispensable de donner le détail de ceux-ci.

De même que les Égyptiens de l'Ancien Empire, les Médo-Perses ont fait usage du talent médo-perse, sans qu'on puisse dire s'ils l'ont emprunté aux Égyptiens ou s'ils l'ont constitué chez eux, de leur propre initiative, par voie de doublement du talent « A », du talent Antique.

Quoi qu'il en soit, le talent dont il s'agit se détaillait chez les Perses comme suit :

FORME PERSE DU TALENT MÉDO-PERSE.

		Poids faible	Poids normal	Poids fort
Sicle.....	1	5 gr. 44	5 gr. 2/3	5 gr. 90 5/18
Mine....	1 100	544 "	566 " 2/3	590 " 5/18
Talent	1 50 5000	27 k. 200 "	28 k. 333 " 1/3	29 k. 513 " 8/9

On remarquera que la forme perse du talent médo-perse diffère de la forme adoptée sous l'Ancien Empire égyptien en ce que le talent est divisé non pas en 40 mines, mais en 50 mines.

Quand les Perses se furent emparés de l'Assyro-Babylonie, où la division du talent en 60 mines était d'usage dominant, ils ajoutèrent, sans

changer le poids de la mine, 10 mines au talent médo-perse et constituérent ainsi le talent achéménide monétaire, de 32 k. 640 gr. poids normal, de 34 k. poids fort, enfin de 35 k. 416 gr. $\frac{2}{3}$ poids renforcé. Ce dernier prend le nom de talent de Cosroës, bien qu'il ait été formé bien avant le règne du Sassanide Cosroës Anouchirvan. Mais ce souverain, très connu des écrivains arabes, est volontiers indiqué par eux comme le constructeur de monuments perses ou comme l'auteur d'une initiative perse.

On voit ainsi que, si les trois formes du talent dit achéménide du Moyen Empire et les trois formes du talent achéménide monétaire perse sont égales chacune à chacune, leur origine est différente. En effet, le talent du Moyen Empire est né d'un accroissement du talent dit médo-perse, à concurrence d'un quart, en prenant pour point de départ la forme faible de ce dernier talent dans l'Ancien Empire (du poids de 26 k. 112 gr.) tandis que le talent achéménide perse est issu d'un accroissement d'un cinquième (60 mines au lieu de 50) en prenant pour point de départ la forme faible perse du talent Médo-Perse, du poids de 27 k. 200 gr.

En tableau, le talent achéménide monétaire se détaille comme suit, dans son aspect assyro-babylonien de la division en 60 mines :

TALENT ACHÉMÉNIDE MONÉTAIRE. ASPECT ASSYRO-BABYLONIEN.

		Poids normal	Poids fort	Poids de Cosroës
Sicle.....	1	5 gr. 44	5 gr. $\frac{2}{3}$	5 gr. 90 $\frac{5}{18}$
Mine.....	1 100	544 "	566 " $\frac{2}{3}$	590 " $\frac{5}{18}$
Talent.....	1 60 6000	32 k. 640 "	34 k.	35 k. 416 " $\frac{2}{3}$

Mais, chez les Perses, le talent monétaire achéménide, à côté de sa division assyro-babylonienne en 60 mines, se divisait simultanément, dans son aspect proprement perse, en 100 mines, comme suit :

TALENT MONÉTAIRE ACHÉMÉNIDE. ASPECT PERSE.

			Poids normal	Poids fort	Poids de Cosroës
Drachme.....	1		3 gr. 264	3 gr. 30	3 gr. 54 $\frac{1}{6}$
Tétradrachme...	1	4	13 " 056	13 " 60	14 " $\frac{1}{6}$
Mine.....	1	25 100	326 " 40	340 "	354 " $\frac{1}{6}$
Talent	1 100 2500 10000		32 k. 640 "	34 k.	35 k. 416 " $\frac{2}{3}$

On voit ainsi que le tétradrachme perse, dans ses trois valeurs de

13 gr. 056, de 13 gr. 60 et de 14 gr. 1/6, égalait les trois formes du sicle, tant de l'Ancien que du Moyen Empire, et que les valeurs de 13 gr. 60 et de 14 gr. 1/6 du tétradrachme perse sont égales à celle de 13 gr. 60 du sicle syrien du Nouvel Empire, à celle de 14 gr. 1/6 du sicle pharaonique du Nouvel Empire également.

Sous leur forme perse proprement dite les poids monétaires achéménides concordaient donc parfaitement avec les poids égyptiens. On peut même dire qu'ils se confondaient avec eux.

B. *POIDS ÉGYPTIENS POSTÉRIEURS À LA CONQUÊTE PERSE.* — a) *Formation du talent thébain.* Le titre monétaire égyptien, tout au moins en ce qui concerne le métal argent (et il devait en être de même pour l'or) était supérieur de 2.40 0/0 au titre perse. Par suite, il fallait un poids de 102.40 en argent au titre perse pour équivaloir à un poids de 100 en argent au titre égyptien.

En vue de remédier à cette différence de titre, le talent thébain fut créé par addition de 2.40 0/0 au poids de 42 k. 500 gr. du talent pharaonique. Son poids fut ainsi fixé à 43 k. 520 gr. en argent au titre perse. Il est difficile de déterminer si le talent thébain est le résultat d'une initiative perse (ce qui apparaît comme probable) ou si, au contraire, le talent thébain n'aurait pas été constitué par les Pharaons, quelque temps avant la conquête perse de l'Égypte, en vue de faciliter les transactions entre leurs sujets et l'Empire perse.

Quoi qu'il en soit de cette question de date, le talent thébain se détaille comme suit :

TALENT THÉBAIN.

Sicle.....	1	14 gr. 50 2/3
Deben (10 kedet).....	1 6	87 " 04
Petite mine.....	1 5 30	435 " 20
Mine.....	1 2 10 60	870 " 40
Talent.....	1 50 100 500 3000	43 k. 520 "

La formation du talent thébain a eu sa répercussion à Athènes. D'après ce talent a été formé, en effet, le talent attique fort, sur la base de 60 des

petites mines du talent thébain. Par suite le talent attique fort se détaille comme suit :

TALENT ATTIQUE FORT.

Drachme (6 oboles).....	1		4 gr. 35 ₂
Mine.....	1	100	435 " 20
Talent.....	1	60 6000	26 k. 112 "

En raison de la différence de titre de 2.40 0/0, le sicle thébain, de 14 gr. 50 $\frac{2}{3}$, au titre perse, a la même valeur que le sicle pharaonique de 14 gr. $\frac{1}{6}$, au titre égyptien. De même la drachme attique forte, de 4 gr. 35₂, au titre perse, a la même valeur que la drachme attique normale, de 4 gr. 25, établie au titre égyptien.

b) *Kedet du Nouvel Empire*. Sous le Nouvel Empire, il a continué d'être fait usage, avant comme après la conquête perse, des *kedet* et des *deben* dont nous avons indiqué plus haut les poids : 8 gr. 16, 8 gr. 50 et 8 gr. 85 $\frac{5}{12}$ pour les *kedet*; pour les *deben* 81 gr. 60 (talent achéménide monétaire du Moyen Empire et talent Syrien du Nouvel Empire); 85 gr. (talent achéménide monétaire du Moyen Empire et talent pharaonique du Nouvel Empire); enfin 88 gr. 54 $\frac{1}{6}$ (talent monétaire du Moyen Empire et $\frac{1}{400}$ de talent de Cosroës).

Toutefois, il semble que, sous l'influence du fait que la drachme attique, tirée du talent égyptien proprement dit, laquelle était de moitié du *kedet* de ce même talent (soit de 4 gr. 08 pour la drachme issue de la variété syrienne, avec un *kedet* de 8 gr. 16, et de 4 gr. 25 pour la drachme issue de la variété pharaonique, avec un *kedet* de 8 gr. 50), une modification s'est produite dans la division du *deben*, soit syrien, soit pharaonique.

Comme la drachme attique se divisait en 6 oboles, le *kedet*, du double de la drachme, équivalait à 12 oboles. En Égypte, cette division en douze parties aurait été appliquée au *deben*, sans doute sous l'influence de la division en 12 oboles, appliquée par les Grecs au *kedet* syrien comme au *kedet* pharaonique, cela sans préjudice du maintien parallèle de la division du *deben* en 10 *kedet*. En effet, page XI de son *Introduction*, M. Weigall mentionne que, sous le Nouvel Empire, le *deben* (*outen*) s'est divisé, tout à la fois, en 10 *kedet* et en 12 « pièces ».

Cela dit sur les *hedet* dont l'emploi s'est étendu, semble-t-il, du Moyen

Empire jusque pendant le Nouvel Empire, voyons quels sont ceux qui doivent être considérés comme spéciaux à cette dernière période et comme instaurés postérieurement à la conquête perse.

M. Weigall comprend l'ensemble des *kedet* dans sa liste III. Les poids des spécimens de *kedet* s'échelonnent à partir d'un minimum de 7 gr. 92 (p. 56, n° 31298) pour atteindre (p. 9, n° 31394), un maximum de 10 gr.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, ceux des *kedet* qui s'échelonnent de 8 gr. 16 à 8 gr. 50 et à 8 gr. 85 $\frac{5}{12}$, poids théorique, doivent être considérés comme dépendant, soit du talent achéménide du Moyen Empire, soit du talent égyptien du Nouvel Empire. Le poids d'usage de 7 gr. 92, mentionné à la liste, apparaît comme affecté de faiblage, par comparaison au poids théorique de 8 gr. 16.

A la page 11 de son *Introduction* M. Weigall attribue à la période Ptolémaïque (Late Empire) les *kedet* de 8 gr. 80 (pour 8 gr. 85 $\frac{5}{12}$ poids théorique) à 10 gr. A notre avis ces *kedet* ont dû être employés sous le Nouvel Empire et dès la conquête perse, avec un maximum de 9 gr. 83 $\frac{43}{54}$, au lieu des 10 gr. poids d'usage, énoncé par M. Weigall. En effet, ces *kedet* dépendent de la division en 60 mines, qui est d'essence assyro-babylonienne et par conséquent d'importation perse, du talent achéménide.

Ce talent se détaille comme suit :

TALENT ACHÉMÉNIDE DIVISÉ EN 60 MINES DE 60 DEBEN.

	Forme faible	Forme normale	Forme forte
<i>Kedet</i> 1	9 gr. 06 $\frac{2}{3}$	9 gr. $\frac{4}{9}$	9 gr. 83 $\frac{19}{27}$
<i>Deben</i> 1 10	90 " $\frac{2}{3}$	94 " $\frac{4}{9}$	98 " 37 $\frac{26}{27}$
Mine 1 6 60	544 "	566 " $\frac{2}{3}$	590 " $\frac{5}{18}$
Talent 1 60 360 3600	32 k. 640 "	34 k.	35 k. 416 " $\frac{2}{3}$

Les poids d'usage indiqués par M. Weigall de 8 gr. 80 à 10 gr. sont donc ceux de 9 gr. 06 $\frac{2}{3}$, de 9 gr. $\frac{4}{9}$, et de 9 gr. 83 $\frac{19}{27}$, qui viennent d'être indiqués comme poids théoriques.

On ne s'expliquerait pas logiquement comment des *kedet* et des *deben* constitués selon le procédé assyro-babylonien, c'est-à-dire par les Perses, n'auraient été employés en Égypte qu'à partir de la domination ptolémaïque, soit seulement après l'expulsion des Perses.

c) *Statère Alexandrin*. Dans sa liste IV (p. 56 à 61) M. Weigall indique, comme dépendant d'un poids-type qu'il désigne sous le nom de *Alexandrian Stater Standard*, une série de spécimens pondéraux échelonnés entre une valeur unitaire de 10 gr. 053, qui est le minimum, et celle de 10 gr. 96, maximum indiqué.

Il y a lieu d'observer, tout d'abord, que le poids unitaire adopté par M. Weigall doit être doublé. En effet, si l'on se reporte au spécimen n° 31603, p. 56, l'on trouve qu'il est marqué du signe $1/4$. L'unité serait donc, comme poids d'usage, d'après ce spécimen, de quatre fois 5 gr. 36, soit de 21 gr. 44. En conséquence, les poids unitaires indiqués par M. Weigall doivent être doublés et portés de 10 gr. 053 minimum et 10 gr. 96 maximum à 20 gr. 106 et 21 gr. 92.

Si, comme l'indique M. Weigall, il s'agit d'un statère, soit de 4 drachmes, la drachme ressortirait, comme poids d'usage, à un maximum de 5 gr. 48, pour le statère de 21 gr. 92, et à un minimum de 5 gr. 02 $5/8$, pour le statère de 20 gr. 106.

Or, ces poids ne se rapprochent aucunement de ceux de monnaies comprises soit dans le système ptolémaïque, soit dans le système alexandrin. En effet, si l'on veut bien se reporter, ci-après, aux indications données sur l'époque ptolémaïque, l'on trouvera que le statère, soit ptolémaïque, soit alexandrin, est du poids de 28 gr. $1/3$, c'est-à-dire très supérieur à celui de 21 gr. 92 du maximum relevé dans la liste IV de M. Weigall. Il ne peut s'agir non plus d'un statère hypothétique imaginaire constitué par quatre fois le poids du *chrysos* ptolémaïque de 8 $2/3$ oboles, soit de 5 gr. 9 $1/36$, dont les quatre correspondraient à 23 gr. 61 $1/9$, poids également trop fort pour être rapproché des 21 gr. 92 du maximum de M. Weigall.

A notre avis, les poids relevés dans la liste précitée dépendent du talent monétaire achéménide et du talent assyrien. En effet :

1° Quatre sicles de 5 gr. $2/3$ (dont les 6000 constituent le talent achéménide fort de 34 kilos) pèsent 22 gr. $2/3$;

2° Quatre sicles de 5 gr. 44 (dont les 6000 constituent le talent achéménide faible de 32 k. 640 gr.) pèsent 21 gr. 76;

3° Quatre sicles de 5 gr. 10 (dont les 6000 constituent le talent assyrien fort de 30 k. 600 gr.) pèsent 20 gr. 40;

4° Enfin, quatre sicles de 4 gr. 896 (dont les 6000 constituent le talent assyrien normal de 29 k. 376 gr.) pèsent 19 gr. 584.

Le spécimen de 21 gr. 92, poids maximum, de la liste de M. Weigall, est un statère de 22 gr. 2/3, poids théorique, léger de poids; le spécimen de 20 gr. 106, le moins pesant de la liste, est un quadruple sicle assyrien de 20 gr. 40, poids théorique, un peu léger.

A noter que le spécimen de 1 k. 121 gr. mentionné à la liste V, p. 61, rentre dans le cadre du talent achéménide fort de 34 kilos. En effet, ce spécimen représente une double mine de 560 gr. 1/2 l'une, ce qui constitue un échantillon, un peu léger de poids, de la mine forte de 566 gr. 2/3, poids théorique.

En résumé, nous considérons les spécimens relevés dans les listes IV et V de M. Weigall comme correspondant à des éléments théoriques appartenant au talent achéménide et au talent assyrien.

En raison et comme conséquence des relevés et rapprochements opérés jusqu'ici, tous les spécimens inscrits dans les listes I à V dressées par M. Weigall se sont trouvés comparés aux poids théoriques dont ils représentent, d'après nous, les poids d'usage.

CHAPITRE IV.

PÉRIODE PTOLÉMAÏQUE.

A. *CONSTITUTION DU TALENT LAGIDE ET DU TALENT ALEXANDRIN.* — Comme nous l'avons mentionné plus haut, les poids que M. Weigall, à la page 11 de son *Introduction*, indique comme en usage à l'époque ptolémaïque (Late Empire) comprennent tous ceux en usage à la fin du Nouvel Empire, ce à quoi l'on devait logiquement s'attendre.

Mais une réforme fut opérée (sous Ptolémée Philopator, dit-on) et le talent dit lagide fut constitué comme suit :

Obole.....	1				0 gr. 708 1/3	
Drachme lagide.....	1	5			3 " 54 1/6	
Tétradrachme (ancien sicle)....	1	4	20		14 " 1/6	
Statère (or).....	1	2	8	40	28 " 1/3	
Mine.....	1	12 1/2	25	100	600	354 " 1/6
Talent lagide	1 60 750		1500	6000	30000	21 k. 250 "

En outre, il fut créé une pièce d'or, dite *chrysos*, de $8 \frac{2}{3}$ oboles, soit de $\frac{1}{12}$ de 100 oboles, du poids de 5 gr. $9 \frac{1}{36}$.

Parallèlement, le talent alexandrin, double du talent lagide, fut constitué comme suit :

Obole.....	1				0 gr. 708 $\frac{1}{3}$
Drachme alexandrine.....	1	10			7 " 08 $\frac{1}{3}$
Statère (or).....	1	4	40		28 " $\frac{1}{3}$
Mine.....	1	25	100	1000	708 " $\frac{1}{3}$
Talent.....	1	60	1500	6000	36000 42 k. 500 "

Ainsi, le talent alexandrin pèse exactement le même poids que le talent égyptien pharaonique; le talent lagide est la moitié de ce dernier; le statère lagide est égal au sicle égyptien pharaonique de 14 gr. $\frac{1}{6}$.

Des tableaux ci-dessus il résulte, en outre, que la drachme lagide, de 3 gr. $54 \frac{1}{6}$, est égale à la drachme de Cosroës du système achéménide, et que la mine est égale à celle de Cosroës.

Il y a lieu de noter que le statère d'or, du poids de 28 gr. $\frac{1}{3}$, est égal en poids, à quatre drachmes alexandrines, conformément à la parité constamment exprimée par les auteurs. Mais il faut bien se garder, comme il n'a été fait que trop souvent, de confondre le statère et le *chrysos* et de donner à ce dernier l'équivalence de quatre drachmes.

En poids, il faut 60 *chrysos* et 100 drachmes ptolémaïques pour équivaloir à une mine ptolémaïque de 354 gr. $\frac{1}{6}$. De même, 72 *chrysos* égalent, en poids, une mine attique normale de 425 grammes.

Au point de vue grec, le talent alexandrin est considéré comme constitué par 100 mines attiques normales et le talent lagide par 50 des mêmes mines.

B. RAPPORTS DE VALEUR ENTRE LES MÉTAUX À L'ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE. — Le statère d'or, du poids de 8 drachmes lagides, vaut, en argent, 15 fois son poids, soit 120 drachmes lagides ou 60 drachmes alexandrines. Cela correspond à une mine lagide et un cinquième, soit à 425 gr. autrement dit à une mine attique normale et au centième d'un talent égyptien pharaonique de 42 k. 500 gr.

De son côté l'argent vaut, en cuivre, 120 fois son poids. Autrement

dit, il faut 120 fois, en cuivre, le poids d'une pièce d'argent pour équivaloir à la valeur de celle-ci.

En conséquence :

1° Le statère d'or qui vaut, en argent, 120 drachmes lagides (soit une mine attique ou 425 gr.), vaut, en cuivre, 120 fois plus, ou 120 mines attiques, soit deux talents attiques normaux de 60 mines l'un ou 25 k. 500 gr., soit ensemble 51 kilos de cuivre;

2° Le tétradrachme d'or lagide, de 14 gr. $\frac{1}{6}$, moitié du statère, vaut, en cuivre, 60 mines attiques normales de 425 gr. l'une, soit un talent attique normal de 25 k. 500 gr.;

3° Le talent alexandrin de cuivre, de 42 k. 500 gr. et 60.000 oboles, vaut, en argent, 120 fois moins, soit 500 oboles et, en or, 15 fois moins, soit 33 $\frac{1}{3}$ oboles. Comme le *chrysos* pèse, en or, 8 $\frac{1}{3}$ oboles, soit le quart de 33 oboles $\frac{1}{3}$, le talent alexandrin de cuivre vaut donc quatre *chrysos*, et le *chrysos* vaut le quart d'un talent alexandrin de cuivre, soit 15.000 oboles, soit la moitié d'un talent lagide de cuivre.

Régulièrement, le talent alexandrin aurait dû être représenté, en cuivre, par 1500 chalques de 40 oboles de cuivre, chaque chalque du poids de 40 oboles, du poids d'un statère, de 28 gr. $\frac{1}{3}$.

Mais le Trésor lagide prélevait comme bénéfice, sur la fabrication des chalques, $\frac{2}{17}$. Par suite, le chalque, au lieu de peser 28 gr. $\frac{1}{3}$, pesait seulement 25 grammes et on en taillait 1700 de ce dernier poids, au lieu de 1500 du poids d'un statère, dans un talent de 42 k. 500 gr. Mais ce chalque allégé, du poids de 25 gr., était considéré légalement comme d'une valeur égale à celle qu'il aurait eue s'il eût égalé, en poids, au statère. Le chalque ptolémaïque était donc, en fait, une monnaie fiduciaire, car il ne contenait, en cuivre, que les $\frac{15}{17}$ de sa valeur légale.

Telles sont les modalités des rapports de valeur, en ce qui concerne les poids monétaires du talent lagide et du talent alexandrin.

Mais le peuple égyptien, toujours fort attaché à ses traditions, continuait, dans ses transactions courantes, en dépit de la réforme de Ptolémée Philopator, à prendre pour unité d'échange, le *deben* (*outen*) d'argent de 85 gr., dont 4000 égalent au talent de 34 k. et dont 5000 égalent au talent royal pharaonique de 42 k. 500 gr.

En cuivre, le *deben* d'argent valait 120 fois son poids, comme valeur légale, soit 120 *deben* de cuivre. Comme le *deben*, de 85 gr., égale à 3 chalques de 28 gr. $\frac{1}{3}$, poids régulier, les 120 *deben* de cuivre avaient donc, comme équivalence légale, 3 fois 120, soit 360 chalques.

Mais la valeur d'usage du cuivre n'était pas celle légale de 120; elle était de 125 de cuivre pour l'unité d'argent. Sur ce pied, il fallait donc trois fois 125 chalques, soit 375 chalques, pour équivaloir à un *outen* ou *deben* d'argent de 85 gr.

A noter que, dans les contrats de basse époque, la proportion de 125 poids de cuivre pour un poids d'argent est exprimée par la formule : « 375 des pièces, à l'équivalence de 24 pour 2 *kitti* d'argent ».

En effet, 2 *kitti*, de 8 gr. $\frac{1}{2}$ l'un, pèsent 17 gr. et, si l'on multiplie ce poids par 120, on obtient 2 k. 040 gr., ce qui est le poids légal de 24 *deben* de cuivre à 85 gr. l'un. Mais, en pratique, le cuivre était pris sur le pied d'une valeur de 1 à 125, comme l'indique la seconde équivalence, celle de 375 pièces.

En dépit de la proportion légale de 1 à 120, établie entre le cuivre et l'argent, les transactions s'opéraient et se réglaient donc sur la base du rapport d'usage de 1 à 125, légèrement différent du rapport pharaonique antérieur, lequel était de 1 à 128.

A noter que, sous les Achéménides, la valeur de l'or était de 13 fois celle de l'argent. Pour que le rapport de 1 à 15 ait pu être substitué, sous les Lagides, à celui de 1 à 13, il a donc fallu que, du début de la dynastie achéménide à l'époque lagide, le cours de l'or, sur le marché, se soit rapproché, de très près, du rapport de 1 à 15.

Observons que le nombre rompu de 128, pour le rapport pharaonique de valeur entre l'argent et le cuivre, provenait de la division par moitié, sept fois répétée, du poids en cuivre. Ainsi s'obtenait, de façon aisée, l'indication de l'équivalence, en argent, d'un poids quelconque de cuivre. Cela donne à penser qu'en Égypte le cuivre a précédé l'argent comme étalon d'échange, comme emploi monétaire.

C. EMPLOI DES MESURES GRECQUES. — A Athènes, pendant la période anti-solonienne, le système des poids et mesures a été basé sur le talent assyrien.

Dans son emploi monétaire ce talent a servi à constituer le système commercial d'Athènes, dont nous avons donné le détail plus haut.

Dans son emploi mercantile le même talent, dans sa forme faible, a été la base des mesures grecques, maintenues même après Solon, lesquelles se détaillent comme suit :

Cotyle.....	1	0 lit.	204
Sexte.....	1	2	0 " 408
Chénice.....	1	2	4 0 " 816
Maris.....	1	2	4 8 1 " 632
Choüs.....	1	2	4 8 16 3 " 264
Hecte ou modius.....	1	2	4 8 16 32 6 " 528
Métrètès.....	1	4 1/2	9 18 36 72 144 29 " 376
Médimne.....	1	1 1/3	6 12 24 48 96 192 39 " 168

Le métrètès est d'un volume égal à celui, en eau, du talent. La chénice égale, en eau, aux 816 gr. de la mine du talent achéménide mercantile du Moyen Empire, ce qui est également le poids de la mine du talent syrien du Nouvel Empire.

Grâce à cette égalité, les mesures grecques ont pu être utilisées en Égypte, sous les Ptolémées, sans troubler les habitudes métriques des Égyptiens. Au lieu de 50 *hénu* de 816 gr. au talent, ce qui formait le talent syrien de 40 k. 800 gr. ou de 40 *hénu* de 816 gr. au talent, ce qui formait le talent achéménide faible de 32 k. 640 gr., le talent n'a plus été composé que de 36 *hénu* ou chénices, pour 29 lit. 376.

Les mesures gréco-égyptiennes se détaillent comme suit :

Chénice ou <i>hénu</i>	1	0 lit.	816
Sâa ou woebe.....	1	12	9 " 792
Talent ou ape.....	1	3	36 29 " 376
Khar.....	1	4	12 144 117 " 504
Becha.....	1	2	8 24 288 234 " 008
Hek.....	1	10	20 80 240 2880 2340 " 08

En vertu de la densité de 80 o/o attribuée conventionnellement au blé par rapport à l'eau, le talent de blé ne pèse, en eau, que 80 o/o de 36 chénices, soit 28 chénices 4/5. C'est ce que les contrats de l'époque ptolémaïque indiquent par le nombre arrondi de 29 chénices (au lieu de 28 chénices 4/5) pour un talent.

CHAPITRE V.

ÉPOQUE ROMAINE.

Sous la domination romaine deux types pondéraux furent institués en Égypte : le *centupondium* pour les matières précieuses et le *centupondium* monétaire et mercantile.

Le *centupondium* pour les matières précieuses se détaille comme suit :

Drachme (1/100 de livre).....	1			3 gr. 54 1/6
Once (1/12 de livre).....	1	8 1/3		29 " 513 8/9
Livre (mine lagide).....	1	12	100	354 " 1/6
<i>Centupondium</i>	1	100	1200	10000 35 k. 416 " 2/3

L'once se divise en 1/4 karats ou kérations du poids de 0 gr. 20/4 1259/1286, ce qui donne 17 karats 2/5 à la drachme.

Ce *centupondium* a été constitué de façon à concorder absolument avec les habitudes égyptiennes.

En effet, la drachme est égale, tout à la fois, à la drachme lagide et à la drachme du talent de Cosroës; quatre de ces drachmes égalent au sicile égyptien de 14 gr. 1/6, lequel a été en usage dès l'Ancien Empire et s'est maintenu depuis sans interruption.

D'autre part, le *centupondium* monétaire et mercantile se détaille comme suit :

Drachme (égale à celle lagide).....	1			3 gr. 54 1/6
Milliarésion (1/5 d'once).....	1	1 3/5		5 " 2/3
Once.....	1	5	8	28 " 1/3
Livre.....	1	12	60	96 340 "
Mine.....	1	1 1/4	15	75 120 425 "
<i>Centupondium</i>	1	80	100	120 6000 9600 34 k.
Talent....	1	1	100	125 1500 7500 12000 42 k. 500 "

La livre se divise également en 100 deniers, de 3 gr. 40 chacun.

Encore ici il est tenu grand compte des coutumes égyptiennes, car :

- 1° La drachme est égale à celle de Cosroës;
- 2° Le milliarésion est égal au sicile perse fort;

3° L'once est égale à deux sicles de $1/4$ gr. $1/6$, comme à un statère lagide ou à un demi-statère alexandrin;

4° Le denier est égal à la drachme achéménide forte;

5° La mine est égale à la moitié de la mine royale pharaonique de 850 gr.;

6° Le *centupondium* est égal au talent monétaire achéménide fort, comme au talent, forme normale, du Moyen Empire, lequel égale le poids, en blé (34 kilos), du volume de 42 litres $1/2$ du talent royal pharaonique;

7° Enfin, le talent égypto-romain, de 42 k. 500 gr., est égal au talent royal pharaonique, comme au talent alexandrin.

Ajoutons que le *centupondium* romain proprement dit, des $24/25$ du *centupondium* égypto-romain, soit du poids de 32 k. 640 gr., égalait au talent faible monétaire achéménide, ce qui fournissait un nouveau parallélisme avec les poids perses issus de ce dernier talent, en usage en Égypte.

OBSERVATION.

Dans sa liste VI, p. 62, M. Weigall mentionne deux poids, sous le titre de *Arabic Dirhem Standard*, l'un de 28 gr. 70, l'autre de 13 gr. 49, qu'il considère comme en rapport avec le *dirhem* arabe, ce qui donnerait 3 gr. 59 à ce *dirhem*, si l'on admet que le premier spécimen correspond à 8 *dirhems*, et 3 gr. 37 au *dirhem*, si l'on admet que le second spécimen représente 4 *dirhems*.

Ces deux spécimens ne nous paraissent pas correspondre à des multiples du *dirhem* arabe. Cette monnaie pèse, en effet, poids légal, les $7/12$ du *mesqâl* légal, lequel, égal au sicle fort achéménide, est de 5 gr. $2/3$, ce qui fait ressortir le *dirhem* légal à 3 gr. 96 $2/3$, et dépasse de beaucoup les poids de 3 gr. 59 et 3 gr. 37 des évaluations ci-dessus.

A notre avis, le spécimen de 28 gr. 70 correspond, comme poids théorique, aux 28 gr. $1/3$ et d'un quadruple sicle de Cosroës perse (composé de huit drachmes de 3 gr. $5/4$ $1/6$ l'une) et d'un statère ptolémaïque, et enfin d'une pièce de 4 drachmes égypto-romaines.

De même, le spécimen du poids de 13 gr. 49 correspond à 4 drachmes fortes perses de 3 gr. 40, ensemble 13 gr. 60, poids théorique, ce qui est aussi le poids de 4 deniers égypto-romains.

Les deux spécimens cités appartiennent donc soit au système monétaire achéménide, soit au système égypto-romain, avec une probabilité plus grande en faveur de ce dernier car, si M. Weigall leur a donné une origine arabe, c'est vraisemblablement parce que leur fabrication lui a paru être de très récente époque.

CONCLUSION.

Dans le travail d'examen et de classification qui précède ont été compris tous les spécimens, conservés au Musée du Caire, et répartis, par M. Weigall, entre les six listes de son relevé général.

L'utilisation des indications chronologiques fournies par M. Weigall nous a permis d'esquisser une classification sommaire de la succession de l'emploi des divers types pondéraux qui ont été utilisés en Égypte depuis les débuts de l'Ancien Empire jusqu'à l'époque romaine, en complétant, pour les dernières périodes, les données de M. Weigall par les données des auteurs grecs, latins et arabes.

Ainsi un premier aperçu général de l'histoire des modifications successives de la métrologie égyptienne a pu être donné.

Nous aurions désiré pouvoir fixer, avec plus de précision que nous ne l'avons fait, les stades de la succession d'emploi des divers types pondéraux. Mais nous en avons été empêché par le fait que jamais, pour ainsi dire, n'est indiqué, dans une liste, soit le souverain, soit la dynastie dont date le spécimen pondéral mentionné. Il est cependant probable qu'un certain nombre des poids conservés au Musée du Caire porte des noms de rois.

Nous fallait-il ne rien faire, faute de ne pouvoir mieux faire ? Nous ne l'avons pas pensé.

APPENDICE.

ÉVALUATIONS DES TALENTS ÉGYPTIENS

PAR LES AUTEURS ANCIENS.

Il nous semble utile de justifier, par les évaluations rencontrées chez les auteurs anciens, celles que nous avons exprimées, dans la Note qui précède, pour chacun des talents dont il a été fait emploi en Égypte.

Ainsi, une concordance se trouvera établie entre ces évaluations et les nôtres. Dans cette vue, nous donnons, ci-après, sous la rubrique de chaque talent, le relevé de celles de ces estimations que nous avons pu recueillir.

Observons que les mots : talent, artabe, kikkar, kendinar, kankar et ape, sont synonymes et indiquent tous l'unité complexe désignée, par les écrivains latins, sous le nom de *talentum*.

TALENT MÉDO-PERSE.

Tite-Live (59 av. J.-C. à 14 ap. J.-C.) donne à un talent romain, qu'il qualifie de talent ancien, la valeur de 83 livres romaines $\frac{1}{3}$. Comme la livre romaine pèse 326 gr. 40, le talent dit ancien par Tite-Live ressort à 27 k. 200 gr. C'est le poids indiqué par nous pour le talent médo-perse.

Chez les Romains, comme chez les Perses, le talent achéménide a donc été précédé par le talent médo-perse. Il y a lieu de rappeler, à ce propos, que le talent achéménide faible pèse 32 k. 640 gr., exactement comme le *centupondium* romain, composé de 100 livres de 326 gr. 40 l'une.

TALENT ACHÉMÉNIDE FAIBLE, DE 32 K. 640 GR.

Hérodote (vers 484 avant J.-C.) [voir QUEIPO, *Essai sur les systèmes métriques*, Paris in-4°, 1849, t. I, p. 294] donne l'équivalence de 9.880 talents attiques pour 7.740 talents babyloniens, ce qui correspond à 76.59 mines attiques normales pour un talent babylonien. Or 76.80 de ces mines, à 425 gr. l'une, font les 32 k. 640 gr. du talent faible babylonien, du talent faible achéménide. L'équivalence de 76.59 mines, obtenue par raccroc, au moyen du rapprochement de deux nombres arrondis de talents, est aussi rapprochée que possible du nombre exact de 76 mines 80. L'écart entre les deux nombres est, en effet, de moins de 4 pour mille.

Xénophon (430-350 avant J.-C.) donne à la monnaie perse la valeur de 7 $\frac{1}{2}$ oboles attiques. Or 7 $\frac{1}{2}$ oboles attiques fortes (de $\frac{1}{6}$ de 4 gr. 352, soit de 0 gr. 725 $\frac{1}{3}$) pèsent 5 gr. 44, soit le poids du sicle faible achéménide, dont les 6000 constituent le talent de 32 k. 640 gr.

Le même résultat est obtenu par l'évaluation d'Hésychius (vers 400

ap. J.-C.) qui fait le sicle de 8 oboles attiques. Or 8 oboles attiques faibles de 0 gr. 68 l'une ($\frac{1}{6}$ de 4 gr. 08) font également 5 gr. 44.

La pseudo-Cléopatra, auteur désigné d'un traité des poids et mesures annexé, vers le ^v siècle ap. J.-C., aux œuvres de Gallien, fait le métrètès syrien de 60 sextaires et de 120 sextaires chez les Romains. Or 60 sextaires romains à 544 gr. font 32 k. 540 gr., et 120 sextaires font le double, ce qui donne à penser que les Romains usaient parfois d'un métrètès double de leur *centupondium*.

Héron (vers 430 ap. J.-C.) établit le rapport de 5 à 2 entre le métrètès syrien et l'amphore romaine. Comme cette amphore est de 26 k. 112 gr., sa moitié est de 13 k. 056 gr., et 5 fois cette quantité donnent 65 k. 280 gr., soit le double *centupondium* de la pseudo-Cléopatra.

Saint-Épiphane (mort en 463 ap. J.-C.) indique, comme en usage de son temps, un médimne de 5 modius romains. Ces 5 modius, à raison de 13 k. 056 gr. l'un, égalent aux 65 k. 280 gr. d'Héron et de la pseudo-Cléopatra.

Le métrologue arabe Mohammed Séphad donne l'artabe égyptienne comme égale à 6 wæbes, de 16 cadas l'une et de 32 à 34 rotls d'Alexandrie de 144 drachmes au rotl. Or 144 drachmes, de 3 gr. 54 $\frac{1}{6}$, donnent au rotl d'Alexandrie 510 gr., et 32 rotls font 16 k. 320 pour la wæbe. Les 6 wæbes font donc 97 k. 920 gr., ce qui équivaut à 3 talents de 32 k. 640 gr. Il a donc été fait usage d'une artabe d'un talent triplé.

TALENT ACHÉMÉNIDE NORMAL DE 34 KILOS.

Ézéchiel (vi^e siècle avant J.-C.) dit (XLV, n^o 12) : 20 sicles et 25 sicles et 15 sicles font une mine. Or 20 sicles, c'est-à-dire 20 drachmes attiques normales de 4 gr. 25, font 85 gr. De même 25 sicles, c'est-à-dire 25 drachmes fortes achéménides de 3 gr. 40 (dont les 10.000 font le talent achéménide fort de 34 k.), font également 85 gr. Enfin 15 sicles, c'est-à-dire 15 sicles forts achéménides de 5 gr. $\frac{2}{3}$ (dont les 6000 font le talent de 34 k.), font encore 85 gr.

Ainsi l'existence du talent de 34 k. est indiquée par deux fois dans ce passage d'Ézéchiel : une première fois par l'indication de la drachme de 3 gr. 40; une seconde fois par la mention du sicle de 5 gr. $\frac{2}{3}$.

Quant au poids-type de 85 gr. pris comme base de comparaison, c'est l'*outen* égyptien dont les 10 constituent la mine de 850 gr., c'est-à-dire de $\frac{1}{50}$ de talent pharaonique de 42 k. 500 gr.

Notons que les métrologues grecs sont unanimes à donner à l'ancien talent grec la valeur de $83 \frac{1}{3}$ mines attiques. Or $83 \frac{1}{3}$ mines attiques faibles de 408 gr. font 34 k., soit le talent égyptien qui a précédé le talent égyptien pharaonique, lequel l'excède d'un quart.

TALENT ACHÉMÉNIDE FORT (TALENT DE COSROËS), DE 35 K. 416 GR. $\frac{2}{3}$.

La version des Septante fait le cor hébraïque égal à 6 artabes égyptiennes. Dans les Septante il s'agit du cor du Second temple, égal à 10 talents ptolémaïques de 21 k. 250 gr., soit d'un poids de 212 k. 500 gr. Or le sixième de ce poids donne, pour l'artabe égyptienne, les 35 k. 416 gr. $\frac{2}{3}$ du talent Cosroës.

TALENT ÉGYPTIEN PROPREMENT DIT ET TALENT ÉGYPTO-ROMAIN.

Dans sa forme faible, où il prend le nom de talent syrien, ce talent pèse 40 k. 800 gr. Dans sa forme normale, où il est désigné sous le nom de talent pharaonique, ce talent pèse 42 k. 500 gr. C'est aussi le poids du talent alexandrin et du talent égypto-romain.

Par la citation d'Ézéchiel, donnée à propos du talent achéménide fort de 34 k., on a vu que cet auteur prend comme poids-type, dans sa quadruple comparaison, celui de 85 gr. Ce poids est celui de l'*outen* ou *deben* du talent pharaonique, dont les 10 constituent la mine de 850 gr. Cinquante des mêmes mines forment, à leur tour, le talent pharaonique de 42 k. 500 gr., usité sous le Nouvel Empire, époque à laquelle Ézéchiel écrivait. La citation empruntée à Ézéchiel justifie donc le poids indiqué pour ce même talent.

Hérodote fait l'artabe perse plus grande de 3 chénices que le médimne attique. Dans cette évaluation Hérodote (qui ne procède jamais que par approximations exprimées en chiffres arrondis) a pris la moyenne entre le talent syrien de 40 k. 800 gr. et le talent pharaonique de 42 k. 500 gr. Cette moyenne ressort à 41 k. 650 gr., et un médimne attique, de 39 k.

168 gr., plus 3 chénices, de 816 gr. l'une, ensemble 2 k. 448 gr., font 41 k. 616 gr. L'écart est insignifiant.

En fait, un médimne, de 39 k. 168 gr., augmenté de 2 chénices, ensemble 1 k. 632 gr., égale exactement au talent syrien de 40 k. 800 gr. ou 50 chénices.

Pour avoir le poids du talent pharaonique, des $25/24$ du talent syrien, il eût fallu ajouter à ce dernier $1/24$, soit 2 chénices $1/12$. Hérodote a négligé la fraction et a ajouté simplement 2 chénices au poids du talent syrien pour obtenir celui du talent pharaonique et il a pris, comme moyenne entre 50 et 52 chénices, le chiffre de 51 chénices. Il est donc permis de conclure de ces rapprochements qu'Hérodote a considéré comme un talent perse le talent égyptien et qu'il a connu les deux variétés de ce talent : la variété syrienne et la variété pharaonique. Il les a qualifiés de talents perses parce qu'il les a trouvés utilisés sous la domination perse en Égypte.

Xénophon (430-350 avant J.-C.) indique, comme mesure perse, le capithe, qu'il fait de 2 chénices attiques, soit de 1 k. 632 gr. Le capithe est donc une mine de 816 gr. du talent syrien, doublée. Cela veut dire, simplement, que le talent dont il s'agit se divisait, à la fois, en 50 petites mines et en grandes mines, en 25 capithes.

Saint-Épiphane déclare que le cab (qui est la 120^e partie du cor hébreu sacré et pèse 1 k. 632 gr.) égale au cinquième d'un modius. Cela donne au modius visé un poids de 8 k. 160 gr., et à l'artabe, toujours composée de 5 modius, 40 k. 800 gr., c'est-à-dire le poids du talent syrien.

Denys d'Halicarnasse (vers 30 avant J.-C.), parlant de l'amende de 2000 as ou livres de cuivre imposée à Ménénius Agrippa, dit que cette amende représentait 16 talents de cuivre. Comme 2000 livres égypto-romaines, de 340 gr. l'une, font 680 k., et que cette quantité, divisée par 16, représente 42 k. 500 gr., l'évaluation, à ce poids, de ce talent, se trouve donc justifiée. Notons que 2000 livres, pour 16 talents, font le talent de 125 livres, de 340 gr.

Saint-Épiphane indique le même poids de 125 litras (soit 42 k. 500 gr.) pour le talent.

Varron (116-27 avant J.-C.), cité par Pline, estime le talent égyptien à 80 livres. Or 80 livres, à 340 gr. l'une, font 27 k. 200 gr. C'est le

poids en blé, à la densité conventionnelle de 80 o/o, de 100 litras ou un *centupondium* égypto-romain de 34 kilos.

Pollux donne 1.500 drachmes (lisez sicles) à l'artabe égyptienne. Or 1.500 sicles ptolémaïques ou tétradrachmes, à 14 gr. 1/6 l'un, font 21 k. 250 gr. C'est le poids donné au talent lagide, dit aussi ptolémaïque.

TALENT THÉBAIN, DE 43 K. 520 GR.

Selon Fannius (mort en 40 ap. J.-C.), Saint-Jérôme (340-420 ap. J.-C.), et Didyme d'Alexandrie (v^e siècle ap. J.-C.), l'artabe égyptienne est de 3 1/3 modius romains. Comme le modius romain (ancien) pèse 13 k. 056 gr., les 3 1/3 modius font 43 k. 520 gr., soit le poids donné au talent thébain.

A noter, comme parité, que ce même talent égale à 80 des mines de 544 gr., soit du talent médo-perse normal, soit du talent achéménide faible.

TALENT ASSYRIEN NORMAL, DE 29 K. 376 GR.

Hérodote évalue un talent, qu'il qualifie de babylonien, à 70 mines attiques. Or 70 mines attiques faibles, de 408 gr., font 28 k. 560 gr. En y ajoutant 2.40 o/o, pour la différence de titre entre l'argent perse et l'argent grec, soit 685 gr. 44, l'on obtient un total de 29 k. 245 gr. 44, soit inférieur de 130 gr. 56 seulement aux 29 k. 376 gr. du talent assyrien. La différence est insignifiante. Elle provient de ce que, selon son habitude constante, Hérodote a employé un nombre arrondi de mines, au lieu de la quantité mathématiquement exacte.

Saint-Épiphane dit que le métrètès, l'artabe égyptienne et l'épha étaient des mesures égales. En effet, le métrètès grec pèse 29 k. 376 gr. et l'épha, du dixième du cor hébreu sacré, pèse le même poids. Le talent assyrien normal, désigné ici sous le nom d'artabe égyptienne, a donc également ce poids.

La pseudo-Cléopatra donne 108 sextes romaines au médimne. Comme 108 sextes romaines de 544 gr. font 58 k. 762 gr., le médimne visé était donc du poids doublé du talent assyrien de 29 k. 376 gr.

D'après Didyme le médimne ptolémaïque vaut 1 1/2 médimne attique. Comme le médimne attique pèse 39 k. 168 gr., il s'agit là encore une fois, des 58 k. 762 gr. du talent assyrien doublé.

Saint-Épiphane, qui était évêque de Salamine, cite un médimne de

4 1/2 modius romains. Comme le modius romain pèse 13 k. 056 gr., les 4 1/2 modius donnent encore une fois les 58 k. 752 gr. que nous venons de rencontrer.

TALENT ASSYRIEN FORT, DE 30 K. 600 GR.

La pseudo-Cléopatra mentionne un métrètès de 90 sextaires romains. Comme le sextaire romain pèse 544 gr., les 90 sextaires font 48 k. 960 gr. en poids de blé et, en volume, 1/4 en plus, soit 61 lit. 20. Il s'agit donc là, en volume, d'un talent fort assyrien de 30 lit. 60, doublé.

Eupolème, cité par Eusèbe (mort en 338 ap. J.-C.) lib. IX, ch. 4, et Saint-Jérôme (340-420 ap. J.-C.) font l'artabe égyptienne égale au sixième du cor hébreu sacré. Le cor hébreu sacré pèse 293 k. 760 gr., soit 10 fois le talent assyrien normal de 29 k. 376 gr., mais il mesure en blé 1/4 en plus, soit 367 lit. 20. Si l'on divise cette contenance par 6, l'on obtient 61 lit. 20, soit la capacité doublée du talent fort assyrien de 30 lit. 60.

Hésychius et Pollux, en s'appuyant sur Aristote (384-322 avant J.-C.), donnent au capithe une capacité de 3 sextes grecques ou 6 cotyles, soit de 1 lit. 224. Comme le capithe est une grande mine, double de la mine ordinaire, les 25 capithes, soit 50 mines, font 30 k. 600 gr., soit le talent assyrien fort.

Héron dit (ce passage serait de Saint-Épiphane et non d'Héron d'après Ed. Bernard) que le cube de la coudée est égal à 3 artabes. Or 3 artabes, ou talents forts assyriens de 30 k. 600, font 91 k. 800. Ce cube est précisément celui de la coudée issue du talent médo-perse de 27 k. 200 gr. En effet, à ce talent correspond un pied dont la coudée moyenne est d'une fois et demie le pied. Comme le cube d'une coudée ainsi constituée est de 3 fois 3/8 celui du pied, le cube en question pèse donc les 91 k. 800 gr. de trois artabes ou talents forts assyriens de 30 k. 600 gr. A noter que les 27 k. 200 gr. du cube du pied représentent, à la densité conventionnelle de 80 0/0, les 34 litres du *centupondium* égypto-romain. L'évaluation en question correspond donc à celle de Varron, citée plus haut.

Les talmudistes supposent le cor hébreu sacré égal à 4 artabes. Ce cor mesure, en blé, 367 lit. 20, ce qui donne au quart du cor, soit à l'artabe, 91 lit. 80. Ici encore il s'agit donc du talent assyrien fort, triplé.

Saint-Épiphane donne le cab du cor hébreu sacré comme égal à 1/6 de

modius. Comme le cab dont il s'agit pèse 1 k. 632, les 6 cab font 9 k. 592, et l'artabe, traditionnellement constituée par 5 modius, ressort à 48 k. 960 gr. Ce poids en blé, à la densité conventionnelle de 80 o/o, correspond à un volume de 61 lit. 20, soit à un talent fort assyrien, doublé.

Pollux (vers 180 ap. J.-C.) donne au talent égyptien 7.500 drachmes. Or 7.500 drachmes attiques faibles, à 4 gr. 08, font les 30 k. 600 gr. du talent assyrien fort.

Le même auteur fait le talent (de cuivre) égal à 2 *chrysos* ou tétradrachmes attiques. Cela donne, à raison de 17 gr. d'or pour les 4 drachmes attiques normales de 4 gr. 25, un poids d'or de 34 gr. Eustate (vers 337 ap. J.-C.) donne au même talent la valeur de 3 *chrysos* macédoniens. Le *chrysos* macédonien, constitué par deux sicles perses forts de 5 gr. 2/3 en or, pèse 11 gr. 1/3, et les 3 *chrysos* font, une fois encore, 34 gr. Si l'on multiplie 34 gr. d'or par le rapport de 1 à 15 entre l'or et l'argent, les 34 gr. d'or équivalent à 510 gr. d'argent. Comme l'argent vaut 120 fois le cuivre, 510 gr. d'argent correspondent à 61 k. 200 gr. pour le talent de cuivre, soit au double du talent fort assyrien de 30 k. 600 gr.

Une observation se présente, à propos de cette formation du talent de cuivre. Sous le régime achéménide, où le rapport de valeur entre l'or et l'argent était celui de 1 à 13, il était taillé 13 dariques d'or dans le poids de 20 sicles d'argent, ce qui donnait à la darique un poids de 20/13 de sicle. Par suite 20 sicles d'argent égalaient, en valeur, à une darique d'or. Sous le régime macédonien, le sicle fort perse de 5 gr. 2/3 en or valait, sur la base du rapport de 1 à 15 entre l'or et l'argent, 15 fois son poids, soit 85 gr. d'argent, ou 20 drachmes attiques normales de 4 gr. 25 l'une. Ainsi, malgré la modification apportée à la valeur relative de l'or et de l'argent, 20 pièces d'argent (drachmes attiques) continuaient à valoir une pièce d'or (le sicle perse fort). Les habitudes anciennes étaient donc maintenues sous une forme nouvelle.

En résumé, les évaluations des auteurs anciens, relevées ci-dessus, confirment de tous points les valeurs que nous avons indiquées pour les divers talents dont il a été fait usage en Égypte.

1 m. 25 cent. de largeur, j'ai recueilli un cercueil en jonc (حلاج), tressé en forme de nacelle et muni d'un couvercle; il est en bon état.

Les tombes situées à l'ouest de l'hypogée qui porte le nom de ||| , parent de  -Pepi II⁽¹⁾, sont creusées dans le rocher, l'une à côté de l'autre, et séparées simplement par une cloison de 0 m. 30 cent. à 0 m. 40 cent. Elles consistent en petits puits, desservant chacun un caveau où le mort gît dans une caisse en jonc (حلاج). J'y ai recueilli :



Fig. 2.

1° Un plat en terre cuite, d'une bonne cuisson, rouge. Il est d'une forme ronde et il mesure 0 m. 13 cent. de diamètre.

2° Un chevet (fig. 2) en bois dur et compact, de travail simple, couleur naturelle; hauteur 0 m. 16 cent., largeur 0 m. 205 mill. à la base.

3° Un autre chevet (fig. 3) en bois, de travail commun; hauteur 0 m. 15 cent., largeur à la base 0 m. 18 cent.

4° Un joli chevet (fig. 4) en bois compact, dont le pied cannelé est posé sur une bague et fixé dans un socle rectangulaire.

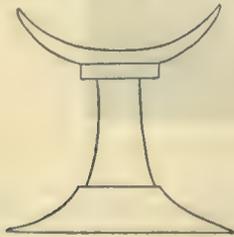


Fig. 3.



Fig. 5.

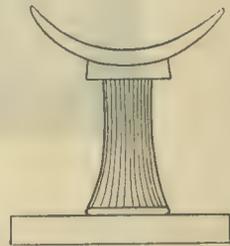


Fig. 4.

5° Un autre chevet, pareil au précédent, mesure 0 m. 20 cent. sur 0 m. 07 cent. au socle, 0 m. 20 cent. de diamètre dans sa courbure, et 0 m. 18 cent. comme hauteur du pied.

6° Cœur en terre émaillée (fig. 5), qui servait de pendeloque, haut de 0 m. 02 cent.

⁽¹⁾ Voir N. DE G. DAVIES, *The Rock Tombs of Deir-el-Gebrâwi*, plan I, tombeau n° 8 d'Aba.

Deux fragments en calcaire recueillis dans les débris portent le reste d'une inscription copte :

I. ...OYNA
...EPIXH
...NWT

II. ...ELHNY...

Les travaux de recherches n'ont duré dans cet endroit qu'une huitaine de jours. Le résultat n'en ayant pas paru satisfaisant, le champ des fouilles a été reporté à l'endroit où il était l'année dernière, c'est-à-dire entre Métr et El-Akhsas, dans la montagne ouest. Ces fouilles ont commencé, le 4 février 1912, dans une tombe au pied de la montagne, et elles ont donné, comme premier résultat, quelques petits biscuits de la forme ci-contre (fig. 6), un grand *oudja*, un petit *oudja*, une tête de Bès et une rosace, ces quatre derniers objets formant un collier qui ornait le cou d'une momie de femme.



Fig. 6.



Fig. 7.

Dans une autre tombe, on a recueilli : une petite boucle d'oreille en argent; la lame d'une hache en bronze (fig. 7), épaisse, haute de 0 m. 08 cent., munie de deux trous pour la tenir fixée dans le manche; un signe † en bronze, longueur 0 m. 10 cent.; un *oudja* en terre cuite, .

J'ai, de plus, ramassé çà et là les objets suivants :

Partie supérieure d'une statuette en terre cuite représentant la déesse Sakht, hauteur 0 m. 05 cent.; un signe en albâtre , longueur 0 m. 15 cent.; un pion en ivoire de cette forme ; un chevet en albâtre formé de trois pièces, la partie courbe, la colonnette et la base qui a été trouvée brisée en deux fragments; un poids  en granit, mesurant 0 m. 07 cent. sur 0 m. 04 cent.; deux disques de miroir en bronze, sans manche, l'un mesurant 0 m. 12 cent., et l'autre 0 m. 19 cent. de diamètre.

Un paquet de cannes en bois compact fut trouvé dans un hypogée, au pied de la montagne de Métr, le 14 février 1912, soit : une canne droite, grosse d'en haut et effilée d'en bas, en deux fragments, et mesurant 1 m. 735 mill.; une seconde canne également droite mais mince, mesurant 1 m. 62 cent. de longueur; une canne droite, rongée par le milieu, longueur 1 m. 585 mill.; une canne torse et mince, longueur 1 m. 465 mill.

J'ai recueilli çà et là, au voisinage de ce même hypogée, deux chevets en bois compact (fig. 8 et 9), de forme ordinaire, mais d'une bonne exécution;

un chevet en bois (fig. 10); le devant d'un pied en bois provenant d'une grande statue et dont les cinq doigts sont intacts, longueur 0 m. 125 mill.; enfin plusieurs planches de cercueil en très mauvais état, portant sur la

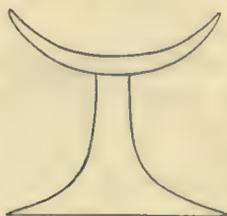


Fig. 8.



Fig. 10.

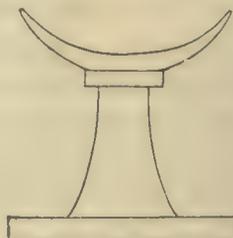


Fig. 9.

planche latérale : (→)  et sur la planche du pied : (→) ; une balle en lanières de cuir entrelacées, diamètre 0 m. 10 cent.; un disque de miroir en bronze; un vase en albâtre de la forme , hauteur 0 m. 09 cent.; trois fruits de persée de forme oblongue conservés au Musée du Caire; une planche de cercueil sur

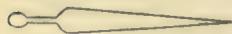
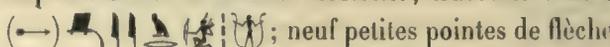
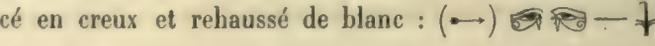


Fig. 11.

laquelle on lit la mention suivante, tracée en bleu : (→) ; neuf petites pointes de flèche (fig. 11), en bronze, de même forme, longueur variant entre 0 m. 11 c. et 0 m. 12 c.; un disque de miroir en bronze, avec soie pour le fixer dans le manche, diamètre 0 m. 115 mill. sur 0 m. 14 cent.; une roulette en bois ressemblant à une poulie avec contour entaillé, diamètre 0 m. 06 cent.; un œil artificiel, dont le blanc est en quartz et la pupille en obsidienne brillante; une lampe en calcaire d'un travail grossier; un œil artificiel, dont les paupières sont en bronze, le blanc en quartz et la pupille en obsidienne; enfin, un cercueil en bois de forme rectangulaire, et en très mauvais état, longueur 1 m. 93 cent., largeur 0 m. 56 cent. Sur le côté de la tête, on voit le signe  dessiné à l'encre noire et sur le côté des pieds on voit les deux jambes . Sur l'un des deux côtés latéraux, on lit le proseynème suivant tracé en creux et rehaussé de blanc : (→) 

 (sic) . Il n'y a aucune inscription sur les autres côtés.

Une épitaphe copte, en calcaire (haut. 0 m. 35 cent., larg. 0 m. 22 cent.), à laquelle manque un fragment d'en bas du côté gauche, est ainsi conçue :

Sur un autre petit fragment, également en calcaire, on lit : **ΑΠΑ ΕΙΩΣΑΝΝΑ.**

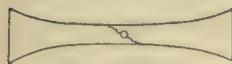
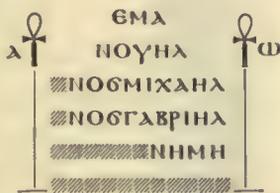


Fig. 12.

Une fiche funéraire, en forme de queue d'aronde en bois (fig. 12) (longueur

0 m. 35 cent.; largeur, à l'extrémité, 0 m. 07 cent. et, au milieu, 0 m. 035 mill.), est brisée au milieu et porte, gravée en creux, l'écriture suivante : **ΕΛΙΖΑΒΕΤΚΟΥΙ.**



Tel fut le résultat des quarante et un premiers jours depuis le 4 février jusqu'au 15 mars 1912. Le samedi 16 mars 1912, le chantier des fouilles a été transféré dans la montagne d'Aboufôda. Le premier endroit qui y fut attaqué fut la vallée de Hamid ⁽¹⁾. Elle contient un petit cimetière copte, où l'on a recueilli quelques pièces d'étoffes travaillées en tapisserie, en broderie et en passementerie. Les momies y sont inhumées à même la terre, l'une à côté de l'autre, et séparées seulement par une ou deux pierres que les parents du mort mettaient lors de l'enterrement. Elles sont enveloppées chacune de trois ou de quatre chemises maintenues par des bandelettes. La dernière chemise, souvent appliquée directement sur le corps, porte des dessins d'art qui mériteraient d'être reproduits. J'en ai ramassé plusieurs pièces que j'ai disposées sur trente et une planches, dont quelques-unes seront dessinées et publiées ailleurs. Ce cimetière a été attaqué par des voleurs venant d'Akhmîm. Ils avaient violé les momies sans respecter aucun endroit. Nos travaux pourtant ont donné, outre les pièces énoncées, les objets suivants :

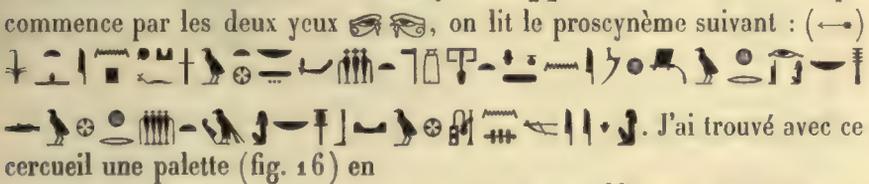
- 1° Fragment copte gravé sur un calcaire, on y lit : **ΑΠΑ ΕΙΩ
ΣΑΝΝΗC**

⁽¹⁾ L'Ouady Hamid donne accès à un chemin frayé à travers la montagne Arabique, et qui conduit au nord à Suez, vers le sud au Soudan. Il est placé entre deux cimetières antiques : l'un, situé à vingt minutes au nord, renferme quelques hypo-

gées appartenant aux notables de la ville de Cusæ, capitale du nome; l'autre, au sud, renferme quelques tombes sans importance du Moyen Empire. On y trouve également une grande carrière antique, actuellement abandonnée.



Non loin du puits précédent, sur la pente de la montagne, se trouve un autre puits funéraire où on ne lit plus que ce fragment de légende : . Il a quatre mètres de profondeur et il ne possédait qu'une seule fosse pour recevoir la momie. Celle-ci a été trouvée tout à fait pourrie, mais on a pu sauver quelques planches de son cercueil qui ont perdu leur valeur à cause de leur mauvais état.

Dans un autre puits funéraire, de trois mètres de profondeur, j'ai recueilli un cercueil en bois, long. 1 m. 89 cent., larg. 0 m. 47 cent. Il est en mauvais état et sans couvercle. Sur la paroi de devant figure une tête barbue , sur celle de derrière, deux jambes }, et, sur le côté latéral, qui commence par les deux yeux , on lit le proscynème suivant : . J'ai trouvé avec ce cercueil une palette (fig. 16) en

bois, formée de deux morceaux, l'un appliqué sur l'autre; le premier sert de base, et le second, qui s'applique dessus, est muni

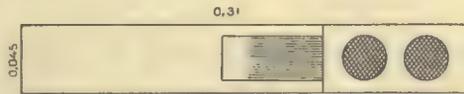
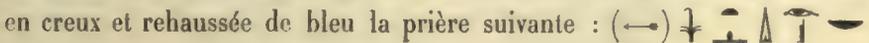
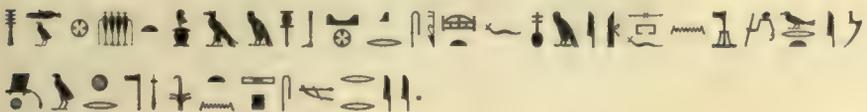


Fig. 16.

de deux trous ronds pour servir de godets destinés aux couleurs. Il a, en outre, une entaille qui servait comme étui pour recevoir les pinces.

A cent mètres de distance, au sud de ce puits funéraire, se trouve également un puits de quatre mètres de profondeur, desservant un petit caveau dans lequel était déposé un cercueil en bois, en mauvais état, longueur 1 m. 865 mill., largeur 0 m. 56 cent. Sur le couvercle est écrite en creux et rehaussée de bleu la prière suivante : 



Cuve. — Sur le côté latéral, où figurent les deux yeux , est tracée une ligne horizontale, également en creux et rehaussée de bleu : .

Sur le côté opposé est gravée, également en creux et rehaussée de bleu, une prière ainsi conçue : (→) [symboles hiéroglyphiques]. Sur le côté de la tête, on lit : (→) [symboles hiéroglyphiques]. Sur le côté des pieds : (→) [symboles hiéroglyphiques]. A l'intérieur, à droite, on ne voit qu'une seule légende tracée en bleu : [symboles hiéroglyphiques].

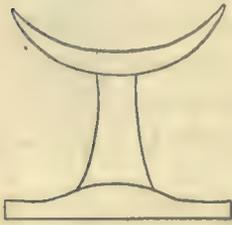


Fig. 17.



Fig. 18.

Nous avons recueilli avec ce cercueil : 1° une canne en bois, lisse et à tête ronde, qui a subi une cassure près de la poignée, et qui mesure 1 m. 14 cent. de longueur; 2° un chevet en

bois (fig. 17), hauteur 0 m. 165 mill., largeur de la base 0 m. 08 cent.

Dans une tombe violée dès l'antiquité, nous avons recueilli un chevet en bois (fig. 18), ainsi que deux cornes ∞.

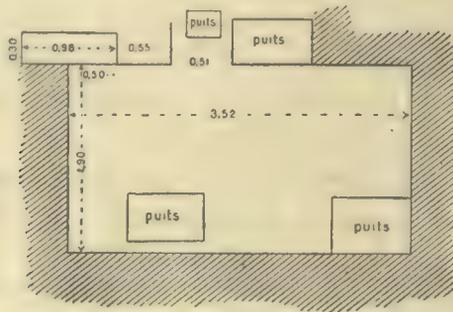
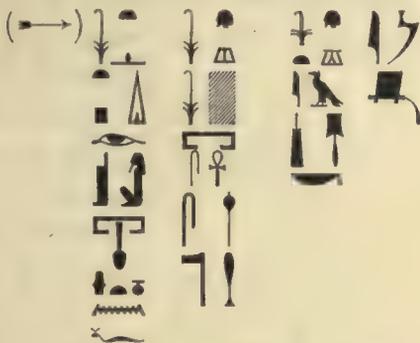


Fig. 19.

Les fouilles ont amené un peu plus loin la découverte d'une chambre funéraire creusée dans le roc et ouvrant à l'est (fig. 19). L'intérieur n'est

Sur le côté opposé de la porte se trouvent des restes d'inscriptions que nous reproduisons ci-contre :

Vient ensuite, sur la paroi intérieure, une scène de deux registres. Dans le premier, on voit deux personnes occupées, l'une à plumer une oie, l'autre à griller une autre oie sur un brasier et à activer le feu au moyen de l'éventail qu'elle tient de la main droite. Dans le second, figure une scène de boucherie et de boulangerie.



Tout près de cette chambre nous avons déterré un cercueil en planches minces, clouées et cimentées; il est en mauvais état. Le côté gauche manque. Longueur 1 m. 73 cent., largeur 0 m. 49 cent. On lit sur le côté où figurent les deux yeux , la prière suivante :

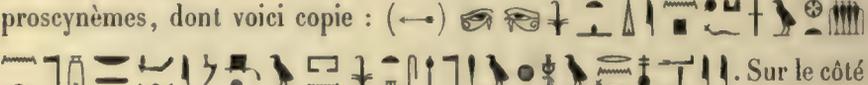
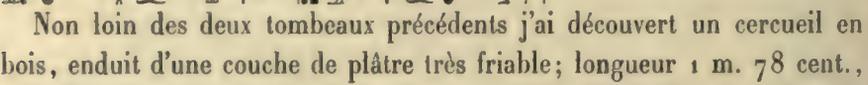
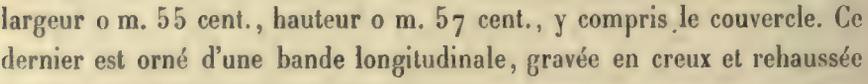
(←)         . Sur le côté de la tête : (←)        . Sur le couvercle : (←)            

	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
c												
d												

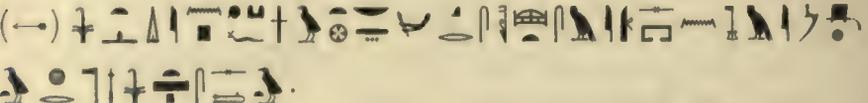
	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47
e												

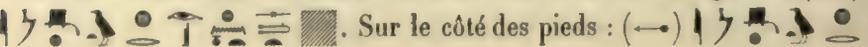
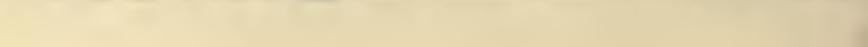
A 1 m. 30 cent. de distance de ce dessin, sont creusés dans le rocher deux tombeaux qui ont été violés dès l'antiquité, mais, dans celui du nord, on a recueilli quelques planches pourries provenant d'un cercueil et sur l'une desquelles on lit : (→)  puis, une pièce complète de toile mesurant 9 m. 90 cent. de longueur sur 1 m. 27 cent. de largeur, pliée et frangée d'un seul côté; elle est en bonne conservation. C'est une espèce de châle qui couvrait la momie, laquelle tomba en poussière peu de temps après la découverte. Sous la tête de cette momie on a ramassé deux chemises pliées comme le *koresha* de nos jours; les plis sont bien conservés; longueur 1 m. 30 cent. y compris les manches, largeur 1 m. 30 cent. Les manches sont pliées et faulfilées.

Un très joli chevet en bois a été recueilli dans le même tombeau. La courbe qui reçoit la tête est portée sur deux mains pliées en arrière, et les poignets servent de colonnette ou de support. Facture élégante. Ancien Empire.

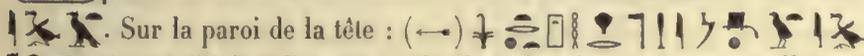
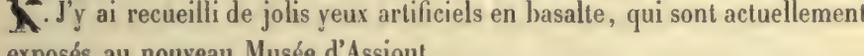
Dans le tombeau du sud j'ai trouvé un cercueil en bois, sans couvercle et en très mauvais état; longueur 2 m. 04 cent., largeur 0 m. 57 cent., hauteur 0 m. 43 cent. Le côté de la tête est marqué par ● et celui des pieds par {} peints en bleu. Sur les deux côtés latéraux courent deux proseynèmes, dont voici copie : (→)  Sur le côté opposé :  (sic)  (sic) .

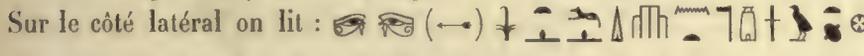
Non loin des deux tombeaux précédents j'ai découvert un cercueil en bois, enduit d'une couche de plâtre très friable; longueur 1 m. 78 cent., largeur 0 m. 55 cent., hauteur 0 m. 57 cent., y compris le couvercle. Ce dernier est orné d'une bande longitudinale, gravée en creux et rehaussée de bleu. Voici la copie de l'inscription :

(→) 

Cuve. — Sur le côté de la tête est tracée en bleu cette légende : (→) . Sur le côté des pieds : (←) 

Sur les deux côtés latéraux :  (↔) . Sur l'autre côté opposé on lit : (↔) . L'intérieur porte également l'une des formules ordinaires.

Sur quelques planches d'un cercueil trouvé au-dessus du tombeau de  on lit un proscynème au nom de . Sur la paroi de la tête : (↔) . J'y ai recueilli de jolis yeux artificiels en basalte, qui sont actuellement exposés au nouveau Musée d'Assiout.

Les fouilles ont amené près de cet endroit la découverte : 1° d'un cercueil en bois, long. 1 m. 745 mill., larg. 0 m. 515 mill., haut. 0 m. 50 cent. Sur le côté latéral on lit :  tracé en bleu sur une couche de plâtre;

2° d'une table d'offrandes (fig. 24), sans inscriptions et à peine dégrossie. Elle est en calcaire et ornée de deux bassins rectangulaires : long. 0 m. 36 cent., larg. 0 m. 18 cent.

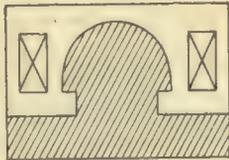


Fig. 24.

Dans un tombeau appartenant à un personnage nommé  on n'a trouvé que le couvercle du cercueil en bois, qui

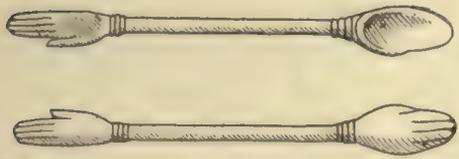


Fig. 25.

mesure 2 m. 08 cent. de longueur sur 0 m. 58 cent. de largeur. Ce couvercle est orné d'une bande de gros hiéroglyphes que nous donnons ici :



. On y a trouvé également une petite cuiller en bois, probablement pour le parfum, longue de 0 m. 165 mill. Voir ci-dessus la reproduction (fig. 25).

On me permettra enfin de mentionner ici quelques objets ramassés çà et là sur le sol :

1° Un cachet en calcaire de forme circulaire, diamètre 0 m. 065 mill., pour sceller la terre sigillaire (fig. 26) qu'on mettait au-dessus du loquet en bois des portes des magasins, comme on le fait encore de nos jours.

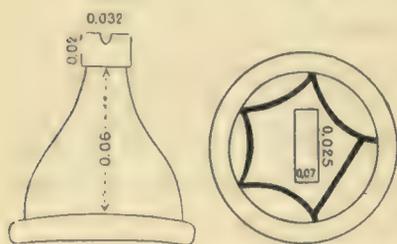


Fig. 26.

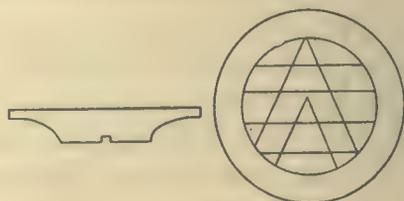


Fig. 27.

Il a été trouvé avec un cercueil de la basse époque, enduit de plâtre qui tomba en poussière lors de la découverte.

2° Un autre cachet (fig. 27), également en calcaire, d'une forme circulaire, diamètre 0 m. 08 cent.

3° Une boîte en bois de forme carrée, hauteur 0 m. 22 cent., largeur 0 m. 205 mill. Le couvercle entre dans une entaille faite à l'intérieur comme une coulisse et se fixe par un clou en bois.

4° Un petit vase en bronze à bord recourbé en forme de lèvre. Aucune inscription.

A. KAMAL.

Caire, le 14 juin 1912.

A TRAVERS LES KOMS DU DELTA

PAR

M. GEORGES DARESSY.

III.

Mon intention en adoptant ce titre d'articles avait été de le consacrer à la description des travaux de sondage des koms destinés à être livrés à l'agriculture. Cette année la campagne d'exploration des sites antiques n'a pu être reprise; je vais donner sous la même dénomination quelques notes prises au cours d'une tournée dans la province de Daqahlieh en vue de déterminer les endroits où il serait possible de prendre de la terre dans les koms pour combler certains birkets ou mares d'eau stagnante entourant des villages. Il a été publié si peu de documents sur les ruines de la Basse-Égypte que je crois utile de donner tout ce qu'on peut recueillir avant la disparition complète de tous les vestiges anciens.

TELL EL SAKHARIÏN, تل السخريي. — Il est placé à l'est de Ezbet el-Haggah, markaz de Fareskour, à cinq minutes des limites du lac Menzaleh. C'est un tell absolument insignifiant, dépassant à peine le niveau des terres du voisinage et ne laissant voir aucun débris ancien.

TELL EL BAQLIEH, تل البقليه. — Ce tell, qui semble marquer l'emplacement d'Hermopolis de Basse-Égypte, capitale du XV^e nome, et dans lequel M. Naville a pratiqué jadis quelques sondages ⁽¹⁾, ne présente pas grand intérêt malgré son étendue qui couvre quarante feddans. Il est naturellement divisé en deux parties. Au nord s'étend le Tell el-Naqous, تل الناكوس, qui comprenait la ville et le temple; après un étranglement correspondant à une partie basse, dans laquelle passait peut-être anciennement un canal, se dresse une butte moins étendue que la première, appelée Tell el-Zereiqi, تل الزريقي, à cause d'un village voisin de ce nom.

(1) NAVILLE, *Ahnas el Medineh, with chapters on Mendes, the nome of Thot and*

Leontopolis, XI^e mémoire de l'*Egypt Exploration Fund*, 1894.

Le Tell el-Naqous est compris en majeure partie dans une enceinte en briques crues, rectangulaire, orientée de l'est à l'ouest. Vers le milieu de l'extrémité occidentale on voit encore le groupe de blocs de granit photographié par M. Naville, blocs qui ne sont pas à leur place antique mais ont dû être réunis là en vue du transport dans une autre localité ou de la taille en matériaux de construction. Dans le reste du tell on ne trouve pas d'autres pierres pesantes, mais seulement de menus fragments de granit, de basalte et surtout de grès siliceux épars à la surface.

Le niveau général est assez bas; les buttes marquant l'emplacement du mur d'enceinte ne dépassent guère quatre mètres de hauteur; tout le sol est fortement imprégné de matières salines, si bien que ce tell est inutilisable pour l'agriculture, soit pour des plantations directes, soit pour l'enlèvement du sébakh; c'est ce qui explique qu'il soit resté tel que je l'avais vu en 1887, avec seulement en plus les tranchées de M. Naville.

Le nom de Tell el-Naqous provient de ce qu'en outre des blocs encore visibles il y avait jadis là un naos sculpté, en grès siliceux, qui est parvenu au musée de Boulaq en 1884⁽¹⁾.

Le Tell el-Zereiqi est constitué au principal par une butte de deux cents mètres de diamètre, haute au maximum de trois mètres, qui est essentiellement une nécropole où momies d'hommes et d'ibis sont entremêlées. La grande exploitation de ce cimetière par les fouilleurs eut lieu il y a une trentaine d'années; les tentatives faites depuis lors n'ont guère produit de résultats. Ce qui avait attiré là les chercheurs c'étaient surtout les statuettes d'ibis en bronze qu'on y trouvait en assez grand nombre, bien que leur état de conservation fût en général assez mauvais. Fréquemment la tête et le cou, les ailes et les pattes étaient seuls en bronze, et appliqués sur un corps en bois ou en pierre. Les momies d'ibis étaient réduites en poussière; elles avaient parfois été emprisonnées dans un bloc rectangulaire de plâtre, de 0 m. 25 cent. de côté et de 0 m. 40 cent. de hauteur, mais ces blocs ne sont plus que des moules vides, sur lesquels on voit l'empreinte de la toile qui enveloppait les oiseaux. Il reste encore deux grands sarcophages en calcaire, sans inscription, d'époque ptolémaïque. Les statuettes funéraires

⁽¹⁾ MASPERO, *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeit-*

schrift, 1884, p. 90. Par erreur la provenance du naos est indiquée Tell el-Rob.

et amulettes en terre émaillée qu'on recueille dans les tombes sont toutes dégradées par suite de l'humidité et de la nitrification du sol.

Un peu au sud du village de Baqlieh, à l'ouest de la ligne du chemin de fer, il y avait jadis un terrain antique, parsemé de briques cuites et de tessons de poterie d'époque romaine ou copte, d'où il avait tiré son nom de Tell el Ahmar. Ce tell n'existe plus.

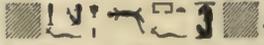
TELL EL ROBÂ, تل الربع. — Tell el Robâ est l'antique ville de Mendès ; son nom actuel est emprunté à celui du village sur le territoire duquel il est placé. Il est au nord du canal el-Shuan, الشون, faible reste de la branche mendésienne, tandis qu'au sud de ce canal on trouve des buttes dépendant de la ville de Thmuis, qui détrôna la première comme capitale de la région à l'époque romaine et byzantine. Ce tell est immense (avec le Tell Tmaï il couvre neuf cents feddans) et s'aperçoit de fort loin. Dans l'ensemble il affecte la forme de la lettre grecque Π dont l'ouverture serait tournée vers le canal. La grande branche représente la ville : le milieu en est moins élevé que les bords, marqués par une série de buttes dont quelques-unes, comme le Gozzet el-Hag Soliman, une des plus proches du canal, gardent la trace de violents incendies. Des inhumations avaient lieu au milieu de la ville, car dans le Gozzet el-Kamal الكمال, du nom du village voisin (ou el Tourba) qui est à l'ouest, on a découvert récemment plusieurs sépultures ptolémaïques.

La traverse supérieure correspond à deux vastes enceintes contiguës, ayant bien un kilomètre de long, qui renfermaient le temple et autres édifices sacrés : c'est le Tell el-Qasr, تل القصر. Au milieu de l'enceinte occidentale se dresse le grand naos d'Amasis, monolithe de granit de 7 m. 50 cent. de hauteur et 3 m. 95 cent. de largeur, posé sur un socle en granit rose surélevé lui-même sur trois assises de gros blocs de calcaire⁽¹⁾, si bien que ce naos domine de haut toute la contrée. Les légendes hiéroglyphiques qui entourent l'ouverture ont été martelées sauf quelques signes, le  notamment; pendant le matin, à la lumière frisante, les inscriptions

⁽¹⁾ L'assise inférieure faisait partie d'un dallage qui s'étendait autour du monument et a maintenant disparu.

se lisent encore en partie, particulièrement la bande supérieure a les cartouches royaux, tels qu'ils ont été donnés par Burton⁽¹⁾.

A l'angle nord-ouest de l'enceinte gisent une douzaine de sarcophages de béliers; ils sont en granit sans inscriptions ni ornements et en plus ou moins bon état. D'autres, en même quantité, sont dispersés, isolés ou par groupes, le long de la muraille nord.

En avant du naos un plateau parsemé de menus débris de pierres, surtout de grès siliceux, marque l'emplacement de ce qui a dû être le temple. Un des blocs a cette inscription : . Une architrave en granit rose porte les cartouches de Ramsès II, une autre ceux de Ménéphatah. Un peu au nord une tombe est construite en grandes dalles de calcaire au-dessus d'un sarcophage en granit; des lignes ont été tracées à l'encre, mais les hiéroglyphes ne furent pas dessinés. A quelque distance, au pied du mur nord, se trouvait le chapiteau en granit rose à double face d'Hathor, signalé par M. Naville⁽²⁾, de bon travail saïte ou ptolémaïque, voisin d'un grand chapiteau papyriforme, en granit noir, dont tous les détails sont finement gravés.

L'enceinte dans la partie orientale est plus large que du côté ouest; on n'y voit pas de traces de monuments, mais seulement, dans le voisinage du mur d'enceinte, des restes de maisons, toutes en briques crues, et que l'enlèvement du sébakh fera peu à peu disparaître. La branche de droite du \square correspond à ce qu'on appelle le Kom el-Adm, en raison de la grande quantité d'os qu'on y trouve. C'était en effet l'emplacement de la nécropole, et les restes humains y sont moins nombreux que les débris de béliers; il est à croire qu'on a enterré là des milliers de ces animaux, comme des bœufs à Saqqarah, des chiens à Assiout, etc. Des incendies ont aussi ravagé cette partie de la ville, si bien que les os sont souvent pris dans une gangue formée de matières vitrifiées.

Entre les deux branches il existe un espace libre, une dépression qui n'a dû être occupée que par des constructions insignifiantes, des faubourgs

⁽¹⁾ BURTON, *Excerpta hieroglyphica*, pl. XLI.

p. 8, et NAVILLE, *Ahnas el Medineh*, p. 18-19; cf. *Guide du Musée du Caire* (1912 et 1914), n° 537.

⁽²⁾ *Egypt Exploration Fund, Archæological report for 1892-1893*, p. 3, fig.

de la ville. Dans cette région, assez près de la grande enceinte et du Kom el-Adm, existait un lac carré, connu maintenant sous la désignation d'el-Mellaha « la saline ». Il n'existe pas de vestiges de constructions monumentales ou de grandes tombes en dehors des enceintes septentrionales.

TELL TMAÏ, تل تمى. — Le Tell Tmaï, composé des restes de la ville de Thmuis, est presque aussi étendu que le Tell el-Robâ; la branche mendésienne séparait seule les deux villes, mais alors qu'à partir des Ptolémées Mendès alla en déclinant, Thmuis prenait de l'importance, si bien que le contraste est frappant dans l'aspect des deux tells : celui du nord rappelle une cité pharaonique, celui du sud ne montre que des vestiges gréco-romains et coptes. Ce dernier est placé entre deux villages : à l'est Tmaï el-Emdid, c'est-à-dire le Thmuis de Mendès, à l'ouest le Kafr el-Émir Abdallah ibn Salâm, qui empiète sur le terrain antique.

Une seule partie du tell offre un aspect particulier : vers le nord-est une enceinte rectangulaire bien distincte, connue des Arabes sous le nom d'el-Khoronfich, الخرنفش. Quand je vis le site en 1887, il y avait là quantité de constructions en briques cuites, encore enterrées, notamment une série de magasins voûtés. Cinq ans après l'aspect des lieux était déjà entièrement modifié : tout ce qui avait pu être facilement atteint avait été exploité, les briques avaient été enlevées et la place des murs n'était plus indiquée que par des fossés. C'est vers cette époque que M. Naville opéra quelques travaux à Thmuis; mais il faut croire que la destruction des édifices continua après son séjour, car « the great quantity of Roman ruins, aqueducts, remains of barracks and of what I consider to be the palace of the governor⁽¹⁾ » a disparu; il subsiste seulement dans le Khoronfich une partie d'une salle terminée en hémicycle et qui semble avoir été un bain. Les buttes qui marquent encore le pourtour de ce quartier et s'appuyaient à l'extérieur du mur d'enceinte sont couvertes de scories, de matières vitrifiées, traces d'incendies violents⁽²⁾.

⁽¹⁾ NAVILLE, *Ahnas el Medineh*, etc., p. 21.

⁽²⁾ Peut-être faut-il chercher là l'origine du nom Khoronfich (qui désigne

également un quartier du Caire) comme corruption de « khorfech » خورفش, appellation du mâchefer, des résidus de brique-terie et de verrerie.

En plusieurs endroits du tell des colonnes en granit rose gisent sur le sol, débris d'églises ou autres édifices d'époque copte. C'est vers l'extrémité sud-ouest du tell que furent découverts, il y a vingt et quelques années, dans une construction en briques crues, les restes de ce qui fut une bibliothèque ou un dépôt d'archives. Malheureusement un incendie avait brûlé tout ce qui était dans cette maison et les rayons en bois, calcinés, s'étaient effondrés faisant alterner des couches de charbon avec les résidus de papyrus noircis, brisés, mis dans un tel état qu'il a été jusqu'à présent impossible de tirer aucun parti de ce qui fut recueilli.

Non loin de là on a récemment mis au jour dans une maison plusieurs mosaïques, dont une incomplète mais d'un assez bon travail, qui représentait Alphée et Aréthuse, a été envoyée au Musée d'Alexandrie.

En résumé, le Tell Tmaï, malgré son étendue, ne semble pas promettre beaucoup de découvertes importantes au fouilleur qui y entreprendrait des travaux réguliers.

TELL EL SÉBAKHA, تل السبخا. — Le village d'el-Sébakha, à six kilomètres à l'ouest de Baqliéh, a donné son nom à un petit tell d'une dizaine de feddans, mais actuellement rasé en majeure partie et envahi par les cultures. C'est ainsi que la tombe ptolémaïque qui a été décrite par Chaban effendi⁽¹⁾ est maintenant en plein champs. Il paraît que la vogue du « Hammam » a beaucoup baissé et que l'on cesse de venir de Mansourah se baigner dans l'eau qui remplit la cuve.

TELL EL BAHOU, تل البهو. — A deux kilomètres au sud du Tell el-Sébakha existe un autre kom, absolument insignifiant. Dans une maçonnerie en briques rouges, d'âge incertain, j'ai vu un fragment de bas-relief d'époque pharaonique; mais il ne subsistait que des bustes de personnage, probablement un roi faisant offrande à des divinités, et aucune inscription.

Ce tell est voisin de trois villages; el-Bahou Ferik, Qarmout el-Bahou et Choubra el-Bahou, dans la composition du nom desquels entre le mot البهو. N'y aurait-il pas un rapport à chercher entre ce mot et , sanctuaire d'une déesse dont M. Naville a trouvé mention sur un bloc de pierre

⁽¹⁾ *Annales*, t. VII, p. 17.

à quelques mètres de profondeur. Dans la partie ouest du tell, qui devait renfermer la ville et le cimetière, on remarque deux cuves en pierre, taillées sommairement dans des blocs de calcaire mal équarris. La preuve que Tanboul est une ville ancienne est faite par la découverte récente dans le sébakh de plusieurs pierres avec inscriptions. Deux blocs portent les cartouches de l'inévitable Ramsès II, disposés verticalement et surmontés sur l'un de , sur l'autre de . Une dalle ayant dû appartenir à la paroi d'une tombe porte horizontalement en gros hiéroglyphes :     ; au-dessous en petits caractères, en une colonne, à gauche :                   ; et à droite en deux lignes superposées :                   . Le nom du prince a malheureusement disparu. La tombe était probablement d'époque saïte, avec scènes rappelant les bas-reliefs de l'Ancien Empire.

Le nom ancien de la ville que représente Tell Tanboul est encore inconnu, car l'hypothèse que ce nom est une corruption de Léontopolis ne repose que sur l'assonance et n'est appuyée sur aucun document ⁽¹⁾.

TELL EL AKHDAR, تل الاخضر. — Une des nombreuses « butte verte » de l'Égypte se trouve à deux kilomètres et demi à l'ouest du village d'Ekouah, *أكوه*, entre Zagazig et Diarb Nigm, à la limite des provinces de Charqieh et Daqahlich. C'est un kom sans intérêt dont la partie nord est occupée par les cimetières musulman et copte. Une rigole creusée en tranchée à travers le tell laisse voir des murs en petites briques crues, probablement ptolémaïques, mais à la surface on n'aperçoit ni pierres ni débris de poteries permettant de se rendre compte jusqu'à quelle époque le village a été habité.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ JOMARD, *Description des Antiquités*, dans la *Description de l'Égypte*, t. XI, p. 284.

SUR
DEUX PASSAGES DE LA GENÈSE
EN COPTE SAHÏDIQUE

PAR

M. HENRI MUNIER.

Parmi les manuscrits coptes provenant du Monastère blanc d'Amba Shenouda, près Sohag, qui sont entrés dans les collections de notre Musée, figurent deux feuillets en parchemin contenant la *Genèse*, chapitre XL, versets 8-19, et chapitre XLI, versets 45-55. Ils ont comme dimensions, en hauteur 0 m. 27 cent., en largeur 0 m. 21 cent., et en largeur de colonne 0 m. 06 cent. Tous deux sont malheureusement incomplets : il manque, à chaque page, les premières et les dernières lignes, ainsi qu'une partie des marges. Des trous, quelques mouillures et plusieurs taches de peu d'étendue, ont abîmé le texte. Le premier feuillet est en deux fragments récemment recollés.

La pagination a disparu. L'écriture est semblable au spécimen publié par BALESTRI, *SS. Bibliorum fragmenta*, pl. 3. Des majuscules, en petit nombre, s'étalent dans la marge, sans aucune ornementation, tracées sobrement, presque de la grandeur des autres lettres. Quand λ , μ et π sont placés au commencement des lignes, ils ont généralement leur trait horizontal prolongé dans la marge. Le tiret qui remplace l'ε auxiliaire n'a pas été mis régulièrement; il est tracé parfois d'un trait si fin qu'il n'apparaît pas toujours bien nettement. Quelques mots terminés par \omicron ou ω portent, sur ces deux lettres, une sorte d'accent circonflexe.

Chaque page renferme deux colonnes de trente lignes chacune; cependant, dans le premier feuillet, au *verso*, la seconde colonne n'a que vingt-neuf lignes. Une partie de ce texte a été éditée précédemment comme il suit :

Chapitre XL, versets 8-9 : par le P. CIASCA, *SS. Bibliorum fragmenta*, p. 39, et par M. AMÉLINEAU, *Fragments de la version thébaine de l'Écriture*, dans le *Recueil de travaux*, t. VII, p. 217.

Chapitre XLI, versets 45 et 53-55 : par M. G. MASPERO, *Fragments de la*

version thébaine de l'Ancien Testament, dans les *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. VI, p. 22-23.

Le reste, comprenant chap. XL, versets 10-19, et chap. XLI, versets 46-52, est inédit.

Premier feuillet.

RECTO.

XL 8	<p> ἦσαι πε[τῆ]λβο λ̄ς · πεχλγ Δε ηλγ ἦσαι ἰωσνφ χε μη ερε πεγ 5 κω[λ ψ]οοπ λη εβολ ζιτοο τῆ ἠπνουτε χοογ δε εροῖ 9 λγχω ἦσαι πρε[γ] 10 ογωτ̄2 ἦτεγ ρασογ εἰωσνφ πεχλγ ηλγ. χε ζραῖ ζῆτλ ρασογ νεογ 15 ἦ ογκω ἦελο ολε ἠπαμτ̄ο 10 εβολ εογψο ἠτ ἠτλρ ζῆ τκω ἦελοο 20 λε · λγω τλῖ ηεσροογτ ελστλγ̄ο εβολ ἠζενσμα2 ἦ ελοολε ἦ† 11 25 ογῶ εγπη2 λγω πλποτ ἠφλρλω ηεγ ζῆτλβιχ λι[χι]ηελο </p>	<p> ολε λῖοχογ ε ζραῖ επαποτ 30 λι† ἠ[πα]ποτ εζραῖ ενβιχ ἠφλρλω. 12 πεχλγ ηλγ ἦ βι ἰωσνφ χε 35 πλι πε ηεσβωλ πψομτ ἠτλρ ψομτ ἠζοογ 13 ηε · βτι κε ψομτ ἠζοογ 40 ηε φλρλω ηλ ῖπμβεγε ἦ τεκλρχη ἠγ τλζοκ βρατ̄κ εζραῖ εχῆτεκ 45 ἠῆτρεχογ ωτ̄2. ἠγ† ἠ πλποτ ἠφλ ρλω εζραῖ ε ηεββιχ κλτα 50 τεκλρχη ἦ ψορπ ἠθε ε ηεκογωτ̄2 14 ἠμοσ · λλ λλ λριπαμε </p>
------	--	---

55 ΕΥΕ Ζ̄ΜΠ[ΕΚ]
 ΖΗΤ ΕΡΩ[ΛΗ]
 ΠΕΤΝΑ[ΝΟΥΨ]

ΩΩΠΕ[ΝΑΚ]
 ΝΓ̄ΕΙΡ[Ε ΝΖΗΤ]
 60 ΝΟΥΝΑ ΛΥ[Ω ΝΓ]

VERSO.

ΕΙΡΕ ΝΟΥΡ̄
 ΠΜΕΒΥΕ ΕΤΒΗ
 ΗΤ Ν̄ΝΑΖΡ̄Μ
 ΦΑΡΑΩ̄ ΝΓ̄ΝΤ̄
 5 ΕΒΟΛ Ζ̄ΜΠΕΪ
 ΩΤΕΚΩ̄ ·
 15 ΧΕ Ζ̄ΝΟΥΨΙΤ
 Ν̄ΤΑΥΨΙΤ ΕΒΟΛ ·
 Ζ̄ΜΠΚΑΖ Ν̄Ν̄
 10 ΖΕΒΡΑΙΟΣ ·
 ΛΥΩ Μ̄ΠΡ̄ΛΛ
 ΛΥ Μ̄ΠΕΘΟΟΥ
 ΕΪ Μ̄ΠΕΪΜΑ
 ΛΛΛΑ ΛΥΝΟΥ
 15 ΧΕ Μ̄ΜΟΪ Ε
 ΖΡΑΪ ΕΠΗΪ Μ̄
 ΠΕΪΩΗΪ ·
 16 ΛΨΝΑΥ ΔΕ Ν̄ΣΙ
 ΠΑΜΡΕ ΧΕ ΛΨ
 20 ΒΟΛΣ Ζ̄ΝΟΥ
 ΣΟΟΥΤ̄Ν ·
 ΠΕΧΛΨ Ν̄ΪΩ
 ΣΗΦ ΧΕ ΛΝΟΚ
 ΖΩΨΪ ΝΑΥ Ε
 25 [ΟΥ]ΡΑΣΟΥ ΕΩ
 [ΧΠΕ Ν]ΕΪΨΙ Ν̄
 [ΩΟΜ̄Τ̄] Ν̄ΚΑ
 [ΝΟΥΝ] Μ̄ΠΟΒΪΚ
 [ΖΙΧ̄ΝΤΑΛΠ]Ε ·
 17 30 [ΕΖΡΑΪ ΔΕ] Ζ̄ΜΠΚΑ

Ν[ΟΥΝ Ε]Τ̄ΝΤΠΕ
 Μ̄ΜΟΟΥ ΠΕΥ
 ΩΟΟΠ ΖΙΧΩΨ
 ΕΒΟΛ Ζ̄ΝΓΕΝΟ[С]
 35 ΝΙΜ Ν̄Ζ[ΩΒ] Μ̄
 Μ̄ΝΤΑΜΡΕ Ε
 ΩΑΡΕ Π̄ΡΡΟ
 ΦΑΡΑΩ̄ ΟΥΟΜΟΥ
 ΛΥΩ Ν̄ΖΑΛΛΑΤΕ
 40 Ν̄ΤΠΕ ΠΕΥ
 ΟΥΩΜ Μ̄ΜΟ
 ΟΥ ΕΒΟΛΣ̄Μ
 ΠΚΑΝΟΥΝ ΕΤ
 ΖΙΧ̄ΝΤΑΛΠΕ
 18 45 ΛΨΟΥΩΨ̄Β ΔΕ
 Ν̄ΣΙ ΪΩΣΗΦ ΠΕ
 ΧΛΨ ΝΑΨ ΧΕ
 ΠΑΪ ΠΕ ΠΕΣ
 ΒΩΛ · ΠΩΟ
 50 Μ̄Τ̄ Ν̄ΚΑΝΟΥΝ
 ΩΟΜ̄Τ̄ Ν̄ΖΟ
 19 ΟΥ ΝΕ · ΕΤΙ
 ΚΕΩΟΜ̄Τ̄ Ν̄
 ΖΟΟΥ ΦΑΡΑ
 55 Ω̄ ΝΑΨΙ Ν̄ΤΕΚ[Λ]
 ΑΠΕ ΖΙΧΩΚ Ν̄Ψ
 ΕΪΩΒ Μ̄ΜΟΚ
 ΕΖΡΑΪ ΕΧ̄Ν
 ΟΥΩ[Ε] Ν̄ΤΕ

Second feuillet.

RECTO.

XLI 45	<p> Λ φαρῶ δε μοῦτε εἰσαν ἡῶσῃφ χε ψοομφα 5 ΝΗΧ· λϣ† δε ναϣ ἡλσεν νεε^(sic) τωεερε μπετεφρη ποῦνηε ἡτπο 10 λις ἡπρη ναϣ· ἡςγιμε : σοπ ἡ 46 ἰωσῃφ δε νεϣ ἡνβαλε^(sic) ἡρομ πε πε ἡτερεϣ 15 λζερατϣ ἡ πεμτῶ εβολ ἡφαραῶ ἡρ ρῶ ἡκῆμε· λϣεἰ δε εβολ 20 ἡεἰ ἰωσῃφ ἡπεμτῶ εβολ ἡφαραῶ λϣ εἰ εβολγιτῆ κῆμε τηρϣ 47 25 πκλζ δε λϣεἰ [ρε ἡζενηκ]να[γ] [ἡητσα]ϣϣε [ἡρομπε ηζενη] [ογϣε]· 48 30 [λγω λϣσωου]ε ε </p>	<p> 20ϣη ἡζενη 2ρηϣε τηροϣ ἡητσαϣϣε ἡ ρομπε ενε 35 ρε ηζενοϣ ϣε ψοοπ ἡζη τοϣ 2ραἰ ἡη πκλζ ἡκῆμε· λϣκω ἡνε 40 2ρηϣε 2ραἰ ἡηἡπολις· νε2ρηϣε ἡη σωϣε ετῆμ ητωτε^(sic) ἡτπο 45 λις· λϣκλαϣ 2ραἰ ἡζηητῶ· 49 Λ ἰωσῃφ δε σω ουε 22οϣη ἡπεσοϣο ἡ 50 εε ἡπϣῶ η ελ[λ]ακκα εϣ οϣ εματε· ψαηποϣλο εγεωδῆμομ 55 εωπ ἡμοϣ νε ἡηητῆηπε 50 γαρ· [λγ] Χπῶ δε η[ωη] ρ[ε] ϣη[λγ ἡῶ] 60 ϣ[η]φ[· ἡπα] </p>
--------	--	--

VERSO.

ΤΟΥΒΙ Ν̄ΒΙ ΤΣΑ
 ΦΥΕ Ν̄ΡΟΜ
 ΠΕ Ν̄ΖΕΒΩΦΩΝ·
 ΝΑΪ ΕΝΤΑΣ
 5 ΧΠΟΥΟΥ ΝΑΥ
 Ν̄ΒΙ ΛΣΕΝΝΕΟ ^(sic)
 ΤΦΕΕΡΕ Μ̄
 ΠΕΤΕΦΡΗ
 ΠΟΥΗΝΒ Ν̄
 10 ΤΠΟΛΙΣ Μ̄
 51 ΠΡΗ · Α ΙΩ
 ΣΗΦ ΔΕ ΜΟΥ
 ΤΕ ΕΠΡΑΝ Μ̄
 ΠΕΦΩΡ̄Π̄Μ̄
 15 ΜΙΣΕ ΧΕ ΜΑ
 ΠΑΣΣΗ · ΧΕ
 Α ΠΝΟΥΤΕ ΤΡΕΪ
 Ρ̄ΠΩΒ̄Ω Ν̄ΝΑ
 ΖΙΣΕ ΤΗΡΟΥ
 20 Μ̄ΝΝΑΠΛΕΙΩΤ·
 52 ΠΡΑΝ ΔΕ Μ̄
 ΠΜΕΖΣΝΑΥ
 ΛΥΜΟΥΤΕ Β
 ΡΟΥ ΧΕ ΕΦΡΑΙΜ·
 25 ΧΕ Α ΠΝΟΥΤΕ
 ΛΥΞΑΝΕ Μ̄ΜΟΪ
 [Ε]ΖΡΑΪ Ζ̄ΜΠΚΑΣ
 [Ν̄ΤΑΜΝΤ]ΦΩΒ
 ΕΠΕΙΔΗ[Α ΥΣΙΝ]Ε
 53 30 [Ν̄ΒΙ ΤΣΑΦΥΕ]

Ν̄ΡΟΜΠΕ Ν̄
 ΖΕΝΟΥΥΕ
 ΝΑΪ ΕΝΤΑΥ
 ΦΩΠΕ ΖΡΑΪ
 35 Ζ̄ΜΠΚΑΣ Ν̄
 54 ΚΗΜΕ · ΛΥ
 ΑΡΧΕΙ Ν̄ΕΪ Ν̄
 ΒΙ ΤΣΑΦΥΕ
 Ν̄ΡΟΜΠΕ Ν̄
 40 ΖΕΒΩΦΩΝ ·
 ΚΑΤΑΘΕ ΕΝ
 ΤΑ ΙΩΣΗΦ ΧΟ
 ΟΣ · Α ΠΖΕ
 ΒΩΦΩΝ ΦΩ
 45 ΠΕ ΖΜΠΚΑΣ
 ΤΗΡ̄Υ · ΝΕ
 ΟΥΝ̄ ΟΒΙΚ ΔΕ
 Ν̄ΤΟΥ Ζ̄ΜΠΚΑΣ
 ΤΗΡ̄Υ Ν̄ΚΗ
 55 50 ΜΕ · ΛΥ
 ΖΚΩ ΔΕ Ν̄ΒΙ
 ΠΚΑΣ ΤΗΡ̄Υ
 Π̄ΚΗΜΕ ·
 ΛΥΩ Α ΠΛΛΟΣ
 55 ΧΙ[ΦΥΚΑΚ ΕΒΟΛ]
 Ε[ΦΑΡΑΦ Ε]
 Τ[ΒΕ ΟΒΙΚ]
 [ΠΕΧΛΥ ΔΕ Ν̄]
 ΒΙ Φ[ΑΡΑΦ Ν̄Ν]
 60 Ρ̄Μ[Π̄ΚΗΜΕ]

Premier feuillet.

RECTO.

Ligne 4. — ούχι (*Septante*, édit. Tischendorf-Nestle, 1887. t. I, p. 48), rendu par MH.

Ligne 6. — ΖΙΤῆΠΠΟΥΤΕ (CIASCA).

Lignes 8-9. — διηγῆσασθε (*Septante*), traduit par ΧΩ, ΧΟΟΥ.

Lignes 9-10. — ἀρχαιονοχόος (*Septante*), traduit par ΠΡΕΧΟΥΩΤ̄2.

Ligne 10. — ΕΤῆΡΑΣΟΥ (CIASCA).

Ligne 12. — καί, n'est pas traduit.

Ligne 17. — δέ, également.

Lignes 26-27. — Ces deux lignes sur du grattage, tracées avec une encre plus noire.

Lignes 55-60. — La version bohaïrique diffère (voir LAGARDE, *Der Pentateuch kop-tisch*, p. 96, l. 3-5).

VERSO.

Lignes 31 et 40. — ἐπάνω (l. 31) et οὐρανός, rendus par ΠΕ (ciel).

Ligne 43. — του ἐπάνω (*Septante*), omis.

Second feuillet.

RECTO.

Lignes 4-5. — ψονθομφανήχ (*Septante*); le premier ο sur du grattage.

Lignes 6-7. — Par erreur ΛΣΕΝΝΕΕ pour ΛΣΕΝΝΕΘ (CIASCA).

Ligne 10. — Ἡλιοπόλις, traduit par ΤΠΟΛΙΣ ἤΠΡΗ.

Ligne 11. — СОП Б, d'une autre main. Cette expression : deux fois, se rapporte vraisemblablement à Putiphar qui avait été cité déjà une première fois, ligne 8.

Ligne 13. — з̄НВΛΛВ pour з̄НМΛΛВ.

Lignes 25-30. — J'ai rempli les lacunes en m'inspirant directement des *Septante*.

Ligne 44. — ΠΤΩΤΕ faute pour ΠΚΩΤΕ.

Ligne 47. — Les deux lignes 15-16 de la version bohaïrique (LAGARDE, p. 100) ne se rencontrent pas dans notre manuscrit, qui suit de plus près les *Septante*.

VERSO.

Ligne 6. — ΛΣΕΝΝΕΘ pour ΛΣΕΝΝΕΕ.

Ligne 24. — ИМ de ΕΦΡΑИМ en seconde main.

Ligne 26. — η̄ξ̄ησέ (*Septante*).

Lignes 32-33. — M. G. MASPERO, *op. cit.*, p. 23, ΖΕΝΟΥЧЕ ЄΝΑῚ.

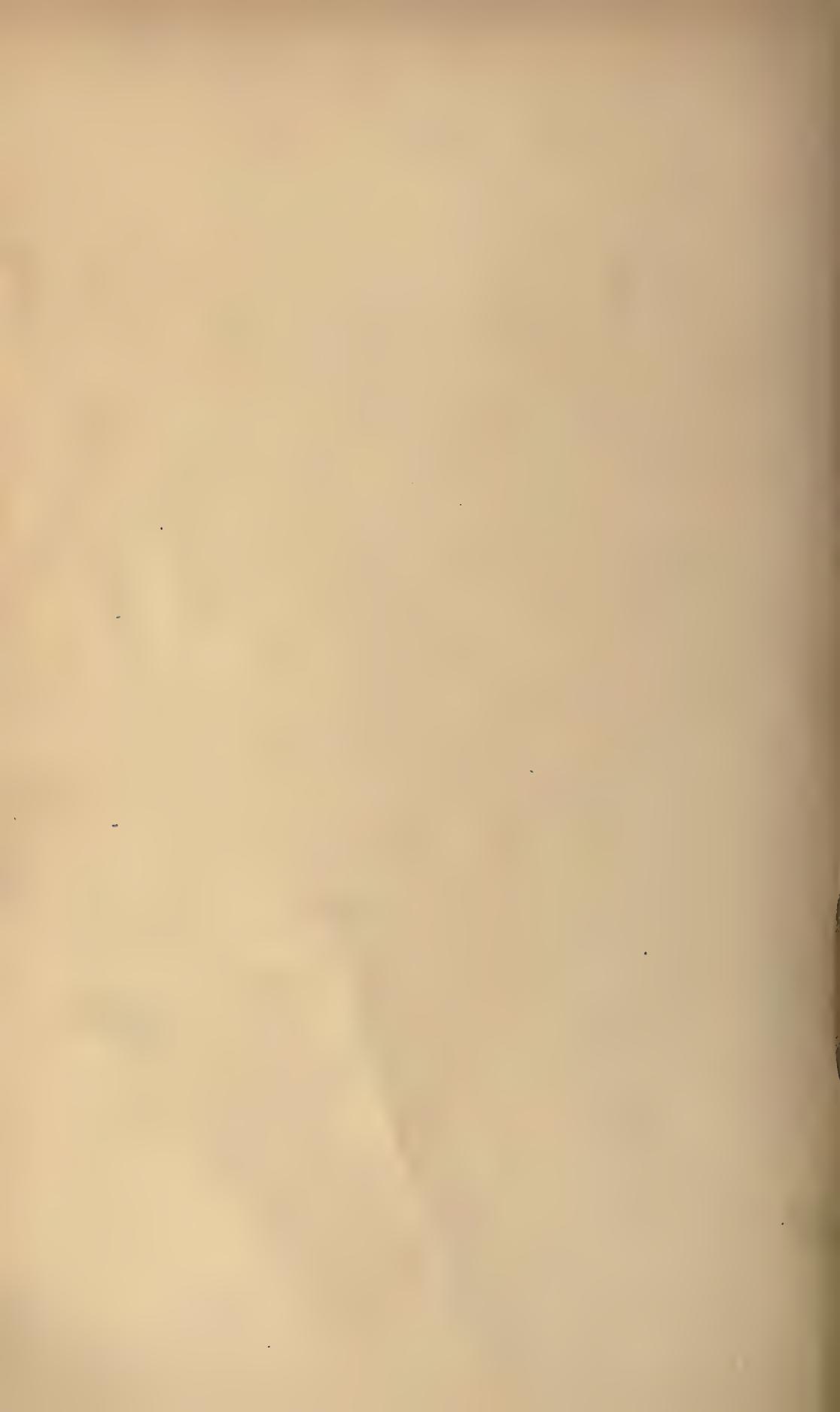
Ligne 36. — M. G. MASPERO, *op. cit.*, p. 23, з̄НПКΛ2 ΤΗΡῆ ἡΚΗΜΕ.

Lignes 55-60. — Rétabli d'après M. G. MASPERO, *op. cit.*, p. 23.

HENRI MUNIER.



Serekh gravé sur l'un des vases archaïques de Bêda.



FOUILLES À ABYDOS

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

I

DÉBLAIEMENT DE LA PREMIÈRE COUR DU TEMPLE DE SÉTI.

Lorsque Mariette entreprit, en 1858, le déblaiement du temple de Sétî I^{er}, à Abydos, la première cour, marquée A sur son plan, était, comme le reste de l'édifice, noyée sous les sables et les déblais; bien plus, toute l'aile droite en avait été envahie par des huttes de fellahs⁽¹⁾. Mariette se contenta de déchausser *grosso modo* les murs encore visibles⁽²⁾; quant à l'aile droite, il la laissa telle quelle, ensevelie sous les constructions modernes. Aussitôt après son départ, les sables s'amoncelèrent à nouveau sur les parties déblayées de la cour, et l'aile gauche fut à son tour recouverte par des maisons.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1908, époque où M. Maspero, voulant compléter l'œuvre de son prédécesseur, résolut d'exproprier ces encombrants immeubles et de découvrir la cour enfouie. Conformément à la *Loi sur l'expropriation*⁽³⁾, un décret fut promulgué le 15 chawal 1326 (9 novembre 1908), déclarant d'utilité publique le terrain à déblayer, — soit 3126 mq. 49, divisés en neuf parcelles. Les propriétaires intéressés

⁽¹⁾ A. MARIETTE, *Fouilles exécutées en Égypte, en Nubie et au Soudan, d'après les ordres de Son Altesse le Vice-Roi d'Égypte*, tome II, 1867; vol. *Texte*, p. 10-11,

Annales du Service, 1913.

et vol. *Planches*, pl. 15.

⁽²⁾ *Id.*, *ibid.*, vol. *Texte*, p. 11.

⁽³⁾ *Loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique*, Le Caire, 1907.

furent mandés au siège de la moudiriéh de Girgéh, le 13 décembre, pour traiter à l'amiable avec les expropriants sur le montant du prix, mais ils se refusèrent à tout arrangement raisonnable. En conséquence, le décret et le dossier furent transmis au Tribunal d'Assiout, qui, selon la Loi (art. 10), ordonna une expertise. Les conclusions de l'expert désigné par le Tribunal ne nous ayant pas paru acceptables, M. Maspero se résigna, au moins provisoirement, à laisser tomber l'affaire.

Elle fut reprise, sur la fin de 1910, grâce à l'assistance que nous prêta S. E. Aly Aboul Foutouh pacha, alors moudir de Girgéh⁽¹⁾, le gouverneur le plus éclairé et le plus sincère ami des antiquités que nous ayons rencontré en Haute-Égypte jusqu'à ce jour. Sur ses instances pressantes, les propriétaires de cinq des neuf parcelles acceptèrent, en échange de l'offre supplémentaire d'une portion de terrain égale à celle que nous expropriions, nos propositions premières, et nous cédèrent leurs immeubles, le 10 février 1911, pour un prix relativement modéré. Les propriétaires des quatre autres parcelles se montrèrent irréductibles, s'entêtant à exiger les indemnités fixées par l'expert et que nous avons rejetées.

Cependant, décidés à en finir, nous déposâmes, le 5 octobre 1911, à la Trésorerie du Tribunal, le montant de ces indemnités, conformément à l'art. 17 de la Loi; un Arrêté ministériel, le 23 du même mois, ordonna l'occupation des immeubles expropriés; le 23 novembre, les habitants en étaient expulsés *manu militari*, et, au début de décembre, au terme du délai légal (art. 20 de la Loi), le Contentieux du Ministère des Finances attaquait l'expertise dans les formes ordinaires, par devant le Tribunal de première instance d'Assiout. Il fallut attendre encore sept mois la sentence : elle fut prononcée, le 30 juin 1912, mais contre nous : le Gouvernement était débouté, et les conclusions de l'expertise approuvées par le Tribunal. Le Contentieux interjeta appel de ce jugement par devant la Cour du Caire. Nouveaux délais, nouvelles lenteurs. Le 6 janvier 1913, tout en renvoyant le prononcé du jugement à une date ultérieure, le Président nous conseilla amicalement de tenter auprès des défenseurs une dernière démarche de conciliation. Nous y réussîmes : le 27 février,

(1) Aly Aboul Foutouh pacha fut par la suite Sous-Secrétaire d'État à l'Instruc-

tion publique. Il est mort prématurément le 28 décembre 1913.

nos adversaires, aussi las que nous-mêmes, nous consentirent une réduction de 7 0/0 sur les prix fixés par l'expert, et prirent à leur charge tous les frais et dépens du procès; comme compensation, nous leur accordâmes, dans le désert, un terrain égal en superficie à celui qu'ils nous vendaient.

Le 20 mai 1913, quatre ans et demi après la promulgation du décret d'expropriation, l'argent fut versé aux derniers ayants droit. L'acquisition des immeubles et du sol, pour une superficie, comme je l'ai dit, de 3 126 mq. 49, nous coûta exactement L. E. 924,241, c'est-à-dire près de 30 piastres le mètre carré, ou L. E. 1242 le *feddan*.

Enfin, après ces longues et souvent fastidieuses négociations, le jour vint où le déblaiement de la cour n'apparut plus comme un de ces rêves irréalisables d'Orient. Sans perdre de temps, nous installâmes nos chantiers à Abydos, le 7 juin 1913, mais nous fîmes d'abord porter notre principal effort sur les derrières du temple, que nous nous étions chargés de déblayer pour le compte de l'*Egypt Exploration Fund*. Quand nous quittâmes, le 3 août, premier jour du mois de Ramadan, nous n'avions en fait travaillé que cinq semaines au déblaiement de la cour elle-même. Cependant les premiers résultats obtenus ne sont pas négligeables. Après avoir abattu les maisons et rejeté les matériaux que les anciens propriétaires n'avaient pas emportés, nous dégagâmes complètement le mur, séparant les cours A et B, appelé par Mariette «deuxième pylône»⁽¹⁾, puis, à l'autre extrémité, l'aile gauche du premier et véritable pylône, dont il reste plus, au moins du côté de la cour, que ne le laissait supposer Mariette⁽²⁾; enfin, nous creusâmes, au milieu des déblais, dans l'axe du monument, une profonde tranchée destinée à faciliter provisoirement l'accès au temple.

Le mur qui sépare les cours A et B (fig. 1) est en fin calcaire et ne mesure pas moins de 5 m. 50 cent. d'épaisseur. Très ruiné du côté sud, il est mieux conservé au nord : sa hauteur actuelle varie entre 0 m. 80 cent. (près de la porte α) et 2 m. 30 cent. (près de la porte β). Il est interrompu en son milieu par la porte centrale (α), large de 2 m. 62 cent., et, plus loin, par une porte accessoire (β), large de 1 m. 64 cent., qui a conservé

⁽¹⁾ MARIETTE, *ibid.*, p. 10 (§ XIII) et note 4. — ⁽²⁾ *Id.*, *ibid.*, p. 10 (§ XII).

encore l'un des blocs en grès de son linteau. Il était orné de niches, creusées dans son épaisseur, analogues à celles du mur ouest de la seconde salle hypostyle : la largeur de ces niches est de 0 m. 88 cent., la profondeur de 1 m. 02 cent.; on en compte quatre, plus ou moins intactes, du côté nord; il n'en reste plus qu'une du côté sud.

Le mur est précédé d'une plate-forme, large de 10 m. 30 cent., sur

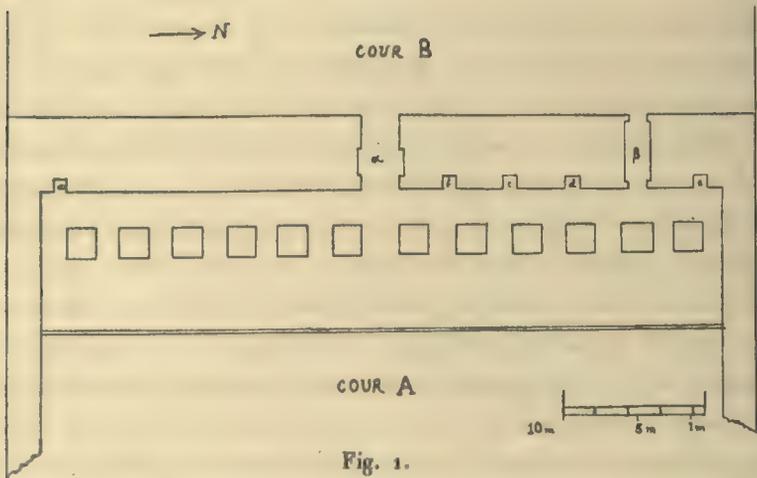


Fig. 1.

laquelle se dressait une rangée de douze piliers carrés, aujourd'hui en fort mauvais état. L'aspect de ce portique (sauf bien entendu le mur du fond) devait être identique à celui du portique, mieux conservé, de la cour B (cf. pl. I, 1).

Entre la porte (α) et la porte du pylône (γ), la distance est de 47 m. 50 cent. Ladite porte est large de 2 m. 73 cent., et le mur du pylône a une épaisseur de 9 m. 85 cent. La face interne, du côté sud, était ornée de sept statues osiriaques, disposées en retrait, entre des pilastres : statues et pilastres sont médiocrement conservés (cf. pl. I, 2).

Je donne, au cours de cet article, deux croquis, l'un du portique, l'autre de l'aile gauche du pylône : un plan détaillé de l'ensemble de la cour ne sera possible qu'après l'achèvement des travaux de déblaiement. De même, en attendant une étude plus complète, je décrirai ici les murs que j'ai mis à découvert pendant ces premières semaines de fouilles.

A. LE PORTIQUE.

Deux processions, dont le point de départ est aux parois nord et sud, juste en face de la rangée de piliers, se déroulent en grande partie sur le mur du fond du portique et viennent aboutir l'une et l'autre à la porte centrale (α) qui fait communiquer les cours A et B. La procession de gauche est composée de princes, fils royaux , celle de droite de princesses, également filles du roi, . Les princes paraissent mesurer⁽¹⁾ 1 m. 24 cent.; les princesses ont exactement, du sommet de la tête aux pieds, 1 m. 13 cent. Il ne semble pas exact de dire, comme Mariette, que ces personnages ont été sculptés *de grandeur naturelle*⁽²⁾, à moins de supposer que c'étaient tous des garçons de quatorze ans et des fillettes d'une douzaine d'années, ce qui est peu vraisemblable.

Mariette fait aussi erreur lorsqu'il compte *trente-trois* princes et *trente-deux* princesses; en réalité, il y a exactement *vingt-neuf* princesses, et il est à supposer que, par raison de symétrie, il y avait également vingt-neuf princes.

Les princesses portent une longue robe, évasée à la partie inférieure, transparente, analogue à la robe de gaze du costume d'apparat des rois; de la ceinture tombent, sur le devant de la robe, deux pans, l'un rouge, l'autre vert. Une chevelure finement ondulée couvre leurs épaules; un bandeau enserre leur tête, et de ce bandeau sortent deux longues plumes jaunes rejetées en arrière et une fleur à la large corolle qui leur cache en partie le front⁽³⁾. Des bracelets et des colliers ornent leur cou et leurs bras. Les chairs sont roses. D'une main elles tiennent un sistre et une fleur qu'elles paraissent respirer, de l'autre un collier , dont le pendent  se termine tantôt par une tête de déesse portant soit le disque et

(1) Aucune des figures de princes n'est absolument complète; aux mieux conservées il manque une partie de la tête.

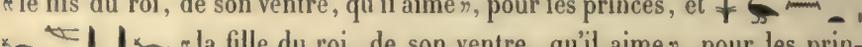
(2) MARIETTE, *ibid.*, p. 11 (§ XIII).

(3) Autant que je puis voir, les filles

de Ramsès II, sculptées aux murs du temple de Ouadi es-Sebouâ, portent une coiffure analogue (H. GAUTHIER, *Le Temple de Ouadi es-Sebouâ*, t. II (planches), pl. XXVII).

les cornes, soit une coiffure plate ornée de l'uraeus, tantôt par une tête de faucon coiffée de la couronne blanche flanquée de la double plume, tantôt enfin par une tête de lionne (?) rehaussée du disque solaire, — symboles d'Isis ou d'Hathor, d'Horus et de Sekhmet (pl. II, 4).

Quant aux princes, ils portent également, par-dessus le tablier triangulaire, la robe de gaze. Une courte perruque couvre leur tête. Leurs chairs sont rouges. Ils ont une main levée, à hauteur du visage, en signe d'adoration. L'autre main tient un faisceau composé du *flabellum* et du *pedum*, quelquefois aussi d'un épi (?), et se terminant, semble-t-il, par deux étroites bandelettes retombantes (pl. II, 3).

Le nom et le titre de ces princes et princesses, fils et filles de Ramsès II⁽¹⁾, ont été gravés en une ligne verticale devant chacun d'eux. On comparera ces listes à celles, par exemple, des temples de Ouadi es-Sebouâ et de Derr⁽²⁾. Le titre est uniformément le même :  « le fils du roi, de son ventre, qu'il aime », pour les princes, et  « la fille du roi, de son ventre, qu'il aime », pour les princesses. Le titre est suivi du nom.

On lit sans difficulté les noms de neuf de ces princes : [Sna]kht-en-Amon (XX), Ramessou(?)—sa-Atoumou (XXI), Montou-en-Hiqou (XXII), . . . montou (XXIII), Har-hir-ounami-f (XXV), Amon-em-Apit (XXVI), Montou-em-Ouast (XXVII), Sa-amon (XXVIII), Sa-ptah (XXIX). Les noms d'une vingtaine de princesses se lisent ou se devinent : Our-hekaou-nebet-taoui (III), . . . kedet-merit (IV), [Hathor]-nebet-ant (V), Our-nou-ro (VI), Nefrit-ari (VII), Isit-nefrit (VIII), . . . ani-nouhit (X), . . . khesebdji (XVI), Shepesi-her-atef-es (XVII), Henout[-taoui] (XVIII), Merit-ma-hapi (XIX), Merit-atef-es (XX), Noub-em-ant (XXI), Henout-sekhemou (XXII), Henout-pa-houi-ro . . . (XXIII); Pipoui (XXV),

⁽¹⁾ A. MARIETTE, *Fouilles exécutées en Égypte*, p. 13 (§ XV) : « Ces diverses parties de l'édifice remontent sinon à la première année, du moins au commencement du règne de Ramsès. Tout près de son avènement, Ramsès aurait donc déjà eu les nombreux enfants dont le deuxième

pylône a conservé la liste ».

⁽²⁾ LEPSIUS, *Denkm.*, III, 179 b-d; 183, b; 184, a; et H. GAUTHIER, *Le Temple de Ouadi es-Sebouâ*, t. I, p. 79, 89, 97; BLACKMAN, *The Temple of Derr*, p. 14, 16. Cf. WIEDEMANN, *Aeg. Geschichte*, II, p. 464-467.

Bak-maout (XXVI), Renpet-nefrit (XXVII), Neferou-ré (XXVIII), Merit-nouter (XXIX) ⁽¹⁾.

Disons, bien que ce soit un peu en dehors de notre sujet, que deux processions analogues ornent le mur est de la cour B. La procession des princesses part du tore, qui fait saillie à l'extrémité septentrionale du mur, et se termine au montant nord de la porte centrale (α), n'ayant été interrompue dans son développement, semble-t-il, que par la baie de la petite porte (β). Elle comprenait *vingt-quatre* princesses, et non pas *vingt-sept*, comme le dit Mariette ⁽²⁾, soit donc cinq de moins que la procession de la cour A : ce sont d'ailleurs les mêmes princesses, s'avancant dans le même ordre, et nous aurons l'occasion de rapprocher les légendes qui précèdent leurs noms. Les princesses I, XIV, XV ont disparu, détruites avec le mur. Il est vraisemblable que, de ce côté aussi, le nombre des princes était le même que celui des princesses. Malheureusement, le mur est aux trois quarts ruiné au-dessus des assises de fondations; seuls les noms des huit derniers princes subsistent, et l'on ne peut pas se rendre compte exactement en combien d'endroits et comment — probablement par des niches — la procession des princes était interrompue, depuis son point de départ, le tore de l'extrémité méridionale du mur est, jusqu'à son arrivée, le linteau sud de la porte centrale.

I. LES PRINCESSES.

A. — Entre le montant nord de la porte centrale (α) et la niche *b*, *trois* princesses :

I. Toute la légende a disparu, moins un fragment de la dernière

⁽¹⁾ Les noms des neuf princes sont tous connus : H. GAUTHIER, *Le Livre des Rois d'Égypte*, t. III, p. 94, n° 13; p. 97, n° 20 et 21; p. 100, n° 38, 39, 40, 41, 42, 43. — P. 100, n° 39, le nom exact est Montou-en-hiqou, comme le montre notre texte (cf. ci-dessous, p. 207 et note 1). — Quant aux princesses, je ne trouve pas, dans les listes de Gauthier, les

noms des deux premières Our-hekaou-nebet-taoui et . . . kedet-merit (cf. ci-après, p. 200 et note 3). Les autres y figurent toutes : p. 103, n° 2; p. 104, n° 3; p. 106, n° 6; p. 107, n° 7 et 8; p. 108, n° 10, 11, 12; p. 109, n° 20, 23, 24; p. 110, n° 25, 26, 27, 29, 30, 34; p. 111, n° 36.

⁽²⁾ MARIETTE, *ibid.*, p. 12 (§ XIV).

ligne : (←→)

] [ ⁽⁷⁾]⁽¹⁾. De la prin-

cesse restent seulement les pieds.

II. Tout texte a disparu. De la princesse reste seulement la partie inférieure du corps.

III⁽²⁾. (←→)

]        . De la princesse

reste la moitié du corps.

B. — Entre la niche *b* et la niche *c*, cinq princesses :

IV⁽³⁾. (←→)

]    .

V⁽⁴⁾. (←→)

]      .

VI⁽⁵⁾. (←→)

]      .

VII⁽⁶⁾. (←→)

]    ^(sic)   .

VIII⁽⁷⁾. (←→)

]     .

La partie inférieure du corps des princesses subsiste seule.

C. — Entre la niche *c* et la niche *d*, qui a presque complètement disparu, il y avait cinq princesses :

IX⁽⁸⁾. Restes d'une princesse; la légende a disparu.

⁽¹⁾ Douteux. Le dernier signe semble être quelque chose comme  plutôt que . Il est possible que cette dernière légende n'ait pas été rédigée comme celles qui suivent. Au surplus le déterminatif  paraît manquer.

⁽²⁾ Les noms des princesses de la cour B correspondant à nos nos I, II, III, ont disparu.

⁽³⁾ Cour B, la légende correspondante a complètement disparu, mais depuis peu, car Mariette (*ibid.*, p. 12 (§ XIV), second

tableau, n° 4) lisait encore : (←→)]  .

⁽⁴⁾ Cour B, même texte (moins  et  disparus). Cf. MARIETTE, *ibid.*, p. 12 (§ XIV), second tableau, n° 5.

⁽⁵⁾ Cour B (*ib.*, *ibid.*, n° 6), même texte (moins  disparus).

⁽⁶⁾ Cour B, le texte est plus court (*ib.*, *ibid.*, n° 7), (←→)]    etc...

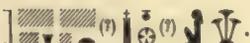
⁽⁷⁾ Cour B, même texte (*ib.*, *ibid.*, n° 8).

⁽⁸⁾ Cour B (*ib.*, *ibid.*, n° 9) : (←→)]  .

X⁽¹⁾. (→)] . La princesse a disparu.

XI-XII-XIII⁽²⁾. Princesses et légendes ont disparu.

D. — Entre la niche *d* et le montant sud de la petite porte (β), il y avait encore cinq princesses :

XIV⁽³⁾. (→)] .

XV⁽⁴⁾. Toute la légende est détruite.

XVI⁽⁵⁾. (→)] .

XVII⁽⁶⁾. (→)] .

XVIII⁽⁶⁾. (→)] .

Les pieds de la princesse manquent.

Les quatre princesses XIV-XVII ont plus ou moins conservé la partie inférieure du corps; l'une même est intacte jusqu'aux épaules.

⁽¹⁾ Cour B, même texte (Id., *ibid.*, n° 10).

⁽²⁾ Cour B, les légendes correspondantes (Id., *ibid.*, n° 11, 12, 13) sont :

(→)] .

(→)] .

⁽³⁾ Cour B (Id., *ibid.*, n° 14) : (→)

] .

⁽⁴⁾ Cour B, la légende de la princesse XV manque.

⁽⁵⁾ Cour B, la légende a disparu. (Elle existait encore du temps de MARIETTE, *ibid.*, p. 13, tableau supérieur, n° 16).

⁽⁶⁾ Cour B (Id., *ibid.*, n° 17) : (→)

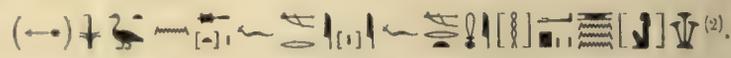
] .

⁽⁷⁾ C'est ici seulement que commence la série des légendes que Mariette a lues aux murs nord-ouest et nord de la cour A. Notre légende XVII porte dans MARIETTE, *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, le n° 19. Devant , Mariette a vu la fin du mot . Le n° 19 de Mariette est précédé des restes d'une légende (n° 18) probablement mal copiée. Ce que Mariette lit  doit être le  de notre n° XVI.

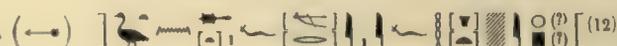
⁽⁸⁾ Cour B, voici ce qui reste de la légende correspondante : (→)]  ;  (Id., *ibid.*, p. 13, tableau supérieur, n° 18).

⁽⁹⁾ MARIETTE, *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 20.

E. — Entre le montant de droite (nord) de la porte (β) et la niche *e*, cinq princesses bien conservées :

- XIX⁽¹⁾. (\leftrightarrow)  (2).
 XX⁽³⁾. (\leftrightarrow)  (4).
 XXI⁽⁵⁾. (\leftrightarrow)  (6).
 XXII⁽⁷⁾. (\leftrightarrow)  (8).
 XXIII⁽⁹⁾. (\leftrightarrow)  (10)

F. — Entre la niche *e* et l'angle de la paroi, une princesse :

- XXIV⁽¹¹⁾. (\leftrightarrow)  (12)

(1) Même texte, cour B (conservé depuis ). (Ib., *ibid.*, p. 13, tableau supérieur, n° 19).

(2) Ib., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 22; le texte était alors intact. Dans la transcription de Mariette, corriger  en .

(3) Cour B, la légende correspondante a disparu.

(4) Ib., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 23. Tout le passage  est inexactement copié.

(5) Cour B, même texte (conservé depuis  jusqu'à ). Ib., *ibid.*, p. 13, tableau supérieur, n° 24.

(6) Ib., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 24. Copie inexacte : .

(7) Cour B, la légende XXII (Ib., *ibid.*,

p. 13, n° 25), par une curieuse anomalie, correspond au texte XXIII de la cour A (texte conservé depuis  jusqu'à ). De même, XXIII B (Ib., *ibid.*, n° 26) = XXIV A, et XXIV B = XXV A; la légende de la cour A au nom de  n'a pas été reproduite cour B.

(8) Ib., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 25. Même erreur de copie  sans .

(9) Cf. note 7.

(10) Ib., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 26 :  au lieu de .

(11) C'est, comme je l'ai dit, le texte de la légende XXIII de la cour B (Ib., *ibid.*, p. 13, tableau supérieur, n° 26) : (\leftrightarrow) .

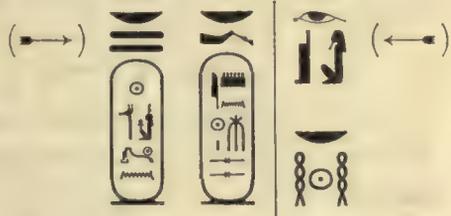
(12) Ib., *ibid.*, p. 11 (§ XIII), second tableau, n° 27 (tout en lacunes).

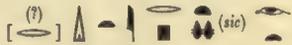
à Osiris tenant la massue blanche et la croix ansée; entre eux, ce texte, en une colonne verticale : (\rightarrow)  $(?)$.

A droite, scène analogue, en partie détruite, et ce texte, en une colonne verticale : (\rightarrow)  $(?)$. A gauche rien ne subsiste.

NICHE d. Seule une faible partie de la paroi de droite subsiste. On n'y voit plus qu'un vase à libation, entre le roi et un dieu momiforme.

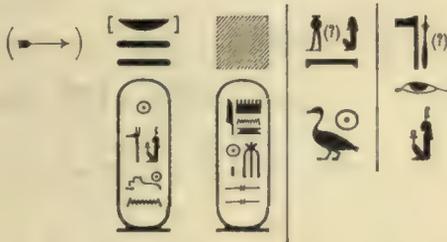
NICHE e. Au fond, le roi, coiffé du casque bleu orné de l'uræus, offre deux vases de vin à Osiris momiforme, portant la fausse barbe et la couronne blanche, ayant en mains le *pedum*, le fouet et un sceptre muni d'un † et d'une ♀ . Au-dessus d'eux, le disque solaire avec l'uræus tenant la ♀ , puis :

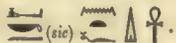


Entre eux, ce texte, en une colonne verticale : $(?)$  $(?)$ $\text{♀}^{(1)}$.

A gauche, le roi, coiffé de la *coufiéh* ornée de l'uræus et vêtu de la grande robe de gaze, offre la statuette de Maât à Onouris : le dieu tient le sceptre d'une main, la ♀ de l'autre; il a sur la tête la couronne .

Au-dessus d'eux :



Entre eux, ce texte, en une colonne verticale : (\rightarrow)  $(?)$.

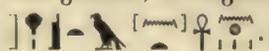
⁽¹⁾ Lire  *vin* (sans le ♀ , qui provient probablement d'une confusion avec  *lait*).

A droite, le roi, vêtu comme en face, offre l'encens et une libation à une déesse à tête de lionne (?) coiffée du disque, ayant le sceptre dans une main, le \ddagger dans l'autre.

Au-dessus d'eux, fragments des cartouches de Ramsès II et du nom de .

Entre eux, ce texte, en une colonne verticale : (\leftarrow) .

De la porte (β) il n'existe plus qu'un des trois blocs (en grès) superposés qui formaient le linteau (le dernier bloc devant rejoindre la partie supérieure du mur). La décoration comportait, semble-t-il, un grand \ddagger flanqué à droite et à gauche d'un dieu, dont il ne reste plus qu'une jambe.

Derrière le dieu de gauche, ce fragment de texte, en une colonne verticale : (\leftarrow) .

Il ne reste pour ainsi dire rien de la décoration interne de la porte. On voit encore, à gauche, ce fragment d'une bande horizontale (protocole de Ménéphthah) : (\leftarrow) .

II. LES PRINCES.

A. — Après le montant de gauche de la porte (α), on voit les pieds de deux princes et la fin d'une légende (\rightarrow).

Ensuite, lacune énorme (probablement seize princes).

B. — Puis, au nord de l'unique niche subsistante *a*, restes de cinq princes :

XIX. Légende disparue; reste une jambe du prince.

XX. (\rightarrow) ⁽¹⁾.

XXI⁽²⁾. (\rightarrow) ⁽³⁾.

⁽¹⁾ MARIETTE, *ibid.*, p. 11 (§ XIII), premier tableau, n° 24.

⁽²⁾ C'est la seule légende qui se retrouve au mur de la cour B, et encore moins complète qu'ici (*ib.*, *ibid.*, p. 12 (§ XIV), premier tableau, n° 19). Les noms des

princes 20-26 de la cour B n'existent pas cour A.

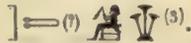
⁽³⁾ *ib.*, *ibid.*, p. 11 (§ XIII), premier tableau, n° 25 (Mariette lisait au début : \odot , \ddagger ; le signe \odot aurait donc disparu depuis Mariette).

XXII. (→)]  (1).

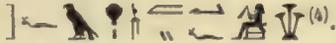
XXIII. (→)]  (2).

Les princes XX, XXI et XXII sont conservés à mi-corps. Restent les deux pieds du prince XXIII.

C. — Au sud de la niche *a*, un seul prince (visible jusqu'au-dessous des épaules) :

XXIV. (→)]  (3).

D. — [MUR SUD]. A partir de l'angle de la paroi, sur le mur sud, cinq derniers princes :

XXV. (→)]  (4).

XXVI. (→)]  (5).

XXVII. (→)]  (5).

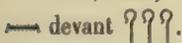
XXVIII. (→)]  (5).

XXIX. (→)]  (5).

Les princes sont complets, moins le sommet de la tête.

Derrière le dernier prince, pour clore la procession, une ligne verticale en grands hiéroglyphes : (→)]  (5).

Comme de l'autre côté, au-dessous de la procession courait une ligne d'hiéroglyphes, datant également de Ménéptah, identique à celle d'en face (voir page 204) et disposée exactement comme elle : 1° le début du texte va du montant de gauche de la porte centrale (α) à l'angle de la paroi

(1) *Id.*, *ibid.*, n° 26. Mariette a omis  devant .

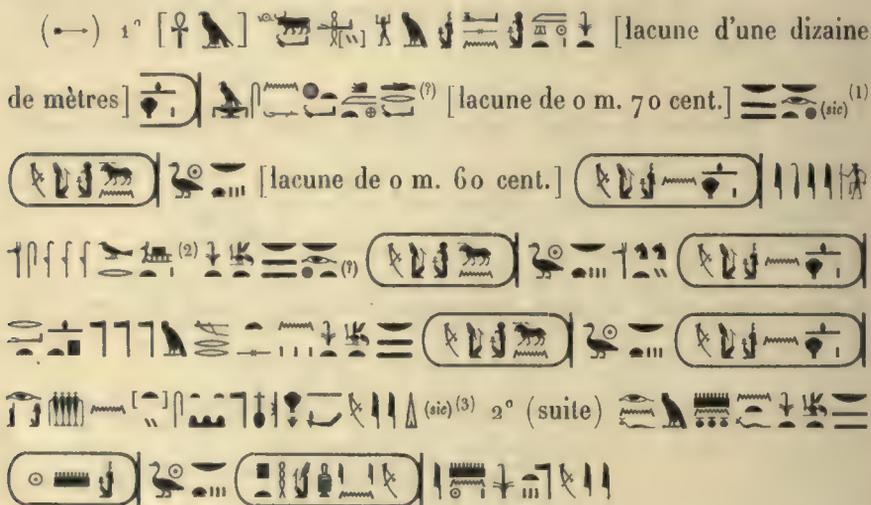
(2) *Id.*, *ibid.*, n° 27. A cause des restes , on ne peut pas restituer le nom de *Sa-montou* (GAUTHIER, *op.cit.*, p. 98, n° 24).

(3) *Id.*, *ibid.*, n° 28.

(4) *Id.*, *ibid.*, n° 29.

(5) *Id.*, *ibid.*, n° 30, 31, 32, 33 : partout Mariette a omis le  dans le mot .

sud-ouest, c'est-à-dire du prince I au prince XXIV ; 2° la suite va de l'angle de la paroi à la fin de la procession, c'est-à-dire du prince XXV au prince XXIX (mur sud) :

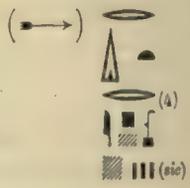


La procession était interrompue par plusieurs niches : une seule n'a pas complètement disparu, celle du sud, a.

Au fond, le roi était en adoration devant Min (paroi en partie détruite).

A gauche, il offrait des fleurs(?) à une déesse vêtue d'une robe rouge :

De la scène de droite il ne subsiste plus rien.

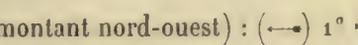


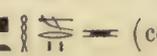
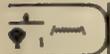
III. LA PORTE CENTRALE (α).

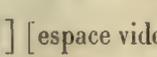
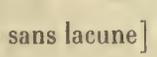
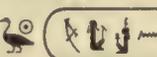
Toute la partie supérieure a disparu. La décoration du soubassement date en partie des règnes de Ménéphthah, de Ramsès III et de Ramsès IV ; elle consiste en quatre bandes horizontales d'inscriptions (1 et 2, Ba-ni-Ré-miri-Amon Ménéphthah ; 3, Ousir-Maât-Ré-miri-Amon Ramsès III ; 4,

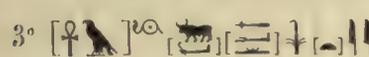
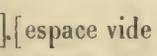
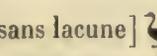
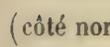
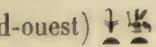
(1) , lire .
 (2) Cf. plus haut, p. 204, note 2.
 (3) Il n'y a pas après .
 (4) Le mot est écrit incorrectement, et doit signifier soit (fruits), soit plutôt (fleurs).

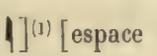
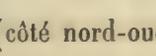
Ousir-Mâat-Ré sotep-n-Amon Ramsès IV), qui se poursuivent jusque sur les montants nord-ouest et sud-ouest (*nom d'Horus* [et une fois *nom de nebti*] de chacun de ces rois, suivi de la formule *aimé de tel ou tel dieu*).

CÔTÉ NORD (et montant nord-ouest) : (→) 1°  []

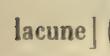
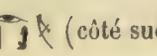
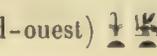
 |  |  [] [espace vide sans lacune]  |  (côté nord-ouest) 
 | ;

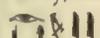
2°   |  | 
 [] [espace vide sans lacune]  |  (côté nord-ouest)  | ;

3°   |  | 
 |  [] [espace vide sans lacune]  |  | 
(côté nord-ouest)  |  |  |  | ;

4° [un demi-mètre de lacune]  |  | 
 |  [] []⁽¹⁾ [espace vide sans lacune]  |  | 
 (côté nord-ouest)  |  |  |  | .

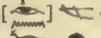
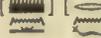
CÔTÉ SUD (et montant sud-ouest) : (→) 1° [lacune de 0 m. 90 cent.]

 |  |  ⁽¹⁾ |  ⁽²⁾ [espace vide sans lacune]  |  (côté sud-ouest)  |  [lacune de un mètre];

⁽¹⁾ MARIETTE, *ibid.*, p. 12 (§ XIV), cite ce passage et lit, sans lacune : .

⁽²⁾ La formule est ici un peu différente

de celles qui précèdent et qui suivent.

Lire peut-être :  |  | 
 |  | .

assez mauvais état, mais je crains que la partie nord ne soit encore plus ruinée.

Les statues sont au nombre de sept et les pilastres au nombre de huit.

Aussitôt après le montant sud de la porte d'entrée du pylône (γ), sur lequel on voit Ramsès II offrant un vase ∇ à Osiris momiforme, qualifié

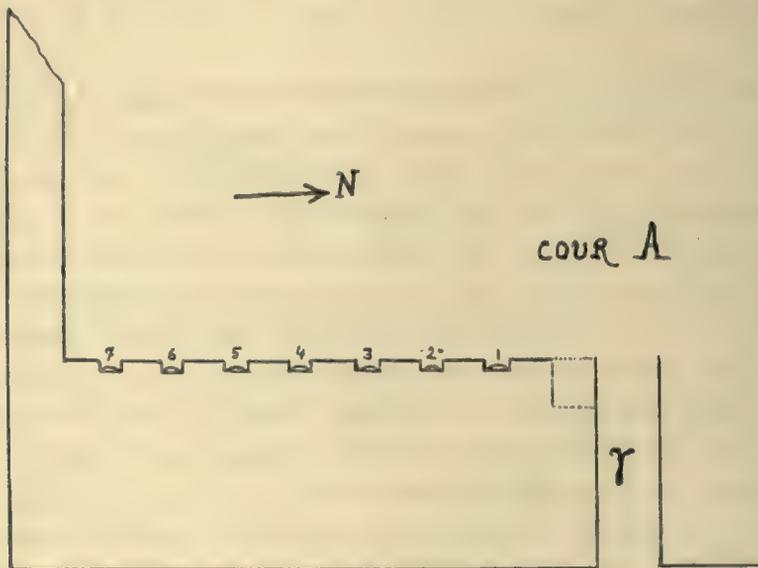


Fig. 2.

de , et que suit Isis coiffée du disque et des cornes, commence la série alternée des pilastres et des statues osiriaques (fig. 2). Sur les pilastres il y avait deux lignes verticales parallèles d'inscriptions, et une seule sur les statues.

A. — Premier pilastre : il ne reste plus des inscriptions que les deux noms de divinités, terminant ce genre de légendes, suivis du mot \equiv : à gauche : (\rightarrow)]  \equiv ; à droite : (\rightarrow)]  \equiv .

Première statue : complètement détruite.

B. — Deuxième pilastre : encore plus abîmé : à gauche : (\rightarrow)]  \equiv , à droite : (\rightarrow)] \equiv .

G. — Septième pilastre : à gauche : (←→)]  à droite : (←→)]  (7) ←.

Septième statue : (←→)]  Δ ♀.

H. — Huitième pilastre : à gauche : (←→)]  à droite : (←→)]  (sic) ←.

(angle du mur.)

Les fouilles reprendront, je l'espère, au début de l'été 1914.

G. LEFEBVRE.

Assiout, août 1913.

ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

IV

Les stèles que j'ai publiées dans mon précédent bulletin (voir plus haut, p. 87) ne sont pas toutes demeurées au Musée du Caire, où elles étaient parvenues le 22 avril dernier : plusieurs sont aujourd'hui conservées au Musée d'Alexandrie. Elles sont ainsi réparties et classées :

au Musée d'Alexandrie : XV (*Ἰσις Σαχῦψις*), n° 19592; XVII (Dioscures), n° 19593; XIX (Néméseion), n° 19594; XX (Dédicace), n° 19595; XXI (Déméter et Koré)⁽²⁾, n° 19596; XXII (Dédicace), n° 19597; XXIII (Isieion), n° 19598;

au Musée du Caire : XVI (*Ἰσις Σαχῦψις*), n° 44049; XVIII (stèle gréco-égyptienne), n° 44048⁽³⁾.

Je publie de suite, sans attendre une plus abondante moisson, quelques monuments assez importants recueillis au cours de l'été 1913.

XXVIII. MENCHAH (PTOLÉMAÏS).

DÉDICACE D'UN SYNODE DE MILITAIRES.

C'est le 5 août 1913 que fut découverte, dans les ruines qui s'étendent au nord-ouest de la ville de Menchah (l'ancienne *Ptolémaïs*), la grande stèle dont on trouvera à la planche I la reproduction photographique. Expédiée au Musée du Caire le 20 du même mois, elle y est entrée et y est conservée sous le n° 44638.

Le monument est en granit noir; il mesure 0 m. 80 cent. en largeur

⁽¹⁾ Voyez les paragraphes I, II, III de cette série dans les *Annales*, t. IX, 1908, p. 231; t. X, 1910, p. 155, et t. XIII, 1913, p. 87.

⁽²⁾ Les dimensions de la stèle XXI sont : long. 1 m. 350 mill., haut. 0 m. 350 mill.

(et non pas 1 m. 035 mill. et 0 m. 035 mill.).

⁽³⁾ Les deux monuments de Dendérah, le lion (mon n° XXVI) et le fragment en grès (mon n° XXVII), sont encore, à la date où j'écris, à la place où je les vis en 1910, à l'entrée du temple.

et 1 m. 65 cent. en hauteur, non compris l'étroit tenon, haut de 0 m. 065 mill., qui termine la stèle et qui servait à la fixer dans le pavé du sanctuaire. A la partie supérieure se détache, sculpté en relief, un fronton muni d'acrotères. Dans le tympan on remarque deux trous de mortaise, d'une superficie d'environ 0 mq. 05 cent. et profonds de 0 m. 02 cent. : quel peut en avoir été l'usage? M. Perdrizet me suggère qu'ils servaient sans doute à recueillir deux oreilles votives en métal, probablement en bronze (sur la coutume de vouer des oreilles aux divinités égyptiennes qu'on voulait ou se rendre favorables ou remercier pour une grâce reçue, cf. *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 50-51).

Au-dessous du fronton est gravée l'inscription, dont le texte comprend vingt-trois lignes et occupe environ le tiers du champ de la stèle (exactement 0 m. 485 mill.) : l'autre partie est complètement nue. Pour aider à la lecture de la planche I, il n'est pas inutile de reproduire ici le texte de l'inscription, en caractères épigraphiques :

L ΛΓ (sic)

	ΥΠΕΡΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ	
	ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΤΗΣ ΑΔΕΛΦΗΣ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ	
	ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΤΗΣ ΓΥΝΑΙΚΟΣ ΘΕΩΝ ΕΥΡΓΕΤΩΝ	
5	ΚΑΙ ΤΩΝ ΤΟΥ ΤΩΝ ΤΕΚΝΩΝ ΠΑΝΙΣ ΚΟΣ ΛΥΚΟΦΡΟΝΟΣ	
	ΒΕΡΕΝΙΚΕΥΣ ΤΩΝ ΑΡΧΙΣΩΜΑΤΟΦΥΛΑΚΩΝ ΚΑΙ ΠΑΡΧΗΣ (sic)	
	ΕΠΑΝΔΡΩΝ ΚΑΙ ΕΠΙΜΕΛΗΤΗΣ ΚΙ (sic) ΟΙΣΥΝΟΔΙΤΑΙΟΝ (sic) ΤΑ ΟΝΟΜΑΤΑ	
	ΥΠΟΚΕΙΤΑΙ ΘΡΙΠΙΔΙΚΟ ΛΑΝΘΑΠΑΝΙΘΕΟΙΣ ΣΥΝΝΑΟΙΣ ΤΟΙΕΡΟΝ	
a)	ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΗΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ	ΣΩΣΙΒΙΟΣ ΣΩΣΙΒΙΟΥ b)
10	ΙΗΝΟΔΩΡΟΣ ΙΠΠΟΝΙΚΟΥ	ΣΤΡΑΤΩΝ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ 10
	ΑΜΜΩΝΙΟΣ ΠΕΛΑΙΟΥ	ΛΥΚΟΣ ΠΑΟΥΤΟΣ
	ΕΡΜΙΑΣ ΕΡΜΑΙΣΚΟΥ	ΛΥΣΙΜΑΧΟΣ ΠΑΠΟΥΤΟΣ
	ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΦΙΛΩΝΟΣ	ΕΡΜΩΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
	ΜΙΘΡΟΒΑΝΔΑΚΗΣ ΣΡΟΥΣΟΥ	ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΟΥ 15
15	ΘΕΩΝ ΛΕΩΝΙΔΟΥ	ΑΡΕΙΟΣ
	ΔΙΔΥΜΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ	ΕΥΡΥΤΙΔΑΣ ΝΙΚΩΝΟΣ
	ΕΡΜΙΑΣ ΛΥΚΟΥ	ΝΙΚΑΝΔΡΟΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
	ΕΡΜΙΑΣ ΕΡΜΙΟΥ	ΑΒΡΑΜΑΛΩΣ ΜΑΘΟΥΤΟΣ
	ΕΥΒΙΟΣ ΒΟΗΘΟΥ	ΗΦΑΙΣΤΙΩΝ ΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣ 20
20	ΣΑΡΑΠΙΩΝ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ	ΑΜΜΩΝΙΟΣ ΑΜΩΝΙΟΥ (sic)
	ΑΜΒΑΔΙΣΚΟΣ ΙΕΡΩΝΥΜΟΥ	ΦΑΤΡΗΣ ΠΑΤΑΙΟΣ
		ΑΜΩΝΙΟΣ (sic) ΛΥΚΟΦΡΟΝΟΣ

Comme on en peut juger, la stèle est, dans l'ensemble, gravée avec soin. Cependant, il y a eu confusion, semble-t-il, entre Λ et Α d'une part (l. 1), Δ et Α d'autre part (l. 7; 10(?)). Il est parfois difficile également de distinguer Ω de Ο (l. 7; 10(?)). Le graveur a en outre sauté une lettre double aux lignes 6, 21 (b), 23 (b). Enfin, la ligne 7 comporte bien des négligences, avec ses lettres oubliées, ajoutées après coup, mal gravées. Ajoutons que la liste des membres de la confrérie se composant de vingt-huit noms, il aurait été possible et plus élégant de disposer ces noms en deux colonnes égales, au lieu d'en graver treize d'un côté et quinze de l'autre.

Cette inscription se transcrit et se traduit :

Λ (λ)γ'.

ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης

Κλεοπάτρας τῆς ἀδελφῆς καὶ βασιλίσσης

Κλεοπάτρας τῆς γυναικὸς θεῶν εὐεργετῶν

5 καὶ τῶν τούτων τέκνων, Πανίσκος Λυκόφρονος

Βερενικεὺς τῶν ἀρχισωματοφυλάκων καὶ ἱπ(π)άρχης

ἐπ' ἀνδρῶν καὶ ἐπιμελητῆς κ(α)ὶ οἱ συνοδῖται, (ὦ)ν τὰ ὀνόματα

ὑπόκειται, Θρίπιδι Κολάνθα(ι) Πανὶ θεοῖς συννάοις τὸ ἱερόν·

a)	Ἀσκληπιάδης Πτολεμαίου	Σωσίβιος Σωσίβιου	(b)
10	Ζηρόδωρος Ἴππονίκου	Στράτων Διονυσίου	10
	Ἀμμώνιος Πελαίου	Λύκος Παυῶτος	
	Ἐρμίας Ἐρμαίσκου	Λυσίμαχος Παποῦτος	
	Ἀπολλώνιος Φίλωνος	Ἐρμόφιλος Ἀχιλλέως	
	Μιθροβανδάκης Σρουσου	Πτολεμαῖος Ἀσκληπιάδου	15
15	Θέων Λεωνίδου	Ἄρειος	
	Δίδυμος Ἀπολλωνίου	Εὐρυτίδας Νίκωνος	
	Ἐρμίας Λύκου	Νίκανδρος Πτολεμαίου	
	Ἐρμίας Ἐρμίου	Ἄβραμ Ἄλωσμαθουτος	
	Εὔβιος Βοήθου	Ἡφαιστίων Σαραπίανος	20
		Ἀμμώνιος Ἀμ(μ)ωνίου	
20	Σαραπίων Διονυσίου	Φατρῆς Παταῖος	
	Ἀμβαδισκος Ἰερανώμου	Ἀμ(μ)ώνιος Λυκόφρονος.	

L'an 33. Pour le salut du roi Ptolémée, de la reine Cléopâtre sa sœur, de la reine Cléopâtre sa femme, dieux évergètes, et de leurs enfants, Paniscos Lycophrôn, du dème de Bérénice, archisomatophylaque, hipparque en activité, président de la confrérie, et les membres de ladite confrérie, dont les noms suivent, [ont dédié] ce sanctuaire (ιερόν) à Triphis Kolantha, à Pan, et aux divinités parèdres.

(Suivent les noms des vingt-huit confrères).

Cette dédicace est datée du règne de Ptolémée VII ⁽¹⁾ Évergète II, le « Physcon », et de ses deux reines, sa reine-sœur et sa reine-épouse, les Cléopâtre II et III, tous « dieux évergètes ». Évergète II ayant été proclamé roi en 170, et comptant de cette date ses années de règne, la trente-troisième année correspond donc à 138/137.

Le principal dédicant est un certain Paniscos, fils de Lycophrôn, Βερσινικεύς : ce dernier mot n'est pas, à mon sens, un ethnique, mais un démotique : il n'indique pas que Paniscos était originaire de Bérénice (Bérénice de Cyrénaïque ou d'ailleurs), mais qu'il appartenait à l'un des dèmes de Ptolémaïs, le dème Βερσινικεύς (tribu Πτολεμαίς) ⁽²⁾. C'est un important personnage, décoré du titre ⁽³⁾ d'archisomatophylaque, ayant le grade de colonel, *ιππάρχης* ⁽⁴⁾, et exerçant un commandement effectif, comme l'indiquent les mots *ἐπ' ἀνδρῶν* ⁽⁵⁾.

Cet officier supérieur est encore qualifié d'*ἐπιμελήτης*. C'est qu'à sa fonction militaire il a volontairement ajouté celle de président, *ἐπιμελήτης* ⁽⁶⁾, d'un *σύνδοκος*, c'est-à-dire d'une confrérie constituée par les officiers de la garnison de Ptolémaïs. Ces associations religieuses étaient nombreuses dans l'armée, surtout parmi les garnisaires qui, se donnant les titres de

⁽¹⁾ Il semble bien que dans la liste des Ptolémées il faille attribuer le numéro VII à Évergète II : cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lagides*, II, p. 56, n. 2.

⁽²⁾ Ce dème existait dès le III^e siècle : cf. JOUGUET, *B. C. H.*, XXI, 1897, p. 187, n. 1, l. 15, et *La Vie Municipale*, p. 125, tableau III. On voit, par notre dédicace, qu'il persistait encore au II^e.

⁽³⁾ Le terme ne correspond déjà plus, au II^e siècle, à une fonction réelle. Cf. STRACK, *Griech. Titel im Ptolemäerreich*, dans *Rh. Mus.*, LV, 1900, p. 161-190.

⁽⁴⁾ LESQUIER, *Les Institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*, p. 83.

⁽⁵⁾ LESQUIER, *Inst. milit.*, p. 87.

⁽⁶⁾ *προστάτης* est plus fréquent en ce sens qu'*ἐπιμελήτης*.

βασιλισταί⁽¹⁾ ou φιλοβασιλισταί⁽²⁾, trouvaient ainsi un moyen d'afficher leur zèle et leur dévouement à la dynastie régnante. Plusieurs inscriptions nous ont conservé le souvenir de ces synodes militaires. Mais il en est particulièrement une qu'on ne peut pas ne pas rapprocher de celle que nous étudions, car non seulement elle est datée, elle aussi, du règne d'Évergète II, mais le président de la confrérie militaire dont il y est question est, comme notre Paniscos, démoté de Ptolémaïs⁽³⁾, et deux des vingt-huit membres de cette confrérie, Ἀμμώνιος Ἀμμωνίου et Ἀσκληπιάδης Πτολεμαίου, se retrouvent inscrits sur la liste des vingt-huit συνοδίται de notre dédicace⁽⁴⁾ : c'est l'inscription provenant de l'île de Sehel, au sud de Syène, dont Letronne a donné jadis le commentaire sous ce titre : « stèle de l'île de Dionysos »⁽⁵⁾.

Au point de vue ethnique, les synodites de Ptolémaïs se répartissent en Grecs, Égyptiens, Sémites et Perses.

a) Les noms des garnisaires d'origine hellénique, formant la grosse majorité, ne présentent rien de particulièrement intéressant. Remarquons seulement que, l. 16 (b), Ἄρειος n'est pas suivi de son patronymique : l'omission peut en être due à la négligence ou à l'ignorance du graveur ; elle peut aussi signifier que cet individu était un affranchi. D'autre part, l. 21 (b), la lecture certaine des noms Ἀμμώνιος Ἀμ(μ)ωνίου constitue une présomption très forte que Letronne avait raison de lire dans l'inscription de l'île de Sehel, l. 18 (b), Ἀμμώνιος Ἀμμωνίου⁽⁶⁾, au lieu de Ἀμμώνιος Ἀπολλωνίου (Rüppel, Gau, Dittenberger) ou de Ἀμμώνιος Ἀμεινίου (C. I. G., Strack)⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ STRACK, *Dynastie*, n° 108.

⁽²⁾ *Pap. Par.*, n° 15; *Pap. Amh.*, II, n° 39.

⁽³⁾ Ἡρόδης Δημοφάντος Βερενικεύς. Cf., à son propos, la remarque de BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. Lagides*, III, p. 212, n. 4.

⁽⁴⁾ Dix-neuvième et vingtième noms de la dédicace de Sehel, premier et vingt-sixième de la nôtre.

⁽⁵⁾ LETRONNE, *Recueil*, I, p. 389-406

= C. I. G., 4893 = STRACK, *Dynastie*, n° 108 = DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, n° 130.

⁽⁶⁾ Voyez la note précédente.

⁽⁷⁾ L. 11 (a), Πελαίας, Πελαίου, nom assez rare : c'est celui, par exemple, d'un stratège du nome d'Ombos (au 1^{er} siècle av. J.-C.), connu par de récents documents (PREISIGKE et SPIEGELBERG, *Die Prinz-Joachim Ostraka*, 1914, p. 37-40).

b) La liste ne comprend que quatre noms égyptiens : Παοῦς, l. 11 (b); Παποῦς⁽¹⁾, l. 12 (b); Σαραπίων, l. 20 (b); Φατρής⁽²⁾, l. 22 (b).

c) Un seul individu d'origine sémitique s'y trouve inscrit, l. 19 (b), et je ne sais s'il faut lire son nom et son patronymique Ἄβραμ Ἀλωσμαθου-τος ou bien Ἀβραμαλως Μαθουτος : en dehors d'Ἄβραμ, tous ces noms me sont d'ailleurs inconnus.

d) Un des garnisaires est certainement d'origine perse : Μιθροβανδάκης Σρουσου, l. 14 (a). Μιθροβανδάκης doit signifier « serviteur de Mithra »⁽³⁾; il est inconnu, mais de formation très régulière. Σρουσου, également inconnu, est à rapprocher des noms perses formés avec la racine *sros*⁽⁴⁾. D'autre part, le père de Φατρής se nomme Παταιος⁽⁵⁾, l. 22 (b). Je ne connais pas ce nom : faut-il le rapprocher de Πάτεις, nom d'origine perse, que portait le père d'Οχοarzanes, mentionné dans une inscription de Tanais⁽⁶⁾?

Reste un nom propre que je ne m'explique pas, et dont je ne vois pas quelle est l'origine, Ἀμβαδισκος, l. 21 (a).

Les militaires de l'île de Sebel, auteurs de la dédicace à laquelle j'ai fait allusion ci-dessus, adressaient leurs vœux pour le salut des Évergètes aux divinités de la cataracte « τοῖς ἐπὶ τοῦ καταράκτου δαίμοσιν », ce qui est tout naturel. A Ptolémaïs, c'est également aux divinités locales qu'ils s'adressent, à Triphis et à Pan, ainsi qu'aux dieux parèdres.

La lecture des mots ΘΡΙΠΙΔΙ et ΠΑΝΙ, l. 8, est certaine. Je crois aussi qu'il n'y a pas de doute possible sur le déchiffrement des caractères qui séparent ces deux mots ΚΟΛΑΝΘΑ. Mais qu'est-ce que ce vocable? Le texte est-il corrompu? C'est possible⁽⁷⁾. Cependant, l'hypothèse la plus

⁽¹⁾ Παοῦς, cf. SPIEGELBERG, *Aeg. u. Gr. Eigennamen*, p. 49*, 344.

⁽²⁾ Φατρής, cf. SPIEGELBERG, *ibid.*, p. 32 et 43*.

⁽³⁾ F. JUSTI, *Iranisches Namenbuch* (Marburg, 1895), col. 62, s. v. *bandak*.

⁽⁴⁾ JUSTI, *ibid.*, col. 311, les noms depuis *sros* jusqu'à *srutos padh*. Il se pourrait que notre Σρουσου fût l'origine du nom propre Στρούθας, connu par les

textes grecs (XÉN., *Hell.*, 4, 8; Diod., 14, 99), nom perse (JUSTI, *ibid.*, col. 312), probablement hellénisé sous l'influence du mot purement grec στρούθος.

⁽⁵⁾ Παταιος : le nom est resté indécliné (je ne vois pas quelle serait la forme nominative d'un génitif Παταιος).

⁽⁶⁾ JUSTI, *ibid.*, col. 245.

⁽⁷⁾ On notera, dans cette même ligne, l'omission insolite de καὶ devant Πανὶ et

vraisemblable est que nous avons là une épithète inusitée de la déesse Triphis, — épithète d'origine égyptienne, que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher du nom d'homme Κολάνθος, qui se lit, avec sa transcription démotique, sur des étiquettes de momies provenant justement de la région d'Akhmim⁽¹⁾.

Le culte associé de Triphis et de Pan, l'une déesse de la végétation⁽²⁾, l'autre dieu de l'agriculture, est attesté depuis longtemps⁽³⁾ : en ce qui concerne plus particulièrement la déesse gréco-égyptienne Triphis, M. H. Gauthier a réuni, il y a quelques années, tous les renseignements⁽⁴⁾ que nous fournissent sur elle les textes et les monuments⁽⁵⁾. C'est dans la région d'Akhmim-Panopolis que Triphis et Pan étaient conjointement adorés : on ne sera donc pas surpris de rencontrer à Ptolémaïs un *ιερόν* qui leur ait été consacré et dont la dédicace de Paniscos et de ses camarades nous a conservé le souvenir.

XXIX. QASR-EL-BANAT (ΕΥΗΜΕΡΙΑ).

Ἐν ἱερὸν ἄστυλον.

Il y a treize ans, MM. Grenfell et Hunt publiaient un fragment d'inscription grecque⁽⁶⁾ découvert par eux à Qasr-el-Banat : c'était la fin d'une pétition tendant à obtenir pour un sanctuaire d'Evhéméria l'octroi du droit d'asile. La partie supérieure de la stèle avait disparu. Le monument, tel

devant *θεοῖς*, et on se rappellera les erreurs matérielles de la ligne précédente (*κ(α)ι οἱ συνοδῆται (ᾧ)ν*).

⁽¹⁾ SPIEGELBERG, *Aeg. u. Gr. Eigennamen*, p. 18*, n° 119 et 119 a.

⁽²⁾ *Τριφίς* = *t-rpj*. Cf. SPIEGELBERG, *ibid.*, p. 30*—31*.

⁽³⁾ LETRONNE, *Recueil*, t. I, p. 112.

⁽⁴⁾ H. GAUTHIER, dans *B. I. F.*, III, 1903, p. 165—181.

⁽⁵⁾ Le nom grec est *Τριφίς*, écrit parfois, comme ici, *Θριπίς* (*Pap. Casati*,

42, 2); cf. le sanctuaire appelé *Θριπιεῖον* (KREBS, dans *Aeg. Zeitschrift*, XXXII, 1894, p. 47, n° 36). Quant à l'orthographe *Θριφίς* que Wilkinson (*Manners and Customs*, IV, p. 265) prétend avoir rencontrée, elle serait tout à fait anormale : on ne s'expliquerait pas la succession de *θ* et *φ*; la *dissimilation* des deux aspirées aurait dû se produire. Toute vérification est d'ailleurs impossible, le texte auquel Wilkinson se réfère ayant disparu.

⁽⁶⁾ *Fayûm Towns*, p. 47-50, pl. VIII a.

quel, mesurait 0 m. 895 mill. sur 0 m. 515 mill. Il fut envoyé au Musée du Caire, où il est encore conservé sous le n° 33037⁽¹⁾.

Habent sua fata . . . Le haut de la stèle a été retrouvé par nos collaborateurs involontaires, les *sebakhin*, en septembre 1913. M. Edgar, qui alors me remplaçait, fut le premier à le voir et à l'identifier, et il eut la complaisance de me remettre, à mon retour de congé, l'estampage qu'il avait pris de l'inscription. Les deux parties de la stèle ont été rapprochées et l'ensemble mesure 1 m. 25 cent. de haut. Voici le texte du nouveau fragment, que je crois bon de reproduire d'abord en caractères épigraphiques (cf. la planche II) :

ΑΣΥΛΟΝΚΑΤΑΤΑΠΡΟΣΤΕΤΑΓΜΕΝΑ
 ΒΑΣΙΛΕΙΠΤΟΛΕΜΑΙΩΙΘΕΩΙΦΙΛΟΠΑΤΟΡΙΚΑΙ
 ΦΙΛΑΔΕΛΦΩΙΧΑΙΡΕΙΝ.ΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΣ
 ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΥΑΘΗΝΑΙΟΙΣΥΠΑΡΧΕΙΝΕΝΕΥ
 5 ΗΜΕΡΙΑΙΤΟΥΑΡΣΙΝΟΙΤΟΥΙΕΡΟΝΑΜΜΩΝΟΣ
 ΚΑΙΤΩΝΣΥΝΝΑΩΝΘΕΩΝΣΥΜΠΕΠΤΩΚΟΣ
 ΚΑΙΤΟΙΣΟΛΟΙΣΕΞΗΡΗΜΩΜΕΝΟΝΒΟΥΛΟΜΑΙ
 ΕΠΑΥΞΗΣΕΙΤΩΝΤΟΙΣΘΕΟΙΣΑΝΗΚΟΝΤΩΝ
 ΑΝΟΙΚΟΔΟΜΗΣΑΙΤΟΥΤΟΤΟΙΣΙΔΙΟΙΣΑΝΗΛΩ
 10 ΜΑΣΙΚΑΙΕΠΙΓΡΑΨΑΙΥΠΕΡΣΟΥΔΕΣΠΟΤΑ
 ΒΑΣΙΛΕΥΟΠΩΣΑΙΤΕΥΣΙΑΙΚΑΙΑΙΩΝΔΑ

Transcription et traduction :

ἄσυλον κατὰ τὰ προστεταγμένα .
 βασιλεῖ Πτολεμαίωι θεῶι Φιλοπάτορι καὶ
 Φιλαδέλφωι χαίρειν . Διονυσόδωρος
 Ἀθηνοδώρου Ἀθηναῖος . ὑπάρχει{ν} ἐν Εὐ-
 5 ημερίαι τοῦ Ἀρσινοῦτου ἱερῶν Ἄμμωνος
 καὶ τῶν συννάων θεῶν συμπεπτωκός
 καὶ τοῖς ὄλοις ἐξηρημαμένον, βούλομαι
 ἐπ' αὐξήσει τῶν τοῖς θεοῖς ἀνηκόντων
 ἀνοικοδομῆσαι τοῦτο τοῖς ἰδίοις ὀνηλώ-

⁽¹⁾ MILNE, *Greek Inscriptions (Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire)*, p. 10, n° 33037.

10 μασι καὶ ἐπιγράψαι ὑπὲρ σοῦ, δέσποτα
βασιλεῦ, ὅπως αἱ τε [θ]υσίαι καὶ αἱ [σπ]ονδαί [1] ⁽¹⁾

Lieu d'asile, d'ordre du Roi ⁽²⁾.

Au Roi Ptolémée, dieu philopator et philadelphie, salut. Moi, Dionysodôre Athénodôre, Athénien, — comme il existe ⁽³⁾ à Evhéméria, bourg du nome Arsinoïte, un sanctuaire consacré à Ammon et aux divinités parèdres, qui n'est plus que ruines et que tous ont délaissé, — je veux, pour glorifier les dieux, relever ce sanctuaire à mes frais, et y inscrire ton nom ⁽⁴⁾, seigneur roi, pour que s'accomplissent (ἐπιτελῶνται, l. 12) les sacrifices et les libations.

MM. Grenfell et Hunt avaient déjà remarqué ⁽⁵⁾ que le grec de cette inscription n'était pas des meilleurs. L. 8, la construction τῶν τοῖς θεοῖς ἀνηκόντων est insolite : il aurait fallu écrire πρὸς τοὺς θεοὺς ou bien εἰς τοὺς θεοὺς. L. 4, ὑπάρχειν pour ὑπάρχει est une erreur purement matérielle.

Il est permis maintenant de répondre à plusieurs des points d'interrogation posés par les premiers éditeurs. Nous savons le nom de l'auteur de la pétition et son ethnique, Dionysodôre, fils d'Athénodôre, Athénien; mais l'inscription reste muette sur sa profession ou sa qualité. Nous savons aussi que le sanctuaire pour lequel est demandé le droit d'asile s'élevait à

⁽¹⁾ Suivait, pour compléter cette proposition subordonnée, le mot ἐπιτελῶνται (l. 2 du texte de Grenfell-Hunt) . . . δέσποτα βασιλεῦ, ὅπως αἱ τε θυσίαι καὶ αἱ σπονδαί [l. 12] ἐπιτελῶνται, κτισθέντος τοῦ σηματομένου ἱεροῦ etc. . . Notre onzième ligne est la première (mutilée) du fragment de *Fayûm Towns*. L'inscription totale, y compris la ligne commune mutilée, comprend donc 11 + 28 — 1 = 38 lignes.

⁽²⁾ Même formule dans l'inscription analogue, de même provenance, récemment publiée par ARVANITAKIS, *Bull. Inst. Égypt.*, 5^e série, tome VI, p. 176. Dans l'inscription de Théadelphie que j'ai moi-même publiée (*C. R. Ac. Inscr.*, 1908,

p. 772), la formule de début était un peu différente : ἄσυλον κατὰ πρόσταγμα ᾧ μὴ πρᾶγμα.

⁽³⁾ ὑπάρχειν = ὑπάρχει. Même formule dans l'inscription d'Arvanitakis, l. 6.

⁽⁴⁾ ἐπιγράψαι me semble être ici employé au sens neutre : « graver une inscription en ton honneur, ὑπὲρ σοῦ ». Ainsi, par exemple, dans ce texte de DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, n° 219, l. 36 : . . . ἐπὶ βήματος τοῦ λίθου καὶ ἐπιγράψαι · «ὁ δῆμος etc. . . ». (Il est vrai que, dans notre inscription d'Evhéméria, le verbe ἐπιγράψαι n'est pas suivi par une dédicace au mode personnel comme dans l'inscription précitée).

⁽⁵⁾ *Fayûm Towns*, p. 49.

Evhéméria même, là où furent trouvés successivement les deux fragments de la stèle, et que c'était Ammon qu'on y adorait. Enfin, il n'y a plus de doute possible sur la date de l'inscription, qui est bien, comme l'avaient conjecturé MM. Grenfell et Hunt⁽¹⁾, du règne de Ptolémée XIII Neos Dionysos (Πτολεμαῖος θεὸς Φιλοπάτωρ καὶ Φιλάδελφος), par conséquent des années 69/68 (ἔτους ιγ').

XXX. KIMAN-FARÈS (CROCODILOPOLIS).

DÉCRET HONORIFIQUE.

J'ai récemment acquis, à Médinet-el-Fayoum, deux fragments d'une stèle en calcaire, trouvés, me dit-on, parmi les ruines de Crocodilopolis : à eux deux ils ne constituent qu'une faible partie de ce qu'était le monument intact, mais ils suffisent à en révéler l'importance. Il est possible que le reste de la stèle sorte du *sebakh* quelque jour et s'en aille dans quelque collection ou Musée d'Europe. C'est pourquoi il me paraît bon de faire connaître ici ces fragments et d'en donner une reproduction photographique (pl. III). Ils sont conservés au Musée du Caire, n° 44751, et mesurent rapprochés environ 0 m. 17 cent. sur 0 m. 17 cent.

La planche étant très claire, il est inutile de transcrire ce texte en capitales; le voici en caractères courants :

[ἀγα]θῆ[ι τύχηι (?)]
 [ἔδοξ]ε τοῖς ἀρχ[ουσι
 [. . .]γε τοῦ τῶν ἐν[
 [. . . .] Φυλῆς Φαβία[ξι]ς
 5 [κα]ὶ ἐπισπουδασμῶ[
 ἐξ ὅτου γέγονεν ἐν α[
 τῶν ἰδίων ἡθῶν κα[ὶ
 ἡμετέ[ρ]αν πόλιν θ[
 οὔσιν κα[ὶ] τοῖς κοινο[
 10 εὔμενω[ς] καὶ Φιλαν[θρώπως

⁽¹⁾ *Fayûm Towns*, p. 50.

τὸ εἰ[πιε]ικὸς καὶ εὐθ[
 ιδίας τὰξῆως κα[] ————— πρα-]
 γματελαῖς ἐπὶ τ[
 πολ[ε]ιτευομ[
 15 [.]ησ[

De la ligne 1, gravée sur une sorte de corniche, il ne reste que les fragments de deux lettres, dont la première est ronde et la seconde paraît être un H : on est admis, je crois, à restituer [ἀγα]θῆ[ι τύχηι] : d'où l'on peut inférer qu'il manque, en largeur, une bonne moitié de la stèle. Les lettres de la ligne 2, comme celles de la ligne 1, semble-t-il, ont 0 m. 011 mill. de haut, tandis que la hauteur des lettres du reste de l'inscription est seulement de 0 m. 008 mill.

Il n'est pas douteux que ce texte ne soit d'époque romaine : on peut préciser davantage, et dire que la mention d'une *Φυλή* (l. 4) indique, pour une métropole égyptienne, une date postérieure à 212⁽¹⁾. Chose remarquable : les tribus, à Arsinoë, auraient porté un nom, au lieu d'un numéro d'ordre, comme à Oxyrhynchos; ici, le nom de la tribu paraît être *Φαξία*⁽²⁾.

D'autre part, notre texte étant postérieur à 205, date où une *βουλή* fut, à Arsinoë, juxtaposée au *κοινόν* des archontes⁽³⁾, on pourrait, par une hypothèse légitime, compléter encore la ligne 2, et restituer : [ἔδοξ]ε τοῖς ἀρχ[ουσι καὶ τῆι βούληι].

Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'un décret émis probablement au III^e siècle, par l'administration municipale d'Arsinoë, — que cette administration ait été alors aux mains des seuls archontes, ou de

⁽¹⁾ *Oxyr. Pap.*, 1030; cf. WILCKEN, *Chrestomathie*, p. 55, n° 36 (*Ältestes Beispiel der Phylenordnung in einer Metropole*).

⁽²⁾ Le texte est ΦΑΒΙΑΒΙ : Β est presque certain; cette lettre est suivie de la partie inférieure d'une haste verticale : Ι est donc tout à fait problématique. Si l'on admet la lecture ΒΙ, on peut supposer

que ces deux lettres sont dues à l'inadvertance du graveur, et qu'il faut les supprimer, d'où ma lecture Φαξία|ξι|[ς. Toute hypothèse est, d'ailleurs, permise.

⁽³⁾ Comme le rappelle Jouguet, dans *La Vie Municipale*, p. 345, la plus ancienne mention d'une *βουλή* pour Arsinoë et pour Hérakléopolis remonte à l'année 205 (*P. Lond.*, 348, l. 4, II, p. 215).

ceux-ci et des bouleutes — en l'honneur de quelque personnage important de la Φυλή Φαβία (peut-être l'ἀμφοδογραμματεὺς de la tribu). On voit, étant donné surtout la rareté des documents épigraphiques de ce genre, quelle pouvait être l'importance de ce monument : le peu qu'il en reste sert plus à exciter notre curiosité qu'à la satisfaire, et l'on ne peut qu'implorer l'ἀγαθὴ τύχη de nous restituer un jour les fragments disparus d'un texte si intéressant.

G. LEFEBVRE.

Assiout, 2 décembre 1913.

NOTE ADDITIONNELLE.

L'inscription XVIII de ma précédente série (voir plus haut, p. 93-96) est une dédicace au dieu-chien Anubis. Le dédicant, Pasôs, γ est qualifié de κυνοβοσκός. J'ai hésité à traduire ce mot (qui est un ἀπαξ) par « éleveur de chiens sacrés », et je l'ai transformé en χηνοβοσκός.

J'ai eu tort. Déjà, M. Perdrizet m'avait, dans une lettre, signalé mon erreur. Plus récemment, Wilcken a, dans l'*Archiv f. Pap.*, VI, 1913, p. 222, rappelé que, si en effet le mot κυνοβοσκός est nouveau, cependant nous savions par Strabon, XVII, p. 812, qu'à Cynopolis τοῖς κυσὶ τιμὴ καὶ στίσις τέτακται τις ἱερὰ : ce passage justifie pleinement l'existence et du mot et de la fonction de κυνοβοσκός.

Je ne fais pas difficulté, cela va de soi, pour reconnaître mon erreur et adopter l'interprétation de MM. Wilcken et Perdrizet. — G. L.

Février 1914.

PRELIMINARY REPORT ON THE WORK
OF THE
HARVARD — BOSTON EXPEDITION
IN 1911-13

BY

G. A. REISNER AND C. S. FISHER.

I. PROGRESS OF THE WORK.

After the excavation of the Valley Temple of Mycerinus, the work on the cemetery west of the Cheop's Pyramid was resumed. At the end of December 1911, the clearing of the mastabas eastward of Lepsius 24 (the Mer-ib mastaba) was continued. For our purposes, in order to include the intervening mastabas all were renumbered as in the western part. Lepsius 23 was numbered G. 2000 and all the mastabas between that and the Mer-ib tomb were numbered from 2001 up. The Mer-ib mastaba was numbered 2100, and the other mastabas north and east of it which belonged to the original plan of the cemetery were numbered even tens. 2110, 2120, 2130, etc. (see pl. I, Ill. n° 1). The later mastabas occupying secondary sites were numbered with the intervening numbers. Thus later mastabas in front and on the sides of 2130 became 2131, 2132, etc. The burial pits were lettered A, B, C, etc., while the intrusive burial pits were lettered Z, Y, X, W, V, U, T, S, etc., and called X-pits.

The work of clearing proceeded eastwards during January to April 1912, October to December 1912 and January 1913. Early in January, the edge of the cemetery was reached nearly in a line with the western face of the Cheop's Pyramid (see pl. VIII, Ill. n° 12). Work was also begun in April 1912 on the southern part of the field among the rows of mastabas towards the Second Pyramid; and five tombs have been excavated.

The greater part of the strip originally assigned to our expedition has now been cleared. Along the northern edge lies a series of extremely

poor, very small rubble mastabas. The extreme north-western part still contains a number of unexcavated mastabas, badly plundered and in some cases nearly destroyed. The part of the royal cemetery which lies in the northern strip is however entirely clear, and our chief duty is to clear that part which lies in our southern strip, near the Second Pyramid⁽¹⁾. Until this is clear, all conclusions as to the history of the whole royal cemetery must be tentative and subject to revision. But it may not be out of place to outline the present results.

II. EVIDENCES OF UNIFIED PLAN.

The mastabas of the royal cemetery are remarkably long in relation to their width, the proportion being about 100 : 235 ± 10. The following list gives a review of the approximate proportions of the Old Empire mastabas known to me :

SITE	NUMBER	MATERIAL	DATE	RELATION OF WIDTH TO LENGTH		
				LOWEST	HIGHEST,	AVERAGE
Giza, R. Cem.	17	limestone	IV	100 : 230	100 : 270	100 : 235
Naga-ed-Dér	4	mud-brick	III	100 : 171	100 : 280	— : —
Ballás (N. and B.)	3	"	III	100 : 194	100 : 205	100 : 209
Bet-Khalláf	5	"	III	100 : 186	100 : 274	100 : 196 ⁽¹⁾
Medum	7	various	IV	100 : 173	100 : 200	100 : 186
Denderah	5	mud-brick	IV	100 : 172	100 : 217	100 : 196
Giza, O. Cem	23	limestone	V ⁽²⁾	100 : 153	100 : 227	100 : 187
Abusir	3	"	V	100 : 139	100 : 187	100 : 157
Saqqarah	14	various	IV-V	100 : 153	100 : 206	100 : 190
M. M. C. 5	1	mixed	IV	— : —	— : —	100 : 269
Quibell's Mastaba	1	limestone	V	— : —	— : —	100 : 189
Saqqarah	8	"	VI	100 : 98	100 : 196	100 : 143

⁽¹⁾ Omitting the two exceptional mastabas K. 2 and N. 518.

⁽²⁾ Mainly Vth, a few late IVth, a few early VIth.

⁽¹⁾ The middle strip was assigned to Prof. Steindorff and was resigned by him to Prof. Junker. The southern strip was

originally assigned to Prof. Schiaparelli and when he resigned it, it was given to our expedition.

The only mastabas known to me which equal or exceed the proportions of the Giza royal mastabas are as follows :

Bet-Khalláf, K. 3, mud-brick, III dynasty	100 : 274
Naga-ed-Dér, N. 518, " " "	100 : 280
Saqqarah, G. 5, " IV "	100 : 269

The variations in the size and the proportions of the mastabas exclude at once any idea of a *normal form* of the mastaba. The form of each tomb is dependant on the functions it serves and the means (technical and material) at the disposal of the builder. The general similarity arises from identity of function; the variations in size and in the proportions are determined in part by the ground available, in part by the wealth and importance of the builder; the development in the form and the structure follows the growth of technical skill.

The uniformity in size and proportions in the royal cemetery at Giza is due therefore solely to the fact that they were laid out according to a unified plan drawn up by the royal architects, and assigned to the owners by royal command. This Giza cemetery and that at Abu-Roash are the only two known to me in which this procedure has been followed.

III. DIFFERENT DIVISIONS OF THE ROYAL CEMETERY.

The Giza cemetery, west of the First Pyramid, does not however appear to be a unit (see pl. II-III, Ill. n^o 2 and 3). The great mastaba (Lepsius 23) with those west and east of it are orientated 1°30' W. of N. while Prof. Junker's *Hemiwn* mastaba and the rows near the Second Pyramid (called by me the Southern Cemetery) are orientated due north. Nor do the lines of the southern section correspond with those of the northern. For example the line of the face of the sixth line (counting from *Hemiwn*) of the Southern Cemetery strikes the southern face of G. 2120 (Northern Cemetery) at about one third of the width from the south-eastern corner. It is clear that these two sections represent two different plans. The northern section of the cemetery is divided by the great mastaba n^o G. 2000 (Lepsius 23) into two parts, called by me for convenience, the Western Cemetery and the North-Eastern Cemetery. The Western Cemetery is a unit, judging by spacing and structure. The North-Eastern Cemetery, however, is not a unit,

but falls into three parts. The westernmost line, G. 2100 (Mer-ib) and G. 2110, lie northwards of the following lines. The following lines are in parallel rows, but G. 2120 is longer than those east of it (G. 2130, 2140, 2150, 2160, and 2170). The easternmost line, G. 2160 and 2170, is continued across the field to meet the later 8th line of the Southern Cemetery (see below); but is not exactly in line with it. All this part of the North-eastern Cemetery, I call the Northern Cemetery. In front of the Northern Cemetery, lie three more lines of mastabas (G. 2180; G. 2190 and 2200; G. 2300 and 2310), each of which shifts northwards so that the east-west lines are broken. The northward shift of each of these lines in turn exposes the southern end of each mastaba to an opening in the line on the east. Thus a field of mastabas placed *en échelon* is formed, called by me the Eastern Cemetery. The Eastern Cemetery appears to be continued across the field to the south; for the mastabas east of our Southern Cemetery are clearly placed *en échelon*; but we have not yet excavated this part of our concession. Eastward of the cemetery *en échelon*, there are several lines of later mastabas of distinctly different construction, spaced with a cumulative irregularity.

Thus there are three and perhaps four general plans followed in the cemetery. Using the word *line* to mean the north and south rows of mastabas and the word *row* to mark the east and west rows, the cemetery may be divided as follows. The designations of the plans is however without prejudice to the ultimate conclusions as to relative date.

PLAN A. — Western Cemetery, five lines of three rows (G. 1201-G. 1233). To this plan, Lepsius 23 (G. 2000), and one line of two mastabas (G. 2100, 2110) of the Northern Cemetery to seem to be later additions.

PLAN B. — Southern Cemetery, eight lines of five rows each, and the *Hemiwn* mastaba.

PLAN C. — Northern Cemetery, three lines.

PLAN D. — Eastern Cemetery, three lines of mastabas placed *en échelon* running across the front of the field.

In this survey, I have been obliged, owing to insufficient excavation, to ignore the mastabas south of the First Pyramid and those east of it. Nevertheless it is manifest that they also were laid out according to a formal plan.

IV. TYPES OF FORMS AND STRUCTURE.

Before proceeding to discuss the relative dates of these various groups of mastabas, it is necessary to clear the ground by a review of the different types of mastabas.

In regard to the forms of the stone mastabas, there is clearly a transition from an exterior chapel of mud-brick or stone in the earlier part of the Fourth Dynasty to an interior chapel of stone, in the later part of the same dynasty. These chapels are normally on the southern end of the side facing the valley, approximately opposite the burial chamber. The earlier tombs contain only one shaft, the later two or three.

During the Fifth and Sixth Dynasties, the interior chapel becomes a long corridor with a niche (or false door) for each burial chamber, and, in the larger mastabas, develops into a series of interior rooms which occupy the greater part of the mastaba. All these mastabas contain a number of burial pits.

The statues were placed in the offering room in the exterior mud-brick chapels. The *serdab*, which originated as a walled up offering niche (see *Medum*, pl. VII), does not occur in the stone mastabas with *exterior* chambers; but it occurs frequently in the mastabas with *interior* chamber, of the later part of the Fourth Dynasty, and becomes usual in the Fifth and Sixth Dynasty mastabas. Even in the latter mastabas, statues were occasionally placed in the offering room (see pl. VII, Ill. n° 11).

The tombs with exterior mud-brick chapels have only a single slab-stela with beautiful low relief, placed in the offering niche. The exterior stone chapels begin to show wall reliefs, usually low fine reliefs, like the slab-stela. The extent of the wall reliefs grows with time and the reliefs become higher and more sharply marked.

The following explanations of the material should be noted :

1. Soft, yellow limestone, comes at present from the quarry south of the Sphinx. Apparently this stone was found all over the southeastern part of the Pyramid Area. Disintegrates on exposure to the weather. Called *Yellow Limestone*.
2. Hard grey nummelitic limestone. The platform of the pyramids, the

quarry beside the Third Pyramid, the quarries of the western part of the area. Weathers purplish. Called *Grey Limestone*.

3. A medium fine white limestone, probably from the eastern bank. Weathers grey. Called *White Limestone*.

4. A very fine hard white limestone, probably from Turah. Weathers yellow. Called *Fine White Limestone*.

The dressing of the exterior surfaces of the walls present two predominant types, (1) vertical faced, stepped dressing (see pl. IV, Ill. n° 4) and (2) sloping faced dressing (see pl. V-VI, Ill. n° 6, 9). The sloping faces are either joint dressed leaving the body of the stone rough and slightly bulging, or flat dressed. The yellow limestone occurs only with vertical-faced stepped surfaces but none of it was well preserved. The grey limestone occurs with both vertical-faced stepped dressing and sloping-faced dressing. The white limestone occurs only with flat sloping-faced dressing but some of the examples are unfinished (G. 4240, pl. VI, Ill. n° 9). The fine white limestone occurs only with flat sloping-faced dressing and the finish is of an excellence seldom attained in the masonry of any period. All these are of the Fourth Dynasty. The vertical-faced stepped dressing of grey limestone and the sloping faced dressing of grey limestone persist throughout the Fifth and Sixth Dynasties; but in the former the stepping becomes less pronounced and in the latter the tendency is towards lower courses of smaller stones.

There are two chief structural types : (1) the filled mastaba and (2) the cased core mastaba. The latter is subdivided into : (a) massive core mastabas, and (b) rubble core mastabas.

1. THE FILLED MASTABA.

The list of Fourth Dynasty filled mastabas is as follows :

Western Cemetery, G. 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1223, 1225, 1227, 1233, 1235.

Northern Cemetery, G. 2100, 2110, 2120, 2140, 2150, 2160, 2170.

Eastern Cemetery, G. 2180, 2190 and the rest of the mastabas *en échelon*.

In general the two groups are, in spite of the general similarity, widely

separated in details. The distinctive features of the Northern and Eastern groups, are the bad stone, the relative positions, the absence of slab stelae and the small size of the burial pits. I will first describe the filled mastabas of the Western Cemetery.

The filled mastaba has a retaining wall of low stepped courses built of *small* blocks of yellow or grey stone (see pl. IV, Ill. n° 4 and fig. n° 1). The courses have vertical faces and each is set back 5-7 centimeters behind the face of the course below. The courses are 30 to 50 centimeters high. The interior is filled with boulders, gravel and rubbish. In some cases, rubble compartment walls divide the interior into filled compartments. Occasional horizontal surfaces in the filling material show that the filling took place *pari passu* with the building of the retaining wall.

The chapel was an exterior structure of mud-brick built against the retaining wall, on the southern end of the valley side of the mastaba⁽¹⁾. It was approximately opposite the burial chamber. The chapel is of mud-brick and shows usually three types of rooms not arranged according to a normal plan. The three types are : (1) court with a stone basin, (2) magazine, and (3) offering room. The entrance is on the east, north or south as may be convenient to the approach. The rooms were roofed with barrel-vaults with leaning courses and had slit windows in one end (see pl. IV, Ill. n° 4). The only inscription was on a slab-stela set in the retaining wall where it was exposed to view in the mud-brick niche of the offering room (see pl. IV, Ill. n° 5). In front of the niche was a low offering platform on which in several cases we found offering pots in place. In one room, there was a low basis, as if for a statue, against the southern end of the offering room (cf. MARIETTE, *Mastabas*, C 5 and 68).

There was only one burial pit, a big shaft about 210 centimeters square lined above with masonry, cut in the rock below. The total depth varied from 12 to 16 meters. At the bottom, a short passage led southwards to a large rock-cut chamber varying from 3 × 4 to 5 × 6 meters in size. The chamber was lined with fine white limestone beautifully dressed. A limestone or wooden coffin stood on the west; and there was a covered cubical

⁽¹⁾ On the east bank, the chapels are usually on the western face; while on the west bank, they are on the eastern face.

hole in the south-eastern corner the purpose of which was not clear. The hole may have contained the entrails. It was not too small to hold the «reserve head» of white limestone of which we found several examples; but in two cases heads were found in chambers in which the cubicle was wanting.

In general, the filled structure, the small course masonry, the exterior chapel and the single burial place are all strongly reminiscent of the earlier mud-brick mastabas.

All of these mastabas had been completed in the form described above and seven of them had been used for burial and offering ceremonies. The later (Fifth Dynasty) mastabas built among them always left the chapels accessible. *None of the mastabas had been cased with a casing over the retaining wall; but three of them had been enlarged.* Nos G. 1201, 1223, 1225 had been increased in width by a cased structure. This structure is the



Fig. n° 1. — G. 1223 and 1225, E-W section. Scale 1 : 100.

same massive core structure as in the Southern Cemetery (see below), in G. 1223 and 1225 cased as there with white limestone. No G. 1201 is extended 560 centimeters on the east (core only); n° G. 1223, 640 centimeters (including casing); n° G. 1223, 360 centimeters (including casing). The massive core and the casing were carried around the older filled structure but with a much less width owing to the lack of space (see pl. VII, Ill. n° 10 and fig. n° 1). The additions to nos G. 1223 and 1225 had interior chapels built of fine white stone but uninscribed. The remains of the mud-brick chapel were found underneath and the slab-stelae were still in place behind

the west wall of the new chapel. It was intended to finish n° G. 1201 in the same manner but the addition was never completed. After the west wall of the new interior chapel was in place, the stone work was abandoned and a mud-brick chapel was built before the new west wall. The stela and traces of the old mud-brick chapel were found behind the later chapel wall.

These reconstructions were not foreseen at the time the Western Cemetery was laid out for the following reasons :

1. They are reconstructions and not mere casings.
2. They are of varying widths and break the lines of the streets irregularly.
3. The spaces between the mastabas are too small for the reconstructions. The reconstruction of n° 1201 closed the old eastern doorway of the chapel of G. 1203 and necessitated the opening of a door to the north. The reconstruction of G. 1223 clashed on the rear with that of G. 1225 so that neither could be finished (see pl. VII, Ill. n° 10). One can imagine the furious dispute.
4. The additions alter the proportions of the mastabas from 100 : 235 ± 10 the general proportion of the royal cemetery to

G. 1201 — 100 : 197

G. 1223 — 100 : 201

G. 1225 — 100 : 144.

Thus the symmetry of the plan was entirely destroyed.

Now in the Southern Cemetery where the casing was foreseen from the beginning, the lines of both the core structures and the casings run straight through. The addition of the casing broke no lines. Moreover the casings in the Southern Cemetery are very uniform ca. 80 to 90 centimeters thick and do not alter materially the proportions of the core structures.

From the ten mastabas in the Western cemetery, seven stelae were found by me and one by M. Ballard (in 1902, I think). These give the following names and titles :

G. 1201 : A long list of early titles, then .

G. 1203 : .

with an *exterior* chapel (see pl. V, Ill. n° 7). The chapel was decorated internally with reliefs but the walls were not finished. There was no slab-stela.

The only mastaba in the North-Eastern Cemetery which had had a slab stela was the Mer-ib mastaba. The niche however was empty. The rest of the mastabas in the group appear to take their *alignement from the Mer-ib reconstruction* and to be slightly later in date than that reconstruction.

The mastabas of the Eastern Cemetery, the Cemetery *en échelon*, are filled mastabas of a similar type, but apparently of much poorer construction. The stone is the poorest of local yellow limestone disintegrating quickly when exposed to the weather, and had already suffered from the weather before the later mastabas were built in the streets between them. In some cases, especially in the south-eastern quarter (4910, 4920, 5010, etc.), the courses are low and the stepping is narrow. In no case in the North-Eastern Cemetery (except 2100), did we find any trace of a slab-stela. In almost all cases where the mastaba had not been reconstructed, the space in front was built up with late mastabas containing rows of burial pits, which left no room for any chapel. Nor were there in these cases any remains of chapels. It seemed as if many of them had never been used; but nevertheless G. 2300 B had contained a burial dated by a mud seal impression to the reign of Mycerinus. Two of these mastabas have interior chapels (G. 4920 and G. 2140). The pits in the western part, G. 2100, 2120, 2110, are large pits with well lined chambers. But further east the pits are usually two in number and grow smaller; and the chambers are also small and unlined. Thus it seems to me clear that in our northern strip, the earliest mastabas are on the west and the latest on the east. That is, the *échelon* cemetery is later than the Northern Cemetery while the later is in turn later than the Western Cemetery.

2. THE CASED-CORE MASTABAS.

a. THE MASSIVE CORE MASTABAS.

The most distinctive of the cased-core mastabas is the massive core mastaba (see pl. VI, Ill. n° 8 and fig. n° 3). The core consists of a retaining wall of massive stones loosely set together, filled in with rubble irregularly packed in gravel. In some few cases, the core may possibly be solid, but

all those examined appear to have been filled. As a result of the strength of the retaining wall, these cores are preserved almost to their original height. Each of the high vertical courses of the retaining wall is set back 10-12 centimeters from the course below so that the cores present a rough stepped appearance.

The following mastabas have massive cores :

Southern Cemetery (see pl. II-III, III. n^o 2 and 3; N.-S. lines are counted from the West and E.-W. rows are counted from the south)⁽¹⁾ :

- Line 1, mastabas in row 4, G. 4140⁽²⁾.
 " 2, mastabas in rows 2 and 4, G. 4220 and 4240⁽²⁾
 " 3, " " " 1 to 6, G. 4310-4360
 " 4, " " " 2 to 6, G. 4420-4460⁽⁴⁾
 " 5, " " " 1 to 6, G. 4510-4560
 " 6, " " " 1 to 6, G. 4610-4660
 " 7, " " " 1 to 6, G. 4710-4760⁽⁵⁾
 " 8, " " " 2 to 4, G. 4820-4840

(Line 8, built of bad stone and separated by a wider space from line 7 than that between the other lines).

Lepsius 23 = G. 2000, lying between Western and Northern Cemeteries.

Lepsius 44 lying near the S.-W. corner of the First Pyramid.

The Great Wall north of the Second Pyramid, which, whatever its original purpose, was utilized as part of the enclosing wall of the Second Pyramid, is of the same general type of structure as these massive cores but seems to be solid not filled⁽⁶⁾. The great bank of rubbish on the south of it appears to have been thrown down from the top of the wall. The ends of five dumps can be plainly seen projecting at nearly regular intervals from the mass (see pl. II, III. n^o 2). On account of the similarity of structure, the great wall and the massive cores ought not to be far separated in time. The great wall is, of course, of the Chephren Period.

⁽¹⁾ The numbers ending in 50 and 60 are in the Austrian concession.

⁽²⁾ G. 4110-4130 are not visible, perhaps never built.

⁽³⁾ G. 4210-4230 are not visible, perhaps never built.

⁽⁴⁾ G. 4410 missing, site occupied by

sloping grey mastaba, joint dressed.

⁽⁵⁾ G. 4710 has a sloping grey casing and an interior chamber while G. 4760 is built of bad stone.

⁽⁶⁾ I am unable to find any trace of a narrow wall on top of this massive wall.

The massive cores are cased (1) with mud-brick (4330 and perhaps 4630), (2) with sloping white masonry (4240, 4340), and (3) with joint dressed sloping grey masonry (4710). The site of n° G. 4410 is now occupied by a filled mastaba with a retaining wall of joint dressed sloping grey masonry which is built around the southern end of G. 4420.

The mud-brick casing (G. 4330 and perhaps G. 4630) may be merely an exception due to poverty or lack of piety on the part of the descendants. Curiously, the east wall of G. 4340, the only one of those excavated by us in which the core wall behind the stone casing is exposed, had had at one time a slab-stela set in the core wall and traces of mud-brick are noticeable behind the casing. It may well be that some of these cores were completed as they stand with mud-brick chapels on the front. According to Prof. Junker's *Bericht*, p. 5, other cores in lines 4 and 5 had slab-stelae still in place in the core wall.

Examples of massive cores cased with small stepped courses G. 4140, G. 2000 (Lepsius 23), are rare. The exterior of these examples resembles that of the filled mastabas of the Western Cemetery. No. G. 4140 had an exterior stone chapel with a mud-brick addition. There were apparently two slab-stelae in the wall, in niches of the stone chapel. Lepsius 23 has however two big niches in the small stepped casing. The casing walls of the niches are continuous with the small stepped casing outside. The niches are filled with massive core work cased with fine white stone. The southern one contained an interior chapel, entered from the mud-brick exterior chapel; and the northern one, an offering niche possibly with a serdab behind.

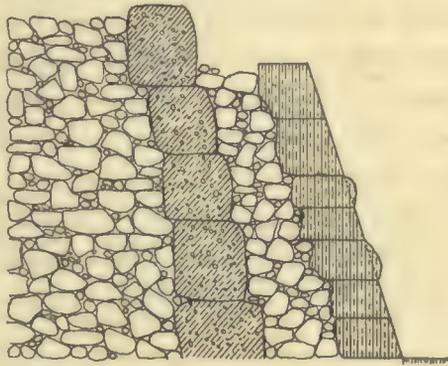


Fig. n° 3. — G. 4240, section of western wall.

Scale 1 : 100.

The most of the massive core mastabas appear however to be cased with white limestone blocks, irregularly but well bonded, in medium sized courses (see pl. VI, Ill. n° 9 and fig. n° 3). The surfaces where finished are well-dressed

to a sloping face. The chapels in the three mastabas which I have been able to examine (G. 4240, 4340, 4440), are exterior chapels bonded with the casing. In front of G. 4340, a later mastaba has been built in the angle between the exterior chapel and the eastern face of the mastaba (see pl. VI, Ill. n° 8).

The joint-dressed grey casing on 4710 has an interior chapel. A hole was broken in the massive core and the filling walled back with a rough rubble wall to permit the construction of the chapel. The intrusive grey mastaba 4410 has an interior chapel on the north. Other examples of both these types are dated to the Fifth Dynasty.

All these massive cores have only one pit and even the pits are in line. The pit mouth, situated just north of the center of the core is usually about 200 centimeters (or 4 ells) square. We have cleared five of the pits (G. 4340 A). The shaft is lined above with massive grey masonry badly joined, but with flat vertical faces. The chamber is entered by a passage blocked outside by a huge flat stone and inside by masonry. The chamber (except in G. 4240) is lined with well dressed limestone walls. The contents, stone vessels, pottery, flint chips, reserve head of limestone, did not differ from those of the Western mastabas. There were only two points of difference between the burial pits of the two cemeteries. 1. The masonry, lining the chambers in the Western mastabas, is better laid and has a far finer finish than that of the Southern mastabas. 2. The lining of the upper part of the shaft, above the rock, corresponds in each case to the exterior wall of the mastaba. That is, the pits of the Western mastabas have a flat-faced lining of small course masonry (good yellow or grey) while those of the Southern mastabas are lined with flat-dressed massive grey masonry.

Apparently two persons were buried in each of the massive core mastabas, G. 4140 and G. 4440, — man and wife.

b. SMALL STONE CORE.

A few mastabas have the interior packed with *layers* of small stones laid in a red (mud) mortar. The retaining wall is of small stepped courses and it is difficult to say whether the type ought to be regarded as a better kind of filled mastaba or as a core (including the retaining wall). G. 2130

(see pl. V, Ill. n° 7 and fig. n° 4) has a beautifully dressed fine white casing outside the retaining wall and an *interior* chapel with a serdab.

According to Prof. Junker's *Bericht*, Tafel II, the fifth and sixth mastabas of the first and second lines (G. 4150, 4160, 4250, 4260) appear to be of this type of small stone core mastaba. Two of them had been cased in white limestone and a third had an unfinished white limestone casing. G. 4250 has an addition of massive core cased with white limestone like the filled mastabas of the Western Cemetery. These four mastabas are only approximately lined up with the faces of the massive cores and appear to me, to be earlier than the rest of the Southern Cemetery. For example, the massive core of the mastaba G. 4140 (which has a stepped casing) is in a line with the stepped fronts of G. 4150, 4160; and the massive core of the mastaba G. 4240 (which has a sloping white casing) is in a line with the stepped fronts of G. 4250, 4260. The chapels were of mud-brick except possibly in the case of 4150. Each had a slab-stela in the stepped face.

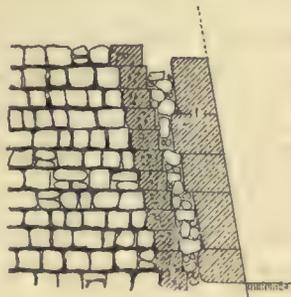


Fig. n° 4. — G. 2130, section of western wall. Scale 1 : 100.

V. RELATIVE DATES.

It is quite clear that the Cemetery *en échelon* is later than the rest of the Royal Cemetery. Many of the mastabas in it were apparently not utilized until after the Fourth Dynasty and were then practically rebuilt. The Northern Cemetery (excepting 2100 and 2110) is not much earlier, G. 2150 being of the Mycerinus period. These are lined up approximately with the addition to the Mer-ib mastaba. The great question concerns the relative dates of the Western Cemetery and the Southern Cemetery.

Now in the Southern Cemetery while the sites are for the greater part laid out according to a unified plan, the mastabas are not of uniform structure. The northwestern part consists of small stone cores, the central part consists of massive cores and the eastern line (8th line) of massive core

mastabas of bad yellow stone. In general the structure deteriorates towards the south. The name of the owner of G. 4240, a , is



, an indication of little value for exact determination. In the pit of G. 4340, however, we found a mud seal-impression with the Horus name of Chephren ; and it is quite clear that this burial took place in the reign of Chephren.

It is, I think, reasonably certain that the Western mastabas are of the Cheops period. The earliest part (the N.-W. corner) of the Southern Cemetery may be practically contemporaneous. It seems to me, probable, so far as the present evidence goes, that the two cemeteries were laid out by Cheops or at his direction, that the two groups belonged to two different lines of the royal family and were used simultaneously during the reign of Cheops. It is probable that the *massive core mastabas* in the Southern Cemetery were laid out and built by Chephren as a continuation of the north-western part of that cemetery, which belonged to the Cheops plan. The Northern Cemetery was continued eastward during the Chephren reign, in continuation of the family division. Finally, the Eastern Cemetery was laid out probably by Mycerinus, and the mastabas erected as cores. Few of them were however finished or utilized; and many of the rest were reconstructed by officials of the Fifth Dynasty.

VI. THE LATER CEMETERY OF OFFICIALS.

1. TYPES OF MASTABAS.

The tombs of the funerary priests and of the officials of the Fifth and Sixth Dynasties were built in the open spaces of the royal cemetery. Some of them stand free of the older mastabas, on independent sites. These are, in general, earlier in date, built while the spaces were still open. Others have been made by the reconstruction of older mastabas, especially in the Eastern Cemetery (*en échelon*). Still others have been built against or attached to the older mastabas or to those on independent sites. The latest have been built over earlier mastabas of the cemetery of officials.

The cemetery of officials covers our whole northern strip extending

north, east, and west beyond the limits of the royal cemetery. The Southern Cemetery also contains a few later mastabas, but appears not to be filled with them as on the north.

These later mastabas show a great range in size and proportions. Many of them are small family mastabas consisting of a rubble core containing four to ten square burial pits. Such mastabas are cased in mud-brick or small stepped masonry. Along the eastern side of each is a series of offering niches; and a narrow space along the front is enclosed with a mud-brick wall often not roofed over. These can only be compared with the earlier family groups of small single burial mastabas, and have little bearing on the questions under discussion. The chief points of interest are : (1) the change they show, from the deep niche of mud-brick origin to the shallow niching of the stone stela, and (2) the change from the single burial form to the multiple or family burial form. When they contain a serdab, it is almost always a very small cubicle constructed in the wall of the offering niche (G. 1021, G. 1402, G. 1104) without any opening. Cases occur, however, in which the serdab is constructed like that of the larger Fifth Dynasty mastabas but on a smaller scale.

The larger mastabas give, as everywhere else, the best material for the study of the course of development. None of these, in our excavation, have an *exterior* stone chapel. The earliest mastabas, those on independent sites, invariably show the type with the single *interior* stone chapel in the southern end of the valley face (eastern at Giza). These have two or more burial pits, a serdab usually behind the offering niche of the chapel, and often an exterior mud-brick chapel containing store-room and court with basin. Thus the interior chapel is the offering room proper and bears reliefs on the walls.

The series of mastabas, next in date, have the offering room enlarged to an interior corridor running the length of the mastaba and showing in general a niche for every burial pit (not always strictly carried out). Mud-brick rooms outside do not occur in any of our mastabas of this type. There are seldom less than four burial pits. The serdab is a usual feature, being more often at one end of the corridor, apparently to leave room for the maximum number of burial pits.

In every case where corridor mastabas are contiguous to mastabas with

a single interior chamber, the corridor mastaba has been built against the other and is therefore later in date. For example :

G. 1026,	corridor type	was built against	G. 1008	with single interior chamber
G. 1016,	" " " "	" " "	G. 1020	" " " "
G. 1011,	" " " "	" " "	G. 1024	" " " "
G. 2336,	" " " "	" " "	G. 2337	" " " "
G. 1151,	" " " "	" " "	Steindorff's	" " " "

Mastaba

In general, as mentioned above, the mastabas with single interior chamber are on independent sites, that is, they are not built against other mastabas. Or if they are against other mastabas, the latter are of the IVth Dynasty types, as, for example, G. 1206 with interior chamber is built against G. 1207, a IVth Dynasty filled mastaba with exterior mud-brick chapel. The mastabas which have been most seriously denuded for their stone in antiquity are those with interior chambers (G. 1027, 2337, 1024, 2186). The antiquity of the theft is shown by the construction of later mastabas over the broken walls. The stone was no doubt utilized in the later mastabas⁽¹⁾; and the fact that the corridor mastabas are mainly intact indicated that their builders utilized the stone of the older mastabas.

The mastabas with multiple chambers are rare, but the few examples found were built over or against other types (mainly V Dynasty types).

G. 1048 with two chambers is built against G. 1029 a corridor mastaba.

G. 1070 with four chambers is built over G. 2372 a corridor mastaba.

Both of these are dated, G. 1048 is that of a priest of Men-kaw-Hor and G. 2370 is that of Senezem-ib-Yenty who lived under Isesy.

The relative chronological order is clear : (1) mastabas with single interior chamber; (2) mastabas with corridor chamber; (3) mastabas with more than one interior chamber. G. 1008, with interior chamber, is the tomb of a certain  G. 2150, an older mastaba reconstructed in the same type, has names of estates compounded with the name of Myce-

⁽¹⁾ Other thefts of stone are comparatively modern, as for example 2130, 2200 where, in order to remove the stone,

holes had been excavated and lined with rubble to keep back the sand.

rinus. G. 1151 a corridor mastaba, belongs to a $\ddagger | \odot$ who bears among other titles that of $\odot \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒} \text{𓆓}$ (var. : $\odot \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒} \text{𓆓}$); and is thus certainly not earlier than the middle of the Fifth Dynasty. The corridor tomb G. 1011 contained in one pit the broken scribe's palette with the list of five kings, the last of whom was Nefer-ir-ka-ra. The two mastabas with multiple chambers mentioned above are not earlier than the end of the Fifth. Thus it may be concluded that at Giza the mastabas with interior chambers are generally late Fourth or early Fifth Dynasty; those with corridors, of the Fifth Dynasty; and those with a number of chambers, of the Late Fifth and the Sixth Dynasties. Of course, the periods of the types overlap.

The later mastabas show two main structural types, no doubt descended from the two great types of the Fourth Dynasty :

1. Mastabas with faced rubble-core, plastered with mud :

a. With stepped grey casing (see fig. n° 5).

b. " sloping grey casing, joint dressed (see fig. n° 6).

c. " mud-brick casing (see fig. n° 7);

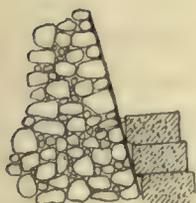


Fig. n° 5. — G. 2320,
section of eastern wall.
Scale 1 : 100.

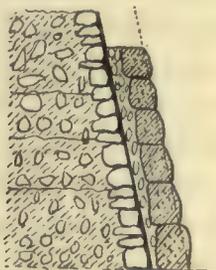


Fig. n° 6. — G. 2330,
section of eastern wall.
Scale 1 : 100.

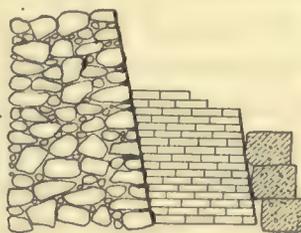


Fig. n° 7. — G. 1350,
section of eastern wall.
Scale 1 : 100.

2. Filled mastaba with sloping grey casing, either joint dressed or flat dressed (see fig. n° 8).

a. In one case (2360), the upper half of the retaining wall is lined on

the inside with a faced rubble wall (mud plastered), made before the upper part was filled (see fig. n° 9).

The filled mastabas with sloping grey casing, especially those with joint

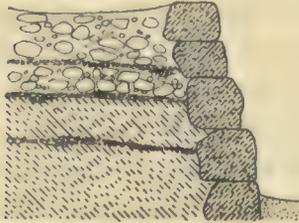


Fig. n° 8. — G. 4310,
section of eastern wall.
Scale 1 : 100.

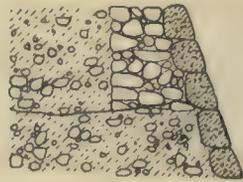


Fig. n° 9. — G. 2360,
section of eastern wall.
Scale 1 : 100.

dressed masonry, very seldom have wall reliefs except where later, additional, rooms have been built on. They usually have two offering niches, stone stelae built in the wall, and a serdab in the filling in the south-eastern corner (sometimes a second serdab with female statuettes in the north-eastern corner). That is, they were complete as they stand, utilizing the long space between them and the mastabas east of them as a corridor (usually roofed in). The same function is sometimes served by a mud-brick corridor. A number of them however have had an elaborate system of offering rooms built on, see especially Lepsius n° 16 and 17. It seems as if the most necessary part of the tomb was built and finished, leaving the addition of the offering chambers with reliefs to the future. In the case of Lepsius n° 16, 17, and 18, the whole group is of the Fifth Dynasty, and in all probability the fine offering chambers were added by the owner of n° 15, . The mastabas constructed in this manner appear to be all of the Fifth Dynasty.

2. RELATED GROUPS OF MASTABAS.

An interesting point in the later cemetery is the existence of related groups. The group Lepsius n° 15, 16 and 17 just mentioned is a case in point. Another group is that of Seshem-nofer (G. 2000). Part of this group

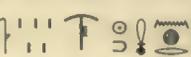
mastaba just behind belongs to a   of the same name.

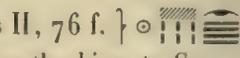
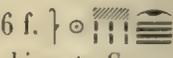
The latest dated group of mastabas consists of a family group at the north-western corner of the First Pyramid and contained the well-known tombs of Senezem-ib = Yenty and Senezem-ib = Mehy (see pl. VIII, III. n° 12). The founder of the family was Senezem-ib = Yenty. His sons were Mehy and Khnum-enty, see the plan. The tomb of the latter was not excavated by Lepsius or Mariette. The tombs of these three opened on a common court paved with limestone slabs. Two other large mastabas also opened on this court but both had been destroyed to their foundations. One of these was the tomb of Nechebuw; the other was not identified. There were also at least five smaller offering rooms connected with the group, bearing the names of the following persons, Impy (son of Nechebuw), Ikuw, Theneny and Kha-kaw. All these are built over older mastabas of the types of those of the priestly or official cemetery as distinguished from those of the royal cemetery. The selection of this site for these fine large mastabas is probably due to the fact that this was the traditional burial place of the family.

3. DURATION OF THE OFFICIAL CEMETERY.

Senezem-ib = Yenty, as we know from the published inscriptions, lived in the reign of Isesy. We have found some additions to the inscriptions outside the door of the tomb, which give several dates as follows :

1. A stone fitting on the top of the wall, Lepsius II, 76^d (= SETHE, *Urkunden*, I, 59 A). There are three lines giving titles of Senezem-ib, then a

fourth line reads :   « year 5 month 4 day 3 today under Isesy ». The first vertical line then begins :   « when I was honored before Isesy » etc.

2. An additional vertical line on the left of Lepsius II, 76 f.   This is the end of the second letter from the king to Senezem-ib = Yenty.

Khnum-enty is dated approximately by the list of estates bringing offerings. Most of the names of the estates are compounded with the name of *Unas*. A

I am inclined to think then that the Senezem-ib group contains the last important mastabas in the part of the cemetery excavated by us, that the smaller mastabas in that group together with those of the funerary priests beside it may well be nearly the last in the cemetery previous to the intrusive burials. In other words, the royal cemetery came to an end with the end of the Fourth Dynasty and the priestly or official cemetery gradually fell into disuse during the time of Pepy II, through the dissipation of the endowments of the Fourth Dynasty or their diversion to other uses.

4. THE ROCK-CUT TOMB OF YASEN AND OTHER FINDS.

Aside from the Senezem-ib and Seshem-nofer groups of mastabas, the most interesting tomb cleared was G. 2196, that of . This mastaba was built against the back of the Pen-meruw mastaba (n° G. 2197) and was therefore later, but of nearly the same period. The offering chamber was approached by a corridor running north along the back of G. 2197 and opening to the west through a door built against the northern side of G. 2197. Under the southern part of the mastaba the rock rises abruptly forming a low cliff about 3 meters high which runs in a S. E.-N. W. direction. Where the corridor reaches this low cliff, a cut has been made into its face and the offering chamber hollowed out of the solid limestone with reliefs on all four sides. In an offering niche on the west was a life-size statue of  cut in the rock. In the S. E. corner was a serdab (empty) also cut in the rock, and apparently originally walled up with masonry. In the N. W. corner was the main burial pit but the northern part of the body of the mastaba contained seven other pits. The reliefs are well done, but not of the best work. The colors are fresh on the eastern and southern walls.

In 1912, a statue of  was found in the offering room cemented into the floor in the offering niche (see pl. VII, Ill. n° 11). During the past season as usual a few statues were found, the largest of which was the limestone statue of  (son of Seshem-nofer, see pl. X, Ill. n° 15). In the Senezem-ib group, parts of five or six small seated limestone statuettes

were found, from which two nearly complete figures were fitted together (see pl. X, Ill. n° 16).

The greatest interest however, was in the copper tools and vessels found in the burial chambers with sloping passages which belonged to the Senezem-ib group. The tools include knife blades, adzes, broad-edged chisels, narrow-edged chisels, large and small drills (see pl. XI, Ill. n° 18). The same blades are represented in light models together with a square axe or adze blade of which no practical example was found. The dishes and models of offering tables were unusual (see pl. IX, Ill. n° 13, 14). From one of them found nearly intact, they appear to have been set out with small model dishes. Four of them also had tops in the form of the  sign (see BORCHARDT, *Neuser-Re*, p. 130, similar tables of wood from the tomb of the princesses).

5. THE CEMETERY IN THE MYCERINUS QUARRY.

On January 3rd, 1913, the gangs were transferred to the Mycerinus cemetery lying in the quarry south of the Temple of the Third Pyramid. In 1906, while making a clearing here with a view to using the quarry as a dumping ground, we had found that the terraces of the quarry were occupied by mastabas of priests of the Third Pyramid, and had been obliged to abandon the idea of running our debris into the quarry. The sand lay deep, especially in the N. W. corner which appeared the most important part. The labor of clearing was great but the view of the terraces when once clear was perhaps the most striking sight I have ever seen in our excavations (see pl. XII, Ill. n° 19). The tombs had all been desperately plundered. Every chamber was empty. Only one large tomb was found, that of a Prince Khu-en-Ra. The offering chamber, of great size, was cut in the solid rock. The rock face was dressed to a flat sloping surface and crowned above by a low sloping faced mastaba of fair masonry. The burial pits were in the offering chamber as is the rule in rockcut tombs. The serdab was empty; but one small squatting statuette was found in the sand in the offering chamber. The reliefs on the east wall show scenes of boat building and statue making. The rest of the season of 1912-13 was occupied with

an effort to finish the Middle Empire Cemetery at Naga-ed-Dêr and with an expedition to Kerma in the Dongola Province of the Sudan.

ERRATA.

Pl. VIII, *au lieu de* : Neckebuw, *lire* : Nechebuw, et *au lieu de* : Im-thepy, *lire* : Impy.

Pl. IX, *a* et *b*, *au lieu de* : Im-thepy, *lire* : Impy, et *au lieu de* : Scale I, *lire* : Scale 1 : 5.

Pl. X, *a*, *au lieu de* : Peh en Ptah, *lire* : Peh-en-Ptah.

Pl. X, *b*, *au lieu de* : Nekhebuw, *lire* : Nechebuw.

Pl. XI, *b*, *au lieu de* : Cooper, *lire* : Copper.

REPORT

ON A

SAMPLE OF LIQUID FROM A SMALL JAR

TRANSMITTED BY THE ANTIQUITIES DEPARTMENT

BY

W. B. POLLARD

OF THE SURVEY DEPARTMENT.

The sample was a liquid of a dark brown colour and contained some dark brown solid matter in suspension. The smell was reminiscent of wood tar, but there was an underlying suggestion of some essential oil of the nature of thyme.

The reaction towards litmus was faintly acid. As only about 12 ccs. of the liquid was available for examination, it was decided to devote a portion of 5 ccs. to fractional distillation, leaving the remainder of the sample for any further investigation if necessary. A distilling flask with Young's still-head was used, of sufficiently small dimensions to be suitable for such a quantity of liquid as 5 ccs. On beginning the distillation a liquid began to come over at the boiling point of water, and the temperature remained constant throughout the distillation. The liquid, therefore, is essentially water, but in addition some minute oily drops came over in the first portion of the distillate, and imparted to it the characteristic smell of the original sample.

The residue in the distilling flask was next examined by treating with caustic soda, whereby a brown solution and a dark insoluble residue were obtained. The solution, on acidifying, precipitated a brown flocculent matter but was free from anything of a tarry nature. As the residue insoluble in caustic soda solution was somewhat suggestive of vegetable matter, a microscopic examination was then made of the suspended matter in the original sample. This was found to consist of vegetable tissue

together with a large number of plant hairs. No identification of the plant has, however, been attempted, though it appears fairly certain that the sample consists of an infusion of some plant containing a volatile aromatic oil.

As the plant from which the material was made has not been identified it is idle to speculate concerning its uses, but it seems possible that it might have been employed as a perfume or toilet preparation.

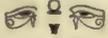
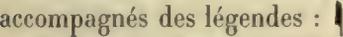
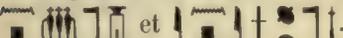
Survey Department Laboratories, Cairo.

W. B. POLLARD.

UN MONUMENT DU CULTE DE TETI

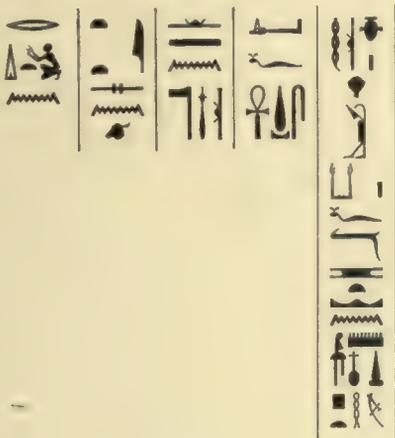
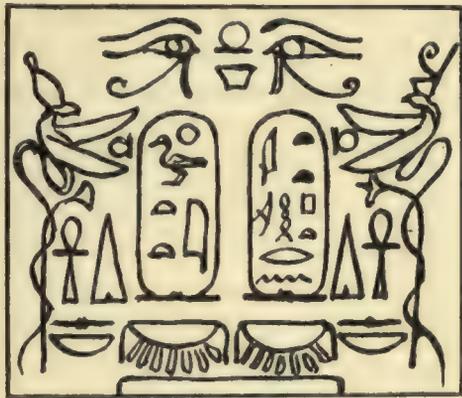
PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

Une stèle rectangulaire en calcaire, peinte, avec corniche, haute de 1 m. 25 cent. et large de 0 m. 75 cent., a été trouvée dans la chapelle de la pyramide de Teti. Au-dessous de la corniche, gravés et peints en bleu et noir, on voit au milieu  et sur les côtés des chacals couchés  accompagnés des légendes :  et .

La stèle est divisée en deux registres, dont le premier offre la disposition ci-contre :

Le deuxième registre représente deux personnages debout. Le premier est le défunt en acte d'adoration devant une table richement chargée d'offrandes, pains, vases, cruches, fleurs, cuisses de veau, etc.; même au-dessous de la table sont disposés des vases et des plantes. Voici le texte qui est devant lui :



Devant l'autre personnage est gravée une bande verticale d'inscription, disant que la stèle a été consacrée par un certain Thotmès dévoué au dieu grand, Seigneur de l'Amenti.

Derrière lui est placée une dernière légende :

Ce personnage apporte des offrandes à son père, un coffre et des oies.

L'ensemble de ce monument est très curieux et en même temps très instructif. Malheureusement il a été trouvé sous de grosses pierres qui ont brisé un des angles du bas. De même que les quatre autres stèles, trouvées dans le même endroit, celle-ci nous montre que le roi Teti était adoré comme une divinité même sous la XIX^e dynastie. Sa chapelle funéraire a servi de temple où l'on venait le vénérer comme un dieu.

Saqqarah, le 29 avril 1904.

A. BARSANTI.



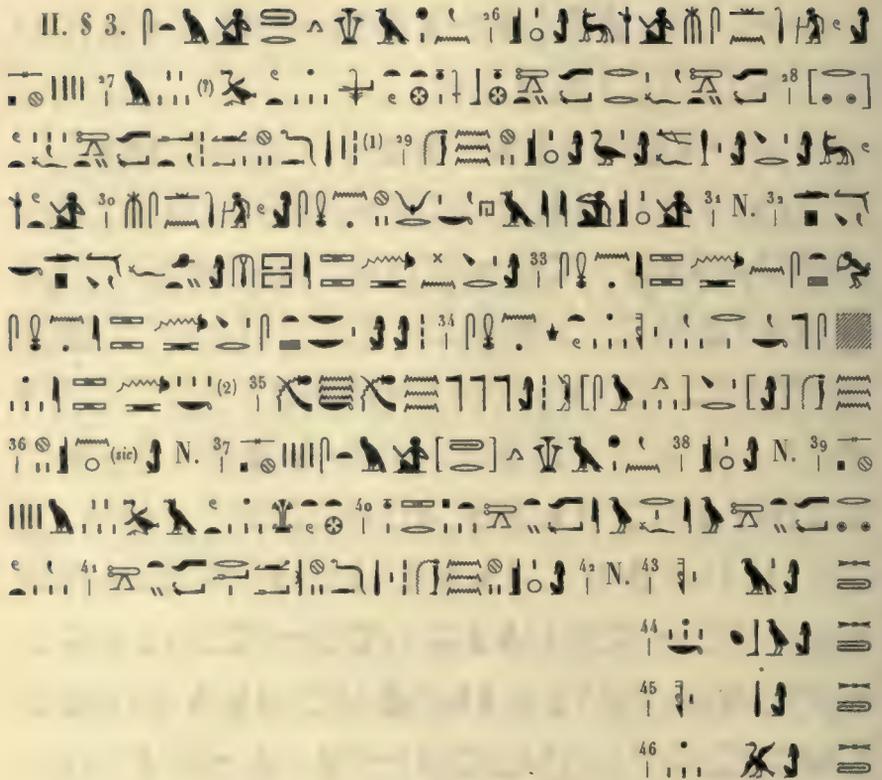
FRAGMENT D'UN RITUEL DE L'OUVERTURE DE LA BOUCHE

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Bien que faisant partie des ouvrages remontant à la plus haute antiquité et dont l'usage a dû être des plus répandus, les textes du *Rituel de l'Ouverture de la bouche* sont assez rares. M. Schiaparelli, quand il a donné une édition critique de cette composition, s'est servi de trois documents : 1° les inscriptions du cercueil de , au Musée de Turin, qui est de la XX^e dynastie; 2° le papyrus de la dame , au Musée du Louvre, datant de la fin des Ptolémées ou du commencement de l'époque romaine; 3° le texte abrégé, mais avec dessins, gravé dans le corridor de l'entrée de l'hypogée de Sêti I^{er} à Biban el Molouk. M. Wallis Budge s'est servi des mêmes documents pour son *Book of opening the Mouth*, en y ajoutant le texte de la tombe du  d'époque saïte. Ce rituel figure aussi parmi les inscriptions de la chapelle d'Améniritis que j'ai publiées dans le *Recueil*; enfin certains chapitres font partie également du *Rituel du Culte divin journalier* étudié par M. Moret d'après des manuscrits du Musée de Berlin et les tableaux du temple d'Abydos.

Le texte de ce guide à l'usage des prêtres n'est pas partout semblable : il a dû subir des modifications selon les lieux et les temps. Le Musée du Caire possède un papyrus (n° 36803) qui nous donne le début du livre et comble la lacune causée par la perte de la première partie du manuscrit de Saïs : ces deux exemplaires sont en effet contemporains et dans la partie commune (l. 112 à 177) les leçons qu'ils fournissent sont identiques entre elles, tout en différant parfois de celles des autres documents, ce qui montre que nous avons là le texte reçu aux dernières époques de la religion égyptiennē. Le papyrus est haut de 0 m. 305 mill.; il n'a plus que 1 m. 36 cent. de longueur : le bout est cassant, fragmenté, et

II. S 3.  26  27  (1)  28  [.]  29  (1)  30  31 N. 32  33  34  35  (2)  36  (sic)  N. 37  38  N. 39  40  41  42  N. 43  44  45  46

Col. III.  47  48  49  50  51  52  N. 53  54  55  56  57

(1) Les détails qui précèdent ne sont pas mentionnés dans les autres textes; ils sont identiques à ceux indiqués pour

la purification suivante.

(2) Cette phrase diffère de celle donnée par les autres textes.

58 | N. 59 |
 60 | (1) | 61 |
 N. 62 |

§ 4. N. 63 | 64 |
 65 | N. 66 | 67 |
 68 []
 Col. IV. 69 | 70 |
 71 |
 (2) | 72 |
 73 |
 N. 74 | 75 |
 76 | N. 77 |

III. § 1. 78 |
 (7) | (3) | 79 |
 80 | *(sic)* 81 |

III. § 2. 82 | (4) (espace blanc)

(1) La dernière phrase «On te lance le produit, le parfum en vient à toi» est une addition peut-être erronée, car la phrase se retrouve au début de la formule suivante.

(2) La leçon du papyrus est voisine de celle du texte de Bu-teha-amen; l'invocation aux parfums qui vient après ne

figure pas dans les textes connus.

(3) Le signe hiéroglyphique ressemble plutôt à un ■.

(4) La mise en scène du sommeil et du réveil du *sotem* est placée ici un peu plus tôt que dans les autres éditions où elle n'est détaillée qu'au paragraphe suivant.

97 98 99 (1) 100 101

III. § 5. N. 103 104 N. (1) 105 106 107 108 109 (2) 110 111 (2) 112 Col. VI. 113 114 115

IV. § 1. 115 (3) 116 117 (7) 118 N. 119 120

(1) Il y a ici une surcharge sur ; les autres textes ont .

(2) Les personnages indiqués dans le papyrus comme figurant dans cette scène ne sont pas les mêmes que ceux cités dans les autres versions. Il semble que le

tient la place de l' ou , mais c'est peut-être une erreur, car le *smr* ne joue un rôle qu'au chapitre suivant.

(3) Le cartouche est vide, devant être rempli par le nom du roi régnant.

IV. § 2. 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133

IV. § 3. 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144

IV. § 4. 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164

RENSEIGNEMENTS
SUR LA PROVENANCE DES STÈLES COPTES
DU MUSÉE DU CAIRE

PAR

M. G. DARESSY.

Les publications antérieures des stèles coptes du Musée du Caire, aussi bien celle de M. Gayet⁽¹⁾ que celle de M. Crum⁽²⁾, présentent beaucoup de lacunes et des inexactitudes dans la provenance indiquée pour ces monuments. Des documents retrouvés dans les archives du Service appuyant mes souvenirs permettent en un certain nombre de cas de faire cesser l'incertitude actuelle et ces quelques notes peuvent avoir leur intérêt au point de vue de l'archéologie copte en général.

En 1886 et 1887 Mohammed Abd el-Rassoul étant reis d'Erment au moment où la nécropole chrétienne de cette ville venait d'être découverte, envoya au Musée le croquis d'une partie des stèles qui y avaient été recueillies. Ces croquis d'un tracé enfantin sont cependant suffisants pour qu'on puisse reconnaître les objets qu'ils représentent; ils correspondent en partie à l'envoi d'antiquités figurant au *Journal du Musée* sous les numéros d'entrée 27511 à 27523 mais sans indication d'origine. On pourra donc annoter au *Catalogue général des Monuments coptes* les stèles suivantes comme provenant certainement d'Hermonthis.

N° 8419. Dans la bibliographie, corriger le numéro d'entrée 27623 en 27523.

N° 8422. Le monument est bien entier. N° 8425.

N° 8429. Le croquis montre la stèle entière, le fronton triangulaire

⁽¹⁾ *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. III, fasc. III.

⁽²⁾ *Catalogue général du Musée du Caire, Coptic Monuments*, 1902.

chargé de deux feuilles semblables à celles du n° 8466, et une ligne de texte mutilé en plus de ce qui existe sur la partie exposée.

N° 8430. Il avait été trouvé la moitié droite de la partie supérieure de la stèle, et sur le croquis on peut reconnaître ces débris du texte :

[ΠΡΕ]ΣΒΥΤΕ

[ΡΟC] ΝΙC

ΟCΤΗC

Le fronton était triangulaire.

N° 8432. N° 8440.

N° 8446. Même genre de dessin que le n° 8445.

N° 8447. N° 8452. N° 8455. N° 8458.

N° 8460. N° 8465. Ajouter la bibliographie : *Journal*, n° 27513.

N° 8475.

N° 8482. En plus du fronton et du texte le croquis montre le bas de la stèle : une croix dans une couronne de feuillages, avec petits ronds dans les angles extérieurs et entre les branches de la croix.

N° 8484. La stèle est entière en deux morceaux. La partie inférieure montrant la croix dans une couronne au-dessus d'une colombe ayant la tête tournée à droite est semblable à la pierre qui a été cataloguée sous le n° 8638.

N° 8489. Le bas est brisé, emportant la partie inférieure de la croix et de la couronne.

N° 8493. N° 8495.

N° 8513. La pierre était brisée en deux et la partie du bas a été cataloguée séparément sous le n° 8643.

N° 8527. Dans le catalogue le dessin de la stèle a été mis sens dessus dessous; sur la pierre aux côtés du trou on voit les initiales du Christ $\overline{\text{IC}} \overline{\text{XC}}$.

N° 8554. N° 8561. N° 8562. N° 8580. N° 8602. N° 8627. N° 8652. N° 8653. N° 8673.

Au Musée d'Alexandrie, la stèle de l'apa Psaié, qui porte le n° 2718 au catalogue de 1893 et 251 au catalogue de 1900, provient aussi d'Erment.

commençant par $\epsilon\eta\eta\rho\eta\eta\eta\alpha\pi\alpha\upsilon\rho\varsigma\alpha\mu$; la dernière a une inscription de quatre lignes sur une tablette semblable à celle de la stèle n° 8496 :

$\epsilon\eta\eta\rho\eta\eta\tau\omicron$
 $\gamma\alpha\eta\alpha\pi\alpha\upsilon\varsigma\alpha$
 $\mu\epsilon\eta\omicron\upsilon\epsilon\eta\ \bar{\kappa}\omega$
 $\phi\iota\lambda\omega\varsigma\epsilon\eta\omicron\upsilon\mu\epsilon\chi\iota\rho\ \bar{\zeta}$.

Au-dessous, une grande croix.

En somme, les indications de provenances des stèles coptes seraient à revoir. M. Gayet, pour les monuments qui n'avaient pas d'étiquette, a attribué des origines diverses ne reposant sur aucun fondement et que M. Crum a cru devoir reproduire, bien que constatant qu'elles étaient parfois en contradiction avec d'autres sources d'informations. Quelques erreurs proviennent aussi de ce que des stèles d'Erment ayant été emmagasinées dans les maisons du Service à Karnak et à Louxor ont été ensuite cataloguées comme trouvées dans ces deux localités. Les caractéristiques des épitaphes coptes des principaux cimetières qui ont alimenté le Musée serviront à corriger une partie des attributions manifestement erronées.

ASSOUAN. — *Cimetière du Deir el-Gharbi ou couvent de Saint-Siméon* ⁽¹⁾. Plaques de grès, carrées ou rectangulaires, sans aucun ornement; au plus une moulure forme encadrement autour de l'inscription qui, rédigée en copte, commence généralement par $\pi\epsilon\ \varsigma\omicron\omicron\upsilon\gamma\ \mu\bar{\eta}\bar{\rho}\bar{\eta}\bar{\mu}\bar{\epsilon}\bar{\epsilon}\bar{\gamma}\bar{\epsilon}$. La majeure partie de ces stèles se trouve maintenant au Musée d'Alexandrie.

EDFOU. — Stèle rectangulaire en calcaire. La caractéristique est une bordure à rinceaux, souvent double et accompagnée d'une autre bordure à entrelacs qui peut aussi n'encadrer que l'inscription. Celle-ci, tracée dans un rectangle vers le haut de la stèle, commence fréquemment par $\mu\eta\ \lambda\upsilon\pi\eta$. On voit parfois au-dessous des emblèmes religieux, comme la croix ansée chrétienne, mais la décoration est surtout ornementale : rosaces, méandres, feuilles dans des carrés ou des losanges, etc.

⁽¹⁾ Fouillé en partie par M. Maspero des monuments coptes de Boulaq, par
 en 1882-1883; les inscriptions trouvées M. U. Bouriant, dans le *Recueil de tra-*
 alors ont été reproduites dans la *Notice vaux*, t. V, p. 61.

ESNEH. — En 1888 M. Grébaut enleva une vingtaine de stèles que les habitants du couvent sis au sud-est d'Esneh avaient trouvées dans la nécropole antique et encastrées dans des tombes modernes. Ces stèles sont en calcaire, à sommet arrondi comme les stèles pharaoniques et ont, comme décoration, une croix dans une couronne, une ou deux colombes sous un porche, etc. Le texte débute par **ΕΙC ΘΕΟΣ**. On peut voir comme exemples les n^{os} 8508, 8510, 8512, 8542, 8544, 8610, 8662, 8665, 8670, 8671.

ERMENT. — C'est la nécropole d'Erment, sise à deux heures du pays, en bordure de la vaste plaine de sable qui précède la montagne, qui a fourni la majeure partie de la collection du Musée. Presque toutes les stèles sont en grès, ayant dû être taillées dans les ruines de l'ancien temple; il en existe cependant quelques-unes en calcaire. Les planches du *Catalogue général* montrent les multiples combinaisons des éléments décoratifs en usage dans cette localité : croix de diverses formes et monogrammes du Christ souvent entourés d'une couronne de feuillages, fréquemment supportées par une colombe aux ailes éployées, palmes, etc. Généralement l'inscription est en haut, au-dessous d'un fronton triangulaire orné d'une croix, de cercles, ou de feuilles. La formule est variable : **ΕΙC ΘΕΟΣ, ΜΗΗΜΕΙΟΝ, ΕΤΕΛΕΥΤΗΧΗΝ** etc.

KARNAK ET LOUXOR. — Les stèles véritablement de Karnak ou Louxor ne sont pas très nombreuses. Elles sont ordinairement en calcaire et les exemplaires 8619, 8620, 8621, 8674, 8681, etc., montrent la tendance à orner la pierre d'un porche surmonté d'une coquille; la stèle est ornée, mais anépigraphie.

AKHMIM. — La nécropole chrétienne est dans la montagne, à une heure au sud-est de la ville, au milieu du cimetière ptolémaïque. Les stèles ont une forme irrégulière, quadrilatère à côtés non parallèles, ou très souvent semblent n'être que le haut, le fronton d'un monument, etc. Elles sont taillées dans un calcaire granuleux ou caverneux qui, n'étant la couleur blanche et la dureté, pourrait passer pour du grès. M. Crum s'y est souvent trompé et dans sa série des n^{os} 8330 à 8380, composée en presque totalité des stèles d'Akhmim, il a marqué comme en grès nombre de

monuments en calcaire. Le texte, gravé et peint en rouge, commence presque régulièrement par $\Sigma\Theta\Lambda\text{H}$; pas d'autres ornements que de petites croix : généralement une en haut et parfois deux autres en bas.

ANTINOÉ. — Les inscriptions chrétiennes de Cheikh Abadeh, gravées sur dalles de calcaire grossier ou sur marbre, ne sont pas ordinairement accompagnées d'ornements. La langue est tantôt le copte, tantôt le grec : dans ce dernier cas la formule initiale préférée est $\text{+ } \epsilon\kappa\omicron\iota\mu\eta\theta\eta\ \omicron\ \mu\alpha\kappa\alpha\rho\iota\omicron\varsigma$.

ACHMOUNEIN. — Les épitaphes provenant d'Achmounein et de la région : Deir el-Bircheh, Deir Abou Hennès, etc., ne comportent guère de partie décorée. Elles sont sculptées ou sur calcaire grossier, ou sur plaques de marbre prises probablement dans les ruines d'Antinoé.

FAYOUM. — Les stèles originaires du Fayoum sont en calcaire fin. Elles sont plus fortement imprégnées d'hellénisme soit dans le dessin, soit dans le texte qui, rédigé en grec, débute par $\overline{\kappa\epsilon}\ \delta\alpha\delta\alpha\pi\lambda\upsilon\varsigma\omicron\upsilon\sigma\omicron\ \tau\eta\eta\ \psi\upsilon\chi\eta\eta$ ou $\epsilon\eta\ \iota\phi\eta\eta$. La décoration la plus courante est un porche sous lequel on voit soit une croix (n° 8584, 8589, 8590, 8598) soit un orant (n° 8684 à 8688, 8692, 8693, 8695 à 8703).

SAQQARAH. — Les inscriptions funéraires de Saqqarah sont bien connues maintenant grâce aux publications de M. Quibell des fouilles du couvent de Jérémie. Gravées sur des dalles de calcaire, elles sont sobres de décoration : des croix en font à peu près tous les frais. Des formules comme $\pi\iota\omega\tau\ \pi\omega\eta\rho\epsilon\ \pi\epsilon\ \pi\eta\lambda\ \epsilon\tau\omicron\upsilon\lambda\lambda\epsilon$ ou $\pi\iota\omicron\upsilon\tau\epsilon\ \epsilon\eta\eta\epsilon\pi\eta\lambda\upsilon\omega$ précèdent souvent une énumération d'apas et de saints qu'on prie d'intercéder en faveur du défunt.

Je ne puis donner d'indications sur les stèles provenant d'autres localités et trouvées en nombre insuffisant pour qu'on puisse en tirer des déductions archéologiques ou épigraphiques. J'espère que ces quelques notes pourront néanmoins être utiles aux curieux de l'art chrétien d'Égypte et éclaireront les étudiants déroutés par les données contradictoires qu'ils avaient pu remarquer dans les anciennes publications.

G. DARESSY.

DAS TIER DES SETH

VON

G. SCHWEINFURTH ⁽¹⁾.

Schon lange diskutieren die Ägyptologen darüber, welchem Tier der Kopf des Gottes Seth zuzuschreiben sei. Als im Jahre 1902 das Okapi in dem Wäldern von Uganda entdeckt wurde, glaubte Wiedemann (vgl. *Umschau*, V, S. 1002, u. fl.) endlich das Vorbild für den Gott Seth gefunden zu haben, doch kam auch damit der Streit nicht zur Ruhe. Prof. Schweinfurth ergreift nun das Wort und legt seine Ansicht im folgenden dar, die bei der Bedeutung des Forschers volle Beachtung verdient.

Die Redaktion.

Es liegt auf der Hand, dass in einem Lande wie Ägypten, das infolge von Bevölkerungszunahme und Kultur schon frühzeitig grosse Veränderungen in seinem wilden Tierbestande zu erleiden hatte, die Einwohner von manchen Arten, die sie nicht mehr zu sehen bekamen, deren Namen ihnen aber in Sagen und Überlieferungen erhalten geblieben waren, nur sehr unklare Vorstellungen haben mussten. Immerhin mögen einige Bevorzugte zu einem richtigen Verständnis gelangt sein.



Fig. 1. — Das Tier des Seth auf der Grabstele einer Königin, «die den Horus und Seth (den König) schaut». — Gefunden zu Gaab, I. Dynastie.

Die Tiergestalten, an die sich bei den alten Ägyptern der nach Ausdruck ringende religiöse Gedankeninhalt knüpfte, und die man als die

⁽¹⁾ Extrait de l'*Umschau*, sept. 1913, p. 783-784. Nous remercions la rédaction de l'*Umschau* de l'amabilité avec

laquelle elle nous a permis de reproduire les trois clichés qui accompagnent cet article.

heiligen oder die den verschiedenen Gottheiten geheiligten Tiere bezeichnet, sind, gerade mit dieser einzigen Ausnahme des Seth, des in den ältesten Urkunden bereits erwähnten Schutzherrn von Oberägypten, und vielleicht noch mit der des Gottes Bes (dessen Kopf indess nicht selten sich als dem Gepard entlebt erweist),

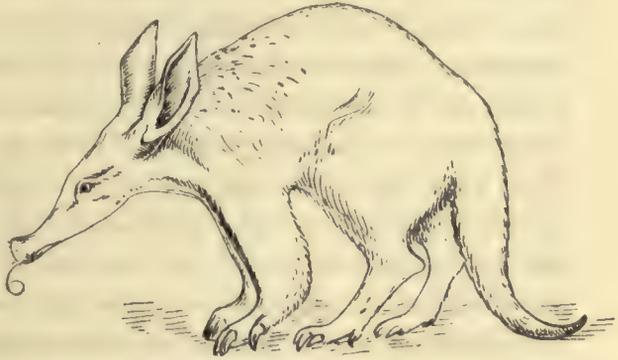


Fig. 2. — *Orycteropus aethiopicus*, «das Erdferkel des Sudan».

deutlich genug und meist sogar in voller Naturwahrheit zur Darstellung gebracht worden. Von Katze, Löwe, Wolf, Hund, Widder, Kuh, Pavian, Nilpferd, Krokodil, von Falke, Geier und Ibis sind in jedem Falle die den Götterbildern aufgesetzten Kopfsymbole deutlich zu erkennen. Wenn das Bild des Seth in den verschiedenen Epochen eine grosse Mannigfaltigkeit einander, widersprechender Varianten aufweist, so dürfte gerade dieser Umstand dafür Zeugnis ablegen, dass es sich bei seinem Prototyp um eine ausgestorbene, im Lande während der geschichtlichen Zeit nicht mehr vorhanden



Fig. 3. — Kopfstück eines Bildes des Seth. — Aufgedeckt 1903.

gewesene Tierart handle. Zur Erklärung sind von den Ägyptologen schon die verschiedenartigsten Geschöpfe in Vergleich gebracht worden, man hat an Esel und Hase, an Giraffe und an den Rüsselfisch des Nils (den *Oxyrrhynchus*) gedacht, ja sogar aus den fernen Waldgebieten des Kongo ist das Okapi herangezogen worden, gegen das allein schon die mangelnde geographische Ursachlichkeit seines Vorkommens spräche. Zuletzt hat man sich mit der Annahme eines kombinierten Fabeltieres zu helfen versucht; denn im Nebel der Vorgeschichte wird der Geier zum Greif, gestaltet sich das Krokodil zum Drachen. Der Chinese sagt : Eine Schlange

malen und Füsse hinzufügen (Übertreibung). Die Hypothese, als wäre das Tier des Seth ein Fabeltier gewesen, ist aber schon aus dem einfachen Grunde nicht stichhaltig, dass die heiligen Göttertiere, die die Inkarnation von Göttern darstellen, wie G. Steindorff hervorhebt, wirklich existierende Wesen und nicht Phantasiegebilde sein müssen.

Nun finden wir bei allen Bildern des Seth, dass immer zwei Merkmale in die Augen fallen: die lange, oft einem Vogelschnabel (aber alsdann mit Nasenlöchern an der Spitze, wie in Karnak) vergleichbare Schnauze und die aufgerichteten langen und am Ende breiten Ohren, die an die zwei Bandschleifen gewisser Formen moderner Damenhüte erinnern. Ein drittes Merkmal, der an der Wurzel dicke und pfriemförmig auslaufende Schwanz kommt nur bei den in ganzer Tierfigur dargestellten Bildern in Betracht, wie z. B. in der der I. Dynastie angehörigen Grabstele von Gaab, die sich im Berliner Museum befindet. Aber alle drei Merkmale finden sich vereint nur bei einer einzigen Tierart der nilotischen Fauna wieder, solange die Auswahl auf den wahrscheinlichen Tierbestand der Urzeit von Ägypten und auf den heutigen der benachbarten Südländer beschränkt bleibt — und das ist der *Orycteropus*, der afrikanische Ameisenbär, das Erdferkel (*Abu-dilāw* der Sudaner, d. i. « Urbild der Schöpfeimer », so wegen der langen Ohren benannt).

In nur wenig voneinander abweichenden Abarten über das ganze tropische Afrika verbreitet, ist der *Orycteropus* noch heutigen Tages im südlichen Nubien einheimisch, und es lässt sich annehmen, dass seine Verbreitung nach Norden so weit reicht wie die grosse Tonbauten aufführenden Termiten (20. Grad nördlicher Breite), von denen das nächtliche Tier sich mit Vorliebe nährt, und in deren Gewölben es sich niederzulassen pflegt. Da nun aber erwiesen ist, dass noch im alten und im mittleren Reiche die Ägypter aus eigener Anschauung Kenntnis hatten von Giraffen, Elefanten, verschiedenen Antilopen und anderen Tierarten, die heute auf den Sudan beschränkt sind, so dürfte wohl anzunehmen sein, dass damals auch der Ameisenbär noch innerhalb der Grenzen des eigentlichen Ägyptens anzutreffen gewesen sei, dass aber seine Beziehungen zum Gotte Seth allmählich immer unklarer und verworrener wurden. Wie ja auch heute noch in der freien Natur seiner Heimat das immerhin selten sichtbare, weil nächtliche, Tier sich den Blicken der

Bewohner zu entziehen weiss, so mag es auch damals schon nur wenigen Jägern bekannt gewesen sein.

Dass das Erdferkel den alten Ägyptern zum Teil bekannt gewesen ist, dafür liegen unumstössliche Beweise vor, denn wiederholt fanden sich unter den in Gräbern gefundenen Beigaben sogenannte heilige Nippes, kleine Figürchen aus Email, die mit Anhängsel versehen als Amulet oder Zaubergehenk getragen wurden, die man aber fälschlich meist als Darstellungen vom Wildschwein aufgefasst hatte. Die eben angeführten Merkmale kennzeichnen indes, wie Lortet und Gaillard in ihrer *Faune momifiée* schon nachgewiesen haben, diese Figürchen als Ameisenbären. Die Fayenceanhängsel gehören nun allerdings der Spätzeit an, sie können daher für die vorliegende Frage nicht entscheidend sein. Bei einem Händler in Luksor aber fand sich eine besonders ausführliche Darstellung des Tieres auf einer elliptisch geformten grossen Platte von schwärzlichem, gelbgebändertem Serpentin, die, mit einem Fuss versehen, eine Art Nackenstütze gewesen zu sein scheint und gewiss den ältesten Epochen angehört hat. Auf dieser war das Bild eines *Orycteropus* in tief und scharf ausgeprägten Umrisslinien eingeschnitten. Leider kennt man weder die Herkunft noch das genauere Alter des merkwürdigen Stücks. Es befindet sich im städtischen Museum von Lyon, und Lortet und Gaillard haben in ihrem Werk davon Abbildungen gegeben. Es war ihnen nicht gelungen, ein einbalsamiertes Exemplar des Tieres in den Gräbern zu entdecken oder in den Sammlungen ausfindig zu machen.

Bereits Isambert und Chauvet machten in ihrem *Itinéraire d'Égypte* die, wie es den Anschein hat, von allen Ägyptologen übersehene Angabe, dass auch der afrikanische Ameisenbär zu den heiligen Tieren der alten Ägypter zu rechnen wäre. Sie führen ihn in der Liste auf und fügen eigens hinzu, dass er dem Seth geheiligt gewesen sei. Wahrscheinlich ist diese Identifizierung auf die Mitwirkung von Alfred Brehm oder von Theodor Heuglin⁽¹⁾ zurückzuführen, die mit Émile Isambert bekannt waren.

Der afrikanische Ameisenbär ist vom amerikanischen, der zu einer

⁽¹⁾ Heuglin scheint der einzige Reisende gewesen zu sein, der das lebende Tier in der Wildnis beobachtet hat.

anderen Gattung (*Myrmicophaga*) gehört, durch erhebliche Merkmale verschieden. Sonderbarerweise entspricht die beim amerikanischen Ameisenbär weit länger gestaltete Schnauze gerade dem Bilde, mit dem die alten Ägypter in übertreibender Gestaltung nicht selten den Kopf des Seth zur Darstellung brachten, so namentlich auf einem der mit äusserster Schärfe ausgeführten Basreliefs, die, aus der Zeit des zweiten Sesostris (Senwosret II) stammend, sich an weissen Kalksteinblöcken vorfinden, die im Tempel von Karnak von dem in alter Zeit schon abgetragenen Tempel Amenophis I. übriggeblieben sind.

G. SCHWEINFURTH.

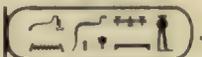
NOTES FROM MY INSPECTORATE

BY

M. C. C. EDGAR

INSPECTEUR EN CHEF DE LA BASSE-ÉGYPTÉ.

I have here collected a number of fragmentary inscriptions which I have come across in the koms and villages of my Inspectorate during the last few years and which, though of no great importance, may perhaps be worth recording.

MATARIEH. — A block of stone built into a doorway in the modern village of Matarieh on Lake Menzaleh contains the cartouche of king Zeher of the XXXth dynasty, — one of the few memorials of his brief reign. It reads .

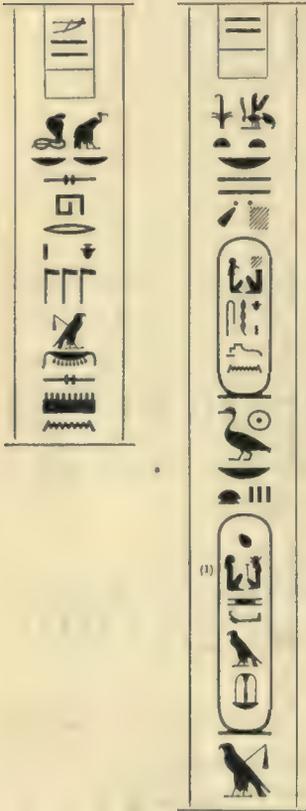
TELL TEBILLEH. — This well-known site, which lies a little south of Dekernes, contains a large cemetery and some granite ruins. The limestone block on which is the following inscription was found among the tombs, and no doubt comes from some demolished temple in the neighbourhood. The king may be either Shashanq I or Takerat II.



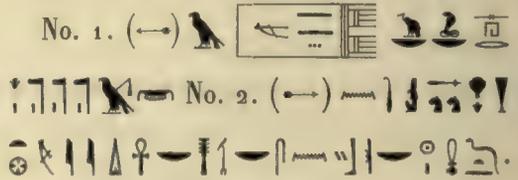
The god Khas or Osiris-Khas was evidently held in honour in this district, as he is mentioned again on a statuette from the same site which bears the following inscription on its back (see *Annales*, X, p. 29) :



In one of the houses in the middle of the town I saw two fragments of a black granite naos of the same king, inscribed down the front. The hieroglyphics were finely cut and painted red.



The following were found in private houses by our local Inspector, and are copied here from his paper squeezes. No. 1 is on a narrow fragment of black granite which seems to be part of a naos or door : it is evidently identical with NAVILLE, *Mound of the Jew*, pl. II, a. No. 2 is on a block of red stone. Both are engraved vertically. The god Ment, whose name occurs here, is known from inscriptions to have been worshipped in Boubastis in association with Bast (NAVILLE, *Bubastis*, p. 24; *Annales*, XIII, p. 124).



Though Belbeis is built on an ancient site, the town as a whole does not stand very high. The reason of this is that as the houses on the top of the remaining mounds fall into decay, the earth below is carried away to make sebakh and new houses are then built on a lower level.

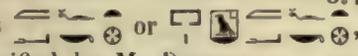
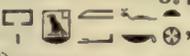
TELL ATRIB. Two rather interesting legends are inscribed on a limestone column which dates from the reign of Apries.  was the Serapeum of the nome (see DE ROUGÉ, *Géographie*, p. 64). The chief god of Athribis was Horus, *Hor-khenti-khati*, but Osiris was worshipped in conjunction

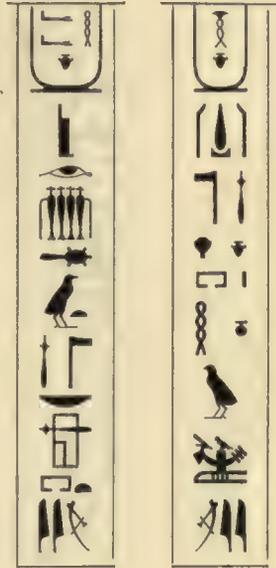
(1) Apparently a cat-headed Bast.

with him (*op. cit.*, p. 65). It appears too that the epithet of *khenti-khati* was applied to Osiris likewise ⁽¹⁾.

KOM ABOU BILLOU. The following inscription is, I think, the earliest that has as yet been found on this important site. It is carved vertically on a block of limestone :



Kom Abou Billou, of which the Egyptian name was  or , has been identified by M. Daressy, on etymological grounds, as the Atarbechis of Herodotus (*Annales*, XII, p. 200). In one respect at least the site corresponds with the description of Herodotus, for it contains a cemetery of cattle. This cemetery, which has been partly dug out by the *sebbakhin*, lies at the north-west end of the kom close to the ruins of a large building which was probably the temple.

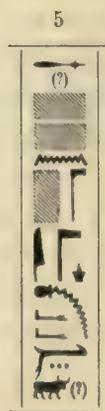


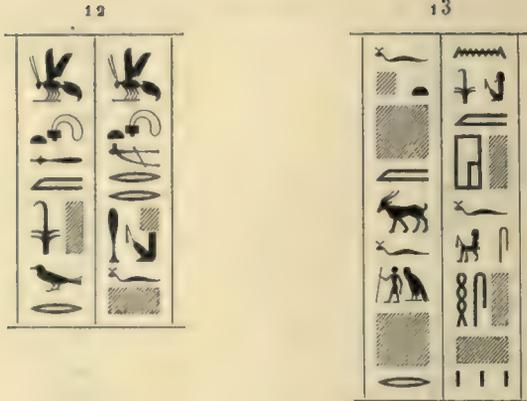
HELIOPOLIS. In 1911 the Cairo Drainage Department cut a deep trench through the ancient site of Heliopolis, passing east of the temple. Some inscribed blocks of limestone were found in the course of the work and sent to the Museum. The following copies are from squeezes taken by our local Inspector : being on leave at the time I did not see the stones themselves. One block which was found later and which I saw at Tell el Hisn bore the cartouche of Seti I.

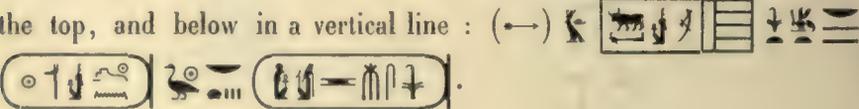
It is evident that nos. 1, 2, 3 form part of one inscription and that nos. 4, 5, 6 are part of the pendant inscription. Nos. 7 and 8 are a pair. Nos. 9, 10, 11 go together. Nos. 12 and 13 are also part of one inscription. So much is clear from the breadth of the lines and the size of the

⁽¹⁾ Found also in a Greek transcription, *Ὀσιρκεντεχθαί* (see *Musée égyptien*, II, p. 24, note 4).

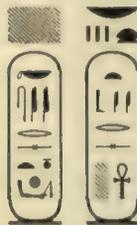
letters, but it is also very possible that some of the above groups belong to the same monument.





DANAWIA. In the village of Danawia near the station of Mazghouna in the province of Gizeh are some small limestone columns with the names of Ramses II inscribed on them. *E. g.* : (→)  ⊙ ♀ along the top, and below in a vertical line : (→)  .

DIOSPOLIS PARVA. Last summer (1913) one of the inhabitants of Hou, digging in the middle of the village, came upon a piece of ancient masonry. All that I could distinguish on the weathered surface of the limestone was a figure of Tiberius with hands extended; he wore the royal hood and the *shenti*; above his head were the cartouches :



and behind his back was a vertical line of illegible hieroglyphics.

C. C. EDGAR.

STÈLE COPTE-ARABE

PAR

M. HENRI MUNIER.

La stèle qui fait l'objet de cette note est une dalle rectangulaire en calcaire. Elle mesure en hauteur 0 m. 24 cent., en largeur 0 m. 195 mill. et en épaisseur 0 m. 045 mill. Elle provient d'Ed-Deïr et se trouve actuellement au Musée égyptien. Quatre rosaces grossièrement gravées ornent chaque coin; celles du sommet portent encore quelques traces de rouge et de vert. La pierre est en très bon état et semble neuve; pourtant, des trous ont enlevé plusieurs lettres. L'écriture des deux langues est assez négligée; l'arabe est le mieux écrit. J'ai reproduit intégralement la vocalisation irrégulière de l'inscription arabe. Les κ coptes sont tracés comme des χ.

Au sommet :

$\chi\rho$ ⁽¹⁾ϕμεϿι
 π̄ο̄ς π̄εκ
 κωκ π [] η []

Souviens-toi, Seigneur, de ton serviteur.

Un texte arabe vient ensuite :

- 1 اذكر يا ربى عبدك الخاطى المسكين
- 2 الغارق في بحر الخطايا والمذنوب عبدك
- 3 سعد ابن المرحوم []⁽²⁾ مخايل بسته^(?)
- 4 اذكر يا رب في فردوس النعم في
- 5 اخوان ابائنا المقدسين ابراهيم واتحق
- 6 ويعقوب في كورة الاحيا وفي فردوس

(¹) La base de ces deux lettres majuscules a été reliée ensemble de manière à former un ω. — (²) Petite lacune.

7 النعم امينى واكانت بناحة (sic) الدكروور سنة ٦٢٥

8 الشهدا الاطهار رزقنا الله بشفا عنهم امينى

1. Souviens-toi, mon Seigneur, de ton serviteur criminel et misérable,
2. plongé dans la mer des fautes et du pécheur, ton serviteur,
3. Sa'd, fils de feu [] Mikhaïl Basta (?)
4. Souviens-toi (de moi), Seigneur, au Paradis de délices,
5. auprès des compagnons de nos anciens pères, Abraham, Isaac
6. et Jacob, dans le monde des vivants et dans le Paradis
7. de délices. Amen. Fait dans la localité d'el-Dakrouor en l'an 625⁽¹⁾
8. des saints Martyrs. Que Dieu nous obtienne leur intercession. Amen.

Dans le bas, pour terminer, cette inscription :

ΤΩ
 ΒΕΙ ΠΑΤΗΡΙ Μ
 ΟΤ ΜΙΧΛΙΗΛ

Tsebiot, fils de Mikhaïl.

H. MUNIER.

⁽¹⁾ 938 après J.-C.

TABLE DES MATIÈRES.

G. DARESSY. A travers les koms du Delta.....	1- 4
G. LEFEBVRE. A travers la Moyenne-Égypte. Documents et notes, § IX-X...	5- 18
É. BARAIZE. Compte rendu des travaux exécutés à Dêr-el-Médinéh (pl. A et I-X)	19- 42
G. DARESSY. Graffiti de la montagne Rouge.....	43- 47
A. REINACH. Corrigendum à l'article <i>Parthénios fils de Paminis</i>	48
D ^r L. REUTTER. Analyses des parfums égyptiens.....	49- 78
J. CLÉDAT. Le temple de Zeus Cassios à Péluse (pl. XI).....	79- 85
G. DARESSY. Le nom d'Horus du roi Chéchanq III.....	86
G. LEFEBVRE. Égypte gréco-romaine, § III (pl. XII).....	87-108
G. DARESSY. Fragments de décrets de l'Ancien Empire.....	109-114
J. CLÉDAT. Les vases de El-Béda (pl. XIII).....	115-121
C. C. EDGAR. Report on the demolition of Tell Sheikh Nasreddin.....	122-124
J. A. DECOURDEMANCHE. Note sur les poids égyptiens (détermination théorique et ordre successif d'emploi).....	125-160
AHMED BEY KAMAL. Rapport sur les fouilles de Saïd bey Khachaba au Dêr-el-Gabraouf.....	161-178
G. DARESSY. A travers les koms du Delta.....	179-186
H. MUNIER. Sur deux passages de la <i>Genèse</i> en copte sahidique.....	187-192
G. LEFEBVRE. Fouilles à Abydos (avec 2 planches).....	193-214
— Égypte gréco-romaine, § IV (avec 3 planches).....	215-226
G. A. REISNER and C. S. FISHER. Preliminary Report on the work of the Harvard—Boston Expedition in 1911-13 (avec 12 planches)..	227-252
W. B. POLLARD. Report on a Sample of liquid from a small jar transmitted by the Antiquities Department.....	253-254
A. BARSANTI. Un monument du culte de Teti.....	255-256
G. DARESSY. Fragment d'un rituel de l'Ouverture de la bouche.....	257-265
— Renseignements sur la provenance des stèles coptes du Musée du Caire.....	266-271
G. SCHWEINFURTH. Das Tier des Seth.....	272-276
C. C. EDGAR. Notes from my Inspectorate.....	277-284
H. MUNIER. Stèle copte-arabe.....	285-286



1. Etat des travaux (Mur Ouest et Portique).



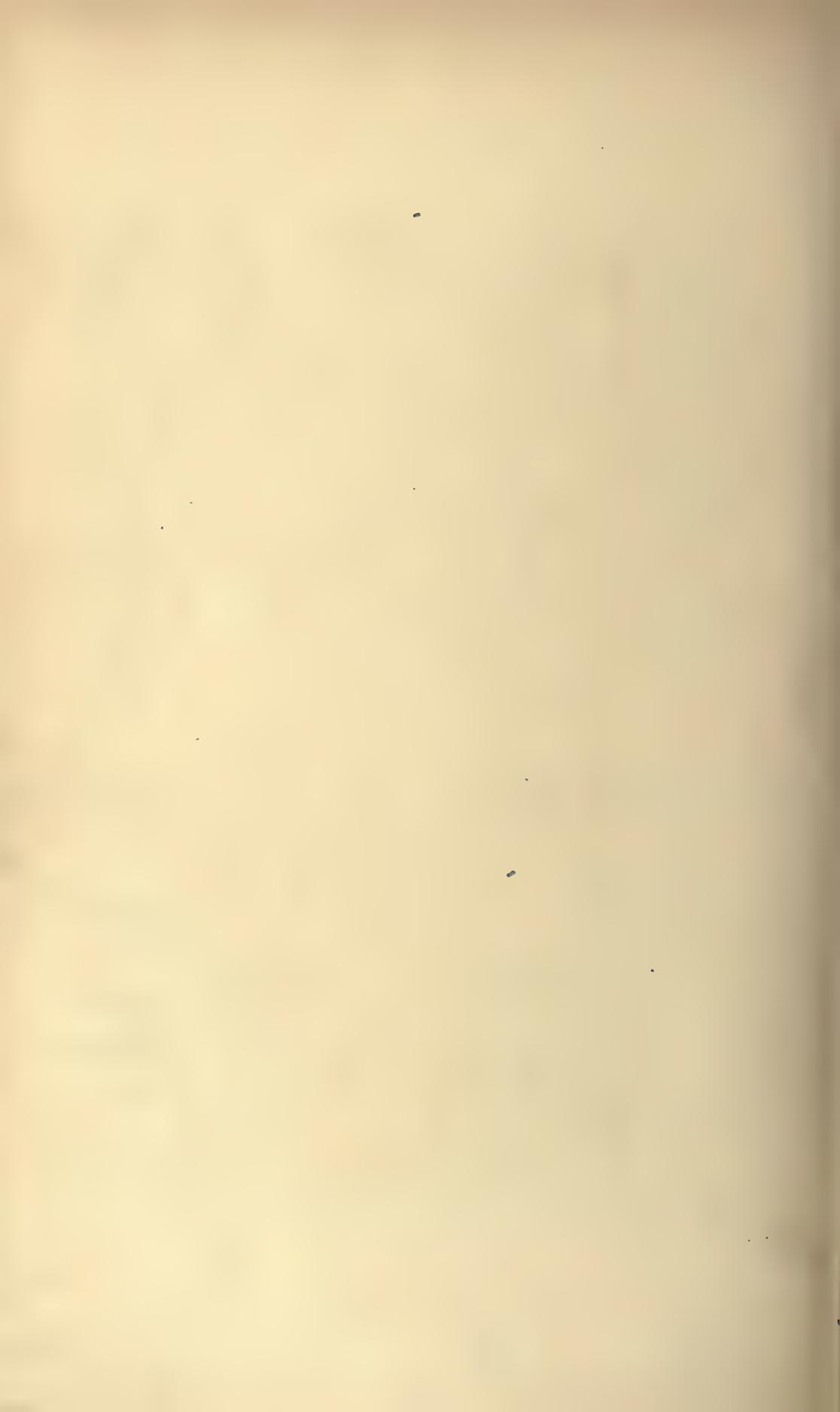
2. Face interne du premier pylône (Aile gauche).

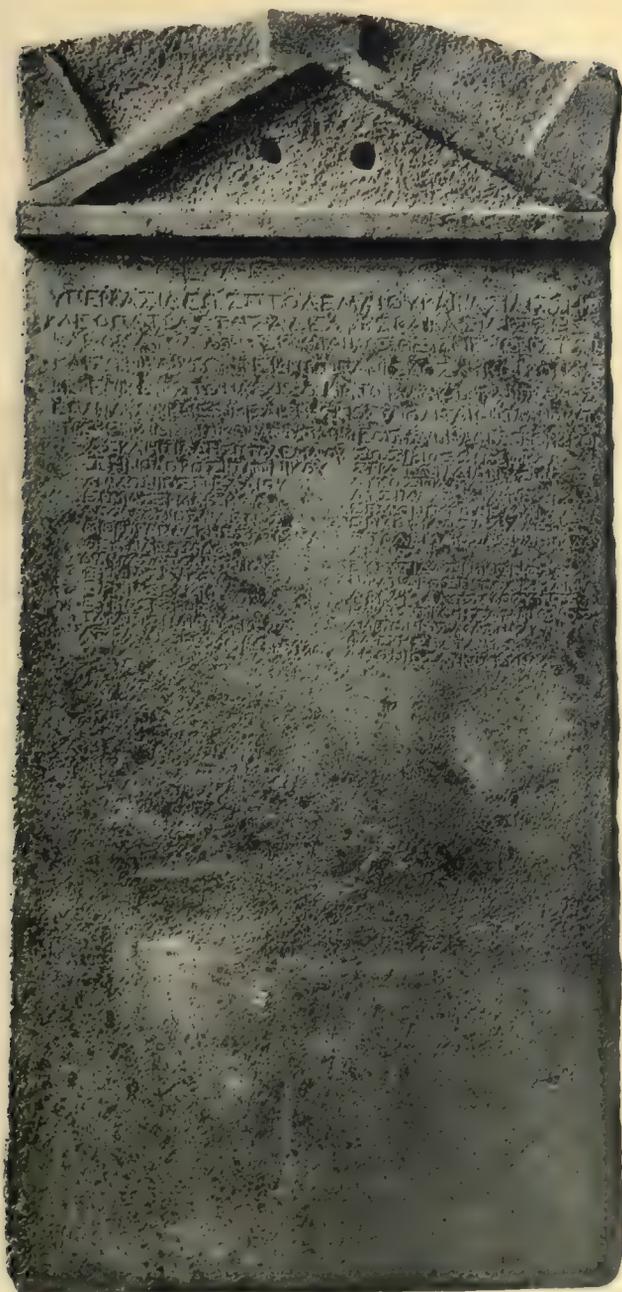


3. Les Princes (paroi Sud).



4. Les Princesses (paroi Nord).





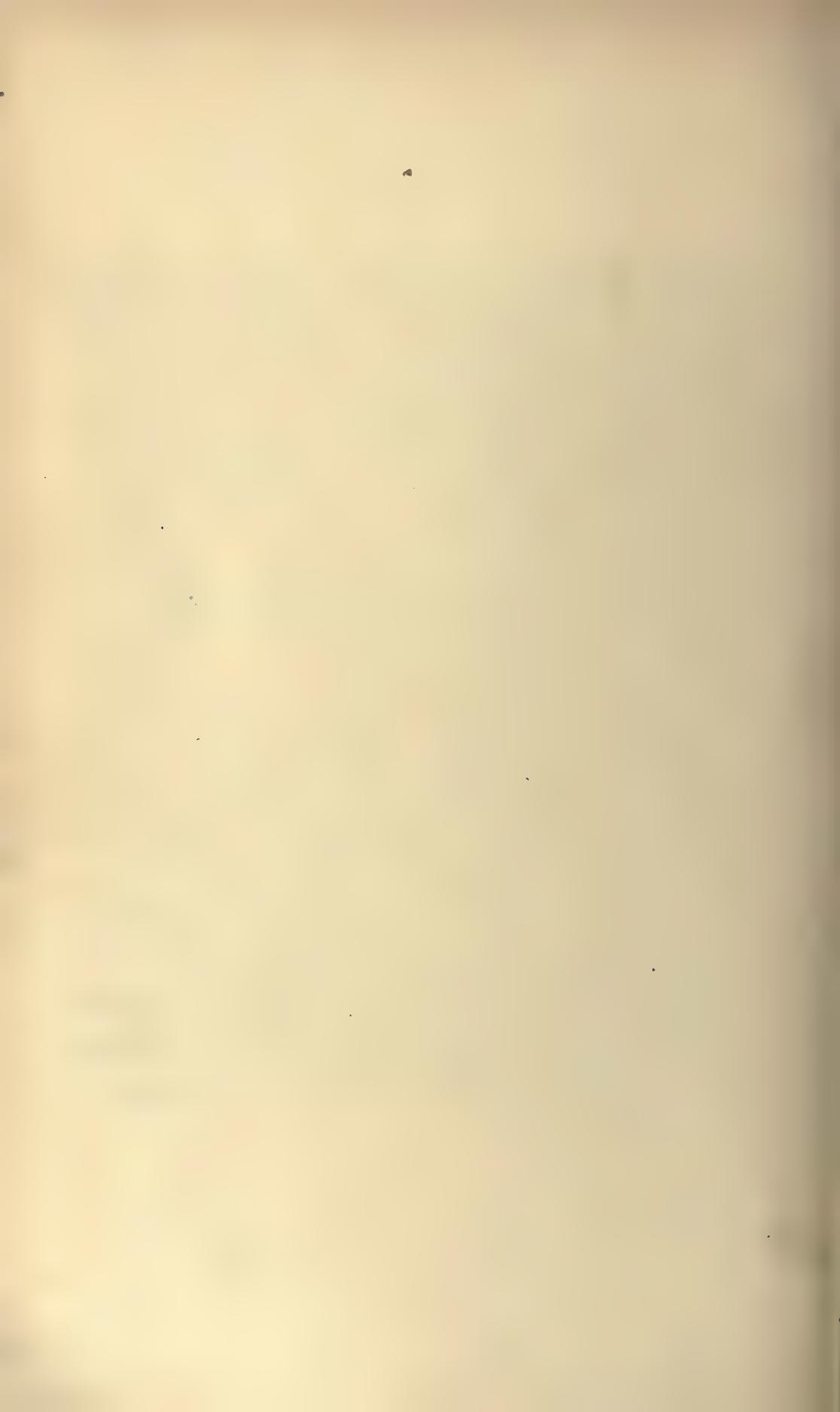
Dédicace de Menchah.



La stèle 33037 du Caire.



Fragment d'un Décret.







ILL. no 2. View of royal cemetery from the Second Pyramid, looking N.





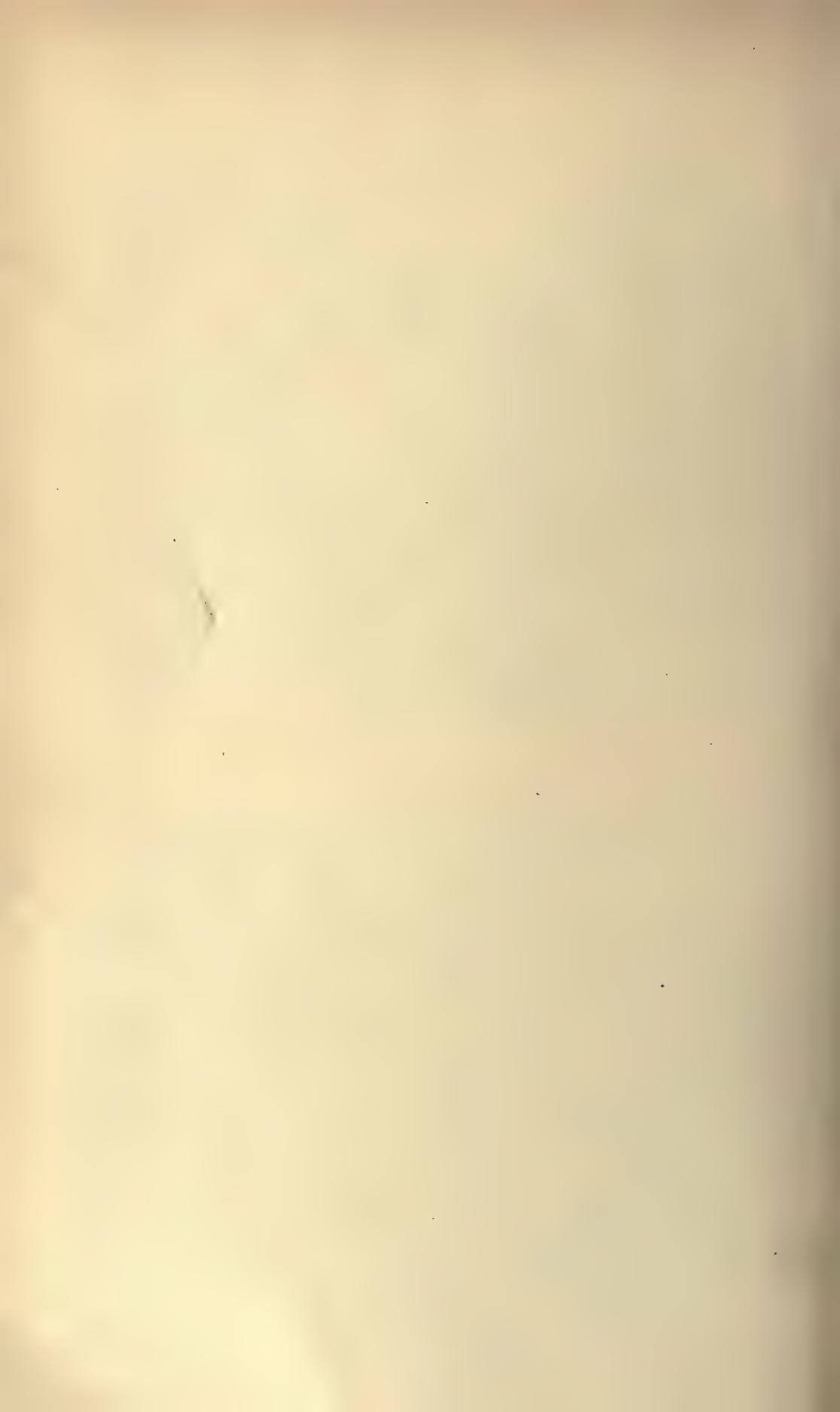
a

ILL. n° 4. Mud-brick chapel of G. 1203, looking S. + niche with slab stela. ↑ slit windows.



b

ILL. n° 5. Niche of chapel, G. 1207 with slab stela in place, looking W.





a

ILL. n° 6. G. 2100 (Mer-ib), looking SSW. ↓ place of slab stela.



b

ILL. n° 7. G. 2130, rubble core, looking NNE. Note fine white casing.



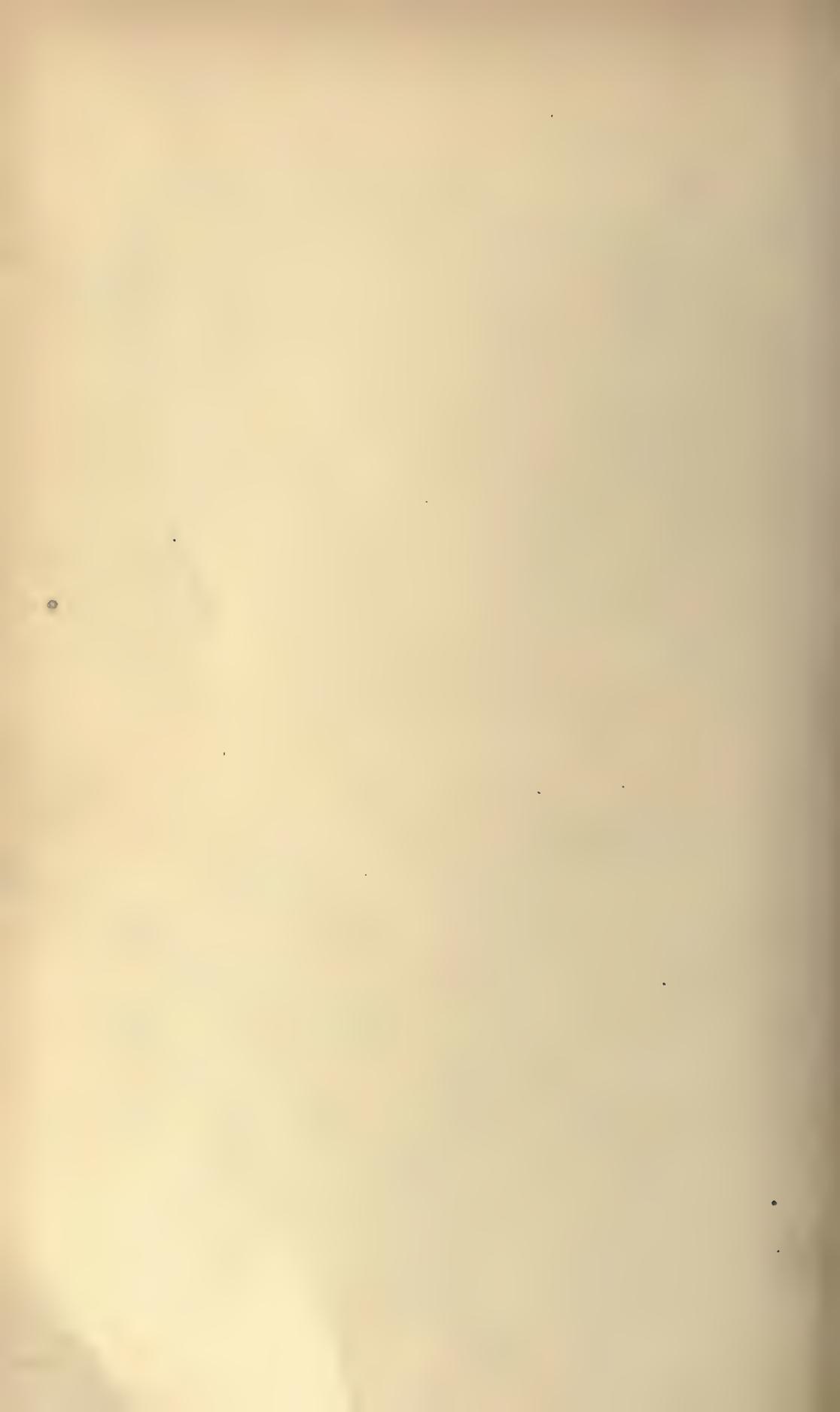
a

ILL. n° 8. G. 4340, massive core, looking NNW.



b

ILL. n° 9. G. 4240, massive core, with unfinished white casing, exterior chapel, looking SSW.





a

ILL. n° 10. Space between G. 1223 and 1225, showing reconstructions.



b

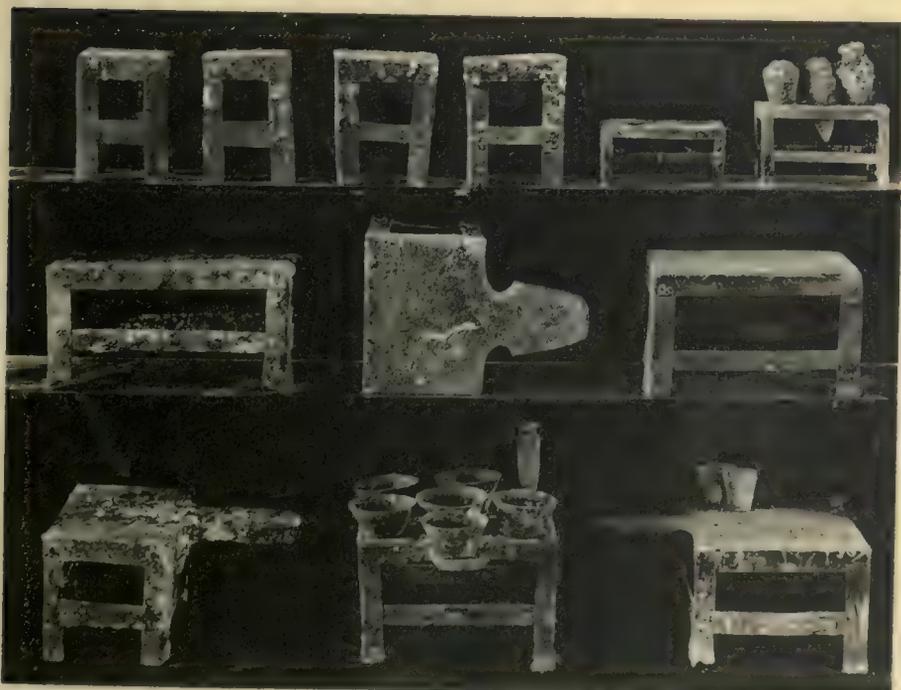


Илл. № 12. Сенежем-иб группа, seen from NW corner of First Pyramid, looking NW.



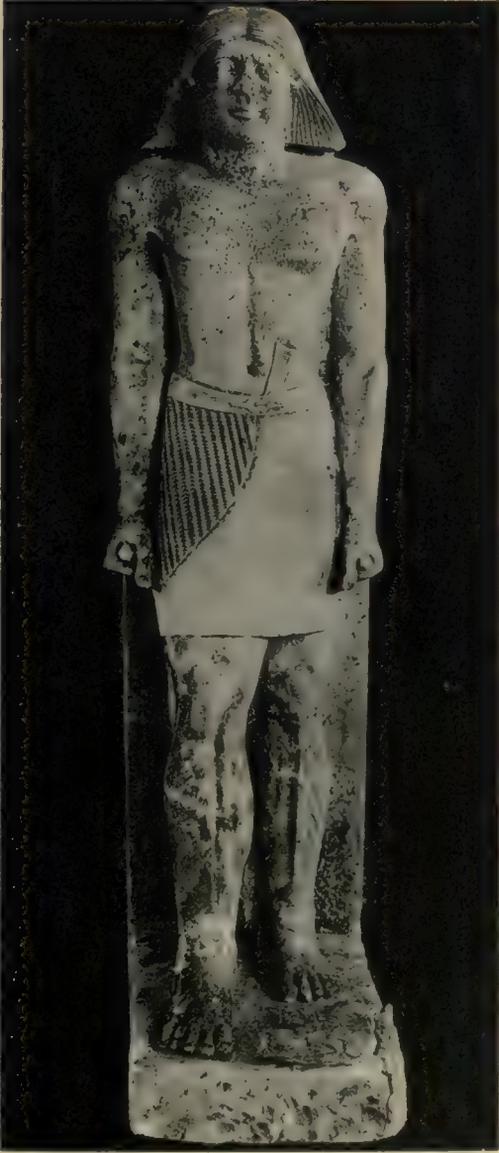
a

ILL. n° 13. Interior, burial chamber of Im-thepy, looking SW.



b

ILL. n° 14. Copper models of offering tables from tomb of Imi-thepy. Scale I.



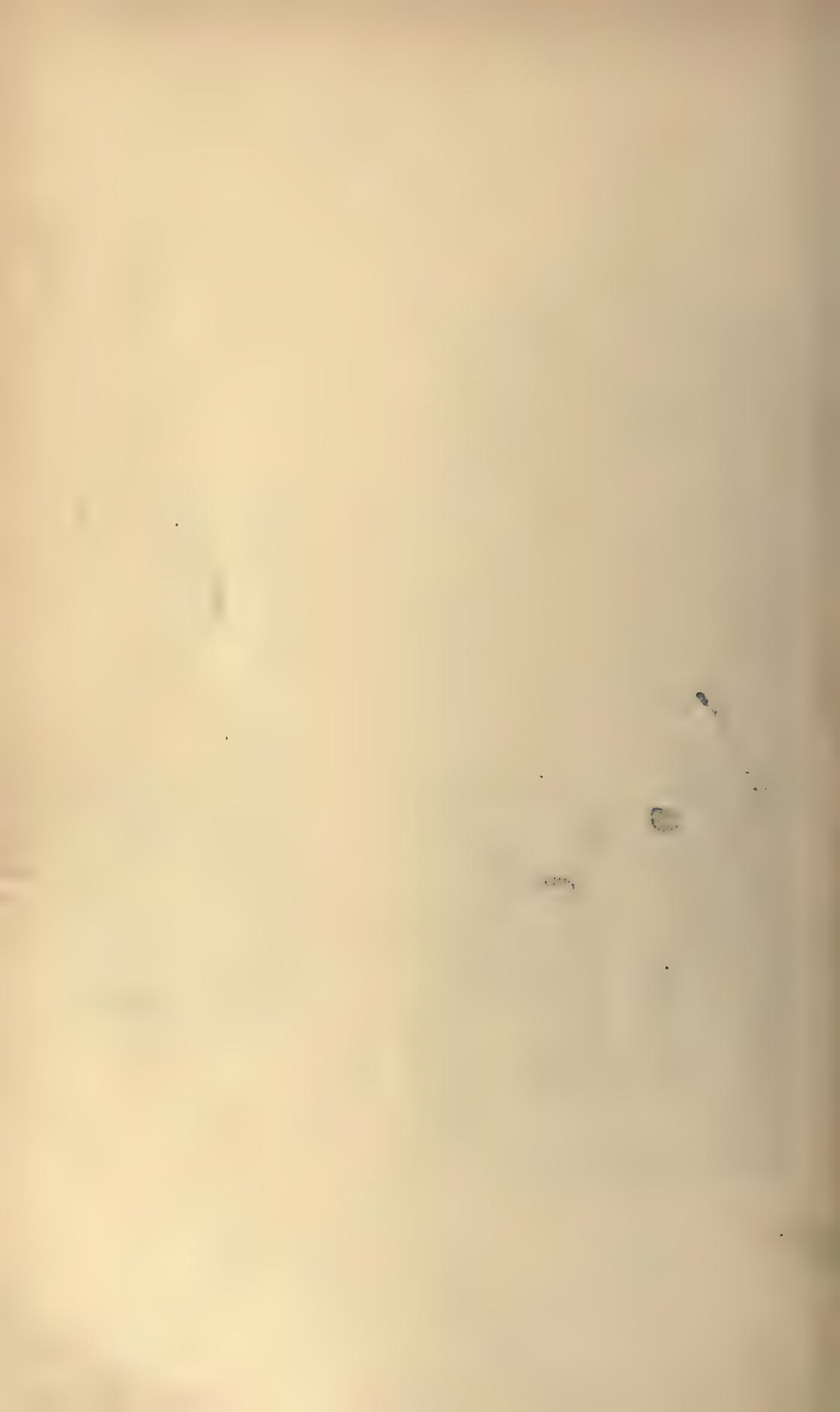
a

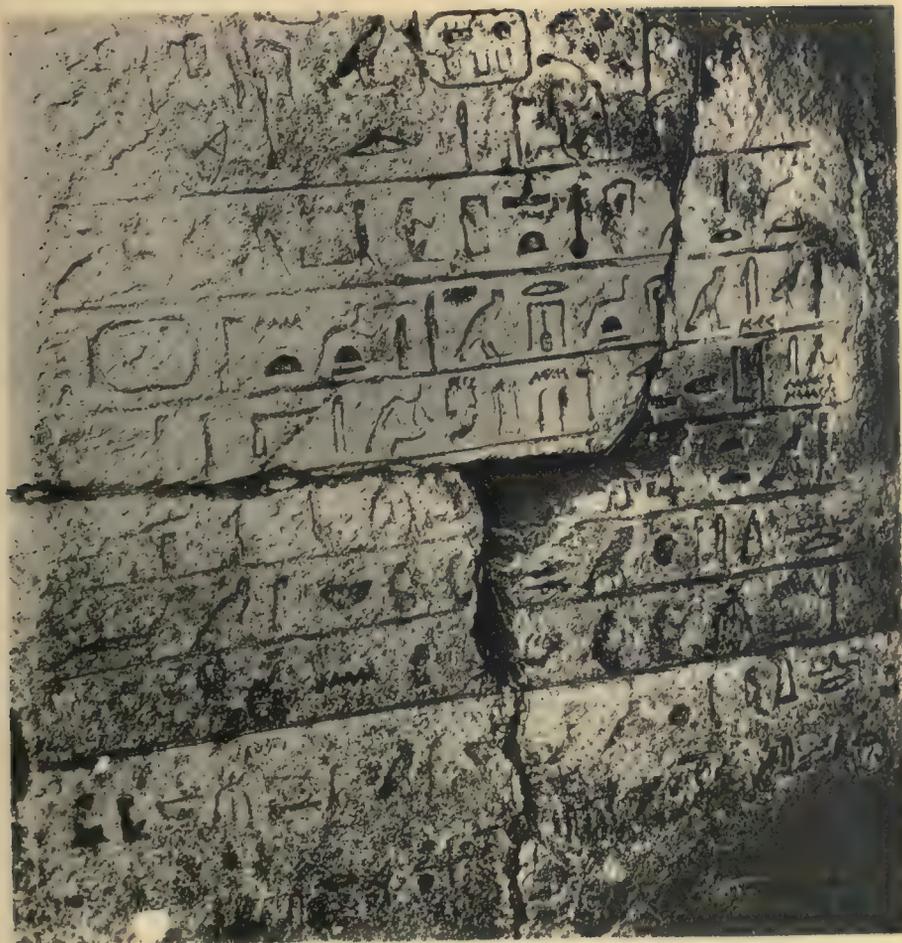
ILL. n° 15. Limestone statue of Peh en Ptah
from G. 2320.



b

ILL. n° 16. Limestone statue of Nekhebuw
from G. 2370.





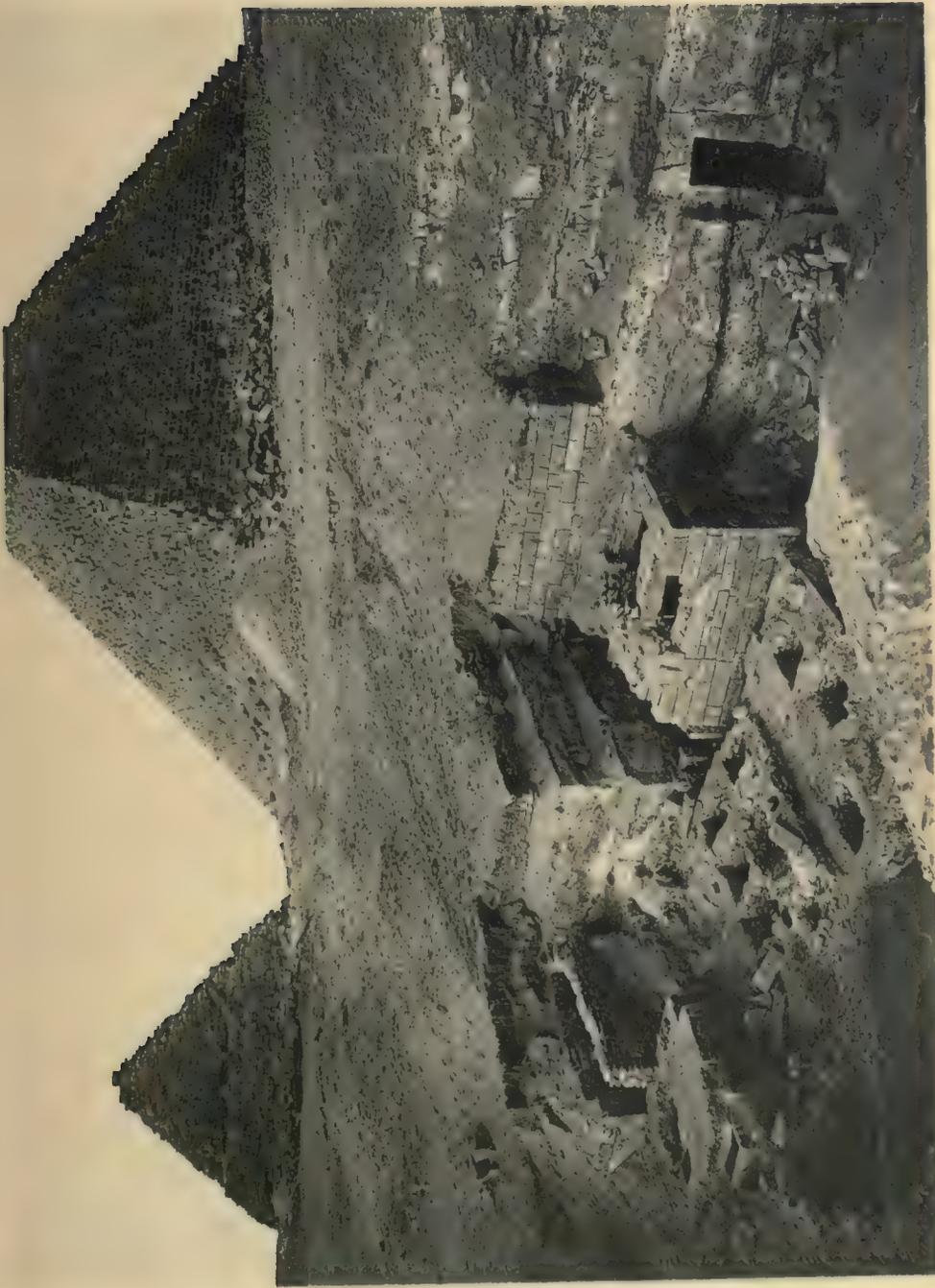
a

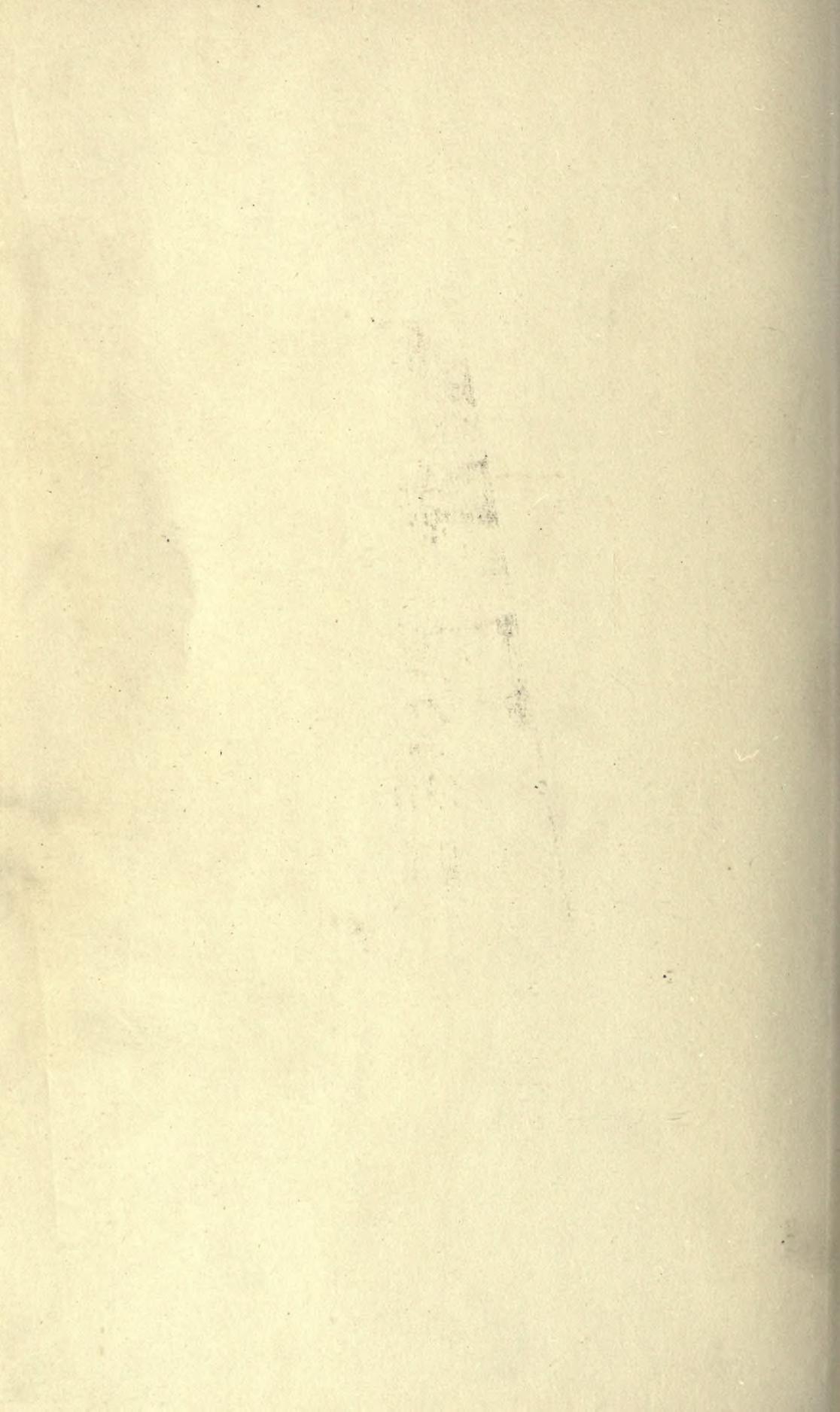
ILL. n° 17. INSCRIPTIONS southern side of door of offering chamber of G. 2197.



b

ILL. n° 18. Cooper implements from Senezem-ib group.





BINDING DEPT. FEB 1 1958

DT
57
A24
t.13

Egypt. Maslahat al-Āthār
Annales

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

HAND BOUND
BY
UNIVERSITY
OF TORONTO
PRESS

